

14476

CONSEIL D'ADMINISTRATION MUNICIPALE

DE LA

Concession Française

A

CHANGHAI

COMPTE-RENDU DE LA GESTION
POUR L'EXERCICE 1917

BUDGET 1918



IMPRIMERIE MUNICIPALE

INDEX

- Abattoirs Municipaux.—20.
Abris en nattes.—27.
Achats de terrains.—56.
Adjudications.—39, 42, 44, 56, 66, 69, 73, 75, 77, 85, 89, 98.
Affaire Lemièrè.—66.
Alliance Française.—11.
Aménagement de l'Extension au Sud de l'Avenue Joffre.—5, 15, 29, 34.
Armes de Changhai.—41.
Assistance Publique.—99.
Assurances.—39, 40.
Avenue Edouard VII.—5, 56.
Avocat-Conseil.—37.
- Bâtiments Municipaux.—8, 15.
Budget 1918.—94, 98.
- Caisse de Prévoyance.—3, 13, 60, 77.
Camp de Koukaza.—39, 40.
Cavalerie Municipale.—15, 25.
Cercle Français.—41.
Cercle Sportif Français.—86, 95.
Chambre de Commerce.—99.
Cimetière de Lokawei.—14, 89.
Commission d'Évaluation Foncière.—55.
Comités.—45.
Comité des Finances et Contrôle.—85.
Comité d'Hygiène.—58, 80, 93.
Comité du Personnel.—58, 64.
Comité des Travaux.—38, 42, 55, 61, 66, 73, 81, 89, 94.
Compagnie Française de Tramways et d'Éclairage Électriques.—30, 74.
Comptabilité.—54, 98.
Constructions et Expropriations.—90.
Contrôle des Services Municipaux.—65.
Cour Mixte.—56, 61, 75.
Crédits divers.—27, 45, 59, 66, 88.
Crique Hôpital Sainte Marie.—94.
Crique de Zikawei.—17.
Sous Comité.—54, 58.
- Décès de M^e Bourgeat.—9.
Décès de Mr. Dantin.—7, 11, 24, 25, 75.
Départ de Mr. Naggiar.—25.
Douanes Chinoises.—40.
Drague.—43, 69.
Droit de frontage.—6.
Droits de Quayage.—3, 66, 85.
- Echange de terrains.—25, 42.
Éclairage Public.—15, 56, 59, 61, 68, 82, 95.
Ecole Allemande.—23.
Ecole Dong Nyi.—9.
Ecole Municipale Française.—8, 13, 27, 31, 38, 44, 45, 59, 60, 61, 63, 70, 89, 92, 100.
Ecole Municipale Franco-Chinoise.—3, 22.
Ecuries Municipales.—44, 69.
Élargissements Routes Gbisi et de Zikawei.—29, 34.
Emprunt Municipal de 1903.—9, 45, 70.
Enlèvement des ordures.—87, 90.
Enlèvement des vidanges.—43, 58, 80.
Établissements classés.—22, 42.
Exposition d'horticulture.—90, 93.
Expropriations et cessions de terrains.—27.
- Fête Nationale.—37, 39, 40, 44, 45, 61, 63, 64.
Finances.—35, 40.
Fourniture de fonte.—65, 73.
- Garde Municipale.—3, 9, 13, 20, 30, 32, 38, 42, 64, 65, 71, 84, 92, 96.
„Grand Monde”.—12.
Great Western & Siccawei Roads.—20
- Hôpital Français.—80.
Hôpital Général.—5, 82.
- Impôt Foncier.—73.
Imprimerie Municipale.—74, 100.
Indemnité de langue chinoise.—60.
Inondations du Tcheli.—82, 86.
Installation d'un ventilateur chez Mr. Alphonsi.—39, 40.
International Institute.—16, 24.

- Jardin Allemand.—42, 61.
Jardins et Plantations.—87.
Jardin Public de Koukaza.—57.
Jin-Ric-Shaws Publics.—91, 92.
- Lazaret de Chang Pao Sha.—9, 27, 66, 86.
- Maisons insalubres et tombant en ruine.—22.
Marchés.—86, 90.
Marché de Siemen.—25, 32, 33, 40, 43, 45, 62, 65, 73.
Municipal Council.—75.
- Nomination de Mr. Wilden au Consulat Général de France.—9.
Nouvelle Route entre les Routes Pottier et de Zikawei.—55, 73.
- Œuvres de Guerre.—9.
- Parcs à bestiaux.—61, 63.
Perception.—98.
Personnel.—41, 31, 59, 71, 78, 88, 92.
Personnel de la Voirie.—4, 34.
Plans de Shanghai.—67.
Poste de Police de la Route Pottier.—82.
Poste de Police Sud.—4, 16, 21, 39, 55, 61, 75, 82, 85.
Propriétés Allemandes sur la Concession.—24.
Propriété Municipale de Tonkadou.—24.
- Règlement Administratif.—46, 59, 98.
Routes Extérieures.—22, 67, 74.
Route Ghisi.—16, 63, 67.
Route Ratard.—56, 74.
Route Transversale entre Routes Pottier et Zikawei.—82.
Rue Amiral Courbet.—43.
Rue Eugène Bard.—65.
Rue de Siemen.—43.
- Secrétariat.—8, 20, 25, 37, 38, 60, 77, 88, 98.
Sémaphore.—63, 67, 71, 83, 99.
Service anti-moustiques.—24.
Service d'Incendie.—9, 55, 81, 84.
Service Médical.—82, 99.
Service Sanitaire.—14, 84, 100.
Siccawei Road.—56, 62.
Station Sanitaire.—58, 80.
Station de T. S. F.—40, 84, 99.
- Téléphones.—88.
Terrains à l'Ouest de la Route Ghisi.—33, 34.
Terrains Route de Zikawei.—29, 34, 63.
Tramways et Eaux.—3, 37, 43, 66, 87, 90.
Travaux Publics.—4, 8, 15, 32, 38, 64, 65, 87, 91, 100.
- Université l'Aurore.—43, 59.
- Villa du Chef de la Garde.—29, 44, 87, 94, 95.
Ventes et échanges de terrains.—34, 39.
- W. C. Publics.—22, 62, 80, 81.



OPÉRATIONS FINANCIÈRES PENDANT L'EXERCICE 1917



EXERCICE 1917.—RELEVÉ GÉNÉRAL

RECETTES

| Nature des recettes | Recouvrements effectués | | Recettes d'après les prévisions du budget | | Différences | |
|----------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|-----------|-------------------------------------------|-----------|------------------|------------------|
| | Tls. | cts. | Tls. | cts. | en plus | en moins |
| CHAPITRE 1.—IMPOTS | | | | | | |
| Art. 1.—Impôt foncier | 149.944 | 27 | 133.000 | 00 | | 5.055 73 |
| » 2.—Impôt locatif européen | 39.104 | 77 | 30.000 | 00 | 9.104 77 | |
| » 3.—Impôt locatif chinois | 201.039 | 17 | 200.000 | 00 | 1.039 17 | |
| | <u>410.088</u> | <u>21</u> | <u>403.000</u> | <u>00</u> | <u>10.143 94</u> | <u>5.055 73</u> |
| CHAPITRE 2.—LICENCES | | | | | | |
| Art. 1.—Hôtels, Bars, Cafés | 495 | 00 | 330 | 00 | 165 | 00 |
| » 2.—Théâtres chinois, Marionnettes, etc | 1.740 | 16 | 1.300 | 00 | 440 | 16 |
| » 3.—Restaurants chinois | 3.796 | 69 | 3.300 | 00 | 496 | 69 |
| » 4.—Débits de boissons chinois | 3.239 | 91 | 3.000 | 00 | 239 | 91 |
| » 5.—Commerce de vins et spiritueux, gros et détail | 2.310 | 00 | 2.200 | 00 | 110 | 00 |
| » 6.—Maisons de tolérance | 7.186 | 50 | 7.500 | 00 | | 313 50 |
| » 7.—Loueurs de brouettes | 24.743 | 50 | 21.000 | 00 | 3.743 50 | |
| » 8.—Loueurs de jin-rick-shas | 131.097 | 01 | 140.000 | 00 | 11.097 01 | |
| » 9.—Charrettes à bras | 6.990 | 27 | 6.000 | 00 | 990 27 | |
| » 10.—Loueurs de chevaux et voitures | 4.438 | 77 | 4.300 | 00 | 138 77 | 41 23 |
| » 11.—Véhicules privés | 25.853 | 69 | 19.000 | 00 | 6.853 69 | |
| » 12.—Magasin de vente d'Opium | 7.005 | 00 | 15.000 | 00 | | 7.995 00 |
| | <u>240.938</u> | <u>60</u> | <u>225.350</u> | <u>00</u> | <u>23.738 23</u> | <u>8.349 73</u> |
| CHAPITRE 3.—TAXES | | | | | | |
| Art. 1.—Monts de Piété | 6.204 | 40 | 3.300 | 00 | 2.904 40 | |
| » 2.—Marchands fripiers | 992 | 50 | 1.200 | 00 | | 207 50 |
| » 3.—Logeurs | 6.067 | 89 | 3.800 | 00 | 2.267 89 | |
| » 4.—Changeurs | 1.239 | 00 | 1.000 | 00 | 239 00 | |
| » 5.—Marchands forains et abris | 4.443 | 05 | 4.000 | 00 | 443 05 | |
| » 6.—Samrans et chalands | 8.745 | 10 | 9.000 | 00 | | 254 90 |
| » 7.—Chaloupes à Vapeur | 371 | 80 | 350 | 00 | 21 80 | |
| » 8.—Marchés de l'Est, de la place Meugnot et de la rue du Weikwei | 13.366 | 90 | 13.000 | 00 | 366 90 | |
| » 9.—Vidanges | 18.205 | 82 | 18.000 | 00 | 205 82 | |
| » 10.—Permis de construire | 987 | 39 | 300 | 00 | 687 39 | |
| » 11.—Permis divers, Barrières, Enseignes, etc | 427 | 50 | 450 | 00 | | 22 50 |
| » 12.—Plans cadastraux, poses de bornes, etc | 364 | 70 | 1.000 | 00 | | 635 30 |
| | <u>61.616</u> | <u>25</u> | <u>39.800</u> | <u>00</u> | <u>2.736 45</u> | <u>920 20</u> |
| CHAPITRE 4.—RECETTES DIVERSES | | | | | | |
| Art. 1.—Droits sur les quais et jetées | 6.780 | 40 | 6.780 | 00 | | 40 |
| » 2.—Droits de quaiage | 67.119 | 89 | 62.000 | 00 | 5.119 89 | |
| » 3.—Loyer du (Marché de l'Est) | 827 | 48 | 650 | 00 | 177 48 | |
| » 4.—Produits Divers | 9.543 | 48 | 10.000 | 00 | | 456 52 |
| » 5.—Location de la Bouée des Messageries Maritimes | | | 300 | 00 | | 300 00 |
| » 6.—Avances à réaliser | 3.391 | 91 | 2.300 | 00 | 1.091 91 | |
| » 7.—Redevances Compagnie des Tramways | 1.008 | 29 | 750 | 00 | 258 29 | |
| » 8.— do. des Eaux | 286 | 14 | 250 | 00 | 36 14 | |
| » 9.— do. du Gaz | 210 | 00 | 210 | 00 | | |
| » 10.—Loyer, maison de thé (marché de Siemen) | 20 | 23 | | | 20 23 | |
| | <u>89.187</u> | <u>82</u> | <u>83.440</u> | <u>00</u> | <u>6.504 34</u> | <u>736 52</u> |
| CHAPITRE 5.—SÉMAPHORE ET SERVICE DES SIGNAUX MÉTÉOROLOGIQUES | | | | | | |
| Art. 1.—Contribution du Municipal Council (Dépenses du Sémaphore 50%) | 8.427 | 24 | 7.525 | 00 | 902 24 | |
| » 2.—Divers | 338 | 53 | 1.300 | 00 | | 1.141 47 |
| | <u>8.785</u> | <u>77</u> | <u>9.025</u> | <u>00</u> | <u>902 24</u> | <u>1.141 47</u> |
| CHAPITRE 6.—ÉCOLES | | | | | | |
| Art. 1.—Subvention du Gouvernement Français fr. 10.000 | 2.061 | 85 | 2.300 | 00 | | 438 15 |
| » 2.—Contribution scolaire, Ecole Municipale Française | 9.940 | 43 | 6.000 | 00 | 3.940 43 | |
| » 3.— do. do. Franco-Chinoise | 4.472 | 67 | 4.300 | 00 | 172 67 | 27 33 |
| | <u>16.474</u> | <u>97</u> | <u>13.000</u> | <u>00</u> | <u>3.940 43</u> | <u>465 48</u> |
| CHAPITRE 7.—ABATTOIRS | | | | | | |
| Art. 1.—Recettes approximatives | 13.133 | 43 | 16.000 | 00 | | 844 53 |
| | <u>13.133</u> | <u>43</u> | <u>16.000</u> | <u>00</u> | | <u>844 53</u> |
| CHAPITRE 8.—SERVICE SANITAIRE | | | | | | |
| Art. 1.—Amendes | 233 | 61 | 360 | 00 | | 126 39 |
| » 2.—Licences pour établissements classés | 633 | 04 | 300 | 00 | 333 04 | |
| | <u>866</u> | <u>65</u> | <u>860</u> | <u>00</u> | <u>133 04</u> | <u>126 39</u> |
| CHAPITRE 9.—INTÉRÊTS | | | | | | |
| Art. 1.—Intérêts sur les comptes-courants avec les Banques | 2.384 | 13 | 3.000 | 00 | | 413 83 |
| » 2.—Intérêts sur les 100 actions de la C ^{ie} des Téléphones | 400 | 00 | 400 | 00 | | |
| » 3.—Intérêts sur Titres de l'Emprunt Français 1913, 1916 | 7.121 | 07 | 8.000 | 00 | | 878 93 |
| | <u>10.105</u> | <u>22</u> | <u>11.400</u> | <u>00</u> | | <u>1.294 78</u> |
| A reporter | <u>853.218</u> | <u>84</u> | <u>824.075</u> | <u>00</u> | <u>48.098 69</u> | <u>18.954 85</u> |

RECETTES

| Nature des Recettes | Recouvrements effectués | | Recettes d'après les prévisions du budget | | Différences | | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|-----------|-------------------------------------------|-----------|---------------------------|-----------|---------------|-----------|
| | Tls. | cts. | Tls. | cts. | en plus | en moins | | |
| Reports | 833.218 | 84 | 824.075 | 00 | 48.098 | 69 | 18.954 | 85 |
| CHAPITRE 10.—GARDE MUNICIPALE | | | | | | | | |
| Art. 1.—Amendes | 7.699 | 51 | 8.000 | 00 | | | 300 | 49 |
| » 2.—Vente d'objets saisis par la Police. | 708 | 50 | 100 | 00 | 608 | 50 | | |
| » 3.—Agents employés à des services particuliers | 7.917 | 80 | 6.000 | 00 | 1.917 | 80 | | |
| » 4.—Cour-Mixte Française. | 16.018 | 67 | 20.000 | 00 | | | 3.981 | 33 |
| | <u>32.344</u> | <u>48</u> | <u>34.100</u> | <u>00</u> | <u>2.526</u> | <u>30</u> | <u>4.281</u> | <u>82</u> |
| CHAPITRE 11.—TRAVAUX PUBLICS | | | | | | | | |
| Art. 1.—Remboursement pour Travaux divers | 6.493 | 65 | 2.000 | 00 | 4.493 | 65 | | |
| » 2.—Cautionnements des entrepreneurs | 6.945 | 00 | | | 6.945 | 00 | | |
| Acquisition de 40 actions de la Compagnie des Téléphones } Valeur nominale au portefeuille } | 2.000 | 00 | | | 2.000 | 00 | | |
| | <u>15.438</u> | <u>65</u> | <u>2.000</u> | <u>00</u> | <u>13.438</u> | <u>65</u> | | |
| Total des Recettes (Budget Ordinaire). | <u>901.001</u> | <u>97</u> | <u>860.175</u> | <u>00</u> | <u>64.063</u> | <u>64</u> | <u>23.236</u> | <u>67</u> |
| BUDGET EXTRAORDINAIRE.—EMPRUNTS | | | | | | | | |
| Art. 1.—Intérêts sur Emprunts | 2.491 | 47 | 6.145 | 10 | | | 3.653 | 63 |
| | <u>26.709</u> | <u>77</u> | <u>9.000</u> | <u>00</u> | <u>17.709</u> | <u>77</u> | | |
| Total des Recettes (Budget Emprunts). | <u>29.201</u> | <u>24</u> | <u>15.145</u> | <u>10</u> | <u>17.709</u> | <u>77</u> | <u>3.653</u> | <u>63</u> |
| <u>Total général.</u> | <u>930.203</u> | <u>21</u> | <u>875.320</u> | <u>10</u> | <u>81.773</u> | <u>41</u> | <u>26.890</u> | <u>30</u> |
| | | | | | Différence en plus. .Tls. | | <u>54.883</u> | <u>11</u> |

DÉPENSES

| NATURE DES DÉPENSES | Dépenses effectuées | | Montant des crédits | | Sommes restant sur les crédits ouverts | | | |
|------------------------------------------------------------------|---------------------|------|---------------------|----------|----------------------------------------|------|--------|----|
| | | | ordinaires | Spéciaux | | | | |
| | Tls. | cts. | Tls. | cts. | Tls. | cts. | | |
| Reports. | 112.742 | 53 | 97.889 | 00 | 15.750 | 80 | 897 | 27 |
| CHAPITRE 6.—ECOLES MUNICIPALES | | | | | | | | |
| Art. 1.—Ecole Municipale Française Section 1.—Personnel Européen | 28.176 | 39 | 25.410 | 00 | 2.766 | 39 | | |
| » 2.—Personnel chinois | 1.512 | 15 | 1.584 | 00 | | | 71 | 85 |
| » 3.—Frais généraux | 7.553 | 07 | 3.900 | 00 | 3.653 | 07 | | |
| » 2.—Ecole Municipale Chinoise 1.—Personnel Européen. | 5.855 | 97 | 6.375 | 00 | | | 519 | 03 |
| » 2.—Personnel Chinois | 5.050 | 39 | 4.740 | 00 | 310 | 39 | | |
| » 3.—Dépenses diverses | 1.430 | 30 | 1.645 | 00 | | | 214 | 70 |
| » 4.—Achat d'appareils scientifiques | 369 | 62 | 350 | 00 | 19 | 62 | | |
| | 49.947 | 89 | 44.004 | 00 | 6.749 | 47 | 805 | 58 |
| CHAPITRE 7.—DÉPENSES DIVERSES | | | | | | | | |
| Art. 1.—Section 1.—Passages des familles des Employés (congés) | 4.426 | 45 | 4.000 | 00 | 426 | 45 | | |
| » 2.—Gratifications exceptionnelles | 1.472 | 79 | 1.000 | 00 | 472 | 79 | | |
| » 3.—Dépenses imprévues, Annonces, Abonnements, etc | 15.403 | 58 | 4.200 | 00 | 11.203 | 58 | | |
| » 2.—Assurances | 2.109 | 78 | 2.500 | 00 | | | 390 | 22 |
| » 3.—Achat et entretien du mobilier. | 1.766 | 77 | 1.000 | 00 | 766 | 77 | | |
| » 4.—Frais de postes pour tous les Services | 780 | 54 | 700 | 00 | 80 | 54 | | |
| » 5.—Taxes Chinoises sur Propriétés Municipales | 768 | 22 | 1.000 | 00 | | | 231 | 78 |
| » 6.—Honoraires de l'Avocat-Conseil. | 3.323 | 33 | 1.200 | 00 | 2.123 | 33 | | |
| » 7.—Honoraires pour Etudes et plaidoiries | | | 1.500 | 00 | | | 1.500 | 00 |
| » 8.—Frais de Chancellerie | 845 | 64 | 700 | 00 | 145 | 64 | | |
| » 9.—Fournitures de bureaux pour services divers | 2.211 | 59 | 2.500 | 00 | | | 288 | 41 |
| » 10.—Plaques et N° de Maisons, etc. | 589 | 86 | 200 | 00 | 389 | 86 | | |
| » 11.—Avances remboursables | 2.049 | 28 | 1.500 | 00 | 549 | 28 | | |
| » 12.—Fête Nationale et Fêtes de Charité | 7.770 | 65 | 4.500 | 00 | 3.270 | 65 | | |
| » 13.—Bouée des Messageries Maritimes, entretien | 377 | 90 | 800 | 00 | | | 422 | 10 |
| | 43.896 | 38 | 27.300 | 00 | 19.428 | 89 | 2.832 | 51 |
| CHAPITRE 8.—VOLONTAIRES | | | | | | | | |
| Art. 1.—Equipement, Armement, etc | 2.716 | 87 | 2.000 | 00 | 716 | 87 | | |
| | 2.716 | 87 | 2.000 | 00 | 716 | 87 | | |
| CHAPITRE 9.—SERVICE DES ABATTOIRS | | | | | | | | |
| Art. 1.—Personnel, Section 1.—Personnel Européen. | 5.700 | 00 | 5.580 | 00 | 120 | 00 | | |
| » 2.—Personnel Chinois | 1.468 | 75 | 1.386 | 00 | 82 | 75 | | |
| » 2.—Exploitation des Abattoirs | 902 | 94 | 890 | 00 | 12 | 94 | | |
| » 3.—Entretien et réparations du matériel | 162 | 13 | 340 | 00 | | | 177 | 87 |
| | 8.233 | 82 | 8.196 | 00 | 215 | 69 | 177 | 87 |
| CHAPITRE 10.—SERVICE SANITAIRE | | | | | | | | |
| Art. 1.—Section 1.—Personnel Européen | 11.937 | 50 | 11.580 | 00 | 357 | 50 | | |
| » 2.—Personnel Chinois | 5.205 | 00 | 5.200 | 00 | 5 | 00 | | |
| » 2.—Chauffage | 151 | 00 | 150 | 00 | 1 | 00 | | |
| » 3.—Entretien du matériel et de l'auto du Chef Inspecteur | 985 | 54 | 1.000 | 00 | | | 14 | 46 |
| » 4.—Service Prophylactique | 7.528 | 31 | 6.200 | 00 | 1.328 | 31 | | |
| » 5.—Service anti-Moustiques. Sect. 1.—Achat de Pétrole | 2.303 | 76 | 2.000 | 00 | 303 | 76 | | |
| » 2.—Comblement des Mares | 1.013 | 55 | 1.000 | 00 | 13 | 55 | | |
| | 29.124 | 66 | 27.130 | 00 | 2.009 | 12 | 14 | 46 |
| CHAPITRE 11.—IMPRIMERIE MUNICIPALE | | | | | | | | |
| Art. 1.—Personnel, Section 1.—Personnel Européen | 420 | 00 | 420 | 00 | | | | |
| » 2.—Personnel Chinois | 2.723 | 14 | 2.484 | 00 | 239 | 14 | | |
| » 2.—Frais divers Section 1.—Achat de papiers | 1.918 | 54 | 2.000 | 00 | | | 81 | 46 |
| » 2.—Entretien du matériel, remplacement | 476 | 84 | 200 | 00 | 276 | 84 | | |
| » 3.—Achat de nouveaux caractères | 107 | 31 | 200 | 00 | | | 92 | 49 |
| » 4.—Frais divers: colle, pétrole, etc. | 319 | 48 | 350 | 00 | | | 30 | 52 |
| » 5.—Achat de toile. Travaux de reliure. | 89 | 99 | 90 | 00 | | | | 01 |
| | 6.055 | 50 | 5.744 | 00 | 515 | 98 | 204 | 48 |
| CHAPITRE 12.—EMPRUNTS | | | | | | | | |
| Emprunt Municipal de 1903; 4.000 obligations à 4 1/2 %. | | | | | | | | |
| Art. 1.—Frais annuels: Service de l'amortissement 500 francs | 97 | 56 | 170 | 00 | | | 72 | 44 |
| » 2.—Section 1.—Intérêts pour 1917 francs 76.162,50 | 14.861 | 52 | 19.041 | 00 | | | 4.179 | 48 |
| » 2.—Amortissement de 93 titres à francs 500—46.500 francs | 8.865 | 39 | 11.625 | 00 | | | 2.759 | 41 |
| » 3.—Emprunt 1911, Intérêts à 6 % sur Tls: 400.000 | 24.000 | 00 | 24.000 | 00 | | | | |
| » 4.— do. 1914, Intérêts à 5 1/2 % sur Tls: 300.000 | 27.500 | 00 | 27.500 | 00 | | | | |
| » 5.— do. 1916, Intérêts à 5 1/2 % sur Tls: 350.000 | 19.250 | 00 | 19.250 | 00 | | | | |
| | 94.574 | 67 | 101.386 | 00 | | | 7.011 | 33 |
| Totaux. | 347.292 | 32 | 313.849 | 00 | 45.386 | 82 | 11.943 | 50 |

DÉPENSES

| NATURE DES DÉPENSES | Dépenses effectuées | | Montant des crédits | | Sommes restant sur les crédits ouverts | |
|----------------------------------------------------------------------------|---------------------|-----------|---------------------|-----------|----------------------------------------|------------------|
| | | | ordinaires | Spéciaux | | |
| | Tls. | cts. | Tls. | cts. | Tls. | cts. |
| TITRE 3.—GARDE MUNICIPALE | | | | | | |
| CHAPITRE 1.—PERSONNEL | | | | | | |
| Art. 1.—Section 1.—Solde du Personnel Européen | 67.766 | 58 | 86.300 | 00 | | 18.733 42 |
| » 2.— » 2.—Indemnités | 6.422 | 33 | 5.380 | 00 | 842 33 | |
| » 2.— » 1.—Solde du Personnel Chinois | 51.024 | 11 | 51.177 | 00 | | 152 89 |
| » 2.— » 2.—Indemnités | 3.679 | 59 | 4.141 | 00 | | 461 41 |
| » 3.— » 1.—Solde du Personnel Tonkinois | 13.934 | 63 | 16.224 | 00 | | 2.289 37 |
| » 2.—Indemnités, Voyages | 2.355 | 78 | 3.683 | 00 | | 1.129 22 |
| » 4.—Section 1.—Solde des sous-officiers Européens (Détachement) | 993 | 08 | 2.000 | 00 | | 1.006 92 |
| » 2.— » des Tirailleurs Tonkinois » | 10.913 | 19 | 14.600 | 00 | | 3.686 81 |
| » 3.—Entretien, habillement, Transports » | 2.967 | 92 | 2.000 | 00 | 967 92 | |
| | <u>160.257</u> | <u>21</u> | <u>185.907</u> | <u>00</u> | <u>1.810 25</u> | <u>27.460 04</u> |
| CHAPITRE 2.—MAISON D'ARRÊT | | | | | | |
| Art. 1.—Soldes | | | | | | |
| Section 1.—Personnel Européen | 5.327 | 50 | 6.300 | 00 | | 972 50 |
| » 2.—Indemnités | 453 | 00 | 600 | 00 | | 147 00 |
| » 2.— » 1.—Personnel Tonkinois | 4.622 | 13 | 5.245 | 00 | | 622 87 |
| » 2.— » 2.—Indemnités | 791 | 81 | 769 | 00 | 22 81 | |
| » 3.—Personnel Chinois | 450 | 72 | 466 | 00 | | 15 28 |
| » 4.—Section 1.—Nourriture des prisonniers indigènes. | 7.357 | 00 | 9.300 | 00 | | 1.943 00 |
| » 2.— » des subsistants Européens | 275 | 70 | 200 | 00 | 75 70 | |
| » 3.—Habillement des prisonniers indigènes | 1.661 | 49 | 1.700 | 00 | | 38 51 |
| » 4.—Frais d'hospitalisation pour prisonniers indigènes. | 1.680 | 18 | 1.500 | 00 | 180 18 | |
| | <u>22.619</u> | <u>53</u> | <u>26.080</u> | <u>00</u> | <u>278 69</u> | <u>3.739 16</u> |
| CHAPITRE 3.—FRAIS GÉNÉRAUX | | | | | | |
| Art. 1.—Entretien de l'habillement | 403 | 87 | 400 | 00 | 3 87 | |
| » 2.—Habillement et équipement | 6.531 | 22 | 6.500 | 00 | 31 22 | |
| » 3.—Indemnités de chaussures | 623 | 03 | 800 | 00 | | 176 97 |
| » 4.—Entretien de l'armement | 105 | 05 | 100 | 00 | 5 05 | |
| » 5.— do de l'ameublement | 398 | 05 | 600 | 00 | | 1 95 |
| » 6.— do du harnachement | 247 | 59 | 250 | 00 | | 2 41 |
| » 7.—Chauffage, Eclairage, Eau et Glace | 6.458 | 79 | 6.000 | 00 | 458 79 | |
| » 8.—Section 1.—Menus frais, transports | 453 | 65 | 600 | 00 | | 146 35 |
| » 2.—Dépenses diverses, imprévus | 529 | 84 | 600 | 00 | | 70 16 |
| » 9.—Section Montée—Nourriture des chevaux, entretien | 426 | 07 | 550 | 00 | | 123 93 |
| » 10.—Bicyclettes et autos (achats, entretien) | 2.182 | 61 | 2.700 | 00 | | 517 39 |
| » 11.—Service Anthropométrique, Achats, entretien, photographies | 607 | 57 | 700 | 00 | | 92 43 |
| » 12.—Bibliothèque | 232 | 85 | 300 | 00 | | 67 15 |
| » 13.—Prix de tir | 100 | 00 | 100 | 00 | | |
| | <u>19.500</u> | <u>19</u> | <u>2.200</u> | <u>00</u> | <u>498 93</u> | <u>1.198 74</u> |
| CHAPITRE 4.—COUR MIXTE FRANÇAISE | | | | | | |
| Art. 1.—Solde du Personnel Chinois | 4.674 | 01 | 3.620 | 00 | 1.054 01 | |
| » 2.—Dépenses diverses de fonctionnement | 4.229 | 17 | 3.880 | 00 | 349 17 | |
| » 3.—Honoraires au Docteur pour autopsies | | | 400 | 00 | | 400 00 |
| | <u>8.903</u> | <u>18</u> | <u>7.900</u> | <u>00</u> | <u>1.403 18</u> | <u>400 00</u> |
| Totaux. . . Tls. | <u>211.280</u> | <u>11</u> | <u>240.087</u> | <u>00</u> | <u>3.991 05</u> | <u>32.797 94</u> |
| TITRE 4.—TRAVAUX PUBLICS | | | | | | |
| CHAPITRE 1.—PERSONNEL | | | | | | |
| Art. 1.—Personnel Européen | 72.249 | 51 | 63.240 | 00 | 7.009 51 | |
| » 2.—Personnel Chinois | 45.233 | 90 | 48.000 | 00 | | 2.766 10 |
| | <u>117.483</u> | <u>41</u> | <u>113.240</u> | <u>00</u> | <u>7.009 51</u> | <u>2.766 10</u> |
| CHAPITRE 2.—MATÉRIEL | | | | | | |
| Art. 1.—Section 1.—Matériel fixe, outillage | 2.499 | 94 | 5.000 | 00 | | 2.500 06 |
| » 2.—Matériel roulant, entretien, remplacement | 5.390 | 25 | 3.500 | 00 | 1.890 25 | |
| » 3.—Entretien des autos, Charbons, huile, graisse, gazoline | 3.703 | 90 | 3.000 | 00 | 703 90 | |
| » 2.—Section 1.—Combustibles | 1.423 | 64 | 2.500 | 00 | | 1.076 36 |
| » 2.—Entretien des cylindres à vapeur | 1.401 | 43 | 800 | 00 | 601 43 | |
| » 3.—Achat d'une goudronneuse | 1.000 | 00 | 1.000 | 00 | | |
| | <u>15.419</u> | <u>16</u> | <u>15.800</u> | <u>00</u> | <u>3.195 58</u> | <u>3.576 42</u> |
| A reporter. . . | <u>132.902</u> | <u>57</u> | <u>129.040</u> | <u>00</u> | <u>10.205 09</u> | <u>6.342 52</u> |

DÉPENSES

| NATURE DES DÉPENSES | Dépenses effectuées | | Montant des crédits | | Sommes restant sur les crédits ouverts | | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|------|---------------------|----------|----------------------------------------|------|--------|----|
| | | | ordinaires | Spéciaux | | | | |
| | Tls. | cts. | Tls. | cts. | Tls. | cts. | | |
| Reports. | 132.902 | 57 | 129.040 | 00 | 10.203 | 09 | 6.342 | 52 |
| CHAPITRE 3.—VOIE PUBLIQUE, ENTRETIEN | | | | | | | | |
| Art. 1.—Section 1.—Trottoirs | 8.714 | 26 | 7.000 | 00 | 1.714 | 26 | | |
| » 2.—Chaussées pavées | 3.156 | 11 | 2.000 | 00 | 1.156 | 11 | | |
| » 3.—Chaussées empierrées | 28.882 | 05 | 43.000 | 00 | | | 14.117 | 95 |
| » 4.—Goudronnage | 8.928 | 54 | 12.000 | 00 | | | 3.071 | 46 |
| » 5.—Assainissement | 4.586 | 28 | 5.000 | 00 | | | 413 | 72 |
| » 6.—Quais, Ponts et Pontons | 1.663 | 48 | 3.000 | 00 | | | 1.336 | 52 |
| » 2.—Enlèvement par bateaux des ordures ménagères | 2.100 | 00 | 2.400 | 00 | | | 300 | 00 |
| » 3.—Section 1.—Nourriture des chevaux | 6.513 | 58 | 7.500 | 00 | | | 986 | 42 |
| » 2.—Infirmerie, maréchalerie, accessoires pour pansage | 836 | 85 | 1.000 | 00 | | | 163 | 15 |
| » 3.—Achat et entretien du harnachement | 1.417 | 76 | 1.500 | 00 | | | 382 | 24 |
| » 4.—Achat de chevaux | 1.930 | 00 | 1.800 | 00 | 130 | 00 | | |
| » 4.—Section 1.—Travaux remboursables, Eaux, Tramways, Gaz, etc | 6.201 | 18 | 2.000 | 00 | 4.201 | 18 | | |
| » 2.—Cautionnements des entrepreneurs | 5.270 | 00 | | | 5.270 | 00 | | |
| | 79.900 | 09 | 88.200 | 00 | 12.471 | 55 | 20.771 | 46 |
| CHAPITRE 4.—ARCHITECTURE ET PLANTATIONS | | | | | | | | |
| Art. 1.—Entretien des Bâtiments Municipaux | 32.006 | 36 | 23.400 | 00 | 8.606 | 36 | | |
| » 2.—Section 1.—Entretien des Plantations, jardinage | 4.096 | 26 | 4.500 | 00 | | | 403 | 74 |
| » 2.—Entretien des Cimetières | 1.486 | 08 | 2.500 | 00 | | | 1.013 | 92 |
| | 37.588 | 70 | 30.400 | 00 | 8.606 | 36 | 1.417 | 66 |
| CHAPITRE 5.—DÉPENSES DIVERSES | | | | | | | | |
| Art. 1.—Menus frais | 392 | 11 | 200 | 00 | 192 | 11 | | |
| » 2.—Chauffage des bureaux et Salle des fêtes | 184 | 50 | 300 | 00 | | | 113 | 50 |
| | 576 | 61 | 500 | 00 | 192 | 11 | 113 | 50 |
| CHAPITRE 6.—ÉCLAIRAGE | | | | | | | | |
| Art. 1.—Electricité | | | | | | | | |
| Section 1.—Consommation—Voies publiques | 34.058 | 31 | 42.000 | 00 | | | 7.941 | 69 |
| » 2.— do —Bâtiments Municipaux | 9.533 | 12 | 10.000 | 00 | | | 466 | 88 |
| » 3.—Entretien — do. y compris sonneries | 1.080 | 78 | 1.500 | 00 | | | 419 | 22 |
| » 4.— do —de l'Eclairage public | 11.130 | 48 | 13.500 | 00 | | | 2.369 | 52 |
| » 5.—Compteurs —Bâtiments Municipaux | 542 | 07 | 600 | 00 | | | 57 | 93 |
| » 6.— do. —Voies publiques | 309 | 33 | 300 | 00 | 9 | 33 | | |
| » 7.— do. Mat ^l d'Eclairage, Av. Edouard VII ^e (arbitrage) | 3.167 | 79 | 3.840 | 00 | | | 672 | 21 |
| » 2.—Gaz | | | | | | | | |
| Section 1.—Consommation et Entretien—Voies publiques | 214 | 29 | 600 | 00 | | | 385 | 71 |
| » 2.—Consommation des Bâtiments Municipaux | 7.356 | 72 | 2.600 | 00 | | | 243 | 28 |
| » 3.—Location de Compteurs | | | 90 | 00 | | | 90 | 00 |
| | 62.392 | 89 | 75.030 | 00 | 9 | 33 | 12.646 | 44 |
| CHAPITRE 7.—EAU | | | | | | | | |
| Art. 1.—Entretien des installations Municipales | 436 | 75 | 1.000 | 00 | | | 563 | 25 |
| » 2.—Location de Compteurs | 496 | 59 | 500 | 00 | | | 3 | 41 |
| | 933 | 34 | 1.500 | 00 | | | 566 | 66 |
| Totaux. . . Tls | 314.294 | 20 | 324.670 | 00 | 31.484 | 44 | 41.860 | 24 |

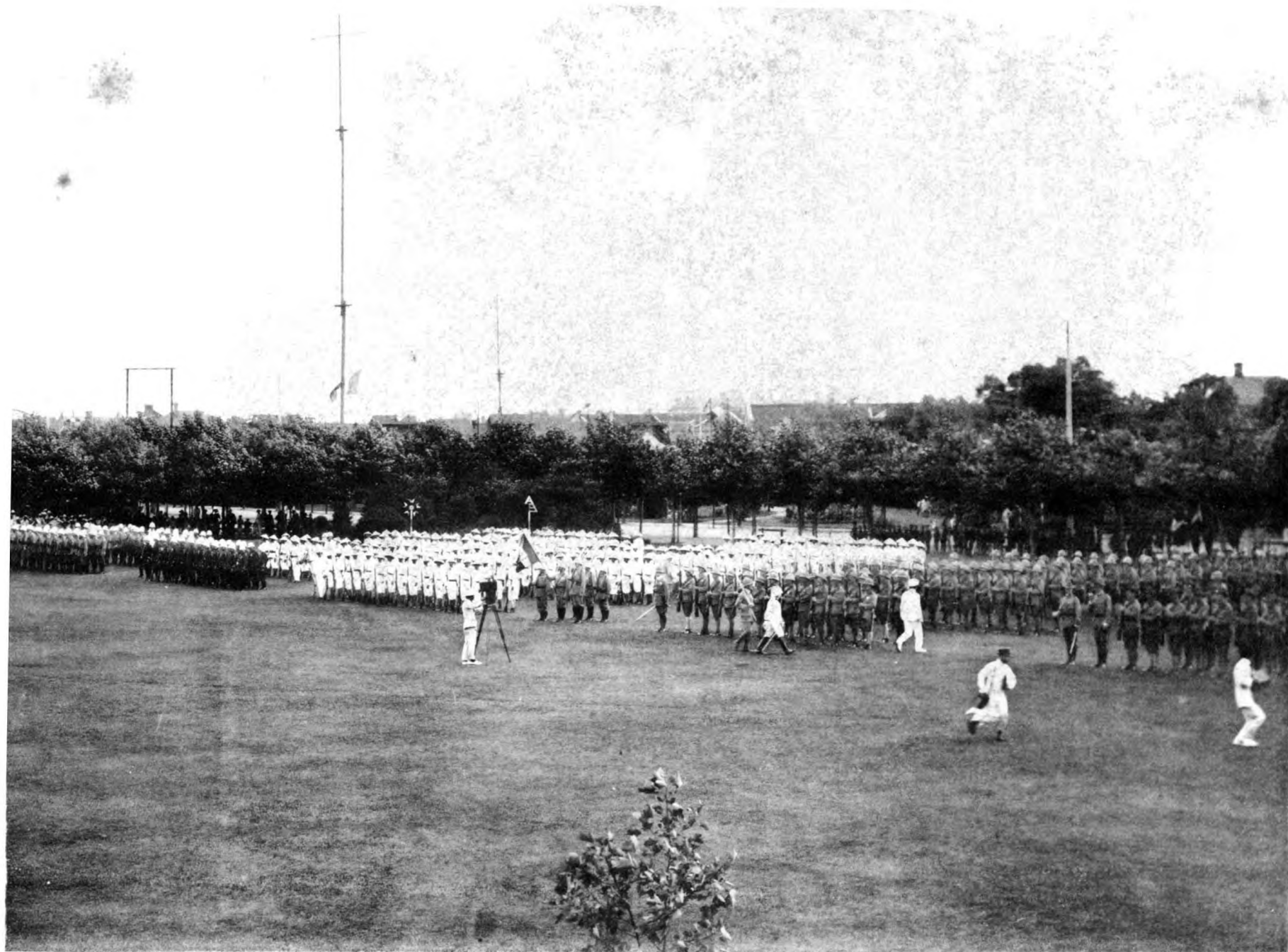
Titre 5

GROS TRAVAUX: VIABILITÉ, ASSAINISSEMENT

| | | | | | | | | |
|--------------------------------------------------------------------------|--------|----|--------|----|--------|----|-------|----|
| Art. 1.—Cimentage du marché de Siemen | 3.089 | 99 | 3.000 | 00 | 89 | 99 | | |
| » 2.—Avenue Joffre | | | | | | | | |
| Drainage sur une longueur de 250 ^m jusqu'au No. 600 | 4.339 | 67 | 2.000 | 00 | 2.339 | 67 | | |
| » 3.—Route Henri Rivière | | | | | | | | |
| Drainage et macadamisage | 1.750 | 15 | 3.000 | 00 | | | 1.249 | 85 |
| » 4.—Mise à l'alignement, expropriations, Aménagement | | | | | | | | |
| Rue Hué, rue du Consulat, rue du Moulin, etc | 27.083 | 06 | 16.000 | 00 | 11.083 | 06 | | |
| » 5.—Construction de lieux d'aisance publics | | | | | | | | |
| Place du Château d'Eau, Quartier de Siemen (2) | 1.091 | 06 | 1.800 | 00 | | | 708 | 94 |
| Totaux. . . Tls | 37.333 | 93 | 25.800 | 00 | 13.512 | 72 | 1.958 | 79 |

DÉPENSES

| NATURE DES DÉPENSES | Dépenses effectuées | | Montant des crédits | | Sommes restant sur les crédits ouverts | |
|------------------------------------------------------------------------|---------------------|-----------|---------------------|-----------|----------------------------------------|-----------|
| | | | ordinaires | Spéciaux | | |
| | Tls. | cts. | Tls. | cts. | | Tls. |
| Titre 6.—Budget Extraordinaire (Emprunts) | | | | | | |
| Art. 1.—2 ^e Versement à l'Aurore | 30.000 | 00 | 30.000 | 00 | | |
| » 2.—Poste de Police Sud | 100.433 | 71 | 100.000 | 00 | 433 71 | |
| » 3.—Résidence du Chef de la Garde | 9.644 | 58 | 16.000 | 00 | 6.355 42 | |
| » 4.—Transfert des Ecuries et maisons de surveillants | 17.399 | 91 | 16.000 | 00 | 1.399 91 | |
| » 5.—Aménagement du Parc, jardins et serres | 20 | 96 | 12.000 | 00 | 11.979 04 | |
| » 6.—Drainage et aménagement du Chang Pang | 12.617 | 04 | 10.000 | 00 | 2.617 04 | |
| » 7.—Rue Amiral Bayle prolongée : | | | | | | |
| Sect. 1.—Achat de terrains | 6.445 | 72 | 4.000 | 00 | 2.445 72 | |
| » 2.—Aménagement | 10.295 | 83 | 7.000 | 00 | 3.295 83 | |
| Art. 8.—Route Lafayette : | | | | | | |
| Sect. 1.—Achats de terrains | 6.957 | 32 | 5.000 | 00 | 1.957 32 | |
| » 2.—Aménagement entre Avenue Dubail et Route Père Robert | 1.226 | 36 | 2.200 | 00 | 973 64 | |
| » 9.—Rue Capitaine Rabier : | | | | | | |
| Aménagement partiel | 7.092 | 45 | 8.000 | 00 | 907 55 | |
| » 10.—Rue Chapsal : | | | | | | |
| Sect. 1.—Expropriations | 431 | 08 | 4.000 | 00 | 3.568 92 | |
| » 2.—Aménagement | 2.118 | 57 | 4.000 | 00 | 1.881 43 | |
| » 11.—Avenue Edouard VII : | | | | | | |
| Expropriations | 12.200 | 81 | 18.000 | 00 | 5.799 19 | |
| » 12.—Achats de terrains pour ouverture de nouvelles routes : | | | | | | |
| Sect. 1.—Rue Wantz | | | 3.000 | 00 | 3.000 00 | |
| » 2.—Rue Amiral Courbet (Sud Route Ratard) | 10.579 | 70 | 6.000 | 00 | 4.579 70 | |
| » 3.—Rue Bluntschli | 13.799 | 03 | 7.000 | 00 | 6.799 03 | |
| » 13.—Remblayage des criques Route Say Zoong et Route Doumer | 4.520 | 52 | 6.000 | 00 | 1.479 48 | |
| » 14.—Solde Marché de Siemen et divers | 6.800 | 56 | 2.487 | 52 | 4.313 04 | |
| » 15.—Ecole Allemande, etc. | 5.252 | 87 | | | 5.252 87 | |
| » 16.—Achats et échanges de terrains | 95.510 | 90 | | | 95.510 90 | |
| RÉCAPITULATION | 353.317 | 92 | 262.687 | 52 | 128.575 | 07 |
| Exercice 1917 | | | | | | |
| { Secrétariat | 54.344 | 73 | 52.602 | 00 | 1.822 | 39 |
| { Services Divers | 347.292 | 32 | 313.849 | 00 | 43.386 | 82 |
| { Garde Municipale | 211.280 | 11 | 240.087 | 00 | 3.991 | 05 |
| { Travaux Publics | 314.294 | 20 | 324.670 | 00 | 31.484 | 44 |
| { Gros Travaux : Viabilité, Assainissement | 37.353 | 93 | 25.800 | 00 | 13.542 | 72 |
| { Budget Extraordinaire | 353.317 | 92 | 262.687 | 52 | 128.575 | 07 |
| | 1317880 | 21 | 1219695 | 52 | 224.772 | 49 |
| Total égal au montant des Dépenses | 1317880 | 21 | Différence en plus | | 98.184 | 69 |



LE 14 JUILLET A CHANGHAI (Revue des Troupes Françaises et Alliées au Jardin de Koukaza)



SÉANCES DU CONSEIL



Séance de la Commission Municipale du 5 Février 1917

L'an mil neuf cent dix-sept et le cinq Février, à cinq heures de l'après-midi, les Membres de la Commission Municipale se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la salle ordinaire des Séances, sous la présidence de Monsieur E. Naggiar, Consul Suppléant, Gérant le Consulat Général de France, Président de la Commission.

Garde Municipale.—(a)—Suivant ordonnance Consulaire en date du 30 Décembre 1916 :

Le Sergent de 2^e classe VIDAL, Joseph, est nommé stagiaire dans l'emploi de Chef de bureau de la Cour Mixte.

Le Sergent de 2^e classe ALFONSI, Pierre, est nommé stagiaire dans l'emploi d'Inspecteur de la Sûreté.

Le Sergent de 2^e classe GOUGET, Ernest, est nommé stagiaire dans l'emploi de Directeur de la Maison d'Arrêt.

Les Gardes de 2^e classe GIOULIS, RINI Jean, et RONFLE Eugène, sont nommés Gardes de 1^{re} Classe.

Le Secrétaire-Interprète FUYNEL, Louis, est assimilé au grade de Sergent de 3^e classe.

(b)—Une gratification de \$: 50 est accordée à l'Agent Chinois N^o. 132, réformé pour raison de santé après cinq ans de bons services dans la Garde Municipale.

Caisse de Prévoyance. — La situation financière de la Caisse de Prévoyance, arrêtée au 31 Décembre 1916 est soumise à la Commission, qui l'approuve.

Elle s'établit comme suit :

| DOIT | | AVOIR | |
|------------------------------|------------------------|----------------------------------|------------------------|
| | Tls : | | Tls : |
| Intérêts. | 38,52 | Banque de L'Indo-Chine. | 37.861,68 |
| Profits & Pertes. | 0,53 | Placements Hypothécaires. | 44.814,00 |
| Comptes Individuels. | 162.763,64 | Emprunt Français 1915 | 39.983,67 |
| | | | 30.039,41 |
| | | » » 1916 | 10.103,93 |
| | | | <u>80.127,01</u> |
| | Tls: <u>162.802,69</u> | | Tls: <u>162.802,69</u> |

Le Trésorier,
J. de FOURCAULD

Le Président du Comité de Gérance,
J. DANTIN

Droits de Quayage.—Les recettes provenant de la perception de ces droits durant le 4^e trimestre de 1916 se sont élevées à Tls : 87.720,88, sur lesquels la part revenant à la Municipalité Française est de Tls : 17.403,83, soit une diminution de Tls : 167,66 par rapport au 3^e trimestre, et une augmentation de Tls : 1.064,98 par rapport au trimestre correspondant de 1915.

Tramways & Eaux.—Les recettes réalisées par l'exploitation de ces Services durant le 4^e trimestre de 1916 se sont élevées respectivement à Taëls 73.945,70 et Taëls 37.297,50 : les redevances dûes à la Municipalité, conformément à l'avenant aux cahiers des charges, sont de Tls : 264,09, d'une part et de Tls : 66,60, d'autre part.

Ecole Municipale Franco-Chinoise.—Lecture est donnée d'un rapport du Frère VINCENT, Directeur de l'Ecole, exposant l'insuffisance des locaux scolaires, les inconvénients qui en résultent au

point de vue du bon fonctionnement des cours et les avantages qu'entraînerait un agrandissement des bâtiments actuels.

Le nombre des élèves fréquentant l'École a dépassé 400 en 1915 et il a fallu transformer en classes l'espace primitivement réservé au préau.

De plus, les classes ont trop d'élèves : sept doivent en avoir au minimum quarante, et les mêmes professeurs, enseignant le français le matin dans une classe, l'après-midi dans l'autre, ont pour la correction des devoirs et la préparation des leçons un travail si écrasant qu'on peut à peine l'exiger.

En présence de cet état de choses, la Commission, désireuse d'assurer la prospérité de l'École, charge le Comité des Ecoles d'étudier les diverses solutions qui permettraient de répondre aux conditions nouvelles et de lui soumettre les propositions qu'il estimera devoir formuler à ce sujet.

Travaux Publics.—(a)—*Adjudications diverses.*—Après ouverture des soumissions reçues par l'Ingénieur Municipal, la Commission, sur sa proposition, déclare adjudicataires :

| | |
|-----------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>Yah Kee</i> | pour la fourniture de granit bleu pour 2 ans (3.000 m ³ par an) à \$ 1.74 le m ³ |
| » | » » sable bleu » 2 (500 m ³ ») » 1.70 » |
| » | » » sable de Soutchéou » 1 an (1.000 m ³ ») » 1.20 » |
| <i>Chang Kee Dong</i> | » » de sable de Soutchéou » 1 an (1.000 m ³ ») » 1.20 » |
| <i>Ou Tsing Kee</i> | » » des bordures en granit pour 1917 à Taëls. 2,30 le chang |
| <i>Shing Kee</i> | » » des dalles en granit » » » 2,35 » |
| <i>Heng Zang</i> | » » de la rocaille de Soutchéou pour pavages à Tls: 1.28 le m ³ |
| <i>Lo Song Kee</i> | » » de la rocaille bleue (1.500 m ³) à Tls: 1,16 le m ³ |

La Municipalité se réserve de traiter de gré à gré ou par nouvelles adjudications pour les quantités supplémentaires dont elle pourrait avoir besoin, les adjudicataires ne paraissant pas présenter des garanties suffisantes pour assurer la totalité des fournitures.

(b)—Lecture est donnée du rapport ci-après, relatif aux diverses questions examinées par le Comité des Travaux au cours de la séance du 15 Janvier :

Séance du Comité des Travaux du 15 Janvier 1917

L'an mil neuf cent dix-sept et le quinze Janvier, à cinq heures de l'après-midi, les Membres du Comité des Travaux se sont réunis à l'Hôtel Municipal dans la salle ordinaire des Séances, sous la présidence de Monsieur E. Naggiar, Consul Suppléant, Gérant le Consulat Général de France, Président du Comité.

Poste de Police Sud.—Comme suite à un rapport de l'Ingénieur Municipal contenant diverses observations quant aux plans présentés par le Crédit Foncier d'Extrême-Orient pour l'exécution des logements des Agents, la Commission Municipale avait décidé de faire procéder à un examen préalable de la question par le Comité des Travaux, qui devait, à cet effet, entendre contradictoirement l'Ingénieur Municipal et le représentant des Architectes.

Après discussion en commun des points sur lesquels certaines critiques avaient été formulées par Monsieur Grené, il est entendu que :

Les Architectes étudieront la construction des vérandahs dans un style plus léger (béton armé) et de façon à permettre que les ouvertures du bâtiment coïncident avec les ouvertures des vérandahs : ils fourniront à l'Ingénieur Municipal leurs calculs pour l'établissement des fondations et des planchers, si ceux-ci sont prévus en béton armé.

D'autre part, diverses modifications intérieures telles que la suppression de 2 escaliers de service, destinées à assurer une meilleure utilisation de certaines pièces, seront apportées aux plans présentés.

Les minutes des nouveaux plans seront soumises à l'approbation de la Commission Municipale.

Personnel de la Voirie.—Par rapport en date du 10 Janvier, l'Ingénieur Municipal préconise l'adoption par la Commission d'une série de mesures tendant à rendre aussi efficace que possible la surveillance du personnel chargé de l'entretien des rues ouvertes à la circulation et à permettre à l'In-

génieur de la Voirie de prescrire en temps utile l'exécution des nombreux petits travaux d'entretien qu'il est nécessaire de faire sur les voies publiques pour en assurer, avec le minimum de dépenses, la conservation.

A cette tâche, le seul Ingénieur de la Voirie ne peut suffire aujourd'hui et pour remédier aux inconvénients que crée l'état de choses actuel, Monsieur Grené propose :

La division de la Concession en un certain nombre d'arrondissements (3) à la tête de chacun desquels serait placé un conducteur y ayant son bureau distinct, sous la direction de l'Ingénieur de la Voirie et ayant la responsabilité et la surveillance de tous les travaux de voirie de son arrondissement, à l'exception des travaux neufs qui continueraient à ressortir au bureau de l'Ingénieur.

Chacun de ces conducteurs aurait sous ses ordres un nombre de surveillants à déterminer suivant l'importance de l'arrondissement, chaque surveillant disposant à son tour d'un nombre fixe de cantonniers, paveurs, etc...

Auprès de l'Ingénieur de la Voirie il serait nécessaire d'avoir un conducteur faisant fonction d'Ingénieur-Adjoint au Service de la Voirie et s'occupant plus spécialement des travaux neufs et de l'établissement des études.

Il n'y aurait lieu pour le moment que d'aménager les dépôts et bureaux en vue de ce sectionnement : les questions relatives au personnel seront réglées lors des remaniements auxquels il doit être procédé dans le Service des Travaux.

Une seule proposition concerne Mr. SOUTE, Chef de brigade du Chemin de fer du Lung Hai, qui serait engagé provisoirement comme chef dessinateur au bureau du Cadastre et accepterait des appointements de Tls: 150 par mois plus une indemnité mensuelle de logement de Tls: 25, jusqu'à ce que la nouvelle organisation du Service de la Voirie soit réalisée.

Le Comité recommande l'adoption de principe de ces diverses propositions.

Aménagement de l'Extension au Sud de l'Avenue Joffre.—Le développement des constructions dans cette partie de la Concession rend nécessaire un vote de la Commission Municipale pour permettre de tenir compte des nouvelles rues projetées dans les alignements à donner aux constructions qui peuvent être édifiées dans cette région.

A cet effet, l'Ingénieur Municipal soumet à l'approbation du Comité un plan d'aménagement de l'Extension par l'ouverture d'un réseau complet de routes.

Le Comité émet un avis favorable à son acceptation par la Commission et décide de recommander l'adoption pour les routes Lafayette et Say Zoong d'une largeur de 60 pieds sur toute leur longueur.

En ce qui concerne la Route Say Zoong, la variante du projet, qui comportait l'élargissement à 70 pieds, a dû être abandonnée en raison des difficultés et des dépenses qu'entraînerait la réalisation des expropriations nécessaires.

La Séance est levée à 6 heures 1/2.

Signé : E. NAGGIAR
Ch. JASSON
C. PATUREL
L. STRAETMANS

La Commission ratifie les propositions du Comité, en réservant, toutefois, sa décision quant au projet d'aménagement d'un réseau de nouvelles routes dans l'Extension jusqu'à ce que l'Ingénieur Municipal ait fourni les indications complémentaires qui lui ont été demandées relativement à la largeur à donner aux unes et aux autres et à leur classement, suivant l'intérêt que présentera leur ouverture.

Avenue Edouard VII.—Le Secrétaire est chargé d'attirer l'attention du Municipal Council sur les dispositions prises par ses Services en vue de l'éclairage de la partie de cette Avenue, dont ils ont la charge, dispositions qui ne semblent pas répondre au projet arrêté d'un commun accord.

Hôpital Général.—Monsieur STRAETMANS qui, avec Messieurs C. PATUREL & W. J. N. DYER, avait été chargé de représenter la Municipalité au sein du Comité choisi, pour étudier les moyens de réaliser le projet de reconstruction de l'Hôpital, expose les observations qui y ont été émises relativement à la contribution financière des deux Municipalités.

Pour préciser ses vues à cet égard, la Commission confirme qu'elle se porte garante, jusqu'à concurrence d'une somme *maximum* de Tls : 10.000, et indépendamment de l'allocation annuelle de Tls : 1.750 qu'elle a versée jusqu'ici, des intérêts sur le découvert consenti en Banque à l'Hôpital Général, et du capital correspondant à 6 %, soit Tls : 166.666.

A cette occasion, la Commission émet le vœu que la Concession Française puisse être dotée, dès que le permettront les circonstances, d'un Hôpital moderne en vue de la création duquel elle prie son Président de vouloir bien, dès à présent, entreprendre des démarches auprès de l'Administration actuelle de l'Hôpital Sainte-Marie.

Droit de Frontage.—Monsieur le Consul, Président, informe la Commission qu'il a reçue de diverses Compagnies de navigation des propositions tendant à l'aliénation, à titre perpétuel ou temporaire, du droit de frontage que le Consulat de France et la Municipalité possèdent dans certaines parties du quai de France; étant d'avis qu'il y a intérêt à réserver un frontage de plus en plus étendu, à l'usage public, il n'a pas cru devoir donner suite favorable à ces propositions dont l'adoption eût consacré une main mise presque complète des particuliers sur le frontage du Whangpoo dans les limites de la Concession.

La Commission approuve ces vues et recommande que la Municipalité ne manque aucune occasion de faire acte de propriétaire sur les terrains en bordure de la rivière, au sujet desquels et des alluvions y accroissant, il y aura sous peu à prendre une décision pour la mise à l'alignement du nouveau quai.

La Séance est levée à 7 heures.

Signé : E. NAGGIAR
W. J. N. DYER
J. GAILLARD
Ch. JASSON
Comte L. JEZIERSKI
Lucien LION
L. STRAETMANS

Séance de la Commission Municipale du 16 Février 1917

L'an mil neuf cent dix-sept et le seize Février, à cinq heures de l'après-midi, les Membres de la Commission Municipale se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la salle ordinaire des Séances, sous la présidence de Monsieur E. Naggiar, Consul Suppléant, Gérant le Consulat Général de France, Président de la Commission.

Décès de Mr. Dantin.—Avant d'aborder l'examen des affaires en cours, le Président de la Commission, se référant à la mort de Monsieur DANTIN, exprime la profonde douleur qu'il a éprouvée à la nouvelle de la brusque disparition du dévoué et compétent Secrétaire de la Municipalité.

Monsieur DANTIN était entré au service de l'Administration Municipale en Février 1908, en qualité de Secrétaire-Adjoint.

Chargé, à plusieurs reprises, de l'intérim des fonctions de Secrétaire, puis nommé titulaire de cet emploi, il avait toujours occupé cette charge importante à la satisfaction générale. Son dévouement, son intelligence, son travail assidu avaient donné, dans la gestion de son service, les meilleurs résultats, et les rapports excellents qu'il entretenait avec les différentes Autorités et les Contribuables facilitaient grandement le règlement de toutes les affaires.

Sa mort prive la Concession Française d'un serviteur qui a fait beaucoup pour elle, et dont la perte sera cruellement ressentie.

Les Membres de la Commission Municipale, s'associant de plein cœur à ces sentiments, décident d'en transmettre l'expression à la famille du décédé, avec leurs condoléances les plus attristées pour le grand malheur qui la frappe.

Ils adressent en outre leurs remerciements les plus sincères à toutes les personnes ou corps constitués qui ont apporté leur concours sympathique aux funérailles de M. DANTIN.

Lecture est donnée de la lettre suivante adressée par le Municipal Council :

MUNICIPAL COUNCIL

No. 17/112

Shanghai, February 13, 1917

The Acting Secretary,
French Municipal Council.

Sir,

I am directed to convey to you for transmission to the French Municipal Council an expression of the Council's deepest sympathy and condolence on the loss that it has so suddenly sustained in the tragic death of its Secretary, Monsieur J. Dantin.

During his term of office the conduct of affairs in which the two Councils have been mutually interested has invariably been characterised by those attributes which tend and have tended to still further cement the very cordial relations which so happily exist between them. His loss is one of which the Council and the Municipal service are deeply sensible.

I am, Sir,
your obedient servant,
Signed : N. O. LIDDELL,
Assistant Secretary.

Secrétariat.—(a)—L'intérim des fonctions de Secrétaire est confié à Monsieur P. LEGENDRE, le plus ancien des Commis du Secrétariat.

(b)—Le Président fait connaître à la Commission que Monsieur G. LAFERRIERE, répondant à sa demande, a accepté de revenir à Changhai pour remplacer Monsieur DANTIN.

La Commission prie son Président d'entreprendre, le plus tôt possible, les démarches nécessaires pour obtenir la libération de M. LAFERRIERE, actuellement mobilisé.

(c)—Le Conseil autorise le versement à la succession de M. Dantin de la totalité de son traitement de Février et le règlement, sur ces bases, de son compte à la caisse de Prévoyance.

Travaux Publics.—*Personnel.*—Lecture est donné d'un rapport de l'Ingénieur en Chef signalant l'impossibilité où il se trouve d'obtenir un travail sérieux de Monsieur FAU, et proposant de l'affecter à un autre Service.

La Commission estime qu'il n'y a pas lieu de procéder à ce transfert et décide de faire adresser à Monsieur FAU un dernier avertissement, avant de conclure à son renvoi.

Bâtiments Municipaux.—*Résidence du Chef de la Garde.*—La Commission approuve les modifications proposées par l'Ingénieur Municipal, relativement aux dimensions des parcelles à affecter à la maison du Chef de la Garde et au bâtiment des Agents Européens, pour réserver une bande de terrain suffisante en cas d'agrandissement des locaux du Poste de Police Sud.

Un emplacement de 60m. \times 52m. est affecté à la maison du Chef de la Garde et 42m, 50 \times 50m pour le logement d'un Sous-Chef ou toute autre destination.

Ecole Municipale Française.—Lecture est donnée d'un rapport du Directeur au sujet de l'accroissement considérable du nombre des Elèves qui est aujourd'hui de 215.

Il devient nécessaire d'envisager l'aménagement de locaux supplémentaires pour faire face à une nouvelle augmentation d'effectif qui est à prévoir.

Monsieur MAYBON propose, à cet égard, le programme de travaux suivant :

« I. pour la rentrée de l'année scolaire 1917-18, soit pour le mois de Septembre prochain,

« (a) transformation de la salle actuelle de gymnastique en seconde classe enfantine avec adjonction
« d'une travée pour le vestiaire; prolongement de l'Annexe à l'Est pour une salle de gymnastique et
« d'exercices physiques planchéiée.

« L'Annexe aurait ainsi reçu son extension définitive à l'Est et à l'Ouest et aurait un développement
« total de 60 mètres environ;

« (b) utilisation de l'appartement Est du bâtiment principal où l'on trouverait, en déplaçant quelques
« cloisons: une salle à manger pour les demi-pensionnaires, deux salles de classe, une salle pour leçons
« particulières de musique;

« (c) suppression de la cage d'escalier de l'appartement Est (modification déjà apportée à l'Ouest) qui
« donnerait: au 1^e étage un magasin pour les fournitures scolaires et livres classiques; au rez-de-
« chaussée une salle de classe supplémentaire;

« (d) modifications au rez-de chaussée du bâtiment principal ayant pour but de trouver: à l'Est un
« vestiaire pour les Filles, à l'Ouest, un vestiaire pour les Garçons, une salle d'attente pour les parents
« (actuellement obligés de rester dans un vestibule très étroit avec les amahs et les boys), un bureau
« pour la Direction (le bureau du 1^e étage devant être dans la suite converti en musée scolaire et cabinet
« de physique); il y aurait aussi lieu, dans cette même aile Ouest, d'agrandir le laboratoire et de placer
« l'amphithéâtre dans une grande classe. Tous ces travaux d'aménagement n'entraînent que la construc-
« tion de nouvelles cloisons et le percement de quelques portes.

« Cet ensemble de travaux permettrait de recevoir environ 75 élèves nouveaux. Il entraînerait la
« nécessité de loger, à proximité de l'Ecole, le professeur habitant actuellement l'appartement Est.

« II. pour la rentrée de l'année scolaire 1918-19, soit pour le mois de Septembre 1918 :

« utilisation de l'Appartement Ouest où l'on pourrait trouver deux grandes classes et deux petites
« par simple aménagement des locaux actuels. Ces travaux permettraient largement de recevoir le nom-
« bre total de 350 élèves prévu dans l'évaluation du Directeur; l'affectation du bâtiment principal tout

« entier à des besoins purement scolaires entraînerait la construction du pavillon à usage de logement dont il a été question au mois de Décembre 1916. »

La Commission charge l'Ingénieur Municipal d'étudier, dès maintenant, d'accord avec Mr. MAYBON, la réalisation du programme des travaux décrits au paragraphe I et de présenter, le plus tôt possible, des devis à ce sujet.

L'étude du programme inscrit au paragraphe II sera ensuite entreprise, dans les mêmes conditions:

Service d'Incendie.—Par une lettre en date du 19 Janvier 1917, le Directeur de la Compagnie des Eaux signale certains accommodements à apporter à l'utilisation réciproque par les deux Municipalités de leurs Bouches d'Incendie respectives, le long de l'Avenue Edouard VII.

Bonne note est prise de la demande faite par la Compagnie d'être prévenue avec toute la célérité désirable en cas d'incendie éclatant sur les limites des Concessions.

Ecole Dong Nyi.—La Commission élève à 500 Taëls la subvention accordée à cette institution.

Œuvres de Guerre.—Une somme de Tls: 500 est mise à la disposition des organisateurs de "La Navarraise" pour couvrir les dépenses de cette représentation.

Lazaret de Chang Pao Sha.—La Commission prend connaissance du rapport sur les opérations de cet Etablissement pendant l'année 1916.

Le relevé de la situation financière au 31 Décembre 1916 accuse un solde créditeur de HKw. Tls: 12.066,96.

Décès de M^e Bourgeat.—Lecture est donnée de la lettre suivante:

Grenoble, le 11 Décembre 1916

Monsieur le Secrétaire
de la Municipalité Française
de Changhai

Monsieur,

Quelle émotion en lisant la décision que la Commission Municipale vous a chargé de me communiquer lorsqu'elle a enregistré la mort de mon mari tant regretté.

Aussi vous prierais-je d'être auprès d'elle mon interprète pour exprimer à tous ces Messieurs ma profonde reconnaissance de vouloir tant immortaliser le nom de celui qui donna tout à sa Patrie.

Oui je ne puis vraiment assez vous dire comme vivement je suis touchée, émue du grand hommage que rend à sa mémoire la Commission Municipale.

C'est, en effet, un baume bien doux à mon pauvre cœur brisé de voir mon cher héros si apprécié et regretté par ceux qui l'ont connu.

Avec également mes meilleurs remerciements pour les sympathiques condoléances que la Commission m'a adressées, je vous dis à vous Monsieur, pour votre témoignage particulier auquel j'ai été très sensible, mille mercis et vous envoie mon meilleur souvenir.

Signée: G. BOURGEAT.

Emprunt Municipal de 1903.—La Commission charge le Secrétaire p. i. de fixer, au mieux des intérêts de la Municipalité, le change pour le paiement en France des sommes représentant les intérêts et les frais d'amortissement du dit Emprunt durant le 1^{er} trimestre de l'année 1917.

Garde Municipale.—Un crédit de \$ 35,00 par mois est mis à la disposition du Chef de la Garde, pour un emploi d'Interprète chinois supplémentaire, au service de traduction des journaux indigènes.

Nomination de Mr. Wilden au Consulat Général de France.—Le Président informe les Membres de la Commission Municipale qu'il est autorisé à rentrer en congé, et que Monsieur WILDEN, Consul à Yunnanfou a été nommé au Consulat Général de France.

Monsieur WILDEN compte prendre possession de son poste fin Mars.

A cette occasion, Monsieur NAGGIAR expose à la Commission que l'Administration d'une ville aussi importante que la Concession Française de Changhai devient de plus en plus lourde, et qu'il y aurait peut-être intérêt à ce que le Président fut en situation de s'y consacrer à l'exclusion de toute autre occupation.

La Commission, après discussion, est d'avis qu'elle peut envisager, en principe, la création du poste d'Administrateur, qui, par délégation du Consul Général, exercerait les fonctions de Président.

Si cette réforme était admise par le Gouvernement Français, une somme de Tls: 1.000 par mois pourrait y être consacrée.

Monsieur GAILLARD fait remarquer qu'il s'agit là d'une dépense considérable, pour une réforme qui ne lui paraît pas nécessaire, et qu'il ne peut la voter.

La Séance est levée à 6 heures 45.

Signé : E. NAGGIAR
W. J. N. DYER
J. GAILLARD
Ch. JASSON
Comte L. JEZIERSKI
Lucien LION
C. PATUREL
L. STRAETMANS

Séance de la Commission Municipale du 22 Février 1917

L'an mil neuf cent dix-sept et le vingt-deux Février, à cinq heures de l'après-midi, les Membres de la Commission Municipale se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la salle ordinaire des Séances, sous la présidence de Monsieur E. Naggiar, Consul Suppléant, Gérant le Consulat Général de France, Président de la Commission.

Décès de Mr. J. Dantin.—La Commission prend connaissance des différents documents relatifs à l'enquête faite sur les circonstances qui ont entraîné la mort de Mr. J. DANTIN, Secrétaire de la Municipalité.

Les constatations du Dr. RICOU au cours de l'autopsie, ainsi que les résultats de l'analyse spectroscopique et chimique du sang, pratiquée par le Docteur STANLEY, permettent de conclure que la mort a été accidentelle et doit être attribuée à l'intoxication par l'oxyde de carbone.

Lors de l'expertise à laquelle a procédé l'Ingénieur Municipal, en présence des Autorités Françaises et de deux représentants de la Shanghai Gas Co, il a été constaté que les produits de la combustion du gaz alimentant le Geysier se répandaient directement dans la salle de bains, par l'ouverture pratiquée au coude du tuyau d'échappement.

Les représentants de la Compagnie qui ont assisté au constat, interrogés sur le but de cette ouverture, ont déclaré qu'elle existait dans toutes les installations faites par eux à Changhai et que son objet était de prévenir une extinction des brûleurs dans le cas où, par suite du vent, un refoulement se produisait dans le tuyau d'évacuation.

Communication de ces constatations a été faite à Mr. POTTER, Ingénieur en Chef de la Shanghai Gas Co, convoqué à la réunion.

Le Président a attiré son attention sur les responsabilités encourues par la Compagnie par suite du grave danger que constituent pour le public :

1° la présence d'oxyde de carbone dans les produits de la combustion d'un gaz employé au chauffage ou à l'éclairage ;

2° le fait qu'un poison aussi toxique que l'oxyde de carbone puisse s'échapper des appareils et se répandre dans les pièces habitées.

Mr. POTTER, interrogé sur le point de savoir si sa Compagnie a procédé à l'analyse des produits de la combustion du gaz fabriqué par elle, déclare que cette opération n'a pas eu lieu depuis longtemps.

La Commission, prenant en considération l'intérêt public, décide que tous les documents établissant les conditions dans lesquelles Mr. DANTIN a trouvé la mort et les causes de ce décès seront communiqués à la Compagnie du Gaz qui devra, le plus tôt possible, soumettre au Conseil ses vues à ce sujet et préparer les modifications nécessaires pour éviter que ses appareils puissent à l'avenir produire de l'oxyde de carbone ou le laisser se répandre dans les appartements.

La Commission se réserve en outre le droit de mettre le public en garde contre le danger résultant de l'emploi des appareils à gaz.

Personnel.—La Commission décide que les questions de Personnel seront réservées jusqu'à l'arrivée de Mr. LAFERRIERE, à moins de cas d'extrême urgence.

Alliance Française.—En vue de faciliter le fonctionnement de la Bibliothèque de l'Alliance Française, qui joue le rôle d'une bibliothèque municipale, la Commission autorise l'impression de son catalogue à l'Imprimerie Municipale.

Demande Yao Kié Zong.—La Commission prend connaissance d'une demande présentée par le Sieur Yao Kié Zong, en vue d'obtenir l'autorisation de construire un établissement analogue à celui qui est établi près du Champ de Course, comprenant: théâtre, cinéma, ménageries, jardin suspendu et autres attractions, sur un terrain situé à l'angle du Boulevard de Montigny et de l'Avenue Edouard VII.

Le Sieur YAO KIE ZONG sollicite également la faveur de ne fermer son établissement qu'à 2 heures du matin.

Considérant les avantages qui ne peuvent manquer de résulter pour le commerce de ce quartier de la présence d'un établissement de ce genre, la Commission décide de donner suite favorable à cette demande en spécifiant toutefois que l'autorisation de fermeture à 2 heures du matin ne lui sera accordée qu'à titre provisoire et pourra lui être retirée en cas de plainte des résidents du voisinage.

Le coût de la licence sera de Tls: 85 par mois.

La Séance est levée à 6 heures 1/2.

Signé : E. NAGGIAR
W. J. N. DYER
J. GAILLARD
Ch. JASSON
Comte L. JEZIERSKI
Lucien LION
C. PATUREL

Séance de la Commission Municipale du 8 Mars 1917

L'an mil neuf cent dix-sept et le huit Mars, à cinq heures de l'après-midi, les Membres de la Commission Municipale se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la salle ordinaire des Séances sous la présidence de M. E. Naggiar Consul Suppléant, Gérant le Consulat Général de France, Président de la Commission.

Garde Municipale.—La Commission autorise l'ouverture du crédit nécessaire pour le passage en 2^e classe, Changhai—Yokohama, aller et retour, de Madame TRAISSAC et de ses 3 enfants, qui n'avaient pas profité en Juin 1913, date du départ en congé en France du Sergent TRAISSAC, des avantages accordés, par le Règlement, aux familles des Employés Municipaux.

Caisse de Prévoyance.—En considération du surcroît de travail qui incombe au Trésorier, par suite du développement constant des comptes de la Caisse de Prévoyance, la Commission décide de lui accorder, à titre de rétribution, une indemnité calculée à raison de 2^o/00 par an sur le total de la Caisse.

Il est spécifié, toutefois, que cette indemnité ne devra pas dépasser un maximum de Tls: 500 par an.

Ecole Municipale Française.—(a)—La Commission autorise le Directeur à retenir les services de Mademoiselle Sabattié, à raison de Tls: 125.00, pour suppléer Madame MAYBON, pendant un mois.

(b)—Sur proposition du Président, et pour rectifier une erreur signalée par M. MAYBON, la modification suivante est apportée au Règlement relatif au Personnel de l'Ecole approuvé par Décision du 11 Janvier 1917:

« Professeurs d'Anglais.—Le Personnel Anglais sera soumis aux mêmes conditions de solde et « d'avancement que le Personnel Français ».

Monument Commémoratif.—La correspondance suivante a été échangée avec la Chambre de Commerce Française de Chine :

CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE DE CHINE

Changhai, le 23 Février 1917

Monsieur le Président
du Conseil d'Administration Municipale
de la Concession Française
de CHANGHAI

Monsieur le Président,

Par une lettre en date du 9 Février dernier, dont ci-joint nous vous remettons copie, la British Chamber of Commerce of Shanghai nous sollicite de faire auprès de vous une démarche tendant à obtenir votre consentement pour qu'une parcelle de terrain, située dans la prolongation de l'Avenue Edouard VII, entre les Transformer Houses et la station météorologique, soit réservée pour l'érection future d'un monument commémoratif des citoyens alliés de Shanghai tombés pendant la présente guerre.

Le Municipal Council, auquel la Chambre anglaise s'est adressée pour l'indication d'un emplacement convenable à la jonction de la Concession Française et de la Concession Internationale, s'est déclaré disposé, sous bénéfice de l'approbation de votre Commission Municipale, à réserver l'emplacement susdit.

Nous sommes heureux, pour notre part, de la très louable initiative prise par la British Chamber of Commerce et nous sommes trop certains de vos dispositions en ce qui concerne l'affectation d'un terrain à un projet de cet ordre, pour avoir besoin de vous pressentir à ce sujet. Mais le choix même de l'emplacement pouvant prêter à controverses, nous serions heureux de connaître sur ce point, les sentiments de votre Conseil, afin d'être en mesure d'en informer la British Chamber of Commerce, à toutes fins utiles.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Président,
Signé : H. MADIER

MUNICIPALITÉ FRANÇAISE

Shanghai, le 26 Février 1917

Monsieur H. MADIER,
Président
de la Chambre de Commerce Française de Chine,
Shanghai.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 23 Février au sujet de l'emplacement d'un monument à élever à la mémoire des citoyens alliés de Changhai, tombés pendant la présente guerre.

Je m'empresse de vous informer que la Commission Municipale, désireuse de faciliter la réalisation du projet patriotique auquel les Chambres de Commerce Française et Britannique s'intéressent à juste titre, réserve bien volontiers, pour l'érection de ce monument, la parcelle de terrain indiquée sur le plan que vous avez bien voulu me communiquer.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Président,
Signé : E. NAGGIAR.

Service des Eaux.—Après vérification des dépenses à inscrire au compte "Travaux Neufs" et "Grosses Réparations" pour l'année 1916, la Commission approuve l'imputation à ces comptes d'une somme globale de Tls: 28.602,34, y compris le pourcentage (5 %) attribué à la Compagnie à titre de frais généraux sur les dépenses acceptées, diminuées des frais de main d'œuvre.

D'autre part, est portée en amortissement pour 1916, une somme de Tls: 9.131,12, se répartissant comme suit :

| | |
|--------------------------|----------------------|
| Travaux Neufs..... | Tls: 8.365,78 |
| Grosses Réparations..... | » 765,34 |
| | <u>Tls: 9.131,12</u> |

Service Sanitaire.—(a)—Comme suite à un Rapport du Service Sanitaire, la Commission d'Hygiène est chargée d'étudier dans quelle région pourrait être autorisée l'installation des Etablissements classés, (parcs à bestiaux, boyauderies, etc.), visés par la décision en date du 23 Octobre 1916.

(b)—Un crédit supplémentaire de Tls: 2.000 est mis à la disposition du Service prophylactique pour l'achat d'un stock de désinfectants devant constituer une réserve.

Cimetières.—(a)—La Commission regrette de ne pouvoir faire droit à une demande de Mr. LESAGE tendant à l'exonération d'une taxe de Tls: 30 qui lui a été imposée pour occupation pendant 3 ans d'une tombe Municipale au Cimetière de Lokawei.

(b)—La Commission d'Hygiène est chargée d'étudier, si elle l'estime à propos, un projet comportant l'aménagement au Cimetière de Lokawei, d'un caveau devant servir à l'inhumation provisoire des cercueils, en cas de transfert éventuel en Europe.

Cavalerie Municipale.—A la suite d'une visite passée par le Vétérinaire aux Ecuries Municipales, 10 animaux ont été proposés pour la réforme.

La Commission en autorise la vente aux enchères et le remplacement au fur et à mesure des besoins du service.

Éclairage Public.—En vue d'améliorer l'éclairage de certains carrefours de la Concession, la Commission approuve les modifications suivantes présentées à cet effet par l'Ingénieur Municipal :

1° *Quai de France—Rue du Consulat.*—Déplacement de la lampe N° 216 de 200 B. qui sera ramenée à l'entrée même de la Rue du Consulat sur câble tendu entre les poteaux existants Q. 10 et A. 39.

Mise en place d'une lampe de 1000 B. dans l'axe du carrefour et du Bund sur câble posé entre les poteaux Q. 14, S. 12 et A. 31 existants.

2° *Carrefour Rue Porte du Nord—Rue du Consulat.*—Remplacement de la lampe de 200 B. sur console 169 par une lampe axiale de 400 B. sur câble entre les poteaux existants 0.17, A. 88 et 0.64.

3° *Carrefour Rue du Consulat—Rue Hué.*—Remplacement de la lampe de 200 B. sur console N° 159 par une lampe axiale sur câble de 400 B.

4° *Carrefour Rue Kratzer—Rue du Cimetière et Place Meugniot.*—Addition sur le poteau M. 55 d'une lampe de 200 B. sur console semblable et opposée à celle existant N° 146.

Aux deux angles du Marché addition de 2 lampes de 100 B. sur poteau en bois et console courte semblable à la lampe 882. Remplacement des lampes 880 et 882 de 50 B. par des lampes de 100. B.

5° *Carrefour Avenue Joffre et Rue du Cimetière.*—Addition d'une lampe de 1000 B. sur câble dans l'axe du carrefour.

Bâtiments Municipaux.—*Maison pour les Surveillants des Ecuries et Abattoirs, Route de Zikawei.*—Sur proposition de l'Ingénieur Municipal, la Commission déclare le sieur WONG YUEN KEE, adjudicataire pour la construction de ce bâtiment au prix de Fls : 7.930,00.

Travaux Publics.—Lecture est donnée du Procès-Verbal ci-après relatif aux diverses questions examinées par le Comité des Travaux, au cours de sa Séance du 2 Mars 1917 :

Séance du Comité des Travaux du 2 Mars 1917

L'an mil neuf cent dix sept et le deux Mars, à cinq heures de l'après-midi les Membres du Comité des Travaux se sont réunis à l'Hôtel Municipal dans la salle ordinaire des Séances, sous la présidence de Mr. E. NAGGIAR, Consul Suppléant, Gérant le Consulat Général de France, Président du Comité.

Aménagement de l'Extension au sud de l'Avenue Joffre.—(a)—*Réclamations de la China Realty et de Mr. Ch. H. Blake.*—Le Comité examine les réclamations formulées par la China Realty Co et Mr. Ch. BLAKE au sujet de l'ouverture de la voie transversale projetée entre la Route Pottier et Zikawei, et regrette de ne pouvoir les accueillir en raison de l'intérêt général présenté par la voie de grande communication dont ces Messieurs demandaient la suppression.

Le Secrétaire est chargé d'entrer en pourparlers avec eux en vue des conditions à déterminer pour l'expropriation des terrains nécessaires.

Les renseignements relatifs à l'alignement exact de la route nouvelle seront fournis aux intéressés par l'Ingénieur Municipal.

(b)—*Plan d'ensemble des nouvelles Routes à ouvrir.*—L'Ingénieur soumet au Comité le plan d'ensemble des nouvelles routes à ouvrir, avec indication des largeurs et classement par ordre d'urgence.

Sur la proposition de Monsieur C. PATUREL, le Comité suggère les modifications suivantes :

La largeur de la grande voie transversale projetée entre la Route Pottier et Zikawei, ainsi que celle de la Route Pottier, serait fixée à 70 pieds.

Pour ce qui est des voies nouvelles, le Comité propose d'adopter le principe d'une largeur minimum de 50 pieds, supprimant ainsi le type des routes à 40 pieds.

Ce principe ne s'appliquerait pas aux routes prévues dans le quartier de Siemen, à l'Est de l'Avenue Dubail où les rues à 40 pieds seraient maintenues.

En outre, le Comité propose de fixer l'alignement des routes suivantes :

Avenue Joffre à 70 pieds

Avenue Dubail à 60 pieds

Route Ghisi à 50 pieds

Route Pichon à 50 pieds,

les dits alignements devant être réalisés au fur et à mesure des démolitions ou suivant les occasions les plus propices.

L'Ingénieur est chargé de présenter au Comité un nouveau plan d'ensemble indiquant ces modifications ainsi que la rue circulaire située autour du Marché de Siemen.

Il devra également établir, le plus tôt possible, le projet d'aménagement de l'Extension au nord de l'Avenue Joffre, prévoyant, entre autres, l'élargissement de la Route Say-Zoong à 70 pieds au lieu de 60 et l'amélioration du tracé et du gabarit de la route Ratard.

Prenant en considération l'obligation où se trouvera le Conseil de par les Règlements de publier ces plans d'aménagement de l'Extension de 1914 et la hausse très probable que cette publication nécessaire entraînera dans ces districts, le Comité suggère que mandat ferme soit donné avant la dite publication, soit à un Service de la Municipalité, soit à une personnalité à déterminer, d'acquérir une importante surface de terrains à conserver comme espace libre, à l'ouest de la Route Ghisi, de façon à réaliser cette opération dans les conditions les meilleures.

Poste Sud.—Le Comité prend connaissance du cahier des charges présenté pour les logements du Personnel Européen et du Chef de la Garde.

L'Ingénieur est chargé de s'entendre avec les architectes pour les modifications qu'il suggère.

Pour ce qui est du bâtiment des agents, le projet comportant un toit en terrasse avec colonnes est adopté.

La Séance est levée à 6 h. 30.

Signé : E. NAGGIAR
Ch. JASSON
C. PATUREL
L. STRAETMANS

Les propositions du Comité sont adoptées.

Pour ce qui est des modifications des alignements des routes actuellement existantes, la Commission approuve, en outre, la fixation de l'alignement de la Route Française de Zikawei à 50 pieds. Il est de plus spécifié que le côté sur lequel ces alignements devront être réalisés sera indiqué sur le plan d'ensemble actuellement en préparation.

L'Ingénieur Municipal ayant soumis, à cet égard, le plan des routes à ouvrir au Nord de l'Avenue Joffre, la Commission demande que le type des routes à 40 pieds y soit, comme au Sud de l'Avenue Joffre, remplacé par un type à 50 pieds.

Monsieur Grené est prié de fournir, le plus tôt possible, le plan définitif pour l'ensemble de l'Extension.

La Commission charge Monsieur PATUREL de vouloir bien s'occuper des négociations relatives à l'achat d'un terrain (environ 100 mows) dont l'acquisition est recommandée à l'Ouest de la Route Ghisi.

Route Ghisi.—Lecture est donnée d'une lettre de Monsieur MADIER soumettant diverses propositions au sujet de l'élargissement de la Route Ghisi le long de sa propriété.

Le Secrétaire p. i. et l'Ingénieur sont chargés de s'entendre avec lui sur les bases qu'il suggère.

International Institute.—La Président fait remarquer l'intérêt qu'il y aurait pour la Municipalité à acquérir la propriété de l'International Institute, dont le Directeur serait disposé à se défaire.

Cette acquisition permettrait, soit l'extension future de l'Ecole Municipale Française, soit la réalisation de tout autre projet d'utilité publique.

Une somme de Tls: 80.000 pourrait être proposée comme première entrée en discussion.

La Commission décide de demander à Monsieur MADIER de vouloir bien se charger d'engager des pourparlers en ce sens avec le Docteur Gilbert REID.

Crique de Zikawei.—Le Président fait part du résultat des négociations qu'il avait entreprises, sur la demande du Conseil, en vue d'assurer le bon entretien de la crique de Zikawei et du chenal qui alimente cette dernière.

Il est heureux de faire savoir que des échanges de lettres ont établi une entente satisfaisante à ce sujet.

Le lettre suivante, en date du 2 Mars, lui a été adressée, en sa qualité de Président de la Municipalité, par l'office général des Travaux, de la Police et des Taxes de Shanghai.

**L'OFFICE GÉNÉRAL DES TRAVAUX,
DE LA POLICE ET DES TAXES DE CHANGHAI**

Changhai, le 2 Mars 1917

*Monsieur le Président,
de la Municipalité Française de Changhai*

Dans la question du projet de curage de la section de la crique comprise entre le pont de Ste Catherine et le pont de Zikawei, non seulement vous avez daigné, Monsieur le Président, procéder à une étude commune sur les lieux et à l'élaboration d'un programme, mais encore vous avez bien voulu nous transmettre, par l'intermédiaire de vos conseillers chinois, MM. Lo Pa Hong et Wou Hoei Kieou, le désir de bienveillant concours qui anime votre Municipalité.

Je ne saurais trop vous en exprimer ma gratitude et je m'empresse de répondre par écrit à vos suggestions comme il suit.

1°) *Dans la section de crique, comprise entre le pont de Ste Catherine et le pont de Zikawei (autrement dit section du Poutchaoho), l'Office Général des Travaux, de la Police et des Taxes a décidé d'entreprendre un curage annuel au moyen d'une drague moderne afin de faciliter le trafic de la batellerie et l'écoulement des égoûts.*

2°) *L'Office Général des Travaux, de la Police et des Taxes a déjà commandé la drague destinée à cet usage. Dans l'avenir, s'il est constaté que cet engin ne peut suffire aux besoins requis, ou s'il se trouve en réparations, et ce pendant la durée des réparations, emprunt pourra être fait, avec l'assentiment des autorités Chinoises, de la drague appartenant à la Municipalité Française.*

3°) *En vue d'apporter toutes sortes de facilités à l'exécution des travaux, l'Office Général des Travaux, de la Police et des Taxes pourra, avant de les entreprendre, aviser la Municipalité Française des conditions, de l'étendue et de la profondeur du curage dans la section de la crique comprise entre le pont Ste Catherine et le pont de Zikawei, la préoccupation principale étant de n'apporter aucune détérioration aux routes construites sur les deux berges ni aucun obstacle à l'écoulement des égoûts.*

Si la Municipalité Française ou son Ingénieur ont des idées à faire valoir qui soient dans l'intérêt des deux parties ou qui ne présentent point d'inconvénients, l'Office Général des Travaux, de la Police et des Taxes sera également désireux de les discuter.

4°) *Attendu que le chenal Je Hoei (Zafeikang) alimente la section de la crique déterminée ci-dessus, aussitôt que constatation aura été faite que par suite de l'obstruction dudit Zafeikang, la marée ne monte plus dans la section sus-désignée, l'Office Général des Travaux de la Police et des Taxes s'engage à le curer sur toute sa longueur.*

5°) *Les dépenses ordinaires de dragage et de transport incombent entièrement à l'Office Général des Travaux, de la Police et des Taxes.*

Toutefois si, en raison de circonstances exceptionnelles, les dépenses s'étaient considérablement accrues, l'Office Général des Travaux, de la Police et des Taxes pourra s'entendre avec la Municipalité Française pour

la prier de fixer un chiffre raisonnable de subvention (étant donné que le montant des dépenses ne peut être déterminé d'avance).

Je vous serais reconnaissant de vouloir bien prendre connaissance de ces articles et de me donner une réponse.

(Signé) Cachet de l'Office Général des Travaux, de la Police et des Taxes de Changhai.
Pour traduction certifiée conforme : de la PRADE.

La réponse suivante a été faite :

CONSULAT GÉNÉRAL DE FRANCE
CHANGHAI

Changhai, le 8 Mars 1917

Monsieur le Directeur de l'Office Général
des Travaux, de la Police et des Taxes de Changhai.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre en date du 2 Mars 1917 au sujet de la crique de Zikawei.

L'exécution convenable de travaux réguliers à l'aide d'un appareil dragueur moderne facilitera beaucoup le trafic de la batellerie et l'écoulement des égoûts. Je vous remercie vivement d'avoir réglé cette affaire d'une façon aussi satisfaisante et je m'empresse de répondre par écrit à vos propositions qui sont bien conformes aux conversations que MM. Lo Pa Hong et Wou Hoei Kieou, conseillers de la Concession Française, et moi-même avons eues avec vous après examen sur les lieux.

1°/ Je prends acte, en vous exprimant ma gratitude, de la décision adoptée par l'Office Général des Travaux, de la Police et des Taxes, d'exécuter au moyen d'une drague moderne un curage annuel de la section de crique comprise entre le pont Ste Catherine et le pont de Zikawei (autrement dit section de Poutchaoho).

2°/ Il est conforme au bien général et à l'appui mutuel que si la drague de votre bureau était insuffisante ou en réparations, la drague de la Municipalité française serait empruntée afin que l'exécution des travaux ne soit pas retardée.

3°/ Pour ce qui est des indications à fournir à la Municipalité française au sujet des conditions, de l'étendue et de la profondeur du curage, ces stipulations sont satisfaisantes pour les deux parties, la préoccupation principale étant d'empêcher l'écroulement des berges ou des routes construites de chaque côté de la section de la crique comprise entre le pont Ste Catherine et le pont de Zikawei et aussi de ne pas apporter d'obstacle à l'écoulement des égoûts ou au trafic de la batellerie.

Vous avez bien voulu écrire que si la Municipalité Française ou son Ingénieur ont des idées à faire valoir qui soient dans l'intérêt des deux parties ou qui ne présentent point d'inconvénients, votre bureau serait désireux de les étudier. Cette remarque est conforme aux échanges amicaux de vues entre deux Municipalités voisines et j'y donne aussi mon approbation.

4°/ La clause au sujet du chenal Je Hoei (Za fei kang) est inspirée par une connaissance exacte de l'état des lieux et l'exécution de travaux convenables sur cette crique est dans l'intérêt des deux parties puisqu'elle alimente la section comprise entre le pont de Ste Catherine et le pont de Zikawei. Je vous en remercie bien sincèrement.

5°/ Quant aux dépenses de dragage et de transport, il est bien entendu, suivant votre désir, qu'elles incombent à votre bureau. Toutefois si elles présentaient un chiffre exceptionnel la Municipalité Française serait disposée à étudier d'accord avec vous le moyen de couvrir une partie raisonnable de ces frais d'une manière satisfaisante pour les deux parties.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance renouvelée de mes remerciements et de ma considération la plus distinguée.

Le Consul Général de France
Président de la Municipalité Française.

La Commission se félicite des arrangements intervenus et prie son Président de transmettre aux Autorités Chinoises et à MM. LO PA HONG et WOU HOEI KIEOU, l'expression de ses remerciements.

L'Ingénieur est chargé d'étudier le type de drague qui conviendrait le mieux aux opérations envisagées comme aussi à celles entreprises régulièrement autour des pontons municipaux du Whangpou, et de fournir, le plus tôt possible, un plan et des devis estimatifs, dans le cas où le type en question n'existerait pas sur le marché.

La Séance est levée à 7 heures.

Signé : E. NAGGIAR
W. J. N. DYER
J. GAILLARD
Ch. JASSON
Lucien LION
C. PATUREL
L. STRAETMANS

Séance de la Commission Municipale du 19 Mars 1917

L'an mil neuf cent dix-sept et le dix neuf Mars, à cinq heures de l'après-midi, les Membres de la Commission Municipale se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la salle ordinaire des Séances sous la présidence de M. E. Naggiar Consul Suppléant, Gérant le Consulat Général de France, Président de la Commission.

Secrétariat.—Le Président fait connaître que Monsieur LAFERRIERE, ayant été mis en sursis par l'Autorité Militaire jusqu'au 31 Août 1917, s'est embarqué sur le paquebot qui a quitté Marseille le 18 courant.

Garde Municipale.—Suivant ordonnance Consulaire en date du 16 Mars 1917, diverses mutations et nominations sont opérées dans le personnel Tonkinois et Chinois.

Abattoirs Municipaux.—Le contrat passé avec l'entrepreneur HEN TAI, pour l'enlèvement du sang aux Abattoirs, est renouvelé pour une période d'un an, et dans les mêmes conditions, soit \$ 0,01 par porc abattu.

Great Western & Siccawei Roads.—(a)—Lecture est donnée de la lettre suivante :

SHANGHAI MUNICIPAL COUNCIL

No 17/178

Changhai, March 10, 1917.

P. LEGENDRE, Esq.,
Acting Secretary,
French Municipal Council.

Sir,

On December 18, 1916, your predecessor, the late Monsieur J. DANTIN, submitted certain proposals by the French Council on the subject of the administration of the Great Western and Siccawei Roads along the boundary between the two Settlements, including the administration of those properties which, though within the French Settlement Extension, are as yet administered by the Council.

These proposals involve a departure from the understanding which has hitherto subsisted that the status quo on the boundary would be observed until such time as the extension of the Foreign Settlement is an accomplished fact: conditions have however changed since this understanding was first recognised and there no longer appears to be any reason for its continuance, I am accordingly directed to inform you that after examination in detail of the several proposals submitted, and noting the intention of the French Council to culvert the Changpang and to carry out the alignment of the Great Western Road to 70 feet, the Council will give effect thereto as follows:

1. The maintenance and lighting of the Great Western and Siccawei Roads along the entire length of the boundary will be undertaken at the joint cost of the two Councils, the detailed arrangements in connexion therewith being left for adjustment between the Heads of the Departments concerned and the other competent parties.

2. Policing will be carried out under arrangements similar to those obtaining in the case of the Avenue Edward VII, except as regards the section of

the Siccawei Road between the Route de Say Zoong and the limit of the French Settlement Extension: this section is owned by the Council, but as a matter of courtesy the French Police will be permitted to function thereon in accordance with such arrangements as may be made between the Captain Superintendent and the Chief of the French Police.

3. The arrangements whereby certain properties on these boundary roads and within the French Settlement Extension have been administered and taxed by the Council will cease to be operative.

4. The supply of electricity to these properties by the Municipal Electricity Department will be taken over by the French Electricity Company, the arrangements to this end, including compensation inter alia for the removal of poles and cables, being made by the Engineer in Chief and Manager in conjunction with the French Company.

5. In those cases where water is supplied to these properties by the Shanghai Waterworks Company, Limited, the transfer of the supply will be a matter for arrangement by the French Council or the French Company with that Company.

6. Private roads serving these properties which have been surrendered or handed over to the Council will be retroceded to their former owners.

In acquiescing in these proposals I am directed to emphasise that the Council does so on the understanding that the French Council is able to make the necessary arrangements with the concerned for complete connexion with the French Municipal Administration.

In conclusion, I am directed to state that the Council considers that these arrangements may suitably take effect from April 1, 1917, except as to the maintenance and lighting of the Great Western and Siccawei Roads for which July 1, 1917, would be a more suitable date.

I am, Sir,

Your obedient servant,

Signed: N. O. LIDDELL,
Acting Secretary.

La Commission approuve les termes de cet arrangement et charge le Secrétaire p. i. de répondre en ce sens au Municipal Council, en faisant remarquer qu'il est bien entendu :

1^o) Que les abonnés actuellement desservis par les services d'Eau et d'Electricité de la Concession Internationale, continueront de l'être par ces Services, jusqu'à l'instant précis où les Services Français remplaceront ces derniers, de façon à ce qu'il n'y ait pas d'interruption préjudiciable au Public.

2^o) Que les Services Français pourront placer leurs canalisations souterraines et aériennes le long de Siccawei Road entre la Route Say Zoong et la limite de la Concession Française à Zikawei.

(b)—*Couverture du Chang Pang et Elargissement a 70' de Great Western Road.*—Comme suite au rapport présenté à ce sujet par l'Ingénieur Municipal une somme de Tls : 61.500 sera nécessaire pour l'exécution de ces travaux.

Tls : 10.000 ayant été inscrits au Budget de 1917 (Titre 6) la Commission autorise l'ouverture du crédit supplémentaire, soit Tls : 51.500.

D'autres dépenses importantes étant à prévoir dans le courant de l'année (construction d'une drague, achats de terrains, etc...) et pour lesquelles les crédits inscrits au Titre 6 sont insuffisants, il y aura lieu, soit d'avoir recours à un Emprunt, soit d'obtenir un découvert en Banque.

La Commission estime qu'une somme de Tls : 400.000 sera nécessaire.

Bâtiments Municipaux.—*Poste Sud.*—Lecture est donnée d'une lettre de Messrs Racine, Ackermann & C^{ie} demandant le règlement en "Sanghai Dollars" de leurs factures pour fourniture des menuiseries destinées au Poste Sud.

La Commission regrette de ne pouvoir faire droit à cette demande, les clauses du Marché passé avec la Maison Racine, Ackermann & C^{ie} spécifiant que les prix s'entendaient en Hongkong Dollars C. A. F. Shanghai.

Ecole Municipale Franco-Chinoise.—(a)—La Commission prend connaissance d'un rapport du Frère Directeur sur le recrutement des élèves de l'Ecole, dont le nombre est actuellement de 411.

(b)—L'engagement d'un nouveau professeur Chinois est autorisé, à raison de \$ 40,00 par mois.

Routes Extérieures.—Comme suite à une lettre de Madame O'SHEA, signalant les inconvénients qui résultent pour les propriétaires de l'Extension de la construction de certaines maisons chinoises, dans le voisinage de leurs propriétés, l'Ingénieur Municipal est chargé de soumettre à l'étude du Comité des Travaux un projet de règlement permettant d'obvier à ces inconvénients.

Comité d'Hygiène.—Lecture est donnée du Procès-Verbal suivant, relatif à la réunion du Comité d'Hygiène du 13 Mars 1917 :

Séance du Comité d'Hygiène du 13 Mars 1917

L'an mil neuf cent dix sept et le treize Mars, à quatre heures de l'après-midi les Membres du Comité d'Hygiène se sont réunis à l'Hôtel Municipal.

Etaient présents : MM. Ch. JASSON, *Membre de la Commission*

Dr. RICOU, *Médecin Sanitaire*

Capitaine SCHMITT, *Chef de la Garde*

GRENE, *Ingénieur Municipal*

P. LEGENDRE, *Secrétaire du Conseil p. i.*

Etablissements Classés.—Le Comité examine les mesures à prendre relativement aux Etablissements insalubres, tels que Parcs à bestiaux, boyauderies, etc., installés à proximité du nouveau Marché de Siemen, et qui doivent disparaître prochainement de ce quartier.

Ces établissements, du fait de l'industrie qu'ils exercent ne peuvent être trop éloignés des Abattoirs, d'autre part, les opérations auxquelles ils se livrent, présentant de multiples inconvénients (mauvaises odeurs, mouches, etc...) nécessitent leur groupement dans une région écartée de tout centre habité.

Le Comité propose que le secteur compris entre les Routes Brenier de Montmorand, Conty, la Rue du Marché et la Route de Zikawei, et qui semble réunir les conditions ci-dessus, leur soit affecté.

Le Comité suggère également que lors de la construction des nouveaux Abattoirs une étude soit entreprise en vue de la manipulation, dans l'enceinte de ces bâtiments et suivant les procédés en usage en Europe, des déchets provenant des animaux abattus.

Sur proposition du Dr. RICOU, l'Inspecteur en Chef du Service Sanitaire est chargé de dresser une liste de tous les Etablissements visés par la décision du 23 Octobre 1916, en indiquant les inconvénients et la situation de chacun ; leur transfert serait effectué progressivement à partir du 1^{er} Juin 1917, des délais raisonnables étant accordés aux moins insalubres et aux plus éloignés.

W. C. Publics.—Sur proposition de l'Ingénieur, le Comité suggère qu'une étude soit entreprise en vue de l'installation, dans les différents quartiers de la Concession, de W. C. Publics, payants et gratuits, du modèle de ceux qui viennent d'être construits à côté du Marché de Siemen.

Maisons insalubres et tombant en ruines.—L'Ingénieur signale l'état de vétusté et d'insalubrité dans lequel se trouvent les maisons situées sur les lots 526 et 596, à l'angle des Rues Wagner et Lemaire et pour lesquelles il lui a été demandé un permis de réparations.

Leur assainissement paraissant impossible sans une dépense équivalente à leur reconstruction, le propriétaire intéressé sera averti d'avoir à procéder à leur démolition.

La Séance est levée à 5 heures.

Les propositions du Comité sont adoptées.

En ce qui concerne les Etablissements classés, la Commission décide qu'aucun permis d'installation ne leur sera délivré en dehors de la région proposée par le Comité.

L'Ingénieur Municipal est chargé de présenter un projet pour les W. C. Publics dont le Comité suggère l'aménagement dans les différents quartiers de la Concession.

Ecole Allemande de Médecine et d'Ingénieurs.—La Président informe la Commission des motifs de sécurité publique qui l'ont mis dans l'obligation, au moment où les Autorités Chinoises découvraient des bombes dans les bateaux allemands saisis par elles, de fermer l'important établissement possédé par les Allemands sur la Concession Française. Cette Ecole contient en effet une machinerie complète capable de fabriquer les engins les plus divers.

Sur la demande du Président, la Commission approuve l'imputation jusqu'à nouvel ordre sur le budget municipal des dépenses qui seraient nécessitées pour l'entretien des bâtiments et de l'outillage de l'Ecole Allemande ainsi que les frais qui ont été faits jusqu'à ce jour pour faciliter le licenciement des élèves.

La Séance est levée à 6 heures 30.

Signé : E. NAGGIAR
W. J. N. DYER
J. GAILLARD
Ch. JASSON
Comte L. JEZIERSKI
L. LION
C. PATUREL
L. STRAETMANS

Séance de la Commission Municipale du 30 Mars 1917

L'an mil neuf cent dix-sept et le trente Mars, à cinq heures de l'après-midi, les Membres de la Commission Municipale se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la salle ordinaire des Séances sous la présidence de M. E. Naggiar Consul Suppléant, Gérant le Consulat Général de France, Président de la Commission.

International Institute.—Au cours des pourparlers engagés par Monsieur MADIER avec le Docteur Gilbert REID, ce dernier a fait connaître que son Comité n'était pas décidé à donner suite, pour le moment, aux propositions qui lui étaient soumises relativement à la vente de la propriété de l'International Institute.

Propriétés Allemandes sur la Concession.—Le Président informe la Commission que les propriétés allemandes situées sur la Concession Française ont été mises sous séquestre conservatoire par décisions des Autorités compétentes, en vertu du paragraphe 3 de l'article 3 du Règlement Chinois au sujet des biens allemands.

La Municipalité Française a été nommée séquestre conservatoire des propriétés suivantes :

Jardin et Club Allemands

Propriétés appartenant à la succession PAULUN

» » à OTTO MEUSER

Ecole Allemande de Médecine et d'Ingénieurs.

La Commission autorise l'imputation au budget municipal des dépenses éventuelles nécessitées par ces décisions et autorise son Secrétaire p. i. à agir à cet égard en qualité de séquestre.

Décès de Mr. J. Dantin.—La Commission prend connaissance du rapport de la Shanghai Gas Co relativement aux causes de l'accident qui a entraîné la mort du regretté Secrétaire de la Municipalité.

Des expériences auxquelles a procédé Mr. L. DUPRE, expert chimiste, il ressort que les produits de la combustion du gaz alimentant le geyser contiennent de l'oxyde de carbone.

En présence de ce fait, la Commission charge le Secrétaire p. i. d'informer la Compagnie qu'elle est décidée à publier tous les documents relatifs à l'accident, de façon à mettre le public en garde contre les dangers pouvant résulter, dans certaines conditions, de l'emploi des geysers.

Communication de ces documents sera également donnée au Municipal Council, à toutes fins utiles.

Service des Eaux.—Lecture est donnée d'une lettre de la C. F. T., relative à diverses questions concernant le Service des Eaux et sur lesquelles elle est en désaccord avec la Municipalité.

La Commission décide de réserver l'examen de ces questions à l'Avocat-Conseil.

Propriété Municipale de Tonkadou.—En réponse à la lettre qui lui avait été adressée à la suite de la Décision du 4 Janvier dernier, M. COURSIER fait connaître que sa Compagnie accepte, en principe, les conditions qui lui sont faites pour la cession d'une parcelle de la propriété Municipale de Tonkadou.

La Commission décide qu'un contrat de vente établi conformément à la décision du 4 Janvier dernier, sera rédigé par les soins du Secrétariat et enregistré à la Chancellerie du Consulat de France, après signature des deux parties.

Service Anti-moustiques.—Sur proposition du Service Sanitaire, et comme suite aux demandes de plusieurs résidents de la Concession, la Commission décide d'avancer l'ouverture de la campagne anti-moustiques, qui sera fixée au 15 Avril.

Elle vote, à cet effet, un crédit supplémentaire de Tls : 1.800, à inscrire au Titre 2, chap. 10, Art. 5 du Budget.

Secrétariat.—Personnel —Lecture est donnée d'une lettre de Mr. J. HAMON, Comptable, demandant que ses appointements soient portés au maximum prévu pour son emploi par l'échelle des soldes, soit Tls : 300 par mois.

La Commission regrette de ne pouvoir donner satisfaction à cette demande, pour le moment, le Règlement Administratif spécifiant qu'aucune augmentation de solde ne peut être accordée en cours d'exercice.

Prenant, toutefois, en considération les nombreuses années de service de M. HAMON, la Commission lui accorde, à titre exceptionnel, une gratification de Tls : 270,00 et décide que l'augmentation qu'il sollicite sera comprise dans l'établissement du prochain Budget pour compter du 1^{er} Janvier 1918.

Cavalerie Municipale.—La Commission décide de faire abattre un poney qui, après visite du Vétérinaire, a été reconnu impropre à tout service.

Échange de Terrains.—La Commission prend connaissance d'un rapport de l'Ingénieur relativement à des propositions soumises par M. Em. LEMIERE, agissant au nom de M. Eric MOLLER, en vue d'un échange de terrains à réaliser Route de Zikawei.

MM. PATUREL et JASSON sont priés de vouloir bien s'occuper de cette question.

Marché de Siemen.—La Commission autorise la mise en adjudication de la maison de thé située à l'étage supérieur de ce bâtiment et charge l'Ingénieur Municipal de recueillir des offres pour l'affermage des W. C. publics payants installés à proximité.

L'inauguration du Marché pourra avoir lieu dans le courant du mois de Mai.

Départ de Mr. Naggiar.—Le Président fait part aux Membres de la Commission de son prochain départ pour la France et du regret qu'il éprouve à cesser la collaboration amicale et confiante qu'il a trouvée auprès d'eux.

M. le comte JEZERSKY souhaite un heureux voyage à Monsieur NAGGIAR et lui exprime combien son départ est regretté par la Commission, qui gardera de sa présidence le souvenir d'une période marquée par une activité judicieuse et un grand développement de la Concession.

M. C. PATUREL, prenant la parole à son tour, s'adresse en ces termes à M. NAGGIAR :

« Monsieur le Président,

« Depuis quelque temps déjà, vous nous avez mis au courant de votre désir de prendre votre congé, et aujourd'hui vous nous annoncez que cette réunion est la dernière que vous présidez.

« Vous nous aviez certainement préparés à cette séparation mais nous espérions toujours, faut-il l'avouer, qu'un événement quelconque surviendrait pour retarder votre départ, et nous laisser ainsi le plaisir de vous garder près de nous pendant longtemps encore.

« Mais puisqu'il en est ainsi, nous ne pouvons que nous incliner devant le fait accompli.

« Cependant, nous ne voulons pas vous laisser partir sans vous dire, et je le fais au nom de la Commission Municipale, combien nous regrettons votre départ.

« La Concession Française de Changhai gardera de vous le souvenir d'un des administrateurs les plus éminents qu'elle ait jamais eus ; l'activité et le dévouement que vous avez constamment apportés à l'étude et au règlement des questions aussi diverses que complexes auxquelles vous avez eu à vous consacrer, n'ont été égalés que par la hauteur de vos vues et la sûreté de votre jugement.

« Nous en garderons, croyez le bien, le souvenir fidèle et reconnaissant et c'est en nous inspirant de votre pensée comme de votre exemple que nous essaierons de continuer, pour le bien de tous et pour l'honneur de notre Pays, de faire de notre concession une œuvre toujours plus belle et toujours plus parfaite.

« Et puisque nous ne pouvons pas vous retenir, nous nous associons tous, pour vous souhaiter un excellent voyage et formons des vœux pour qu'un jour, vous reveniez pour un long temps alors, reprendre la place que vous abandonnez aujourd'hui. »

Le Président remercie M. PATUREL et les Membres de la Commission de ces paroles aimables. Il les prie de croire que le travail fait en commun pendant les dix neuf mois où il a eu l'honneur de

présider les Séances de la Commission restera un des souvenirs les meilleurs de sa carrière, et il forme les souhaits les plus sincères pour la Concession Française et pour ses représentants.

La Séance est levée à 6 heures 15.

Signé : E. NAGGIAR
J. GAILLARD
Ch. JASSON
Comte L. JEZIERSKI
Lucien LION
C. PATUREL
L. STRAETMANS

Séance de la Commission Municipale du 16 Avril 1917

L'an mil neuf cent dix-sept et le seize Avril, à cinq heures de l'après-midi, les Membres de la Commission Municipale se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la salle ordinaire des Séances sous la présidence de Monsieur WILDEN Consul Général de France, Président de la Commission.

Décès de Mr. J. Dantin.—(a)—La Commission autorise le règlement de la note d'honoraires (Tls. 350,00) présentée par le Docteur RICOU pour l'autopsie du corps de M. DANTIN et rapport médico-légal sur les causes du décès.

(b)—Comme suite à une demande formulée par la Shanghai Gas Co, le Secrétaire p. i. est autorisé à communiquer à cette dernière tous les documents relatifs à l'accident et dont la publication a été décidée suivant décision du 30 Mars 1917.

Ecole Municipale Française.—*Personnel.*—Lecture est donnée d'une lettre de Madame AUDIGIER demandant l'application du règlement sur les intérimis pour la période pendant laquelle elle a été appelée à remplacer Madame MAYBON indisposée.

La Commission regrette de ne pouvoir faire droit à cette demande, Madame AUDIGIER n'ayant pas été chargée durant la courte absence de Madame MAYBON, de la direction de l'Ecole.

Crédits divers.—Les dépenses suivantes sont autorisées :

(a)—\$ 700 pour confection de 1.750 plaques émaillées pour numérotage des maisons, au prix de \$ 0,40 par plaque, suivant estimation présentée par la maison FUJII & Co.

A cet effet, la Commission vote un crédit supplémentaire de Tls : 500 à inscrire au titre 2, chap. 7, art. 10 du Budget.

(b)—\$ 85,00 pour réparations au mobilier du Bureau de la Comptabilité.

Abris en nattes.—Sur proposition du Secrétaire p. i., la Commission décide que les permis pour érection des abris en nattes seront délivrés, dorénavant, pour une saison (du 15 Mai au 15 Octobre). Une taxe de Tls : 2,00 par chang sera perçue pour cette période.

Lazaret de Chang Pao Sha.—Le relevé de la Situation Financière de cet établissement pour le 1^{er} Trimestre de l'année courante fait ressortir un solde créditeur de H. K. Taëls 11.157,79.

Droits de Quayage.—Suivant état fourni par l'Administration des Douanes, la part des recettes revenant à la Municipalité Française pour le 1^{er} Trimestre 1917 s'élève à Sh. Tls : 15.601,93, en diminution de Tls : 1.801,90, par rapport au trimestre précédent et de Tls : 28,30 par rapport au trimestre correspondant de l'année 1916.

Avocat Conseil.—Lecture est donnée d'une lettre de Mr. DU PAC DE MARSOULIES, sollicitant les fonctions d'Avocat Conseil de la Municipalité, en remplacement de feu M^e BOURGEAT.

La Commission décide de répondre favorablement à Mr. DU PAC DE MARSOULIES, en le priant de faire connaître s'il accepterait, pour ces fonctions, une somme forfaitaire à déterminer et comprenant, outre la retenue de ses services, ses honoraires pour les différentes études ou plaidoiries dont il pourrait être chargé au cours d'une année pour le compte de la Municipalité.

Expropriations et cessions de Terrains.—Les transactions suivantes sont ratifiées.

MISES A L'ALIGNEMENT, PANS COUPES, ETC...

(Titre 5 Art. 4 du Budget)

Rue Buissonnet, Lot Cad. 212, (Lester, Johnson & Morriss).—

| | |
|----------------------------------------------------------|-----------------|
| 0 m. 1. 2. 8. 1. à Tls : 8.000 = | Tls : 1.024,80 |
| plus 10 % pour expropriation forcée..... | » 102,48 |
| Indemnité pour démolition de 6 maisons 1/2 à Tls 30..... | » 195,00 |
| Perte de loyer pendant reconstruction..... | » 237,50 |
| à reporter Tls : | <u>1.559,78</u> |

| | | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|--------------|-----------------|
| | Report Tls : | 1.559,78 | |
| <i>Angles Rues du Consulat & Tourane, Lot Cad. 105, (Crédit Foncier d'Extrême-Orient).—</i> | | | |
| 0 m. 0. 0. 3. 5. à Tls : 14.000 = | Tls : | 49,00 | |
| <i>Rue du Moulin, Lot Cad. 106 (Crédit Foncier d'Extrême-Orient).—</i> | | | |
| 0 m. 1. 4. 5. 3. à Tls : 12.000 = | Tls : | 1.743,60 | |
| <i>Angle des Rues Tourane et Weikwé, Lot Cad. 113, (Algor & Co).—</i> | | | |
| 0 m. 0. 3. à Tls : 13.200 = | Tls : | 39,60 | |
| <i>Rue du Consulat, Lot Cad. 171, (Anglo-French Land Investment Co).—</i> | | | |
| 0 m. 0. 4. 7. 5. à Tls : 10.000 = | Tls : | 475,90 | |
| <i>Route Say Zoong (Terrain Chinois).—</i> | | | |
| 0 m. 2. 0. 3. à Tls : 1.800 = | Tls : | 365,40 | |
| plus 10 % pour frais de tipao et cadastre | » | 29,23 | |
| | | <hr/> | 394,63 |
| <i>Great Western Road, B. C. Lot 8102, Eric Moller).—</i> | | | |
| 0 m. 6. 1. 5. 3. à Tls : 2.500 = | Tls : | 1.538,25 | |
| à déduire pour cession gratuite de 0 m. 1. 7. 2. 6. | » | 431,50 | |
| | | <hr/> | 1.106,75 |
| <i>Zikawei Road, B. C. Lot 8483, (Crédit Foncier d'Extrême-Orient).</i> | | | |
| 0 m. 0. 8. 2. à Tls : 2.500 = | Tls : | 205,00 | |
| <i>Route Vallon, Lot F. C. 373, (A. Fabre).—</i> | | | |
| 0 m. 3. 0. 1. 1. à Tls : 2.700 = | Tls : | 812,97 | |
| plus 10 % pour expropriation forcée | | | |
| Cède gratuitement 0 m. 2. 8. 9. 9. | » | 81,30 | |
| | | <hr/> | 894,27 |
| <i>Enclave Route de Zikawei, (Terrain Chinois).—</i> | | | |
| 0 m. 3. 9. 3. 0. à Tls : 2.000 = | Tls : 786 | | |
| | Payé $\frac{786 \times 3}{4} =$ | Tls : 589,50 | |
| Démolition de maisons \$ 140 à 71,4 = | » | 99,96 | |
| | | <hr/> | 689,46 |
| | | | <hr/> |
| | | | <u>7.157,09</u> |

TITRE 6 (BUDGET EXTRAORDINAIRE)

Rue Amiral Bayle : —

| | | | |
|----------------------------------------------------|-----------|--------|----------|
| 1° SENG EN KOUENG. 0 m. 4. 3. 4. 7. à Tls : 850 = | Tls : | 369,49 | |
| 8 % pour frais de tipao, etc... | » | 29,55 | |
| | | <hr/> | 399,04 |
| 2° TSIANG PAH ZENG. 0 m. 4. 1. 2. à Tls : 2.250 = | Tls : 927 | | |
| moins 1/3 pour plus value = | » 309 | | |
| | | <hr/> | 618,00 |
| Plus 10 % pour expropriation forcée | | 61,80 | |
| | | <hr/> | 679,80 |
| 3° MOORHEAD & HALSE. 1 m. 1. 7. 5. à Tls : 2.250 = | 2.643,75 | | |
| moins 1/3 pour plus value = | 881,25 | | |
| | | <hr/> | 1.762,50 |
| Plus 10 % pour expropriation forcée | 176,25 | | |
| | | <hr/> | 1.938,75 |
| | | | <hr/> |
| | | | 3.017,59 |

Rue Lafayette : —

| | | | |
|-------------------------------------------------------------------------|------------------|-------|----------|
| 1° Lot B. C. 6604, (MOORHEAD & HALSE). 0 m. 3. 7. 3. 6. à Tls : 1.000 = | 373,60 | | |
| 2° WANG TSE YU. 3 m. 1. 6. 1. 9. à Tls : 1.000 = | 3.161,90 | | |
| plus 10 % pour frais de tipao, cadastre, | 253,55 | | |
| | | <hr/> | 3.415,45 |
| 3° JOSEPH & RICE. 0 m. 6. 0. 2. 4. à Tls : 1.800 = | 1.084,32 | | |
| moins 1/3 pour plus value = | 361,44 | | |
| | | <hr/> | 722,88 |
| Plus 10 % pour expropriation forcée | 72,28 | | |
| | | <hr/> | 795,16 |
| | | | <hr/> |
| | | | 4.584,21 |
| | à reporter Tls : | | 7.601,80 |

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|
| <i>Avenue Edouard VII</i> : — | Report Tls : 7.601,80 |
| Lot Cad. 157 : 0 m. 8. 6. 7. — 0 m. 0. 4. 8. 5. cédé gratuitement = 0 m. 8. 1. 8. 2. à Tls. 13.000 = 10.636,60 | |
| Lot Cad. 158 : 0 m. 0. 4. 7. 9. à Tls : 9.500 = 455,05 | = 455,05 |
| | <u>11.091,65</u> |
| Plus 10 % pour expropriation forcée | 1.109,16 |
| | <u>12.200,81</u> |
| | <u>19.802,61</u> |

VENTES DE TERRAINS

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|
| <i>Rue Lafayette (au droit du Lot B. C. 9018).</i> — | |
| Cession à la China Realty Co d'une parcelle de 0 m. 1. 0. 7. à Tls : 2.250 = | 240,75 |
| <i>Rue Molière (au coin de la Route Père Robert).</i> — | |
| Rétrocession à WANG KING POT d'une parcelle en excédent : 0 m. 0. 3. 2. à Tls : 2.000 = 62,00 | 62,00 |
| <i>Rue Amiral Bayle (au droit du Lot Cad. 571).</i> — | |
| Cession à ATKINSON & DALLAS d'une parcelle en excédent : 0 m. 0. 1. = | 105,00 |
| <i>Avenue Edouard VII (au droit du Lot cadastral 137).</i> — | |
| Cession à Madame GROVES d'une parcelle en excédent : 0 m. 3. 3. 5. 8. à Tls : 10.000 = 3.358,00 | 3.358,00 |
| | <u>3.765,75</u> |

Aménagement de l'Extension.—(a)—*Plan général.*—La Commission prend connaissance du plan général des routes de l'extension, établi par l'Ingénieur Municipal, et l'approuve définitivement.

(b)—*Route transversale entre Route Pottier et Zikawei.*—Après examen des propositions présentées par la China Realty & M. Blake au sujet des expropriations à réaliser pour le passage de cette route à travers leurs propriétés, le Secrétaire p. i. est chargé de leur faire savoir que la Municipalité est disposée à traiter avec eux au taux de l'évaluation foncière, augmenté de 10 %, soit Tls : 1.782 par mow, pour les terrains de la China Realty et Tls : 1.980 pour ceux de M. Blake.

En ce qui concerne la parcelle en excédent dont ce dernier demande l'acquisition par la Municipalité, elle serait réglée sur les mêmes bases avec engagement de ne pas y élever de constructions chinoises.

Quant aux autres desiderata formulés par M. BLAKE, la Commission regrette de ne pouvoir les accepter.

Terrains, Route de Zikawei.—(a)—Le Secrétaire p. i. fait connaître que l'acquisition du lot B. C. 6363, d'une superficie de 12 m. 4. 5. 0. a été réalisée au prix de Tls : 875 par mow.

Cette transaction est approuvée.

MM. PATUREL et JASSON sont chargés de négocier l'achat d'une parcelle adjacente, située à l'ouest de ce terrain et en frontage sur la Route de Zikawei.

(b)—La Commission accepte l'offre de M. Eric MOLLER pour l'achat du terrain Municipal de Ton Za Zi au prix de Tls : 2.300 par mow, à régler au 1^{er} Juin 1917.

Une demande de commission de 5 % présentée par M. Em. LEMIERE au sujet de cette transaction est renvoyée à la prochaine Séance, pour examen.

Elargissement des Routes Ghisi et de Zikawei.—Comme suite aux négociations engagées avec M. MADIER pour l'échange de terrains dont le principe a été admis par décision du 8 Mars 1917, M. PATUREL est chargé de s'entendre avec lui pour le règlement des frais occasionnés par le déplacement de la pagode située sur une des parcelles à lui céder.

Villa du Chef de la Garde.—Sur proposition de l'Ingénieur Municipal, la Commission déclare le Sieur SING YAH KEE, adjudicataire pour la construction de ce bâtiment au prix de Tls : 11.496,00.

En ce qui concerne les menuiseries nécessaires à cette construction, la Commission décide d'en confier la fourniture à la Société Forestière de l'Annam, aux conditions indiquées par l'Ingénieur.

Service des Eaux.—L'inscription au compte "Grosses Réparations" d'une somme de Tls : 650, pour travaux exécutés à la pompe Buffaud No. 2 est approuvée.

Compagnie Française de Tramways, d'Éclairage Électriques & des Eaux.—(a)—*Nouveau compte d'attente.*—La Commission approuve les conclusions d'un rapport de l'Ingénieur relatif à 2 factures de la C. F. T. pour déplacements de Bouches d'Incendie et de poteaux supports de la ligne d'éclairage, Avenue Edouard VII.

Les dépenses afférentes aux Bouches d'Incendie devraient être inscrites au compte "Travaux Neufs" et celles concernant la modification de la ligne d'éclairage rester au compte de la Compagnie.

La Compagnie n'acceptant pas cette manière de voir, ces dépenses seront portées au "nouveau compte d'attente".

(b)—Après examen des documents relatifs aux diverses questions actuellement en litige avec la Compagnie (Modifications à l'éclairage public, fourniture d'eau au Marché de Siemen, reprise de la clientèle des Eaux et de l'Electricité le long de Great Western Road et de Sikawei Road) la Commission, en attendant l'étude de ces questions par l'Avocat-Conseil, estime ne pouvoir accepter les arguments présentés par la Compagnie et fait toutes réserves à cet égard.

Le Président est chargé d'écrire dans ce sens à Monsieur COURSIER et de demander, en outre, l'exécution immédiate des travaux d'intérêt public qui lui ont été réclamés.

Garde Municipale.—*Personnel.*—Monsieur WILDEN proposer la nomination au poste vacant de Chef-Adjoint de la Garde d'un lieutenant de réserve, actuellement en Indo-Chine et sur lequel les meilleurs renseignements ont été fournis.

La Commission approuve cette proposition et prie son Président d'entreprendre les démarches nécessaires auprès du Général LOMBARD, en vue de la mise en congé de cet officier.

La Séance est levée à 7 heures 15.

Signé : A. WILDEN
W. J. N. DYER
J. GAILLARD
Ch. JASSON
Comte L. JEZIERSKI
L. LION
C. PATUREL
L. STRAETMANS

Séance de la Commission Municipale du 4 Mai 1917

L'an mil neuf cent dix sept et le quatre Mai, à cinq heures de l'après-midi, les Membres de la Commission Municipale se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la salle ordinaire des Séances, sous la présidence de M. A. WILDEN, Consul Général de France, Président de la Commission.

Personnel.—*Indemnité de langue Anglaise.*—Monsieur DYER fait connaître les résultats de l'examen qui a eu lieu, sous son contrôle, le 26 Avril dernier, pour l'attribution de la prime attachée à la connaissance de la langue anglaise.

Cet examen a été, dans l'ensemble, satisfaisant.

La Commission remercie Monsieur DYER d'avoir bien voulu s'en occuper.

Les Employés dont les noms suivent auront droit à la prime de langue anglaise à partir du 1^{er} Mai 1917 :

| | | |
|------------------------|---|----------------------------|
| M ^{lle} White | } | Service des Travaux |
| V. Camu | | |
| A. Loonis | | |
| L. Sæte | | |
| M. Gauthier | } | Service du Secrétariat |
| M. Gardarin | | |
| R. Jarno | | |
| L. Baillif | } | Service Sanitaire |
| A. Laffont | | |
| A. Delente, | | Ecole Municipale Française |
| J. Chanudet, | | Service du Sémaphore |
| Baron | } | Garde Municipale |
| Kersulec | | |
| M. Litargne | | |
| J. Huet | | |

A cette occasion, il est rappelé qu'aux termes du règlement administratif l'examen donnant droit à l'indemnité de langues doit être passé tous les ans. En conséquence, tout employé recevant cette indemnité qui refuserait de passer l'examen annuel s'en verra retirer le bénéfice.

Ecole Municipale Française.—(a)—Comme suite aux démarches entreprises pour assurer le remplacement de Mrs. O'Toole, pendant son indisponibilité, le Directeur a dû faire appel à deux personnes, l'une pour la matinée, Mrs. MANN, l'autre pour l'après-midi, Mrs. PARDOE.

La Commission autorise l'engagement de ces deux professeurs, pour les mois de Mai et Juin, aux mêmes conditions que Mrs. O'Toole, soit Tls: 150 par mois. Mrs. MANN et Mrs. PARDOE se partageront cette somme au prorata de leurs heures de travail.

(b)—Le Directeur est autorisé à retenir les services de M^{lle} SABATTIÉ pour suppléer M^{me} MERRANT indisposée.

(c)—En vue d'introduire un peu plus d'élasticité dans le service de l'Ecole, dont le personnel est actuellement chargé du maximum de travail qu'il est capable de produire et se trouve dans l'impossibilité de suppléer un collègue absent, le Directeur propose l'engagement de M. Ernest FAURAZ, instituteur, actuellement mobilisé à Pékin.

La Commission prie son Président de vouloir bien recueillir les renseignements nécessaires sur M. FAURAZ.

Garde Municipale.—(a)—Suivant Ordonnance Consulaire, en date du 1^{er} Mai 1917:

Le mobilisé BORDES, Osmin, est réincorporé comme Sergent de 3^e Classe, à compter du 27 Mars 1917.

Le Directeur Stagiaire de la Maison d'Arrêt, GOUGET Ernest, le Chef Stagiaire du Bureau de la Cour Mixte, VIDAL Joseph, et l'Inspecteur Stagiaire de la Sûreté, ALFONSI Pierre, sont titularisés dans leurs fonctions à compter du 1^{er} Mai 1917.

Le Sergent de 2^e classe, TRAISSAC Emile, est nommé Stagiaire dans l'emploi de Chef du Secteur Pottier, à compter du 1^{er} Mai 1917.

Le Brigadier, KERSULEC Paul, est nommé sergent de 3^e classe à compter du 1^{er} Mai 1917.

Les Gardes de 1^{ère} classe, LITARGNE Joseph, et BARON, Pierre, sont nommés Brigadiers, à compter du 1^{er} Mai 1917.

Diverses mutations et nominations sont opérées dans le personnel Tonkinois et Chinois.

(b)—Une gratification de \$ 200 est accordée à l'Agent Tonkinois N^o. 20, réformé pour raison de santé, après 10 ans de bons services.

(c)—Suite favorable est donnée à une nouvelle demande du Garde VITTORI sollicitant le remboursement du billet de passage en 3^e classe, aller et retour, Changhai-Marseille pour sa femme et son enfant. Le Garde VITTORI se trouve maintenant dans les conditions requises par le Règlement.

(d)—Lecture est donnée d'un rapport du Chef de la Garde, relatif à la mort du Brigadier Tonkinois N^o. 25, tué en service par un brigand chinois.

Ce Brigadier comptait 15 ans et 8 mois de loyaux services et laisse une veuve et 5 enfants.

Sur proposition du Président, la Commission vote les crédits suivants:

\$ 1.000, à titre de secours, pour la famille du Brigadier Tonkinois N^o. 25;

\$ 50, comme gratification à l'agent Tonkinois N^o. 76 qui procéda à l'arrestation d'un des bandits;

\$ 200, à titre de récompense, pour la personne qui arrêtera l'assassin ou donnera les renseignements permettant de l'arrêter.

Travaux Publics.—Lecture est donnée des Procès-Verbaux ci-après, relatifs aux diverses questions examinées par le Comité des Travaux, au cours de ses Séances des 19 Avril et 2 Mai 1917.

Séance du Comité des Travaux du 19 Avril 1917

L'an mil neuf cent dix sept et le dix neuf Avril, à quatre heures quarante cinq de l'après-midi, les Membres du Comité des Travaux se sont réunis à l'Hôtel Municipal, sous la présidence de Mr. A. WILDEN, Consul Général de France Président du Comité.

Marché de Siemen.—Les offres suivantes ont été présentées par le sieur WONG YONG KEE, pour l'affermage des W.C. publics payants, de la maison de thé et du magasin annexe, installés au Marché de Siemen.

W. C. \$: 5 par mois, p. 5 ans

Maison de thé » 3 » »

Magasin attenant » 4 » »

Sur avis de l'Ingénieur, le Comité suggère l'acceptation de ces offres, avec les réserves ci-après:

W. C. Publics payants.—Un cahier des Charges spécifiant les conditions d'exploitation sera établi.

Le soumissionnaire assurera, d'une façon permanente, la propreté et la désinfection des urinoirs et W. C.: un gardien, chargé du nettoyage, étant présent nuit et jour.

Il prendra à sa charge tous les frais de réparations de quelque nature qu'ils soient.

Les frais d'eau et d'éclairage, s'il y a lieu, seront également à sa charge, ainsi que ceux de vidange des fosses, quand il sera nécessaire.

Cette vidange se fera toujours après 11 heures du soir, et au moyen de pompes à refoulement hydraulique.

Le tarif à percevoir devra être agréé par le Conseil.

Maison de thé et magasin attenant.—Les prix offerts pour la maison de thé seront acceptés pour la première année seulement, les loyers étant ensuite augmentés progressivement comme ci après :

2^e année \$ 4 p.m. ; 3^e année \$ 6 p.m.

4^e » » 9 » ; 5^e » » 12 »

Pour le magasin, le prix de \$ 4 sera porté, après la première année, à parité de ceux payés pour les autres magasins du Marché.

Tous les frais, y compris ceux de réparation et d'entretien, seront à la charge de l'adjudicataire.

Un cautionnement de 100 Taëls sera versé ; en garantie du bon entretien des locaux.

Terrains à l'ouest de la Route Ghisi.—Le Comité se rend Route Ghisi afin d'examiner des terrains situés dans le voisinage de cette route et dont Monsieur PATUREL avait été chargé de négocier l'achat par décision du 8 Mars 1917.

Ces terrains, divisés en deux lots, l'un de 50 mows et l'autre de 30, appartiennent à différents cultivateurs chinois qui seraient disposés à s'en défaire au prix de Tls : 800 le mow pour le premier lot et Tls : 1.200 pour le deuxième.

Après examen, le Comité est d'avis que l'acquisition du lot de 50 mows présente seule de l'intérêt, mais que le prix demandé est trop élevé.

Une somme de \$ 800 par mow pourrait être offerte.

Monsieur PATUREL est chargé d'approcher en ce sens, les propriétaires intéressés.

La Séance est levée à 6 heures 1/2.

Signé : A. WILDEN
Ch. JASSON
C. PATUREL
L. STRAETMANS

Séance du Comité des Travaux du 2 Mai 1917

L'an mil neuf cent dix sept et le deux Mai, à cinq heures de l'après-midi, les Membres du Comité des Travaux se sont réunis à l'Hôtel Municipal, sous la présidence de Mr. A. WILDEN, Consul Général de France, Président du Comité.

Marché de Siemen.—Le Comité prend connaissance d'un rapport de l'Ingénieur relatif à l'aménagement intérieur du Marché de Siemen.

Tel qu'il est prévu, le marché comporte :

1^o) *En façade sur la Rue du Marché.*—

2 Boutiques de 3 m. 50 × 3 m. 00

4 » » 3 m. 00 × 3 m. 00

dont 4 pourraient être réunies deux à deux, pour former 2 boutiques de 6 m. 50 × 3 m. 00, au gré des preneurs.

2^o) *En façade sur l'allée centrale.*—

2 Boutiques de 3 m. 50 × 3 m. 00

3^o) 8 places de 3 m. 00 × 3 m. ou 16 places de 1 m. 50 × 3 m. 00.

32 » de 3 m. 00 × 4 m. ou 64 » de 2 m. 00 × 3 m. 00.

8 » de 3 m. 50 × 4 m. ou 32 » de 1 m. 75 × 2 m. 00.

Ces places peuvent également être divisées au gré des preneurs.

4^o) Enfin, sous les appentis, le long des 2 rues transversales, existent :

8 places de 2 m. 50 × 3 m. 50 ou 16 places de 2 m. 50 × 1 m. 75

14 » de 2 m. 50 × 4 m. 00 ou 28 » de 2 m. 50 × 2 m. 00

Ces places peuvent également être divisées au gré des preneurs.

Les marchands seraient groupés dans le marché, suivant la nature des marchandises vendues, comme suit :

Marchands de poissons de rivière — Quartier Sud-Ouest
» » de mer — » Sud
Boucheries, charcuteries — » Nord
Articles salés, gibiers, volaille et œufs » Nord-Ouest.

Les places du quartier Est seraient réservées aux autres commerces divers, et celles situées sous les appentis Nord et Sud aux légumes frais et fruits.

Les installations pour les étals des bouchers et des marchands de poissons seraient fixes, et faites par la Municipalité, en ciment armé pour pouvoir être lavées facilement.

Les boutiques du quartier Est seraient closes et aménagées au gré des locataires.

Ces travaux se feraient au fur et à mesure des demandes de places.

En ce qui concerne les taxes à percevoir, le Comité suggère qu'à titre d'essai, la Municipalité ait recours à un appel d'offres, pour l'affermage du Marché.

Un cahier des charges serait établi, déterminant les conditions de cet affermage et fixant le tarif maximum à percevoir par le Concessionnaire.

Cette procédure, tout en simplifiant le travail de la Perception, permettrait également de retirer du Marché une redevance fixe.

Terrains Route de Zikawei.—Le Secrétaire p. i. rend compte du résultat des négociations entreprises par l'intermédiaire de M. MADIER pour l'acquisition de terrains Route de Zikawei.

Une superficie de 8 m. 2. 8. 6 a été acquise au prix de Tls : 6.330,40 ; un acte de vente pour le restant (2 m. 9.) a été signé, mais le montant Tls : 2.200 ne sera versé au propriétaire que contre remise des titres dans quelques mois.

Ces sommes comprennent les prix d'achat, les différentes commissions, frais de tipaos, enlèvement de tombeaux, etc...

Aménagement de l'Extension.—Le Comité suggère que le plan général des routes de l'Extension (routes nouvelles et élargissement de routes anciennes) approuvé par Décision du 16 Avril dernier, soit publié, dès que possible.

Elargissement des Routes Ghisi et de Zikawei.—Un rapport de l'Ingénieur Municipal relatif aux crédits nécessaires pour les travaux d'aménagement à entreprendre et l'échange de terrains à réaliser à l'angle des Routes Ghisi et de Zikawei est soumis à l'approbation de la Commission Municipale.

Terrains à l'ouest de la Route Ghisi.—Monsieur PATUREL fait connaître que les pourparlers engagés par lui pour l'acquisition de 50 mows de terrains en cet endroit, n'ont pu aboutir, en raison du prix trop élevé demandé par les propriétaires intéressés.

Personnel de la Voirie.—Comme suite à la décision du 5 Février 1917 relativement à la division de la Concession en arrondissements, l'Ingénieur Municipal fait connaître que les travaux nécessaires sont terminés au Dépôt de l'Avenue des Deux Républiques, pour l'installation des services du 1^{er} Arrondissement qui comprendrait le territoire de l'ancienne Concession, du Marché de l'Est au Boulevard de Montigny.

Cette nouvelle organisation pourrait commencer à fonctionner à partir du 15 Mai.

Le Comité en suggère l'adoption et sur avis de l'Ingénieur, propose que M. BATUT, actuellement Aide-Opérateur au Bureau du Cadastre, soit nommé Chef d'arrondissement, en qualité de stagiaire, aux appointements de Tls : 220,00 par mois, avec indemnité mensuelle de logement de Tls : 50,00.

Il y aurait lieu de prévoir, à cet effet, un crédit supplémentaire de Tls : 675,00 à inscrire au Titre IV, Chap. 1, Art. 1.

Provisoirement, M. BATUT ne serait pas remplacé au Service du Cadastre.

Ventes et Echanges de Terrains.—Le Comité se rend Rue Amiral Bayle afin d'examiner des terrains pour lesquels diverses offres d'achat ou d'échange lui ont été présentées.

Le Comité soumet à la Commission Municipale les propositions suivantes :

1° Rue Amiral Bayle :

(a)—Cession d'une parcelle en excédent de largeur, située à 60 mètres de la Rue de l'Observatoire, et mesurant 0 m. 2. 8. 5, au prix global de Tls : 1.000.

(b)—Cession d'une parcelle en excédent de largeur, située à l'angle de la Route Lafayette et de la Rue Amiral Bayle, et mesurant 0 m. 0. 8. 5, au prix global de Tls : 300,00.

2° Avenue du Roi Albert :

Cession à la China Realty d'une parcelle en excédent de largeur et mesurant 0 m. 2. 1. 6, à raison de Tls : 2.000 par mow (évaluation foncière) plus 10 %.

3° Route Say Zoong :

Cession au Crédit Foncier d'Extrême Orient d'un terrain provenant de la crique remblayée Route Say Zoong, et mesurant 0 m. 2. 9. 8, à raison de Tls : 1.800 par mow (évaluation foncière).

4° Route Doumer :

Cession au Sieur KIANG BOU TSIE, d'un terrain provenant du comblement d'une crique Route Doumer, et mesurant 0 m. 0. 9, à raison de Tls : 2.000 par mow.

La Séance est levée à 7 heures.

Signé : A. WILDEN
Ch. JASSON
C. PATUREL
L. STRAETMANS

Les propositions du Comité sont adoptées.

Marché de Siemen.—Un cahier des charges pour l'affermage de ce marché sera présenté au Comité des Travaux.

Terrains Route de Zikawei.—La Commission décide d'accorder à Monsieur LEMIERE une somme de Tls : 500, à titre de commission, pour la vente à Mr. Eric MOLLER des terrains constituant la pépinière de Ton Za Zi.

Élargissement des Routes Ghisi et de Zikawei.—La Commission adopte les conclusions du rapport présenté par l'Ingénieur Municipal au sujet des travaux d'aménagement à entreprendre et l'échange de terrains à réaliser à l'angle des Route Ghisi et de Zikawei.

Un crédit de Tls : 3.000 est voté à cet effet (Titre 5, Art. 4 du Budget).

En ce qui concerne l'abandon par M. MADIER des droits qu'il croit avoir sur la route et la berge de la crique de Zikawei, en face des terrains acquis ou à acquérir dans cette partie, le Secrétaire est chargé de lui faire savoir que l'Administration Municipale consent à lui laisser la jouissance de ce frontage, moyennant le paiement de la taxe annuelle de \$ 1,00. Cet avantage peut toutefois lui être retiré à n'importe quel moment, sur simple avis de la Municipalité.

Personnel de la Voirie.—La Commission approuve les propositions du Comité des Travaux relative-ment au fonctionnement des services du 1^{er} arrondissement de la Concession.

En attirant l'attention de la Commission sur les avantages qui résulteront de cette nouvelle organisation, M. JASSON émet à ce sujet les suggestions suivantes :

Chaque Membre du Comité des Travaux pourrait être chargé du contrôle d'un arrondissement.

Le Chef d'arrondissement fournirait, tous les mois, un état indiquant les travaux effectués chaque jour, ainsi que les dépenses engagées. Cet état, arrêté au dernier jour du mois, serait envoyé à l'Ingénieur pour être soumis à l'examen du Conseiller chargé du contrôle de l'arrondissement, puis transmis au Secrétaire par l'Ingénieur pour être présenté à la Commission Municipale, en même temps que le programme des travaux à exécuter le mois suivant.

La Commission approuve ces propositions.

M. JASSON veut bien s'occuper du contrôle du 1^{er} arrondissement.

Finances.—Lecture est donnée du Procès-Verbal ci-après, relatif à la réunion du Comité des Finances du 1^{er} Mai 1917.

Séance du Comité des Finances du 1^{er} Mai 1917

L'an mil neuf cent dix sept et le premier Mai, à cinq heures de l'après-midi, les Membres du Comité des Finances se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la salle ordinaire des Séances, sous la présidence de Monsieur WILDEN, Consul Général de France, Président du Comité.

Lors de l'établissement du Budget de 1917, le principe d'un Emprunt ou d'un découvert en Banque avait été admis pour couvrir un déficit de Taëls 147.900,04, au titre 6 (Budget Extraordinaire).

Au cours de sa Séance du 6 Mars 1917, la Commission Municipale reconnut nécessaire d'augmenter le montant de cet emprunt ou découvert en vue de faire face à d'importantes dépenses non prévues au Budget, telles que couverture du Chang Pang, construction d'une drague, achats de terrains, etc...

Après discussion, le Comité estime qu'à l'heure actuelle, l'émission d'un Emprunt sur le Marché de Changhai présenterait certaines difficultés, et qu'il serait préférable d'obtenir un découvert en Banque jusqu'à concurrence de 400.000 taëls.

Le Comité propose à la Commission que le Secrétaire soit chargé des négociations en approchant tout d'abord la Banque de l'Indo-Chine.

Comptes du mois de Janvier.—Les Comptes du mois de Janvier sont vérifiés et approuvés, déduction faite des bulletins tombés en non-valeur et dont, après examen, le dégrèvement est accordé au Secrétaire.

JANVIER

Budget Ordinaire :

| | |
|-------------------------------------------|-----------------------|
| Total des Recettes au 31 Janvier | Tls : 79.566,66 |
| Total des Dépenses au 31 Janvier | » 77.935,09 |
| Excédent des Recettes au 31 Janvier | <u>Tls : 1.631,57</u> |

Budget Extraordinaire (Emprunts) :

| | |
|------------------------------------------------|------------------------|
| Solde disponible au 31 Décembre 1916 | Tls : 99.642,38 |
| Total des Recettes au 31 Janvier 1917 | » 2.145,10 |
| Total | <u>» 101.787,48</u> |
| Total des Dépenses au 31 Janvier 1917 | » 35.324,09 |
| Excédent des Recettes au 31 Janvier 1917 | <u>Tls : 66.463,39</u> |

La Séance est levée à 6 heures 1/4.

Signé : A. WILDEN
J. GAILLARD
Lucien LION

Les propositions du Comité sont adoptées.

En ce qui concerne la vérification des comptes par le Comité des Finances, Monsieur LION suggère que cette vérification soit modifiée, et soumet à la Commission les propositions suivantes :

Formation d'un Comité de surveillance pour le Secrétariat, les Travaux Publics et autres services s'y rattachant.

Ce Comité serait appelé à procéder à des vérifications inopinées sur toutes les questions relatives à la Comptabilité, etc...

Ce Comité s'occuperait également des différends qui pourraient s'élever entre les Chefs de Service et les employés placés sous leurs ordres.

Toutefois, l'employé dont la réclamation ne serait pas justifiée, encourerait des sanctions à déterminer.

Ces propositions sont approuvées.

Messieurs LION et JASSON sont priés d'étudier un projet pour la formation et le fonctionnement de ce Comité sur les bases ci-dessus.

La Commission est d'avis, d'autre part, que toutes les questions concernant le service des Travaux, et plus particulièrement les Compagnies concessionnaires des Eaux, Electricité, Tramways, Gaz, Téléphones soient présentées, au préalable, au Comité des Travaux.

Les affaires d'ordre contentieux feront l'objet d'une étude de l'Avocat-Conseil avant d'être soumises au dit Comité.

En conséquence, la Commission renvoie à l'étude du Comité les diverses questions portées à l'ordre du jour et concernant la C. F. T.

Avocat-Conseil.—En réponse aux propositions qui lui avaient été soumises à la suite de la décision du 16 Avril dernier, Monsieur DU PAC DE MARSOULIES a fait connaître qu'il serait disposé à remplir les fonctions d'Avocat-Conseil de la Municipalité, moyennant une somme forfaitaire de Tls : 5.000 par an, qui comprendrait, outre la retenue de ses services, ses honoraires pour les différentes études ou plaidoiries dont il pourrait être chargé au cours d'une année pour le compte de la Municipalité.

En conséquence, la Commission décide de confier les fonctions d'Avocat-Conseil à Mr. DU PAC DE MARSOULIES, aux conditions indiquées ci-dessus et vote les crédits nécessaires.

Fête Nationale.—L'Ingénieur Municipal est chargé de présenter, dès que possible, le programme des installations et décorations pour la Fête Nationale, ainsi que le montant des dépenses à prévoir.

Secrétariat.—*Personnel.*—La Commission remercie Mr. LAFERRIÈRE d'avoir répondu à son offre de reprendre les fonctions de Secrétaire qu'il assumera à partir du 5 Mai.

Ses appointements sont fixés à Taëls 600 par mois. Une automobile sera mise à sa disposition.

La Commission remercie Mr. LEGENDRE, d'avoir pris charge du Service du Secrétariat depuis le 10 Février jusqu'à ce jour et désireuse de lui marquer toute sa satisfaction pour les services rendus durant ce laps de temps, lui alloue, à titre tout à fait exceptionnel, une gratification de Tls 300.

Tramways & Eaux.—Les recettes réalisées par l'exploitation de ces Services durant le 1^{er} trimestre de 1917 se sont élevées respectivement à Taëls 67.346,61 et Taëls 34.780,23 : les redevances dues à la Municipalité, conformément à l'avenant aux cahiers des charges, sont de Tls : 240,53, d'une part et de Tls : 62.11, d'autre part.

La Séance est levée à 7 heures 30.

Signé : A. WILDEN
W. J. N. DYER
J. GAILLARD
Ch. JASSON
Lucien LION
L. STRAETMANS

Séance de la Commission Municipale du 29 Mai 1917

L'an mil neuf cent dix sept et le vingt neuf Mai, à cinq heures de l'après-midi, les Membres de la Commission Municipale se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la salle ordinaire des Séances, sous la présidence de M. A. WILDEN, Consul Général de France, Président de la Commission.

Secrétariat—(a)—*Personnel*.—La Commission autorise le règlement des frais de voyage de Mr. LAFERRIÈRE, ainsi que le paiement de ses appointements à compter du 18 Mars 1917.

(b)—La Commission ratifie la dépense engagée pour l'acquisition d'une automobile à mettre à la disposition du Secrétaire, et dont le principe d'achat avait été admis, au prix de Tls: 2.250.

(c)—Lecture est donnée d'un rapport du Secrétaire au sujet de ses attributions vis-à-vis des divers Chefs de Service.

Après discussion, la Commission renvoie sa décision à une Séance ultérieure.

Garde Municipale.—Lecture est donnée d'un rapport du Chef de la Garde relativement au danger résultant pour les promeneurs (principalement les enfants) de la circulation des véhicules automobiles et voitures attelées, dans la partie de la route Voyron qui traverse le Jardin Public de Koukaza.

La Commission décide que des avis, en français, anglais et chinois, seront affichés aux entrées Nord et Sud du Jardin, informant le Public que l'allure des véhicules doit être des plus modérées.

Les contrevenants seront passibles de poursuites.

Notification de ce nouveau Règlement sera faite également au Public par voie d'annonces dans les journaux locaux et le Bulletin Municipal.

Ecole Municipale Française.—(a)—*Personnel*.—Un congé, jusqu'à la rentrée des classes en Septembre, est accordé à Madame GAUTHIER, pour raisons de santé.

La Commission l'autorise également à recevoir, en même temps que sa solde de Mai, ses appointements pour les mois de Juin, Juillet et Août.

Sur proposition du Secrétaire, une permission de 8 à 10 jours est accordée à M. GAUTHIER, Commis de Perception, pour accompagner et installer sa femme, qui se rend à Mokansan.

(b)—Sur proposition de Mr. JASSON, la Commission adresse à Madame GOYET l'expression de sa respectueuse gratitude pour le gracieux concours qu'elle a bien voulu apporter au Personnel enseignant de l'Ecole Municipale.

Travaux Publics.—(a)—*Personnel*.—Sur proposition de l'Ingénieur, une gratification exceptionnelle de Tls: 120 est accordée à M. BRIAND, contrôleur-adjoint.

(b)—Lecture est donnée d'un rapport de l'Ingénieur Municipal relativement au licenciement de Mr. GHISOT, surveillant auxiliaire, qui est atteint d'une maladie incurable.

Avant de prendre une décision, la Commission décide de demander au Docteur Ricou certains renseignements complémentaires et renvoie sa décision à une date ultérieure.

Comité des Travaux.—Lecture est donnée du Procès-Verbal ci-après, relatif aux diverses questions examinées par le Comité des Travaux, au cours de sa Séance du 23 Mai 1917 :

Séance du Comité des Travaux du 23 Mai 1917

L'an mil neuf cent dix sept et le vingt trois Mai, à cinq heures de l'après-midi, les Membres du Comité des Travaux se sont réunis à l'Hôtel Municipal, sous la présidence de Mr. A. WILDEN, Consul Général de France, Président du Comité.

Vente & échange de terrains.—*Route Doumer.*—Le Comité prend connaissance du plan général d'élargissement de la Route Doumer à 50 pieds.

La Municipalité possède actuellement une certaine surface de terrains en excédent de largeur, provenant du comblement de la crique située sur le côté Sud de cette route.

Le Comité suggère que ces terrains soient vendus aux propriétaires riverains, au taux de l'évaluation foncière, soit Tls : 1.800 par mow, augmenté du cube de remblai employé pour le comblement de la crique.

Installation d'un ventilateur chez M. Alfonsi.—Le Comité prie son Président de demander l'avis du Chef de la Garde sur l'utilité qu'il y aurait d'installer un ventilateur de plafond dans le logement de M. ALFONSI, Inspecteur de la Sûreté.

Camp de Koukaza.—Comme suite à une demande présentée par le Lieutenant ROY pour diverses réparations à exécuter au Camp de Koukaza, l'Ingénieur Municipal fait connaître que le crédit de Tls : 800 inscrit au Budget a été dépassé de Tls : 1.500.

Après discussion, le Comité demande à son Président de vouloir bien s'informer auprès du Lieutenant ROY de l'urgence des réparations demandées.

Une décision sera prise ultérieurement.

Fête Nationale.—Le Comité prend connaissance d'un rapport de l'Ingénieur relatif au programme des installations et décorations pour la Fête Nationale.

Le crédit à prévoir pour la réalisation de ce programme se monterait à Tls : 3.500, non compris le feu d'artifice.

Le Comité est d'avis d'approuver les conclusions du Rapport de l'Ingénieur fixant l'itinéraire de la retraite, les décorations, illuminations, attractions.

En ce qui concerne l'itinéraire, le Comité est d'avis que le Secrétaire se mette d'accord avec le Municipal Council pour le passage de la retraite Avenue Edouard VII et l'illumination de cette artère (côté International).

Quant à la suggestion de demander aux commerçants leur participation à la fête en vue de pavoiser etc., le Comité prie le Président de bien vouloir s'entourer de certains renseignements nécessaires à la réalisation de ce projet.

Il prie également le Président de prendre des informations en Indo-Chine sur la possibilité de se procurer un feu d'artifice, et quel en serait le prix.

Adjudications.—Le Comité propose que le Sieur SHOU SHING soit nommé adjudicataire au prix de Tls : 6.000 pour le transfert des Ecuries Municipales de Koukaza sur le terrain situé au K. 4,500 Route de Zikawei.

A cette occasion, M. JASSON émet les suggestions suivantes, relativement à la procédure à suivre pour les mises en adjudication et l'ouverture des soumissions.

Des formules de soumissions seraient imprimées, en français et chinois, spécifiant les règles à observer par le soumissionnaire.

Les soumissions, portant mention de leur objet, seraient adressées, sous pli cacheté, au Bureau du Secrétaire. Elles seraient ouvertes en Séance du Comité des Travaux et en présence des intéressés.

A cet effet, le Comité se réunirait tous les Jeudis.

Le Comité propose l'adoption de ces suggestions et prie M. JASSON de vouloir bien établir un projet de formule de soumission qui, après avis de l'Avocat-Conseil, serait soumis à l'approbation de la Commission Municipale.

Logement des Agents Poste Sud.—Le Comité prend connaissance des plans présentés par l'Ingénieur Municipal pour la construction de ces bâtiments et les approuve.

Assurances.—Le Secrétaire signale au Comité la nécessité d'assurer, le plus tôt possible, les bâtiments de l'Ecole Allemande, dont la Municipalité est séquestre.

Le Secrétaire s'entendra avec l'Ingénieur Municipal pour l'estimation des immeubles et également du matériel y renfermé, et prendra ensuite les dispositions nécessaires pour contracter une assurance.

Autorisation est donnée d'assurer les bâtiments du Sémaphore.

La Séance est levée à 7 heures.

Signé : A. WILDEN
Ch. JASSON
C. PATUREL
L. STRAETMANS

(a)—*Installation d'un ventilateur chez Mr. Alfonsi.*—Sur avis du Chef de la Garde, la Commission vote le crédit nécessaire à l'installation d'un ventilateur de plafond dans la salle à manger de Monsieur ALFONSI, Inspecteur de la Sûreté.

(b)—*Camp de Koukaza.*—Le Président fait connaître que les réparations demandées par le Lieutenant ROY pour le Camp de Koukaza sont très urgentes.

Le Secrétaire signale, d'autre part, la nécessité de divers petits travaux d'entretien à la station de T. S. F.

En conséquence, la Commission autorise l'ouverture d'un crédit supplémentaire de Tls : 500, à inscrire au Titre IV, Chapitre 4, Article 1 du Budget, et en plus des sommes déjà dépensées à ce jour.

(c)—*Fête Nationale.*—Les crédits nécessaires à la réalisation du programme présenté par l'Ingénieur Municipal sont votés : soit Tls : 3.500, non compris le feu d'artifice.

En ce qui concerne le feu d'artifice, la Commission est d'avis que si les renseignements demandés en Indo-Chine ne sont pas satisfaisants, on pourrait le remplacer par des représentations en plein air de théâtre chinois.

Le Président veut bien se charger de renseigner la Commission sur la possibilité de réaliser ce dernier projet.

(b)—*Adjudications.*—La Commission approuve les suggestions présentées par le Comité des Travaux au sujet de la procédure à suivre pour les mises en adjudication.

Elle décide, toutefois, que les soumissions seront ouvertes dorénavant en présence des Membres du Comité seulement.

Les autres propositions du Comité sont adoptées.

Marché de Siemen.—La Commission approuve le projet de contrat établi conformément à la décision du 4 Mai 1917, pour la location de la maison de thé et du magasin attenants installés au Marché de Siemen.

Station de T. S. F.—Comme suite à un rapport présenté par M. BROELMANN, en date du 18 Mai 1917, la Commission autorise l'ouverture d'un crédit de Tls : 300 pour certaines améliorations à apporter à la Station de T. S. F.

Finances.—Lecture est donnée de la lettre suivante :

BANQUE DE L'INDO-CHINE

Changhai, le 21 Mai 1917

Monsieur le Président
du Conseil d'Administration Municipale
de la Concession Française de Changhai.

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous accuser réception de votre lettre de ce jour relative à un découvert de Tls : 400.000 pour une durée de 3 mois à 7%, et vous confirmons notre accord au sujet de cette opération.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Le Directeur
Signé : L. ARDAIN

Douanes Chinoises.—Communication est donnée de lettres de MM. UNWIN et WADE, Commissaires des Douanes, informant la Commission Municipale du changement intervenu à la date du 7 Mai 1917, dans la désignation du titulaire du poste de Commissaire à Changhai.

Cercle Français.—La Commission prend connaissance d'une lettre de Monsieur G. LION, Président du Cercle Français, sollicitant de la Commission, en vue de l'agrandissement des locaux, une augmentation de la subvention mensuelle accordée au Cercle.

Après délibération, la Commission décide de faire droit à la demande qui lui est présentée et vote un crédit supplémentaire de Tls : 100 par mois.

Toutefois, la Commission regrette de ne pouvoir donner sa garantie pour le bail que le dit Cercle doit passer avec le propriétaire de l'immeuble.

Armes de Changhai.—Le Président attire l'attention de la Commission Municipale sur l'opportunité pour la Concession Française de posséder ses armes.

La Commission décide de mettre au concours le projet d'un blason, avec un prix de 50 Taëls.

La Séance est levée à 6 heures 30.

Signé : A. WILDEN
W. J. N. DYER
J. GAILLARD
Ch. JASSON
Comte L. JEZIERSKI
L. LION
C. PATUREL

Séance de la Commission Municipale du 11 Juin 1917

L'an mil neuf cent dix sept et le onze Juin, à cinq heures de l'après-midi, les Membres de la Commission Municipale se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la salle ordinaire des Séances, sous la présidence de M. A. WILDEN, Consul Général de France, Président de la Commission.

Garde Municipale.—(a)—*Personnel.*—Suivant Ordonnance Consulaire en date du 11 Juin 1917 :

Le Lieutenant RIBET, Adolphe, Rémy, décoré de la Croix de Guerre, est nommé Chef-Adjoint de la Garde, en remplacement du Lieutenant PETIOT, tué à l'ennemi.

La présente nomination aura effet à dater du 12 Mai 1917.

(b)—Lecture est donnée d'un Rapport du Chef de la Garde signalant l'intérêt qu'il y aurait à munir tous les tombereaux chargés de l'enlèvement des ordures de petites cloches fonctionnant par la seule marche du véhicule.

Après discussion, la Commission décide de mettre cette mesure à l'essai et prendra, s'il y a lieu, une décision ultérieure pour sa généralisation.

Jardin Allemand.—La Commission décide d'ouvrir au Public le jardin allemand situé Avenue Joffre No. 474 et dont la Municipalité est séquestre.

Sur proposition du Chef de la Garde, les heures d'accès dans ce lieu seront fixées comme suit :

du 15 Avril au 15 Novembre: de 8 heures du matin à minuit,

du 15 Novembre au 15 Avril: de 8 heures du matin à 8 heures du soir.

Le petit bâtiment situé à l'intérieur du Jardin sera aménagé en bar à la disposition du Public.

La date de l'ouverture du jardin sera annoncée au Public ultérieurement.

Échange de terrains.—Après avoir pris connaissance d'une réclamation de Mr. J. Em. LEMIERE relativement à la commission qui lui a été allouée pour la vente à Monsieur Eric MOLLER des terrains constituant la pépinière de Ton Za Zi, la Commission Municipale décide de s'en tenir à sa Décision du 4 Mai 1917.

Etablissements classés.—Lecture est donnée d'une lettre du sieur HANG CHONG KUNG KEE demandant qu'il lui soit accordé une indemnité et un délai pour le transfert dans un autre quartier de son installation de marchand de peaux actuellement située Route Lafayette, à proximité du nouveau Marché de Siemen.

La Commission regrette de ne pouvoir faire droit à cette demande, l'établissement en question faisant partie de ceux visés par les Décisions des 23 Octobre 1916 et 19 Mars 1917.

Comités des Travaux.—Lecture est donnée des Procès-Verbaux ci-après relatifs aux diverses questions examinées par le Comité des Travaux au cours de ses Séances des 31 Mai et 7 Juin 1917.

Séance du Comité des Travaux du 31 Mai 1917

L'an mil neuf cent dix sept et le trente et un Mai, à cinq heures de l'après-midi, les Membres du Comité des Travaux se sont réunis à l'Hôtel Municipal, sous la présidence de Mr. A. WILDEN, Consul Général de France, Président du Comité.

Adjudications.—Le Comité procède à l'ouverture des soumissions présentées pour diverses réparations à exécuter au Ponton du Sémaphore et au Poste de Police de l'Est.

Ces soumissions sont renvoyées à l'examen de l'Ingénieur Municipal, pour rapport à présenter au prochain Conseil.

Service des Eaux.—Le Comité charge l'Ingénieur de poursuivre les négociations relatives au compte des Travaux de construction du 2^e Château d'eau, en vue du règlement qui sera soumis au Conseil.

Drague.—Comme suite à la décision du 8 Mars dernier, l'Ingénieur Municipal fait connaître qu'il a reçu des propositions de Monsieur Nicolas TSU pour la construction d'une drague montée sur chaland en fer, au prix de Tls. 8.500.

Après examen des plans et devis soumis par le constructeur, le Comité, trouvant le prix trop élevé, charge l'Ingénieur de demander de nouvelles offres à Monsieur Nicolas TSU pour une drague montée sur chaland en bois. Il le prie également d'entreprendre des démarches auprès de la maison JARDINE MATHESON.

Université "L'Aurore".—Comme suite à une lettre du Directeur de "L'Aurore" demandant le dégrèvement d'une facture de Tls: 189,00 relative à l'aménagement du trottoir au droit de la porte d'entrée de cet établissement, le Comité suggère que la moitié de cette dépense soit supportée par l'Administration Municipale.

Marché de Siemen.—(a)—Le Comité prend connaissance du contrat établi conformément à la décision du 4 Mai 1917, pour l'exploitation des W. C. du Marché de Siemen et l'approuve.

(b)—Le Comité prend connaissance du contrat établi pour l'affermage du Marché de Siemen et en suggère l'approbation, sous réserve de certaines modifications.

La Séance est levée à 7 heures.

Signé: A. WILDEN
Ch. JASSON
C. PATUREL

Séance du Comité des Travaux du 7 Juin 1917

L'an mil neuf cent dix sept et le sept Juin, à cinq heures de l'après-midi, les Membres du Comité des Travaux se sont réunis à l'Hôtel Municipal, sous la présidence de Mr. A. WILDEN, Consul Général de France, Président du Comité.

Rue Amiral Courbet.—Le Comité approuve le plan général d'expropriation qui lui est présenté, pour le prolongement de la Rue Amiral Courbet entre la Rue Ratard et la Route Doumer.

Rue de Siemen.—Le Comité propose qu'un crédit de Tls: 372,00 soit voté pour le règlement de l'expropriation (sur les bases de Tls: 1.500 par mow) d'une parcelle de 0 m. 2. 4. 8. provenant de la propriété de la Pagode "Zié Gni" de Soutchéou.

Enlèvement des vidanges.—Par lettre en date du 2 Mai 1917, l'entrepreneur d'enlèvement des vidanges sollicite le renouvellement de son contrat pour une durée de 3 ans.

Après avoir pris connaissance des remarques présentées à ce sujet par le Chef de la Garde et le Service Sanitaire, le Comité, sur proposition de l'Ingénieur, renvoie l'examen de cette question à la Commission d'Hygiène, en la priant d'étudier un projet d'installation, sur la Concession Française, de fosses dont la vidange serait faite la nuit, au moyen de pompes à refoulement hydraulique.

Tramways.—Par lettre N^o. 24282/LL. du 30 Mai 1917, la Compagnie fait connaître qu'à la suite de l'élargissement du carrefour des Avenues Joffre et Dubail, tant en raison de l'augmentation de trafic que pour faciliter la circulation publique, elle se propose de doubler l'unique voie de tramways existante Avenue Joffre entre le Poste de l'Ouest et la Rue Paul Beau.

Sur avis de l'Ingénieur Municipal, le Comité suggère l'acceptation de ce projet, le niveau des rails, pour chaque voie, sera donné à la Compagnie par le Service de la Voirie.

Adjudications.—(a)—Après avoir pris connaissance des observations présentées par l'Ingénieur Municipal, le Comité propose comme adjudicataires:

1°) Pour les réparations au Poste de l'Est: le Sieur ZI TCHENG KEE, au prix de Tls: 1.184.00.

2°) Pour les réparations au Ponton du Sémaphore: le Sieur WONG YONG KEE, au prix de Tls: 240,00 plus Tls: 0,43 par pied carré pour la surface de madriers à remplacer.

Les autres soumissions reçues pour ces travaux étaient les suivantes:—

Poste de l'Est.—

| | |
|---------------|------------|
| Shing Chong | Tls: 2.200 |
| Wong Yong Kee | » 1.980 |
| Wong Yuen Kee | » 1.790 |
| Loh Song Kee | » 1.530 |
| Shou Shing | » 1.450 |

Ponton du Sémaphore.—

| | |
|---------------------------|----------------------------------------------|
| The Kong Yie Engine Works | Tls. 425,00 + Tls. 0,40 par pied carré. |
| Wong Yuen Kee | » 275,00 + » 0,80 » » |
| Nicolas Tsu | » 210,00 + » 0,60 » » |
| Zee Tcheng Kee | Tls. 32,20 par mètre fang non compris le fer |
| | Tls. 96,00 » » y compris le fer |

(b)—Le Comité procède ensuite à l'ouverture des soumissions présentées pour la fourniture du mobilier du nouveau Poste de Police Sud et les travaux de démolition et reconstruction de la Pagode située à l'angle des Routes Ghisi et de Zikawei.

Ces soumissions sont renvoyées à l'examen de l'Ingénieur pour observations à présenter au prochain Conseil.

Fête Nationale.—Le Comité ne croit pas devoir donner suite aux offres présentées par une maison de Canton, pour la fourniture d'un feu d'artifice.

En ce qui concerne la retraite aux flambeaux, le Comité suggère, sur avis du Chef de la Garde, que l'itinéraire primitivement adopté soit modifié comme suit:

Départ de la Municipalité

Rue du Consulat

Quai de France

Arrêt au Consulat

Avenue Edouard VII

Rue Montauban

Rue du Consulat

Rue Kraetzer

Rue du Cimetière

Avenue Joffre

Route Voyron

Jardin Public, où a lieu la dislocation.

Rien ne serait changé au programme prévu pour les illuminations.

Ecuries Municipales.—Suivant rapport de Messieurs KEYLOCK, PRATT & HOBBS, Vétérinaires, le mulet N° 68, atteint de paralysie incurable, est incapable de tout travail.

Le Comité propose que cet animal soit abattu.

Ecole Municipale Française.—Le Comité des Ecoles, auquel s'ajointra l'Ingénieur Municipal, est chargé d'étudier le plan des modifications à apporter aux bâtiments de l'Ecole, et de présenter, dès que possible, ses propositions à la Commission Municipale.

Villa du Chef de la Garde.—L'Ingénieur Municipal rend compte au Comité de certaines difficultés rencontrées pour l'établissement des fondations de la Villa du Chef de la Garde.

En raison de l'état du sol à l'endroit primitivement choisi il y aurait lieu de reporter l'emplacement des bâtiments à 15 mètres environ plus à l'Est.

Le Comité suggère l'adoption de ces propositions.

La Séance est levée à 7 heures.

Signé : A. WILDEN
Ch. JASSON
C. PATUREL
L. STRAETMANS

(a)—*Marché de Siemen.*—La Commission décide que l'inauguration du nouveau Marché de Siemen aura lieu dans l'après-midi du Mardi 26 courant.

(b)—*Fête Nationale.*—Communication est donnée d'une lettre de la C. F. T. indiquant l'impossibilité matérielle où elle se trouve de fournir le courant nécessaire à l'exécution du programme des illuminations électriques prévues pour la Fête Nationale.

Sur proposition de l'Ingénieur Municipal, la Commission décide de réduire les illuminations électriques en ne conservant que celles des monuments publics et de la partie du Quai de France, comprise entre le Sémaphore et la Rue du Consulat.

Quant aux autres voies prévues au programme, elles seront illuminées au moyen de lampions ou de lanternes vénitiennes.

(c)—*Ecole Municipale Française.*—Sur proposition de Monsieur JASSON, Membre du Comité des Ecoles, la Commission approuve les devis présentés par l'Ingénieur Municipal pour les travaux de modifications à apporter aux Bâtiments de l'Ecole Municipale Française.

L'ensemble de ces travaux nécessitera une dépense de Tls : 6.000 (y compris les installations électriques et de chauffage) à laquelle il y aura lieu d'ajouter une somme d'environ Tls : 1.500 pour le mobilier destiné aux nouvelles classes.

La Commission vote les crédits nécessaires.

Les autres propositions du Comité sont adoptées.

Service des Eaux.—*Comptabilité.*—La Commission approuve l'imputation au compte "Grosses Réparations" des dépenses effectuées pour la réparation du pilier endommagé à l'ancien Château d'Eau, Quai de France.

Ces dépenses se montent à Tls : 435,00 et \$: 90,00.

Crédits.—L'ouverture d'un crédit supplémentaire de Tls : 300 est autorisée, pour couvrir les dépenses résultant des dégâts causés aux toitures et vitrages des Bâtiments Municipaux par l'orage de grêle du 3 Mai dernier.

Comités.—Comme suite à la décision du 4 Mai dernier, la Commission décide la création d'un Comité du Personnel composé de 3 Membres.

Messieurs JASSON, PATUREL et LION veulent bien accepter d'en faire partie.

Ce Comité commencera à fonctionner dès maintenant.

A cette occasion, il est rappelé aux Agents Municipaux que les demandes à présenter à ce Comité doivent être adressées au Président du Conseil, par l'intermédiaire des Chefs de Service appelés à donner leur avis.

Le Comité des Finances prendra, à l'avenir, le nom de "Comité des Finances et de Contrôle", et sera appelé à procéder aux vérifications de comptabilité générale et autres des divers Services Municipaux.

En une prochaine réunion, ce Comité établira les bases du contrôle projeté.

Emprunt Municipal de 1903.—La date du Mardi, 19 Juin, est adoptée pour le tirage au sort des 93 titres de cet emprunt dont l'amortissement est prévu pour 1916.

La Séance est levée à 7 heures.

Signé : A. WILDEN
W. J. N. DYER
J. GAILLARD
Ch. JASSON
Comte L. JEZISKI
Lucien LION
C. PATUREL
L. STRAETMANS

Séance de la Commission Municipale du 18 Juin 1917

L'an mil neuf cent dix sept et le dix huit Juin, à cinq heures de l'après-midi les Membres de la Commission Municipale se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la salle ordinaire des Séances, sous la présidence de Monsieur A. Wilden, Consul Général de France, Président de la Commission.

Règlement Administratif.—Lecture est donnée du projet de Règlement Administratif élaboré par Messieurs JASSON et L. LION.

Après discussion, et observations présentées par Monsieur DU PAC DE MARSOULIES, Avocat-Conseil, présent à la Séance, la Commission arrête définitivement les termes de ce Règlement :

RÈGLEMENT ADMINISTRATIF

Titre I.—Recrutement

ARTICLE 1.

Recrutement.—Nul ne peut être admis dans les Services de la Municipalité Française s'il n'est Français. Les candidats hommes devront fournir la preuve qu'il ont satisfait à la Loi sur le recrutement de l'Armée.

Toutefois, des exceptions à ces conditions pourront être consenties par le Conseil :

- a) dans le cas où les emplois à remplir exigeraient des aptitudes techniques ou autres spéciales,
- b) à défaut de candidats de nationalité française offrant les garanties nécessaires,
- c) ou bien encore dans les cas d'emplois temporaires.

ARTICLE 2

Candidatures—Examen.—Tout candidat à un emploi municipal devra :

1° Être agréé par le Conseil.

2° Rédiger une demande sur papier libre et produire à l'appui les pièces suivantes :

a) l'extrait de son acte de naissance,

b) le livret militaire,

c) les diplômes universitaires le cas échéant,

d) si le candidat est étranger à Changhai un extrait de son Casier Judiciaire, ou un certificat délivré par une autorité régulière, constatant qu'il est de bonne vie et mœurs.

e) un certificat médical constatant qu'il est apte à remplir les fonctions qu'il sollicite.

3° Subir, en présence d'un Membre du Conseil et du Chef de Service intéressé, un examen spécial d'après la fonction à remplir.

ARTICLE 3

Engagement.—Tout candidat remplissant les conditions stipulées par les articles précédents sera admis comme stagiaire dans l'emploi sollicité pour une période d'essai de six mois.

Si, au cours de cette période, ses services ne sont pas jugés satisfaisants, le Conseil pourra le renvoyer purement et simplement sans préavis.

Mais si ses services ont été jugés satisfaisants, le stagiaire, à l'expiration de la période d'essai, sera titularisé.

Titre II.—Hiérarchie, Discipline.

ARTICLE 4

Le Secrétaire de la Municipalité remplit vis-à-vis du Personnel des Services Municipaux, par délégation du Conseil Municipal et sous l'autorité du Président dudit Conseil, les fonctions de Chef de ce Personnel.

ARTICLE 5

Dans les différents Services Municipaux, le Chef de Service est investi, vis-à-vis du Personnel placé sous ses ordres, de l'autorité indispensable à la bonne marche du service.

ARTICLE 6

Le Secrétaire et les Chefs de Service sont chargés, en conséquence, de veiller à la discipline du Personnel Municipal, à l'observation des règlements qui le concernent et à l'exécution des décisions émanant du Conseil ou de son Président.

ARTICLE 7

Les Chefs de Service rendent compte au Secrétaire, qui en rend compte lui-même au Conseil, des infractions et manquements relevés à la charge des Employés et Agents des divers Services.

ARTICLE 8

Incompatibilités.—Il est formellement interdit à tous Employés et Agents Municipaux de servir de prête-noms, de personnes interposées, de mandataires, tant pour des achats, ventes ou enregistrements de terrains, etc., que pour des entreprises de quelque nature que ce soit.

Il leur est formellement interdit de s'occuper, pendant les heures de bureau, d'affaires étrangères au service de la Municipalité, et, en dehors de ces heures, de solliciter ou d'accepter des fonctions quelconques sans avoir au préalable obtenu l'autorisation du Conseil. Cette autorisation sera toujours révocable par décision du Conseil, et le renouvellement devra en être demandé et obtenu chaque année, faute de quoi le bénéficiaire d'une autorisation devenue caduque, ipso facto, sera passible des mesures disciplinaires prévues à l'article 24 ci-après.

ARTICLE 9

Mariages.—Tout Employé ou Agent désirant se marier devra, au préalable, en obtenir l'autorisation du Conseil d'Administration Municipale.

ARTICLE 10

Toute réclamation présentée par un Employé ou Agent des Services Municipaux doit être formulée par écrit et transmise au Conseil par la voie hiérarchique.

Le Chef de Service intéressé et le Secrétaire sont tenus de faire cette transmission et d'y joindre leurs avis successifs.

ARTICLE 11

Le Secrétaire de la Municipalité tient le contrôle du Personnel des Services Municipaux et a la garde des dossiers et carnets individuels de notes de tous les Employés et Agents.

ARTICLE 12

Le Secrétaire de la Municipalité a seul, et en vertu de la délégation qui lui en est faite par le Conseil ou son Président, la signature de la correspondance municipale, - comportant une décision ou engageant la responsabilité de la Municipalité - préparée par les différents Services, avec les personnes étrangères à la Municipalité.

Titre III.—Congés et Permissions

ARTICLE 13

Congés.—Après 5 ans de service, les Employés ont droit à un congé de neuf mois (voyage compris), pendant lequel l'intégralité de leur solde leur est allouée.

Les congés ne sont accordés qu'autant que le fonctionnement du service ne doit pas en souffrir : à cet effet, chaque Chef de Service établira, pour les Employés sous ses ordres, un roulement permettant leur envoi en congé sans qu'il y ait lieu d'engager de remplaçants.

Les demandes de congés, de quelque durée qu'ils soient, doivent être adressées au Conseil par l'intermédiaire des Chefs de Service, qui les transmettront avec leur avis.

Les Agents rentrant en France en vertu d'un congé régulier, voyagent aux frais de la Municipalité ; leurs femme et enfants bénéficient des mêmes avantages.

Les Chefs de Service, le Chef-Adjoint de la Garde et leur famille voyagent en 1^{re} classe; les Sous-chefs de Service, les Chefs de secteurs de la Garde et assimilés, ainsi que leur famille, voyagent en 2^e classe; les autres Agents de la Municipalité ou de la Garde et leur famille voyagent en 3^e classe. (voir annexe tableau B).

Les billets de voyage seront pris par les soins du Secrétariat de la Municipalité; en même temps que leurs billets, les Agents recevront, à titre d'avance, 3 mois de solde.

Le complément de solde leur sera versé, sur avis donné par eux après leur arrivée en France.

Dans le cas où un Agent désirerait rentrer en congé par une autre voie que celle de Suez, il recevrait une allocation égale à la somme que la Municipalité aurait eu réellement à déboursier, pour cette dernière voie, en vertu de ses arrangements avec la compagnie de navigation.

ARTICLE 14

Des permissions spéciales ne dépassant pas 15 jours par an pourront être accordées, en une ou plusieurs fois, au Personnel des différents Services Municipaux, dans la mesure et aux époques compatibles avec la bonne marche du service.

Ces permissions font l'objet d'une demande écrite transmise par le Chef de Service, avec ses avis, au Secrétaire de la Municipalité, qui la soumet au Conseil.

ARTICLE 15

Les Employés et Agents des Services Municipaux ne doivent pas s'absenter pendant les heures régulières de service, sans en avoir obtenu au préalable l'autorisation.

Il est donné suite directement, par le Chef de Service intéressé, à toute demande d'absence ne dépassant pas une journée.

Au dessus de cette limite, l'autorisation doit être demandée, par la voie hiérarchique, au Conseil.

Les autorisations d'absence du Secrétaire de la Municipalité et des Chefs de Service sont accordées par le Conseil.

ARTICLE 16

En cas d'absence motivée par une raison de santé, l'Employé ou Agent doit en aviser immédiatement son Chef de Service et, si c'est un Chef de Service, le Secrétaire de la Municipalité, et produire un certificat du Médecin de la Municipalité, justifiant cette absence et, autant que possible, en fixant la durée nécessaire.

Dans tous les cas, le Secrétaire de la Municipalité en est informé aussitôt.

Titre IV.—Solde et Accessoires.—Conditions d'avancement

ARTICLE 17

Echelle de Soldes.—Les traitements des Agents des Services Municipaux sont ceux indiqués par le tableau A annexé au présent Règlement.

Le minimum d'ancienneté nécessaire pour être promu d'une classe à la classe supérieure est de 3 ans.

ARTICLE 18

Carnets annuels.—En vue de déterminer leurs titres à une promotion, les Agents Municipaux seront l'objet d'appréciations annuelles de la part des Chefs de Service.

Ces appréciations porteront tant sur la façon dont les Agents s'acquittent des attributions qui leur sont confiées que sur leur conduite générale.

A cet effet, avant le 1^{er} Octobre de chaque année, les Chefs de Service recevront du Secrétariat les carnets individuels des Agents placés sous leurs ordres. Ils consigneront, à la suite des notes données précédemment, leurs appréciations sur le service et la conduite de chaque Agent, au cours de l'année.

Tous les carnets individuels seront ensuite centralisés par le Secrétaire de la Municipalité pour être soumis par lui à la plus prochaine séance du Comité de Personnel.

Le Comité de Personnel établira les propositions qui seront soumises au Conseil.

ARTICLE 19

Indemnités.—I.—Pour chaque enfant légitime ou reconnu, au-dessous de 15 ans, il est alloué aux Agents, de tout grade, une indemnité spéciale de Tls : 10,00 par mois.

II.—Outre leur solde fixe, les Employés, non logés dans un bâtiment Municipal, reçoivent des indemnités mensuelles de logement fixées comme suit :

| | Célibataires | Mariés |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|----------|
| (a) Percepteurs, Commis comptables et autres, Surveillants de Travaux, Inspecteurs du Service Sanitaire, Employés du Sémaphore. | Tls : 25 | Tls : 40 |
| (b) Percepteur en Chef, Comptable, Inspecteur en Chef du Service Sanitaire, Contrôleur, Architecte-Adjoint, Conducteur des travaux, Commis du Secrétariat, Professeurs. | Tls : 40 | Tls : 50 |
| (c) Secrétaire-Adjoint, Ingénieur-Adjoint, Architecte. | Tls : 50 | Tls : 70 |

Le Personnel hors cadre et payé au mois recevra une indemnité fixe de Tls : 20 par mois.

Lorsque deux époux sont Employés Municipaux, l'indemnité de logement à leur allouer sera fixée d'après le chiffre des appointements de celui des deux époux qui gagne le plus.

ARTICLE 20

Primes pour la connaissance des langues Anglaise et Chinoise.—Les examens pour l'obtention de la prime d'anglais ou de chinois ont lieu tous les ans. Le bénéfice de la prime n'est acquis qu'aux Agents qui subissent chaque année, avec succès, les épreuves de l'examen.

ARTICLE 21

Intérim.—Tout Employé désigné par le Conseil pour remplir un intérim recevra, à ce titre, un supplément de solde égal à la moitié de la différence entre sa solde propre et celle de l'Employé qu'il remplace.

ARTICLE 22

Tout Employé ou Agent licencié par suppression d'emploi ou incapacité physique aura droit à une indemnité de licenciement égale à un mois de solde, sans préjudice de ses droits à son compte de prévoyance.

ARTICLE 23

A moins de décision spéciale, tout fonctionnaire Municipal ayant atteint l'âge de 60 ans est rayé des cadres. Il reçoit alors une allocation égale à 3 mois de solde, et s'il désire rentrer en France, les frais de son voyage et de celui de sa famille sont supportés par la Municipalité dans les conditions indiquées à l'Art. 13 ci-dessus.

Titre V.—Mesures Disciplinaires

ARTICLE 24

Les mesures disciplinaires applicables au Personnel des divers Services Municipaux sont les suivantes :

- 1° Réprimande.
- 2° Blâme avec inscription au dossier.
- 3° Retard dans l'avancement d'un an au plus.
- 4° Suspension de fonctions entraînant privation de solde de un à trois mois.
- 5° Rétrogradation.
- 6° Révocation.

La peine de la révocation entraîne la suspension de la solde à partir du jour où l'Agent en cause est suspendu de ses fonctions ; son compte à la Caisse de Prévoyance est liquidé dans les conditions indiquées à l'Art. 12 des Statuts de la Caisse. S'il a été engagé en France, son voyage de retour et celui de sa famille sont à la charge de la Municipalité.

ARTICLE 25

La réprimande est appliquée par le Secrétaire de la Municipalité ou les Chefs de Service au Personnel placé sous leurs ordres.

Les autres peines disciplinaires sont prononcées par le Conseil Municipal sur la proposition du Chef de Service intéressé ou du Secrétaire.

ARTICLE 26

Les peines prévues aux paragraphes 3^o, 4^o, 5^o et 6^o de l'art. 24 ne sont prononcées qu'après avis d'un Conseil d'enquête nommé par le Conseil et devant lequel l'Employé ou Agent sera toujours admis à présenter sa défense.

Dans le cas où le Conseil d'enquête comprendrait un Employé ou Agent de la Municipalité, celui-ci devra toujours être d'un grade supérieur ou au moins égal et, dans ce dernier cas, plus ancien, à celui de l'Employé ou Agent en cause.

ARTICLE 27

Tout acte d'indélicatesse, de concussion, d'extorsion de fonds, toute acceptation ou attribution de commission dans l'exercice ou à l'occasion de fonctions municipales entraînent immédiatement la peine de la révocation, sans préjudice des poursuites judiciaires et des réparations de droit qui pourraient être la conséquence de l'acte commis.

ARTICLE 28

Soins Médicaux, Hospitalisation.—La gratuité des soins médicaux, des hospitalisations et opérations chirurgicales est accordée à tous les Employés Municipaux et à leurs familles.

Les médicaments leur seront délivrés par l'Infirmerie Municipale, sur ordonnance du Médecin de la Municipalité.

Les frais d'accouchement des femmes des Employés Municipaux seront supportés par la Municipalité.

Les frais de traitements dits "spéciaux" seront laissés à la charge des intéressés. Par "traitement spécial" il faut entendre ceux que le Médecin de la Municipalité juge en dehors de son abonnement et pour lesquels il présente une note supplémentaire.

Les frais d'honoraires de médecins pour visites, consultations, etc., resteront à la charge de ceux des Employés qui auront fait appel aux services d'autres docteurs que celui ou ceux de la Municipalité, de leur propre initiative et sans avis conforme de ces derniers.

En cas d'hospitalisation, tout Employé aura droit, pour lui et sa famille, à la 2^e classe. Les Chefs de Service et leurs familles bénéficieront de l'hospitalisation en 1^e classe: il en sera de même pour tout autre malade, sur avis spécial du Médecin de la Municipalité.

Tout Employé désirant être soumis à la visite médicale doit se munir préalablement auprès du Chef de Service dont il dépend d'un bulletin de visite sur lequel le Docteur consigne ses observations.

Au cas où par suite d'une indisposition subite, un Employé aurait dû avoir recours aux services d'un Docteur, en dehors de la Municipalité, il doit en informer dès que possible son Chef de Service qui, lui-même, en informera le Secrétaire.

Tout Employé exempt de service ne peut sortir que sur autorisation expresse du Docteur: à l'expiration de cette exemption il doit, soit reprendre son service, soit solliciter un nouveau bulletin de visite.

Toute infraction à ces prescriptions pourra entraîner le retrait du salaire pendant l'absence non autorisée.

ARTICLE 29

Un exemplaire du présent Règlement sera délivré contre reçu aux Employés Municipaux par les soins des Chefs de Service.

Le Secrétaire en remettra également un exemplaire aux candidats aux fonctions Municipales.

ARTICLE 30

Toute modification apportée par le Conseil au présent Règlement sera notifiée au Personnel de la Municipalité par circulaire, par les soins du Secrétaire.

ARTICLE 31

Toutes dispositions antérieures contraires au présent Règlement sont et demeurent abrogées.

Changhai, le 1^{er} Juillet 1917.

Règlements Approuvés

en Séance de la Commission Municipale du 18 Juin 1917

A. WILDEN, *Président*

W. J. N. DYER

Ch. JASSON

Comte L. JEZERSKI

LUCIEN LION

L. STRAETMANS

} *Membres de la Commission*

[Tableau A]

ECHELLE DES SOLDES

| | Solde de début | 3 ^e Classe | 2 ^e Classe | 1 ^e Classe | Maximum |
|-------------------------------------------------|-------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|---------|
| Secrétariat et Services Annexes | | | | | |
| Commis stagiaires de perception | 110 | | | | |
| Commis de perception | — | 120 | 135 | 150 | 160 |
| Percepteurs | — | 170 | 185 | 200 | 220 |
| Percepteur en Chef | 240 | — | — | — | 280 |
| Commis-Comptable | 150 | 170 | 185 | 200 | 220 |
| Comptable | 240 | — | — | — | 300 |
| Commis du Secrétariat | 130 | 140 | 155 | 175 | 200 |
| Secrétaire-Adjoint | 200 | 250 | 300 | 350 | 400 |
| Secrétaire | 525 | — | — | — | 650 |
| Services Médical et Sanitaire | | | | | |
| Infirmiers | 125 | 135 | 150 | 170 | 225 |
| Inspecteurs du Service Sanitaire | 120 | 130 | 150 | 170 | 190 |
| Inspecteur en Chef | 200 | — | — | — | 250 |
| Inspecteur des Abattoirs | — | 130 | 140 | 150 | 190 |
| Service du Sémaphore | | | | | |
| Commis auxiliaire | 115 | | | | |
| Commis en charge du service | — | 140 | 155 | 175 | 200 |
| Service d'Incendie | | | | | |
| Mécanicien | 120 | 135 | 145 | 155 | |
| Chef du Matériel | 165 | — | — | — | 225 |
| Service des Travaux Publics | | | | | |
| Surveillants et Agents de bureau auxiliaires | — | 110 | 130 | 150 | |
| Surveillants de Travaux | 150 | 160 | 180 | 210 | |

| | Solde de début | 3 ^e Classe | 2 ^e Classe | 1 ^e Classe | Maximum |
|------------------------------------------------------------|-------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|---------|
| Service des Travaux Publics (suite) | | | | | |
| Contrôleurs-Adjoints, Agents de bureau | 140 | 150 | 170 | 190 | |
| Conducteurs de Travaux, Contrôleurs, Architecte-Adjoint | 160 | 170 | 215 | 250 | |
| Chef d'arrondissement | 220 | — | 250 | 280 | |
| Ingénieur de la Voirie, Architecte | — | 275 | 315 | 350 | |
| Dactylographes | — | 90 | 100 | 110 | |
| Service du Cadastre | | | | | |
| Dessinateur | 140 | — | 180 | 210 | |
| Aides-Opérateurs | 130 | — | 150 | 170 | |
| Opérateurs | 170 | — | 200 | 230 | |
| Opérateurs Chefs de Brigades | 190 | — | 220 | 250 | |
| Chef-Adjoint au Bureau du Cadastre | 200 | — | 225 | 250 | |
| Chef de Bureau du Cadastre | 250 | — | 280 | 310 | |

[Tableau B]

CONGÉS

| | | | |
|-----------------------------------------------------------------------|---|-------------------------|------------|
| Secrétaire | } | 1 ^{ere} classe | |
| Ingénieur en Chef | | | |
| Capitaine, Chef de la Garde | | | |
| Lieutenant, Chef-Adjoint | | | |
| Directeur de l'Ecole Municipale Française | | | |
| Secrétaire-Adjoint | } | 2 ^{eme} classe | |
| Commis du Secrétariat | | | |
| Comptable | | | |
| Percepteur en Chef | | | |
| Inspecteur en Chef, Service Sanitaire | | | |
| Ingénieur de la Voirie | | | |
| Architecte, Contrôleur, Conducteur de Travaux | | | |
| Chef du Bureau du Cadastre | | | |
| Chef-Adjoint Bureau du Cadastre | | | |
| Chefs de Secteurs de la Garde et assimilés | | | |
| Chef d'Arrondissement | } | 3 ^{eme} classe | |
| Professeurs de l'Ecole Municipale Française | | | |
| Percepteurs | | | |
| Commis-Comptables et autres | | | |
| Surveillants de Travaux | | | |
| Contrôleurs-Adjoints | | | |
| Agents de Bureaux (Travaux) | | | |
| Dessinateurs | | | } Cadastre |
| Aides-Opérateurs | | | |
| Sergents, Brigadiers, Agents de la Garde Municipale etc., etc..... | | | |

ÉCOLE MUNICIPALE FRANÇAISE

a) *Admission.*—I. Conditions générales: 1. Pour les hommes avoir satisfait au service militaire et n'avoir pas plus de 35 ans ; pour les dames : être âgées de 22 à 30 ans.

2. Certificat d'aptitude physique à vivre sous les climats tropicaux (pour les candidats habitant l'Europe).

3. Certificat de bonnes vie et mœurs.

II. Titres universitaires : Baccalauréat ou Brevet supérieur pour les candidats français ; certificats correspondants pour les candidats anglais.

b) *Classes.*—Il y a 5 classes d'institutrices et de professeurs comme indiqué ci-dessous ; les avancements ont lieu de 3 en 3 ans, au 1^{er} janvier.

| Institutrices | | | | | Professeurs | | | | |
|------------------------------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| 5 ^e Cl. | 4 ^e Cl. | 3 ^e Cl. | 2 ^e Cl. | 1 ^e Cl. | 5 ^e Cl. | 4 ^e Cl. | 3 ^e Cl. | 2 ^e Cl. | 1 ^e Cl. |
| 125 | 150 | 175 | 210 | 250 | 200 | 225 | 260 | 300 | 350 |
| Directeur Solde de début 425 Maximum 625 | | | | | | | | | |

c) *Professeurs d'Anglais.*—Le personnel anglais sera soumis aux mêmes conditions de solde et d'avancement que le Personnel Français. (*Approuvé par Décision du 8 Mars 1917.*)

d) *Conditions d'entrée dans le cadre de Changhaï.*—

Les fonctionnaires de l'Instruction publique de France ou des Colonies sont nommés dans la classe dont le traitement représente une solde annuelle à peu près double de la solde d'Europe que recevaient ces fonctionnaires.

Les professeurs, hommes ou dames, pourvus de la licence ès-lettres ou de la licence ès-sciences débutent à la 3^e classe des professeurs ; les professeurs dames pourvues de titres supérieurs au baccalauréat sont assimilées, en ce qui concerne le traitement, aux professeurs hommes.

L'engagement ne devient définitif qu'au bout d'une année de stage.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ÉCOLE

I.—Les membres du personnel doivent tout leur temps à l'École pendant les heures de présence des élèves, même alors qu'ils ne sont pas eux-mêmes occupés à une tâche d'enseignement.

Ils arrivent à l'École quelques minutes avant l'heure fixée pour la rentrée des élèves ; à l'heure de la sortie, ils conduisent leurs élèves en rang dans le hall ; ils quittent l'École après avoir dirigé ce mouvement à moins qu'ils ne soient chargés d'un autre service de surveillance.

II.—Un service spécial de surveillance est attribué à l'un des professeurs logés dans les bâtiments scolaires ou à leur proximité ; il doublera le surveillant en titre dès l'arrivée des élèves à l'École, à partir de 8 heures 1/2 le matin et de 1 heure 1/4 l'après-midi et à l'heure de la sortie générale, jusqu'après le départ définitif de tous les élèves.

La surveillance du réfectoire fera l'objet d'une organisation ultérieure.

III.—Les professeurs veillent à l'exécution rigoureuse du règlement intérieur affiché dans les salles de classe et informent la Direction de toute infraction aussitôt qu'elle se produit.

Toute lettre ayant trait au travail, à la conduite, à la santé des élèves, toute demande de permission, toute excuse en cas de retard ou d'absence, en un mot toute communication des parents, écrite ou verbale, même à eux personnellement adressée, est immédiatement transmise à la Direction.

IV.—Une stricte discipline doit être maintenue parmi les élèves. Les professeurs et institutrices pendant les trois minutes qui séparent les deux coups de cloche rassemblent eux-mêmes leurs élèves devant la porte de la salle de classe et les préparent à rentrer en silence.

V.—Chaque professeur, pendant les suspensions de classe (de 10h. 30 à 10h. 45 et de 3h. à 3h. 15 ou de 10h. 45 à 11h. et de 3h. 15 à 3h. 30 selon les cours) surveille, *dans la cour même*, les élèves qui lui ont été confiés jusqu'à l'heure de la récréation. Exception est faite pour les élèves des cours préparatoires : Le professeur chargé de ces élèves, au moment où sonne l'heure de la récréation, les conduit dans la cour ; le professeur chargé d'eux, à la fin de la récréation, les réunit et les mène en classe.

VI.—Les demandes de livres classiques, d'articles de papeterie et autres, établies suivant la forme ordinaire sur fiches spéciales, sont remises régulièrement durant l'après-midi du samedi à la Direction.

Les fournitures demandées seront exactement délivrées le lundi matin; aucune distribution ne pourra être faite au cours de la semaine que dans les cas d'urgence,—à l'occasion de l'arrivée d'un élève nouveau par exemple.

VII.—Les instruments, les échantillons et les produits nécessaires pour l'enseignement des sciences physiques et naturelles, les cartes de géographie, les tableaux de toute nature, font autant que possible l'objet d'une demande écrite la veille du jour où le professeur en a besoin; cette demande porte l'indication de l'heure à laquelle le professeur désire que l'objet soit porté dans sa classe.

Le laboratoire est ouvert sur simple avis à tout professeur qui désire en faire usage en dehors des heures de classe. Pour la bibliothèque scolaire, prière de se conformer au règlement qui fixe les heures d'ouverture.

VIII.—En cas d'indisposition ou de maladie, le personnel se conforme au règlement fixé pour tous les employés municipaux qui est rappelé ci-après :

“Tout employé, désirant être soumis à la visite médicale, doit se munir préalablement auprès du chef de service dont il dépend d'un bulletin de visite, sur lequel le Docteur consigne ses observations.

Au cas où par suite d'une indisposition subite, un employé aurait dû avoir recours aux services d'un Docteur, en dehors de la Municipalité, il doit en informer, dès que possible, son Chef de service, qui lui-même en informera le Secrétaire.

Tout employé exempt de service ne peut sortir que sur autorisation expresse du Docteur : à l'expiration de cette exemption, il doit, soit reprendre son service; soit solliciter un nouveau bulletin de visite.

Toute infraction à ces prescriptions pourrait entraîner le retrait du salaire pendant l'absence non autorisée.”

(Approuvé en Séance de la Commission Municipale du 11 Janvier 1917)

Ces Règlements entreront en vigueur à compter du 1^{er} Juillet 1917.

Comptabilité.—Le Secrétaire signale à la Commission l'intérêt qu'il y aurait pour la Municipalité à profiter de la hausse actuelle du marché pour arrêter dès maintenant un change, en vue du règlement des intérêts et de l'amortissement de l'Emprunt 1903, qui doit être effectué en Septembre prochain.

Après discussion, la Commission charge le Secrétaire de fixer un change pour une somme de Francs 100.000 (Francs 85.000 pour l'emprunt 1903 et Francs 15.000 à valoir pour le règlement de diverses commandes faites en France).

Sous-Comité.—Sur proposition de Monsieur LION, la Commission décide la formation d'un Sous-Comité qui s'occupera de la surveillance des Parcs, Jardins et Cimetières.

En ce qui concerne son organisation une décision sera prise ultérieurement.

La Séance est levée à 7 heures 1/4.

Signé : A. WILDEN
W. J. N. DYER
Ch. JASSON
Comte L. JEZIERSKI
Lucien LION
L. STRAETMANS

Séance de la Commission Municipale du 25 Juin 1917

L'an mil neuf cent dix sept et le vingt cinq Juin, à cinq heures de l'après-midi, les Membres de la Commission Municipale se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la salle ordinaire des Séances sous la présidence de Monsieur WILDEN Consul Général de France, Président de la Commission.

Poste de Police Sud.—*Fourniture du mobilier.*—Sur avis de l'Ingénieur Municipal, la Commission déclare le Sieur SHING CHONG adjudicataire, au prix de Tls: 1.475,00.

Service d'Incendie.—Lecture est donnée d'un rapport de M. MADIER, Capitaine du "Torrent" soumettant à la Commission Municipale un programme pour l'amélioration du Service d'Incendie qui ne répond plus suffisamment aux exigences actuelles.

Après discussion, la Commission vote les crédits nécessaires pour:

1°) Achat de nouveaux raccords symétriques interchangeables, type "Sapeurs Pompiers de Paris" amélioré: environ Tls: 4.640, déduction faite du vieux matériel.

2°) Peinture du logement de M. BADET.

Quant aux autres améliorations proposées, la Commission prie le Comité des Travaux de les étudier de concert avec M. MADIER en vue de présenter une estimation des dépenses qu'entraînerait leur réalisation.

Commission d'Evaluation Foncière.—Par lettre en date du 19 Juin 1917, Monsieur Gilbert DAVIES demande de quelle façon seront rémunérés les Membres de la Commission d'Evaluation Foncière élus en 1915, et dont il fait partie.

Le Secrétaire est chargé de lui répondre que les Membres de cette Commission n'ont jamais été rétribués jusqu'à présent et que d'ailleurs, certains d'entre eux, consultés à ce sujet, ont déclaré ne vouloir rien recevoir.

Nouvelle Route entre la Route Pottier et Zikawei.—Le Secrétaire rend compte du résultat des négociations qu'il avait engagées avec Mr. Ch. BLAKE relativement au passage de cette route au travers de ses propriétés.

Mr. BLAKE est disposé à céder les terrains nécessaires à l'Administration Municipale aux conditions suivantes :

1° Achat des terrains au prix de Tls : 1.980 le mow (y compris 10 % pour expropriation forcée).

2° Versement de Tls : 85.10, pour frais de déplacement de barrières et remblais divers.

3° Versement de Tls : 200 à titre d'indemnité pour frais entraînés par la modification des plans des immeubles que le propriétaire se proposait d'élever sur le dit terrain.

Quant à la mise en viabilité de la route, l'Administration Municipale s'engage à l'entreprendre dès que les maisons seront en construction de façon à ce que les locataires puissent y avoir accès au moment de leur achèvement.

La Commission approuve cet arrangement.

Comité des Travaux.—Lecture est donnée du Procès-Verbal ci-après, relatif aux diverses questions examinées par le Comité des Travaux, au cours de sa Séance du 14 Juin 1917.

Séance du Comité des Travaux du 14 Juin 1917

L'an mil neuf cent dix sept et le quatorze Juin, à cinq heures de l'après-midi, les Membres du Comité des Travaux se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la salle ordinaire des Séances.

Adjudications.—(a)—Le Comité procède à l'ouverture des soumissions présentées pour divers travaux d'amélioration et d'entretien à exécuter à la Maison d'Arrêt de Lokawei.

Ces soumissions sont renvoyées à l'examen de l'Ingénieur Municipal, pour avis à donner au prochain Conseil.

(b)—*Démolition et reconstruction de la Pagode située à l'angle des Routes Ghisi et de Zikawei.*—Sur proposition de l'Ingénieur Municipal, le Sieur HO KOH LIEN est nommé adjudicataire pour l'exécution de ces travaux, au prix de Tls : 795,00

Avenue Edouard VII.—L'Ingénieur Municipal soumet au Comité un projet pour la pose d'une voie en dalles de granit devant servir au passage des brouettes le long de l'Avenue Edouard VII.

Chaque Municipalité aurait à exécuter le travail sur les deux côtés de l'Avenue dans la section dont elle a l'entretien.

Le Comité suggère l'approbation de ce projet pour l'exécution duquel un crédit d'environ Tls : 4.200 serait nécessaire.

Eclairage Public.—Le Comité prend connaissance du projet d'éclairage en commun de l'Avenue Edouard VII prolongée et de Great Western Road, qui lui est présenté par l'Ingénieur Municipal après entente avec l'Ingénieur du Municipal Council.

Ce projet comprend la suppression de l'éclairage actuel et son remplacement par :

1°) Avenue Edouard VII (entre Manila Road et le Boulevard de Montigny) : 24 lampes de 1.000 B. axiales sur poteaux placés sur refuges semblables à ce qui a été fait dans la 1^{ère} partie de l'Avenue, dont 1/2 érigée par le Shanghai Municipal Council, et l'autre moitié par la Municipalité Française.

2°) De Manila Road à la Rue Krätzer : 4 lampes de 200 B. axiales sur câble.

3°) De la Rue Krätzer à Great Western Road : 20 lampes de 200 B. suspendues par groupes de 2 sur câbles transversaux.

4°) Great Western Road du carrefour Ratard à Siccawei Road : 56 lampes de 100 B. axiales suspendues sur câbles.

L'ensemble de cette installation représente 35.800 B. dont la 1/2 (17.900 B.) au compte de la Municipalité, soit une augmentation de 14.700 bougies.

Ce travail serait exécuté dès que le Municipal Council aurait fait les modifications nécessaires à ses lignes existantes pour laisser libre le côté de la route appartenant à la Municipalité et permettre à la Compagnie Française de poser ses canalisations.

Le Comité propose l'adoption de ce projet qui améliorerait notablement l'éclairage existant sur les voies en question.

Route Ratard.—*Elargissement et Rectification.*—Le Comité approuve le plan dressé par l'Ingénieur Municipal pour l'élargissement de la Route Ratard à 50 pieds et la rectification des parties les plus mauvaises de cette route.

La surface totale des terrains à exproprier serait d'environ 20 mows.

Cette opération se réaliserait au fur et à mesure de l'exécution des nouvelles constructions.

Siccawei Road.—*Elargissement et Rectification.*—Le Comité examine un rapport et un plan qui lui sont soumis par l'Ingénieur Municipal relativement à l'élargissement de Siccawei Road.

Après discussion, le Comité réserve son avis pour informations complémentaires.

Service des Eaux.—*Evaluation de l'eau consommée par les Services Publics.*—Le Comité est d'avis de soumettre à la Compagnie les contre-propositions présentées par l'Ingénieur Municipal dans son rapport en date du 25 Avril dernier sur cette question.

Cour Mixte.—L'Ingénieur présente un projet pour la transformation, en appartement particulier destiné à Monsieur le Juge Assesseur, des bureaux situés au 1^{er} étage des Bâtiments de la Cour Mixte.

Ces travaux nécessiteraient une dépense d'environ 4.500 à 5.000 Taëls, y compris la construction d'un escalier de service sur la façade nord du bâtiment.

Le Comité suggère l'approbation de ce projet.

Achats de Terrains.—Le Comité est d'avis que la Municipalité aurait intérêt à acquérir une cer-

taine surface de terrains (15 à 20 mows environ) sur la rive Sud de la crique de Zikawei en vue de l'établissement de pépinières.

Cette mesure aurait l'avantage de permettre à l'Administration d'acquérir le terrain nécessaire à un prix relativement réduit, et la situation de ce terrain permettrait également de le consacrer exclusivement à l'usage indiqué ci-dessus.

La Séance est levée à 6 heures 15.

Signé: C. PATUREL
Ch. JASSON

Travaux d'amélioration et d'entretien à la Maison d'Arrêt de Lokawei.—Sur avis de l'Ingénieur, la Commission déclare le Sieur WONG YUEN KEE adjudicataire, au prix de Tls: 1.650.

Les autres soumissions reçues pour ces travaux étaient les suivantes:

| | |
|----------------|---------------|
| Shou Shing | Tls. 1.755,00 |
| Loh Song Kee | » 1.870,00 |
| Lee Ching Kee | » 2.225,00 |
| Zi Tching Kee | » 2.244,00 |
| Shing Sing Kee | » 2.450,00 |

Avenue Edouard VII.—La Commission approuve les suggestions du Comité des Travaux relativement à la pose d'une voie en dalles de granit pour le passage des brouettes Avenue Edouard VII et vote le crédit demandé.

Les soumissions reçues pour la fourniture des dalles nécessaires à ces travaux ont été les suivantes:

| | | | |
|---------------------------------|---|-------------------------------------|------------------|
| Ou Tsing Kee | } | dalles de 40 c/m—Tls: 1,50 le mètre | |
| | | » | 36 c/m— » 1,30 » |
| Yah Kee (transport au chantier) | » | 2,80 | » |

Le Sieur OU TSING KEE est déclaré adjudicataire.

Elargissement et rectification de Siccawei Road.—Lecture est donnée de la lettre suivante:

SHANGHAI MUNICIPAL COUNCIL

Shanghai, June 18, 1917.

No. 17/452.

G. Laferrière, Esq.
Secretary

French Municipal Council.

Sir,

With reference to the negotiations between the Engineer of the French Council and the Municipal Engineer on the subject of the width of the Siccawei Road, I am directed to inform you that as the section between Great Western Road and Route de Say Zoong is outside the limits of this settlement, the powers of compulsory surrender conferred by the Land Regulations do not apply, and that therefore the widening of this section to 70 feet at the present time except on the French side is out of the question.

I am, Sir,

your obedient servant,

N. O. LIDDELL

Acting Secretary.

Cour Mixte Française.—Comme suite à un nouveau projet présenté par l'Ingénieur Municipal, la Commission vote un crédit de Tls: 3.500 pour la transformation, en appartement particulier, destiné à Monsieur le Juge Assesseur, des bureaux situés au 1^e étage des Bâtiments de la Cour Mixte.

Les autres propositions du Comité sont adoptées.

Jardin Public de Koukaza.—Le Secrétaire rend compte du résultat des négociations qu'il avait été chargé d'entreprendre en vue de l'acquisition d'un lot de terrains d'une superficie d'environ 10

mows, situé au Sud de la Rue Molière et dont l'incorporation au Jardin Public de Koukaza avait été envisagée.

Cette acquisition pourrait être réalisée au prix de Tls: 3.000 par mow non compris les frais de tipao et les indemnités à verser aux propriétaires chinois pour la démolition de leurs maisons.

Le Secrétaire est autorisé à poursuivre les négociations sur les bases indiquées ci-dessus.

Comité d'Hygiène.—Lecture est donnée du Procès-Verbal ci-après relatif aux diverses questions examinées par le Comité d'Hygiène au cours de sa Séance du 15 Juin 1917.

Séance du Comité d'Hygiène du 15 Juin 1917

L'an mil neuf cent dix sept et le quinze Juin, à cinq heures de l'après-midi, les Membres du Comité d'Hygiène se sont réunis à l'Hôtel Municipal.

Enlèvement des Vidanges.—Comme suite à la Décision de la Commission Municipale en date du 11 Juin 1917, le Comité prie le Chef de la Garde et le Secrétaire de se mettre en rapports avec l'Entrepreneur chargé de ce Service en vue des moyens à adopter pour la vidange des fosses fixes dont l'installation est envisagée sur la Concession Française.

Station Sanitaire.—Le Docteur RICOU expose au Comité les raisons pour lesquelles l'existence d'une Station Sanitaire sur la Concession Française devient de jour en jour plus urgente.

Le Comité insiste à nouveau pour la création de cette Station et demande, étant donné les responsabilités incombant à la Municipalité, qu'un crédit soit prévu, à cet effet, au Budget de l'année 1918.

La Séance est levée à 6 heures 15.

Signé: Ch. JASSON
D^r. RICOU
Capt. SCHMITT
GRENE
G. LAFERRIERE

Enlèvement des Vidanges.—Le Secrétaire fait connaître qu'à la suite d'une entrevue qu'il a eue avec le Capitaine SCHMITT et l'entrepreneur, ce dernier serait disposé à adopter le système de vidange au moyen de pompes à refoulement hydraulique pour les fosses fixes dont l'installation est envisagée sur la Concession Française.

En raison des dépenses qu'entraînera pour lui l'acquisition des appareils nécessaires, l'entrepreneur sollicite le renouvellement de son contrat pour une période de 7 ans aux conditions actuelles, soit une redevance annuelle de 18.000 taëls.

La Commission décide de faire droit à cette demande.

Il reste entendu que les plans du matériel nouveau seront soumis à l'approbation de la Commission Municipale.

Station Sanitaire.—L'Ingénieur Municipal est chargé de s'entendre avec le Docteur RICOU en vue de l'établissement des plans et de l'estimation des dépenses à prévoir pour la construction de ces bâtiments.

Le projet sera ensuite soumis au Comité des Travaux pour examen.

Comité du Personnel.—Lecture est donnée du Procès-Verbal relatif aux diverses questions examinées par le Comité du Personnel au cours de sa Séance du 20 Juin 1917.

Les propositions du Comité sont adoptées.

Sous-Comité.—En ce qui concerne les propositions du Sous-Comité des jardins, plantations, etc..., la Commission, après discussion, décide de ne rien changer à ce service en ce qui concerne son fonctionnement, mais nomme Monsieur THALAMOT Jardinier Chef aux appointements de Tls : 200 par mois à compter du 1^{er} Juillet.

Règlement Administratif.—La Commission décide l'addition de l'article ci-après au Règlement Administratif approuvé en Séance du 18 Juin 1917.

« *Mariages.*—Tout Employé ou Agent désirant se marier devra, au préalable, en obtenir l'autorisation du Conseil d'Administration Municipale. »

Eclairage Public.—*Diffuseurs, Avenue Edouard VII.*—La Commission Municipale préfère, pour le moment, ne pas adopter l'emploi de diffuseurs pour l'éclairage de l'Avenue Edouard VII, conformément à la première décision du Comité des Travaux.

Ecole Municipale Française.—(a)—Sur avis de l'Ingénieur Municipal, la Commission déclare le Sieur WONG YUEN KEE adjudicataire pour les travaux de modifications à apporter aux Bâtiments de l'Ecole, aux prix de Tls : 738,00 et Tls : 3.580,00.

Les travaux supplémentaires d'agrandissement, demandés par Monsieur MAYBON, seront exécutés sur les mêmes bases.

Les autres soumissions reçues étaient les suivantes :

| | |
|---------------|------------------------------|
| Sing Woo Kee | Tls : 4.980,00 |
| Lee Ching Kee | » 2.995,00 et Tls : 3.660,00 |
| Lo Song Kee | » 3.970,00 » 4.170,00 |

Université "l'Aurore".—Le Secrétaire est chargé de s'entendre avec le Directeur de l'Université "l'Aurore" en vue du versement de Tls : 30.000 qui doit être effectué à titre de subsides à cet établissement, au cours de l'année présente, suivant accord passé avec la Mission du Kiangnan, en date du 19 Mars 1916.

Personnel.—*Service d'Incendie.*—Sur avis du Médecin de la Municipalité, un congé de deux mois (Juillet et Août) à solde entière est accordé à Mr. BADET, Chef du Matériel du Service d'Incendie, pour se rendre à Cheefoo.

La Commission vote les crédits nécessaires pour le passage Changhai—Cheefoo de Monsieur et Madame BADET et d'un de leurs enfants.

Crédits.—Sur proposition de son Président, la Commission Municipale vote un crédit de \$ 120 environ pour l'achat de prix à diverses Ecoles Franco-Chinoises.

La Séance est levée à 7 heures 15.

Signé : A. WILDEN
W. J. N. DYER
J. GAILLARD
Ch. JASSON
Comte L. JEZIERSKI
L. LION
C. PATUREL
L. STRAETMANS

Séance de la Commission Municipale du 9 Juillet 1917

L'an mil neuf cent dix sept et le neuf Juillet, à cinq heures de l'après-midi, les Membres de la Commission Municipale se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la salle ordinaire des Séances, sous la présidence de Monsieur A. Wilden, Consul Général de France, Président de la Commission.

Secrétariat.—*Personnel.*—(a)—Un congé de 5 mois, à solde entière, pour se rendre au Japon, est accordé à Mr. HAMON, Comptable, dont la santé, suivant avis du Médecin Municipal, exige un changement d'air immédiat.

Ce congé, qui partira du 1^{er} Juillet, comptera pour celui de longue durée (9 mois) auquel M. HAMON devait avoir droit le 1^{er} Novembre prochain.

En conséquence, la Commission vote les crédits nécessaires au passage de M. et Mme Hamon, conformément à l'Art. 13 du Règlement Administratif.

(b)—M. GARDARIN, Commis-Comptable, remplira l'intérim des fonctions de comptable pendant l'absence de M. HAMON.

(c)—Mademoiselle J. PORTIER, engagée à la date du 15 Août 1914, est confirmée dans ses fonctions de dactylographe du Service du Secrétariat, détachée au Cabinet du Président du Conseil.

Indemnité de Langue Chinoise.—La Commission d'examen pour l'indemnité de langue chinoise sera composée de MM. A. WILDEN, Consul Général de France et Barthélemy TSANG, Interprète de la Cour Mixte Française.

La date des examens sera fixée ultérieurement.

Ecole Municipale Française.—*Personnel.*—(a)—La Commission autorise Miss DAVENPORT et Madame MERRANT à s'absenter de Changhai pendant 2 mois et à recevoir d'avance leurs appointements pour Juillet et Août.

(b)—Sur proposition de M. JASSON, Membre du Comité des Ecoles, la Commission autorise l'engagement de Miss Arra Jane WOODS, graduée de l'Université de Washington, à titre de professeur d'anglais en remplacement de Mrs O'TOOLE dont le contrat expire le 25 Septembre 1917.

Les appointements de début de Miss WOODS sont fixés à Tls : 200 par mois conformément au Règlement Administratif de l'Ecole Municipale Française.

Les frais de voyage de Miss WOODS, de Washington à Changhai resteront à sa charge.

Caisse de Prévoyance.—(a)—La Situation Financière de la Caisse de Prévoyance, arrêtée au 30 Juin 1917, est soumise à la Commission, qui l'approuve.

Elle s'établit comme suit :—

| DOIT | | AVOIR | |
|------------------------------|------------------------|----------------------------------------|------------------------|
| | Tls : | | Tls : |
| Intérêts. | 23,55 | Banque de l'Indo-Chine. | 167,93 |
| Profits & Pertes. | 40,91 | Banque Industrielle de Chine. | 5.540,44 |
| Comptes Individuels. | 169.270,92 | Placements Hypothécaires. | 83.500,00 |
| | | 1^{er} Emprunt Français | 39.983,67 |
| | | 2^e » » | 30.039,41 |
| | | 3^e » » | 10.103,93 |
| | | | <u>80.127,01</u> |
| | Tls: 169.335,38 | | Tls: 169.335,38 |

Le Trésorier du Comité de Gérance,
Signé : J. de FOURCAULD

Changhai, le 1^{er} Juillet 1917
Le Vice-Président du Comité de Gérance,
Signé : P. B. TISSOT-DUPONT

(b)—Conformément à sa Décision du 8 Mars 1917, la Commission autorise le paiement de la rétribution du Trésorier pour le 1^{er} Semestre 1917, soit Tls : 169,34.

Comité des Travaux.—Lecture est donnée des Procès-Verbaux ci-après relatifs aux diverses questions examinées par le Comité des Travaux, au cours de ses Séances des 28 Juin et 5 Juillet 1917.

Séance du Comité des Travaux du 28 Juin 1917

L'an mil neuf cent dix sept et le vingt huit Juin à cinq heures de l'après-midi, les Membres du Comité des Travaux se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la salle ordinaire des Séances.

Ecole Municipale Française.—*Adjudication pour la fourniture du mobilier nécessité par l'agrandissement de l'Ecole.*—Après avoir procédé à l'ouverture des soumissions présentées pour cette fourniture, le Comité les renvoie à l'examen de l'Ingénieur Municipal pour avis à donner au prochain Conseil.

Poste de Police Sud.—Le Comité prend connaissance des cahiers des charges établis par l'Ingénieur pour la construction des logements destinés aux Agents de Police Européens au Poste Sud et en suggère l'adoption.

Cour Mixte Française.—*Transformation des Bureaux du 1er étage des Bâtiments de la Cour Mixte en appartements pour le Juge Assesseur.*—Comme suite à la décision du 25 Juin 1917, l'Ingénieur Municipal fait connaître que l'entrepreneur SING WOU KEE pourrait se charger des travaux d'aménagement des appartements et des dépendances ainsi que de la construction de l'escalier de service au prix de Tls : 2.490. Dans cette somme n'est pas compris l'aménagement des salles de bains et la construction des fosses septiques.

Le Comité est d'avis d'accepter les propositions du Sieur SING WOU KEE.

Parcs à Bestiaux.—Après avoir pris connaissance d'une pétition des propriétaires de Parcs à Bestiaux sollicitant l'autorisation de s'établir à proximité des nouveaux Abattoirs qui vont être construits Route de Zikawei, le Comité charge le Secrétaire d'étudier dans quelles mesures il pourrait être donné satisfaction aux intéressés.

Eclairage Public.—*Consoles.*—Comme suite à une lettre de la C. F. T. relative à l'emploi des consoles pour l'éclairage public, le Comité est d'avis d'insister à nouveau pour que l'éclairage à système axial soit employé dans toutes les rues plantées d'arbres.

L'éclairage sur consoles avec disposition en quinconce serait réservé aux autres voies publiques ; les grandes consoles étant employées pour les rues d'une largeur de plus de 40 pieds et les petites consoles pour celles de largeur moindre.

Fête Nationale.—Le Comité prend connaissance de diverses demandes présentées pour l'ouverture de bars au Jardin Public de Koukaza à l'occasion de la Fête Nationale et charge le Secrétaire de procéder à une petite adjudication dont le montant serait affecté aux œuvres de guerre.

Jardin Allemand.—*Eclairage.*—Le Comité charge l'Ingénieur Municipal d'approcher la C. F. T. relativement à l'éclairage du Jardin Allemand dont l'ouverture au Public doit avoir lieu prochainement, en demandant l'application du tarif en vigueur pour l'éclairage public soit Tls : 0,07 par Kilowatt heure.

Le Séance est levée à 6 heures 30.

Signe : Ch. JASSON
C. PATUREL

Séance du Comité des Travaux du 5 Juillet 1917

L'an mil neuf cent dix sept et le cinq Juillet, à cinq heures de l'après-midi, les Membres du Comité des Travaux se sont réunis à l'Hôtel Municipal dans la salle ordinaire des Séances.

Siccawei Road.—*Rectification et élargissement.*—Comme suite à la lettre du Municipal Council N°. 17/452 en date du 18/6/17, le Comité suggère l'approbation du projet présenté par l'Ingénieur Municipal pour la rectification et l'élargissement de Siccawei Road, côté français.

A ce sujet, l'Ingénieur Municipal fait connaître qu'il a été saisi d'une demande de permis pour la construction d'un immeuble en bordure de cette voie, à proximité de son point de jonction avec l'Avenue Joffre, dans une partie dont l'alignement serait à rectifier.

L'expropriation qui serait à réaliser de ce fait engloberait une superficie de terrain telle que le propriétaire serait dans l'impossibilité de construire.

Après discussion, le Comité suggère que des négociations soient engagées pour l'acquisition d'environ un mow de terrain, en arrière de la propriété à exproprier et qui serait cédé au propriétaire en échange de la superficie nécessaire à la rectification de la route.

Marché de Siemen.—Le Comité prend connaissance des offres suivantes, présentées pour l'affermage du Marché de Siemen.

| | | | | | | |
|------------------|------------------------|----|-----------|------------------------|----|----------|
| WAI CHONG KEE :— | 1 ^{ere} année | \$ | 650,00— | 2 ^{eme} année | \$ | 747,50 |
| | 3 ^{eme} » | » | 859,00— | 4 ^{eme} » | » | 988,00 |
| | 5 ^{eme} » | » | 1.136,00— | 6 ^{eme} » | » | 1.306,00 |
| | 7 ^{eme} » | » | 1.502,00— | 8 ^{eme} » | » | 1.727,00 |
| | 9 ^{eme} » | » | 1.986,00— | 10 ^{eme} » | » | 2.284,00 |
| LO SONG KEE :— | 1 ^{ere} année | \$ | 760,00— | 2 ^{eme} année | \$ | 836,00 |
| | 3 ^{eme} » | » | 919,00— | 4 ^{eme} » | » | 1.010,00 |
| | 5 ^{eme} » | » | 1.111,00— | 6 ^{eme} » | » | 1.277,00 |
| | 7 ^{eme} » | » | 1.467,00— | 8 ^{eme} » | » | 1.686,00 |
| | 9 ^{eme} » | » | 1.965,00— | 10 ^{eme} » | » | 2.260,00 |
| WONG YONG KEE :— | 1 ^{ere} année | \$ | 500,00— | 2 ^{eme} année | \$ | 575,00 |
| | 3 ^{eme} » | » | 661,00— | 4 ^{eme} » | » | 760,00 |
| | 5 ^{eme} » | » | 874,00— | 6 ^{eme} » | » | 961,00 |
| | 7 ^{eme} » | » | 1.057,00— | 8 ^{eme} » | » | 1.162,00 |
| | 9 ^{eme} » | » | 1.278,00— | 10 ^{eme} » | » | 1.394,00 |
| TSEU YONG KEE :— | 1 ^{ere} année | \$ | 600,00— | 2 ^{eme} année | \$ | 600,00 |
| | 3 ^{eme} » | » | 700,00— | 4 ^{eme} » | » | 800,00 |
| | 5 ^{eme} » | » | 900,00— | 6 ^{eme} » | » | 1.000,00 |
| | 7 ^{eme} » | » | 1.100,00— | 8 ^{eme} » | » | 1.200,00 |
| | 9 ^{eme} » | » | 1.200,00— | 10 ^{eme} » | » | 1.200,00 |
| ZENG ZE GNIE :— | 1 ^{ere} année | \$ | 600,00— | 2 ^{eme} année | \$ | 600,00 |
| | 3 ^{eme} » | » | 700,00— | 4 ^{eme} » | » | 800,00 |
| | 5 ^{eme} » | » | 900,00— | 6 ^{eme} » | » | 1.000,00 |
| | 7 ^{eme} » | » | 1.100,00— | 8 ^{eme} » | » | 1.200,00 |
| | 9 ^{eme} » | » | 1.200,00— | 10 ^{eme} » | » | 1.200,00 |

Les offres les plus élevées, présentées par les Sieurs WAI CHONG KEE et LO SONG KEE, étant à peu près équivalentes, le Secrétaire est chargé de s'entourer des renseignements nécessaires en vue de déterminer celui des deux qui présenterait le plus de garanties.

Quant à la période de dix ans demandée par les soumissionnaires, le Comité est d'avis qu'elle pourrait être acceptée, considérant que le concessionnaire rencontrera, au cours des premières années, certaines difficultés pour la location des places jusqu'au développement de ce quartier.

W. C. Publics sur la Concession.—L'Ingénieur Municipal fait connaître qu'il a reçu des offres du Sieur WONG YONG KEE, pour l'affermage des 5 W. C. publics actuellement établis sur la Concession Française.

Le Sieur WONG YONG KEE serait disposé à verser à l'Administration Municipale une redevance

mensuelle de \$ 50,00, avec un contrat d'une durée de 10 ans, établi sur les mêmes bases que pour les W. C. du Marché de Siemen dont il est le concessionnaire.

Le Comité suggère l'acceptation de ces propositions.

Sémaphore.—Une demande présentée par le Directeur de l'Observatoire au sujet de diverses réparations à exécuter au Sémaphore est renvoyée à l'Ingénieur Municipal pour exécution.

Route Ghisi.—*Elargissement à 50 pieds.*—Lecture est donnée d'une pétition de certains résidents de la Route Ghisi protestant contre l'élargissement projeté sur le côté Est de cette voie.

Après discussion, le Comité est d'avis de se rendre sur les lieux, lors d'une prochaine réunion, pour examiner dans quelle mesure il pourrait être donné satisfaction aux intéressés.

Service des Eaux.—Par lettre N^o. 24453 LL du 22/6/17, la C. F. T. fait connaître que les deux anciennes chaudières de l'Usine des Eaux, à Tonkadou, ont besoin d'importantes réparations. Les jonctions des 4 foyers tubulaires avec les plaques de tête présentent des craques dûes aux dilatations et contractions successives.

La Compagnie demande que les dépenses à engager de ce fait soient portées au compte "Grosses Réparations".

Les 4 foyers ne se trouvant pas tous dans le même état, les réparations pourraient se faire progressivement en commençant par le foyer N^o 2 de la chaudière II pour lequel Mr. Nicolas TSU exécuterait les travaux nécessaires au prix de Tls : 380,00.

Après avoir entendu l'Ingénieur Municipal à ce sujet, le Comité est d'avis d'accepter les propositions de la Compagnie en attirant son attention sur le travail tout spécial dont il s'agit et pour la bonne exécution duquel elle sera responsable.

En ce qui concerne l'imputation de cette dépense au compte "Grosses Réparations", le Comité ne s'oppose pas à ce qu'elle soit portée à ce compte, bien que les réparations en question devraient appartenir aux dépenses courantes d'entretien à la charge de la Compagnie. L'attention de la Compagnie devra être attirée également sur ce point afin qu'un précédent ne puisse être invoqué.

Fête Nationale.—Après avoir pris connaissance des offres présentées pour l'ouverture de Bars au Jardin Public de Koukaza, à l'occasion de la Fête Nationale, le Comité propose d'accorder l'autorisation nécessaire aux Sieurs S. S. CHENG et WOO AH MAO qui ont offert l'un \$ 40, et l'autre \$ 30 à titre de contribution aux OEuvres de Guerre.

Ecole Municipale Française.—Après avoir pris connaissance d'un nouveau rapport de M. MAYBON, relativement aux travaux d'aménagement à effectuer dans les locaux de l'Ecole, le Comité est d'avis qu'il est préférable de remettre à l'année prochaine l'étude du projet présenté pour la création, dans la première classe Ouest, d'une salle de réception à l'usage des parents.

Quant aux travaux de peinture prévus pour l'exercice 1917, le Comité est d'avis qu'il serait préférable de les reporter également à l'année prochaine de façon à pouvoir les faire exécuter en même temps que ceux des nouvelles classes actuellement en cours d'aménagement.

Parcs à bestiaux.—En suite à sa décision du 28 Juin dernier, le Comité suggère que les propriétaires de parcs à bestiaux soient autorisés à installer leurs établissements sur les terrains compris entre la route française de Zikawei, en face de la propriété Municipale sur laquelle doivent être construits les nouveaux Abattoirs et la voie projetée au Sud de la Route Stanislas Chevalier.

Terrains Route Française de Zikawei.—Monsieur Ch. JASSON fait remarquer l'intérêt qu'il y aurait pour la Municipalité à acquérir le long de la rive Sud de la crique de Zikawei une certaine quantité de terrains qu'elle pourrait ensuite louer aux propriétaires d'établissements classés ou insalubres pour l'installation de leurs industries.

Le Séance est levée à 6 heures 45.

signé : C. PATUREL
Ch. JASSON
L. STRAETMANS

Ex Jardin Allemand.—Sur proposition du Président, la Commission décide que le jardin situé au No. 474 Avenue Joffre (ex German Garten Club) qui vient d'être ouvert au Public sera spécialement décoré et illuminé à l'occasion de la Fête Nationale du 14 Juillet.

Rectification et Elargissement de Siccawei Road.—La Commission accepte les propositions de l'Ingénieur en ce qui concerne la rectification et l'élargissement de Siccawei Road, les expropriations devant se faire sur le côté français.

En ce qui concerne la demande formulée par la China Land & Building Co. pour l'érection d'un immeuble en face le temple de LI HUNG CHANG, la Commission autorise l'ouverture de négociations pour l'acquisition d'environ un mow de terrain en arrière de la propriété à exproprier; ce terrain serait cédé au propriétaire M. H. Y. CHAO en échange de la superficie nécessaire à la rectification de la Route.

Les autres propositions du Comité sont adoptées.

Comité du Personnel.—Lecture est donnée du Procès-Verbal relatif à la réunion du Comité du Personnel du 5 Juillet.

Les propositions du Comité sont adoptées.

Travaux Publics.—*Personnel.*—(a)—*Licenciement de Mr. Ghisot.*—Comme suite à sa décision du 29 Mai dernier, la Commission décide le licenciement, pour raisons de santé, de M. GHISOT, Surveillant temporaire au Service des Travaux, à compter du 15 Juillet 1917 et dans les conditions prévues à l'Art. 22 du Règlement Administratif.

(b)—La Commission autorise l'engagement de M. DUPONT Henri, à titre de surveillant temporaire au Service des Travaux, en remplacement de M. GHISOT.

M. DUPONT prendra son service à compter du 10 Juillet 1917.

(c)—Un congé de 15 jours est accordé à M. TISSOT-DUPONT Ingénieur de la Voirie, conformément à l'Art. 14 du Règlement Administratif.

(d)—Diverses demandes d'augmentations présentées par certains Employés du Service des Travaux sont renvoyées au Comité du Personnel pour examen au moment de l'établissement du Budget.

Garde Municipale.—(a)—*Personnel.*—La Commission Municipale regrette de ne pouvoir apporter de modification dans la solde du Chef-Adjoint de la Garde, soit Tls : 300 par mois.

(b)—La Commission adresse ses remerciements à Monsieur DEMETS pour le poney qu'il a bien voulu offrir à la Garde Municipale.

Fête Nationale.—*Crédits.*—La Commission vote les crédits nécessaires pour :

1°) Prix à attribuer à l'occasion du concours de lanternes qui doit avoir lieu à l'Hôtel Municipal le 13 Juillet au soir avant le départ de la retraite aux flambeaux.

2°) Achat des films cinématographiques que doit prendre la Maison Pathé Frères pendant la revue des troupes au Jardin Public de Koukaza, le 14 Juillet.

La Séance est levée à 7 heures.

Signé : A. WILDEN
W. J. N. DYER
Ch. JASSON
Comte L. JEZIERSKI
L. STRAETMANS

Séance de la Commission Municipale du 23 Août 1917

L'an mil neuf cent dix sept et le vingt trois Août, à cinq heures de l'après-midi les Membres de la Commission Municipale se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la salle ordinaire des Séances, sous la présidence de Monsieur A. Wilden, Consul Général de France, Président de la Commission.

Contrôle des divers Services Municipaux.—Le Président fait remarquer l'intérêt qu'il y aurait pour l'Administration Municipale à pouvoir exercer un contrôle plus étendu sur le fonctionnement des Services Municipaux qui deviennent de jour en jour plus importants en raison du développement constant de la Concession Française.

Il émet, à cet effet, les suggestions suivantes:

L'Administration Municipale demanderait au Gouvernement Général de l'Indo-Chine l'envoi en mission d'un Inspecteur des Services Civils: les frais de voyage de ce fonctionnaire, ainsi que ses émoluments pendant son séjour à Changhai, (environ 2 ou 3 mois) restant à la charge de la Municipalité.

Ce contrôleur verrait en détails les divers Services Municipaux et présenterait ensuite à la Commission un rapport sur le fonctionnement des dits Services et les améliorations ou modifications qu'il croirait pouvoir y être apportées.

La Commission Municipale aurait ainsi en mains tous les éléments nécessaires pour effectuer les réformes qui lui paraîtraient les plus utiles à l'avenir de la Concession Française.

La Commission approuve les suggestions de son Président et le prie de vouloir bien entreprendre, auprès du Gouvernement de l'Indo-Chine, les démarches nécessaires à la réalisation de ce projet.

Garde Municipale.—(a)—Lecture est donnée de deux Ordonnances Consulaires, en date des 10 Juillet et 20 Août 1917, en vertu desquelles:

1^o) Les Gardes de 1^{re} classe DUPUY, Emile, et SIDAINE, Eugène, sont nommés Brigadiers.

2^o) Diverses mutations et nominations sont opérées dans le Personnel Tonkinois et Chinois.

(b)—Une gratification de \$ 150,00 est accordée à l'Agent Chinois No. 13, réformé pour raisons de santé, après 16 ans de bons services dans la Garde Municipale.

Travaux Publics.—(a)—*Marché de Siemen.*—Lecture est donnée d'un Rapport de l'Ingénieur Municipal demandant que, conformément aux précédents, une prime de 3 1/2 % soit attribuée aux Agents du Service des Travaux ayant assuré la construction des bâtiments du Marché de Siemen.

Après discussion, la Commission décide de s'en tenir aux termes de sa Décision du 30 Septembre 1915 supprimant l'allocation des primes de ce genre.

(b)—*Fourniture de fonte.*—La Commission prend connaissance d'une réclamation présentée par la Société "Kong Yie Engine Works" adjudicataire pour les fournitures de fonte nécessaires à l'Administration Municipale pendant l'année 1917.

Cette maison demandé qu'en raison de la hausse considérable subie en ce moment par les fontes brutes, il lui soit consenti une augmentation de Tls: 0,036 par livre pour ses fournitures.

La Commission regrette de ne pouvoir faire droit à cette demande, étant d'avis que l'adjudicataire aurait dû prendre ses dispositions en temps voulu pour avoir le stock de matériel nécessaire à l'exécution de son contrat.

Rue Eugène Bard.—La Commission prend connaissance d'un rapport de l'Ingénieur Municipal soumettant des propositions formulées par Monsieur ZENG TAI KEE, dont les maisons situées Rue Eugène Bard se trouvent frappées d'alignement par suite de la rectification de cette rue.

Cette mise à l'alignement entraînant la démolition complète des immeubles de M. ZENG TAI KEE, ce dernier demande à être autorisé provisoirement à construire sur une largeur de 2 m. sur le trottoir,

de façon à pouvoir, en modifiant simplement son mur de façade et quelques murs de séparation, refaire une maison semi-européenne pour lui et sa famille, en remplacement de celle démolie.

Si cette autorisation lui était accordée, Mr. ZENG TAI KEE s'engagerait à démolir cette construction dans un délai de 10 ans au maximum et à remettre alors gratuitement à l'Administration Municipale le terrain occupé en dehors de l'alignement. De plus, il accepterait pour toutes indemnités de démolition, reconstruction, et perte de loyer de ses maisons, la somme de \$ 200.

Enfin, le terrain à incorporer actuellement à la Route lui serait payé au prix de la valeur foncière sans majoration pour expropriation forcée.

La Commission approuve ces propositions et charge le Secrétaire de traiter en ce sens avec Mr. ZENG TAI KEE.

Tramways & Eaux.—Les recettes réalisées par l'exploitation de ces Services durant le 2^e trimestre de 1917 se sont élevées respectivement à Taëls 70.136,72 et Taëls 40.218,84: les redevances dues à la Municipalité, conformément à l'avenant aux Cahiers des Charges, sont de Tls: 250,49 d'une part et Tls: 71,82, d'autre part.

Affaire Lemièrè.—Après avoir pris connaissance du résultat de l'action introduite devant le Tribunal Consulaire par Mr. J. Em. LEMIERÈ contre la Municipalité Française en vue d'obtenir le paiement d'un reliquat de Commission pour la vente de la propriété de Ton Za Zi et l'achat de divers terrains Route de Zikawei, la Commission, se rangeant à l'avis de son Avocat-Conseil, décide qu'il n'y a pas lieu, pour l'Administration Municipale, d'interjeter appel de la sentence prise par le Tribunal.

Droits de Quayage.—Suivant état fourni par l'Administration des Douanes, la part des recettes revenant à la Municipalité Française pour le 2^e trimestre 1917, s'élève à Sh. Taëls 16.264,92, en augmentation de Tls: 662,99, par rapport au trimestre précédent et en diminution de Tls: 796,66, par rapport au trimestre correspondant de l'année 1916.

Lazaret de Chang Pao Sha.—Le relevé de la Situation Financière de cet établissement pour le 2^e trimestre de l'année courante fait ressortir un solde débiteur de H.K. Taëls 11.043,07.

Crédits Divers.—Les crédits suivants sont votés :

(a)—*Secrétariat.*— \$ 800 environ et Tls : 120 pour l'achat d'un coffre-fort et d'une grande armoire destinés au Service des Archives Municipales.

(b)—*Imprimerie Municipale.*— \$ 400 environ pour l'acquisition du matériel lithographique nécessaire aux travaux d'impression des plans cadastraux de la Concession Française.

La Commission autorise également l'engagement d'un ouvrier lithographe chinois, qui sera chargé de ces travaux.

Comité des Travaux.—Lecture est donnée des Procès-Verbaux ci-après, relatifs aux diverses questions examinées par le Comité des Travaux, au cours de ses Séances des 2, 10 et 14 Août 1917.

Séance du Comité des Travaux du 2 Août 1917

L'an mil neuf cent dix sept et le deux Août, à cinq heures de l'après-midi, les Membres du Comité des Travaux se sont réunis à l'Hôtel Municipal dans la salle ordinaire des Séances.

Adjudications.—(a)—*Poste Sud. Construction des logements pour les Agents Européens.*—Le Comité procède à l'ouverture des soumissions présentées pour ces travaux et les renvoie à l'examen de l'Ingénieur Municipal, pour avis à donner au prochain Conseil.

(b)—Après avoir pris connaissance des observations présentées par l'Ingénieur Municipal, le Comité propose comme adjudicataires :

1^o) *Pour les travaux de peinture à effectuer à l'Ecole Municipale Franco-Chinoise* : le Sieur WONG YONG KEE au prix de Tls : 695.

2°) Pour les réparations aux Postes d'Incendie Central et de l'Ouest :

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|
| Travaux divers, WONG YONG KEE..... | Tls : 595,00 |
| Installation d'un système pour l'ouverture automatique des portes du Poste de l'Ouest, avec charnières en acier, P. J. F. PIERSON..... | G. \$: 153,64 et Tls : 185,00 |

Les autres soumissions reçues pour ces travaux étaient les suivantes :

Ecole Municipale Franco-Chinoise :—

| | |
|---------------|-----------|
| Wong Yuen Kee | Tls : 870 |
| Li Tching Kee | » 960 |
| Sing Woo Kee | » 1.240 |

Postes d'Incendie "Central—Ouest".—

| | | |
|---------------|-----------|-------------------------------------------------------|
| Zeng Kee | Tls : 768 | (non compris les charnières et ressorts de la porte). |
| Zi Tching Kee | » 785 | do. |
| Chow Yun Kee | » 900 | |
| Lo Song Kee | » 950 | |
| Zi King Kee | » 980 | |
| Wong Yuen Kee | » 1.100 | |
| Sing Woo Kee | » 1.340 | |

Sémaphore.—Le Comité autorise l'ouverture d'un crédit supplémentaire de Tls : 300 environ, nécessaire à l'exécution de divers travaux de réparations au Sémaphore et dont le principe avait été voté par décision de la Commission Municipale du 9 Juillet dernier.

Plans de Changhai.—Le Comité autorise le Secrétaire à faire l'acquisition de 2 exemplaires du plan cadastral de Changhai édité par la "Geographical & Topographical Society of China" au prix de \$ 7 pour chaque district.

Route Ghisi.—*Elargissement à 50 pieds.*—Le Comité ne pouvant, en raison du mauvais temps, se rendre sur les lieux comme il l'avait décidé au cours de sa Séance du 5 Juillet dernier, renvoie l'examen de cette question à une Séance ultérieure.

La Séance est levée à 6 heures 30.

Signé : Ch. JASSON
C. PATUREL

Séance du Comité des Travaux du 10 Août 1917

L'an mil neuf cent dix sept et le dix Août, à cinq heures de l'après-midi, les Membres du Comité des Travaux se sont réunis à l'Hôtel Municipal.

Elargissement et mise à l'alignement des Routes de l'Extension.— Comme suite à une réclamation de la C. F. T. relativement à l'expropriation d'une partie d'un terrain que cette Compagnie possède à l'angle de l'Avenue Dubail et de la Route de Zikawei, le Comité, après examen sur les lieux, suggère que l'élargissement à 60 pieds de l'Avenue Dubail soit abandonné pour le moment.

La mise à l'alignement à 50 pieds de la Route Française de Zikawei serait maintenu et l'expropriation à réaliser de ce fait sur le terrain de la C. F. T. comprendrait seulement l'incorporation à la Route d'une bande de terrain d'environ 1 m. 20 de profondeur, le pan coupé établi au coin de l'Avenue Dubail n'étant pas modifié à sa jonction avec cette voie.

Le Comité se rend ensuite Route Ghisi en vue d'examiner quelle suite pourrait être donnée à la réclamation présentée par les propriétaires établis sur le côté Est de cette Route dont l'élargissement à 50 pieds a été voté.

Considérant que la réalisation des expropriations nécessaires à cet élargissement entraînerait des dépenses considérables par suite du déplacement des nombreuses plantations situées sur ce côté de la

Route et des indemnités à payer aux propriétaires intéressés pour le dommage qui leur serait ainsi causé, considérant également que le trafic en cet endroit de la Concession est des plus restreints, le Comité suggère que, pour le moment, la Route Ghisi soit laissée en son état actuel.

A cette occasion, et pour des raisons analogues, le Comité propose que la même décision soit prise pour les Routes Pichon, Prosper Paris et Vallon.

En ce qui concerne la Route Pottier, l'élargissement à 70 pieds ne serait réalisé que dans la partie comprise entre l'Avenue Joffre et la grande transversale projetée vers Zikawei, en ayant soin de rectifier l'alignement à l'ouest, de façon à ce qu'aucune des maisons ne soit touchée.

Quant à la largeur de Siccawei Road, elle resterait fixée à 60 pieds en conformité de la décision prise par le Municipal Council pour la partie de cette route comprise entre Bubbling Well et Great Western Roads.

La Séance est levée à 7 heures.

Signé : C. PATUREL
Ch. JASSON

Séance du Comité des Travaux du 14 Août 1917

Le 14 Août 1917, à 9 heures du soir, Messieurs les Membres du Comité des Travaux, MM. PATUREL et JASSON, se sont réunis à l'Hôtel Consulaire, sous la présidence de Monsieur WILDEN, Consul Général de France.

Etaient également présents :

MM. LAFOREST, *Ingénieur, Directeur p. i. de la Compagnie Fsc. de Tramways*
Le Capitaine SCHMITT, *Chef de la Garde*
GRENÉ, *Ingénieur de la Municipalité*
LAFERRIERE, *Secrétaire du Conseil*

La réunion avait pour but d'étudier les propositions présentées par la Compagnie, à la suite de la décision prise par la Commission Municipale de modifier et d'augmenter son éclairage public conformément à un programme dressé par l'Ingénieur de la Municipalité.

Sur la proposition du Président, il est décidé de se rendre compte, de visu, des modifications demandées par la Compagnie, qui insiste sur l'emploi de grandes consoles dans certaines artères où l'éclairage à système axial avait été arrêté.

Au cours de cette inspection, les décisions ci-après ont été prises et seront portées à l'approbation de la Commission Municipale.

- 1°) Pour les carrefours.—L'éclairage sera axial sur câble.
- 2°) Pour toutes les routes plantées d'arbres.—Eclairage axial sur câble.
- 3°) Pour les voies publiques de 40 à 50 pieds.—Eclairage sur grandes consoles de 3^m80, unilatérales fixées sur les poteaux de ligne.
- 4°) Pour les voies publiques de moins de 40 pieds.—Eclairage sur consoles de 2^m40 placées en quinconce.
- 5°) Pour les petites artères.—Petites consoles en quinconce.

Il est entendu que l'adoption des consoles n'est que provisoire et consentie dans le but de permettre à la Compagnie l'utilisation du stock actuel, mais que le système axial sera généralisé.

A ce plan général, certains privilèges sont accordés à la Compagnie.

1°) *Rue Amiral Courbet*.—Des grandes consoles pourront être placées sur cette route, les arbres nouvellement plantés n'apportant aucun obstacle à ce système d'éclairage. Toutefois, la Compagnie prend l'engagement, à la fin de la 3^{ème} année, d'adopter l'éclairage axial sur simple demande de la Municipalité

2°) En raison du peu de trafic envisagé dans la Route Stanislas Chevalier Nord, le Comité des Travaux propose d'adopter, exceptionnellement, le système d'éclairage sur grandes consoles.

En ce qui concerne la Route de Zikawei, le Comité est d'avis de maintenir le nombre des foyers en doublant seulement la puissance lumineuse.

Conformément aux propositions de la Compagnie, le système axial sera immédiatement substitué à l'éclairage sur consoles, dans toute l'Avenue Joffre.

La Séance est levée à Minuit.

Signe : Ch. JASSON

C. PATUREL

Les propositions du Comité sont adoptées.

(a)—Après avoir pris connaissance d'un nouveau rapport de l'Ingénieur, en date du 22 Août, relatif à l'élargissement des routes, la Commission décide de s'en tenir purement et simplement aux propositions du Comité des Travaux du 10 Août 1917.

(b)—*Éclairage Public.*—En ce qui concerne le paiement des dépenses entraînées par les installations nouvelles, suppressions, etc..., la Commission renvoie l'étude de cette question au Comité des Travaux, pour échange de vues avec le Directeur de la C. F. T.

Adjudications.—*Logements des Agents Européens au Poste Sud.*—Sur proposition de l'Ingénieur Municipal, la Commission déclare le Sieur LEE CHING KEE adjudicataire de l'ensemble des constructions, avec couverture en malthoïd, tel qu'il est spécifié au cahier des charges, pour le prix global et forfaitaire de Tls. 61.200 : le Conseil se réservant de lui retirer la fourniture des menuiseries, escaliers et parquets moyennant une réduction de Tls. 6.785 sur le prix de sa soumission, le prix global dans ce cas restant à Tls. 54.415.

Les autres soumissions reçues pour ces travaux étaient les suivantes :

| | |
|----------------|--------------|
| Wong Hung Kee | Tls : 99.800 |
| Kou Hong Kee | » 94.000 |
| Sin Jin Kee | » 92.500 |
| Zao Mow Kee | » 92.455 |
| Zi King Kee | » 88.500 |
| Chun Ming Kee | » 82.200 |
| Sing Woo Kee | » 79.940 |
| Zi Ching Kee | » 78.900 |
| Chang Yue Kee | » 75.597 |
| Kia Teh Tah | » 73.455 |
| Wong Yuen Kee | » 72.800 |
| Seng Tsong Kee | » 64.800 |
| Sung Sun Kee | » 64.475 |

En ce qui concerne la fourniture des menuiseries, parquets et escaliers, la Commission décide de réserver l'étude de cette question pour plus amples renseignements à prendre auprès de la Société Forestière de l'Annam, conformément aux propositions présentées par l'Ingénieur Municipal.

Drague.—Comme suite à ses décisions des 8 Mai et 11 Juin 1917, la Commission adopte les conclusions d'un rapport de l'Ingénieur Municipal relatif à la fourniture par la maison Nicolas TSU, d'une drague montée sur chaland en bois.

En conséquence, un crédit de Tls: 7.500 est voté, soit Tls: 6.500 pour construction de la drague et Tls: 1.000 pour acquisition des accessoires et pièces de rechange nécessaires.

Écuries Municipales, Route de Zikawei.—Lecture est donnée d'un rapport de l'Ingénieur Municipal signalant que l'entrepreneur SHOU SHING, chargé de la reconstruction de ces bâtiments, ne tient aucun compte des ordres de service qui lui sont adressés et malgré le retard de plus d'un mois qu'il a actuellement sur les travaux du 1^{er} groupe, ne fait rien pour accélérer ses travaux.

Avant de prendre une décision, la Commission charge le Secrétaire de voir le Sieur SHOU SHING, en vue de déterminer les raisons pour lesquelles cet entrepreneur n'est pas en mesure d'exécuter les termes de son contrat.

Emprunt Municipal de 1903.—Le Procès-Verbal ci-après a été dressé, à la suite du tirage au sort des Obligations de l'Emprunt Municipal de 1903 qui a eu lieu le 23 Juin, à l'Hôtel Municipal.

EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES NOTARIÉS TENU EN LA CHANCELLERIE
DU CONSULAT GÉNÉRAL DE FRANCE A CHANGHAI

L'an mil neuf cent dix sept et le dix neuf Juin, à trois heures de l'après-midi.

Par devant Nous, Fernand ROY, Elève-Interprète au Consulat Général de France à Changhai, agissant par délégation de Monsieur Charles GAYOT, Vice-Consul chargé par intérim de la Chancellerie, et en présence de M.M. Lucien LION, Membre du Conseil d'Administration Municipale de la Concession Française, Membre du Comité des Finances, G. LAFERRIERE, Secrétaire du Conseil d'Administration Municipale de la Concession Française, et E. LECARDUNER, Contrôleur de la Banque de l'Indo-Chine, délégué de la dite Banque.

Conformément à l'article 1^{er}, de la Convention en date à Paris du trente Septembre Mil neuf cent trois, passée entre la Concession Française de Changhai, représentée par M. Paul Brunat, d'une part, et 1^o la Banque de l'Indo-Chine, Société anonyme dont le siège social est à Paris, 15 Bis rue Laffitte et 2^o la Banque Privée Industrielle Commerciale Coloniale Lyon-Marseille, Société anonyme dont le siège social est à Lyon, rue de l'Hôtel-de-Ville No. 41, ensemble, d'autre part, aux termes duquel il est dit, «.....L'amortissement de cet emprunt s'effectuera, conformément au tableau d'amortissement annexé «aux présentes, et qui sera imprimé au verso des titres, en trente années, à partir du premier Janvier «Mil neuf cent neuf et par voie de tirage au sort annuel. Les tirages au sort auront lieu à Changhai, dans «le courant du mois de juin de chaque année et pour la première fois en juin Mil neuf cent neuf, par «les soins du Conseil d'Administration Municipale. Un délégué de la Banque de l'Indo-Chine à Changhai «sera appelé à assister à ce tirage qui se fera tant en sa présence qu'en son absence.....»

Il a été procédé au tirage au sort de quatre-vingt-treize obligations de l'emprunt contracté par le Conseil d'Administration Municipale de la Concession Française.

Les obligations sorties à ce tirage sont les suivantes :

Nos. 208—3317—1737—572—25—3485—1789—2271—2095—2991—1564—429—200—2431—1124—
2237—3896—3220—2611—122—2660—1811—3576—3180—439—2354—354—2241—2873—1162—2442—
2213—3889—2535—1017—1185—812—1203—590—2353—286—3129—2018—425—2715—397—2618—890
—686—2808—1599—2568—2549—1315—317—3178—2602—479—3538—929—584—2781—719—611—1793
—3026—1267—2942—636—2545—3131—1314—864—2992—3096—507—3993—1340—3887—594—2963—
2409—3159—941—1339—2691—2108—424—363—1158—2032—2349—1367.

En foi de quoi le présent procès-verbal a été sur le champ rédigé dans la Salle des Fêtes de la Municipalité, où a eu lieu le tirage et où l'Elève-Interprète soussigné s'est transporté, et signé après lecture par MM. L. LION, G. LAFERRIERE, E. LECARDUNER et l'Elève-Interprète les jours, mois et an que dessus : (L. S.) Consulat Général de France à Changhai.

Pour copie conforme :

Changhai le Vingt Juin Mil neuf cent dix sept.

Pour le Vice-Consul chargé de la Chancellerie :
Fernand ROY

École Municipale Française.—Sur proposition de son Président, la Commission autorise l'engagement de Madame BLANCHET, à titre d'institutrice; aux appointements de début de Tls: 125 par mois, conformément au Règlement Administratif.

Cette nomination prendra effet à dater du 15 Septembre.

La Séance est levée à 7 heures 15.

Signé : A. WILDEN
W. J. N. DYER
J. GAILLARD
Ch. JASSON
Comte L. JEZIERSKI

Séance de la Commission Municipale du 19 Septembre 1917

L'an mil neuf cent dix-sept et le dix neuf Septembre, à cinq heures de l'après-midi, les Membres de la Commission Municipale se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la salle ordinaire des Séances, sous la présidence de Monsieur WILDEN, Consul Général de France, Président de la Commission.

Garde Municipale.—Une gratification de \$ 250,00 est accordée au Brigadier Tonkinois No. 38, réformé pour raisons de santé, après 10 ans de bons services dans la Garde Municipale.

Personnel.—Plusieurs questions relatives à des Employés de divers Services Municipaux sont renvoyées à l'examen du Comité du Personnel.

Service du Sémaphore. Lecture est donnée de la correspondance ci-après :

COLLÈGE SAINT-IGNACE DE ZI-KA-WEI

Zi-ka-wei, le 27 Août 1917

Monsieur le Président,

Appelé par mes Supérieurs à de nouvelles fonctions, je tiens à vous avertir que je quitte l'Observatoire de Zi-Ka-Wei, et qu'il me sera désormais impossible de faire les fonctions de Chef de Service du Sémaphore que vous aviez bien voulu me confier. Si vous le voulez bien, le R. P. Gauthier, qui m'a remplacé à la direction de l'Observatoire pourra me remplacer dans ce service qui, techniquement, est dirigé par l'Observatoire de Zi-Ka-Wei.

Permettez-moi de saisir cette occasion, Monsieur, pour vous remercier des relations parfaitement cordiales et de toutes les bontés dont nous avons été l'objet de votre part, moi personnellement depuis bientôt vingt-cinq ans. C'est grâce à vous que nous avons pu, depuis de longues années, rendre des services aux navigateurs de toutes nationalités.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de mon respectueux dévouement.

L. FROC s. j.

OBSERVATOIRE MAGNÉTIQUE,
MÉTÉOROLOGIQUE ET SISMOLOGIQUE

Zi-ka-wei le 7, Septembre 1917

Monsieur le Secrétaire
du Conseil d'Administration Municipale
de la Concession Française
Changhai

Monsieur le Secrétaire,

Dans l'entretien que vous m'avez, tout récemment, fait l'honneur de m'accorder, j'ai pu m'assurer que vous aviez déjà été informé régulièrement par le P. Froc de la décision qui nous prive de sa collaboration active.

Sans avoir la présomption de remplacer dignement celui que, personnellement, depuis vingt sept ans, j'aimais à considérer comme un maître plus encore que comme un ami - et avec l'espoir de profiter encore à l'occasion des conseils de sa haute expérience - je viens, Monsieur le Secrétaire, vous offrir de continuer, à son défaut, à assurer le service du Sémaphore Municipal.

Je vous serais reconnaissant de vouloir bien vous faire mon interprète auprès du Comité du Personnel pour lui témoigner de mon entier dévouement à l'œuvre de sécurité en mer qu'il patronne si libéralement.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire, la respectueuse expression de ma haute considération.

Votre humble serviteur
H. GAUTHIER
Directeur de l'Observatoire

MUNICIPALITÉ FRANÇAISE

Changhai, le 21 Septembre 1917

Révérénd Père FROC,
Zikawei

Mon Révérend Père,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 27 Août dernier, m'informant de l'obligation où vous vous trouvez d'abandonner les fonctions de Directeur du Sémaphore.

Mes collègues de la Commission Municipale, à qui j'en ai donné connaissance au cours de la Séance du 19 Septembre, me prient de vous transmettre l'expression de leur profond regret de se voir privés de votre haute compétence dans la direction d'un Service que, pendant de longues années, vous avez assurée avec un si grand dévouement.

Si, comme vous le dites avec modestie, des services ont pu être rendus aux navigateurs de toutes nationalités, c'est à vous surtout, Mon Révérend Père, que nous le devons, car vous n'avez ménagé pour ce faire, ni votre science, ni votre travail.

Aussi, permettez-moi de vous exprimer, au nom de mes collègues et au mien, notre profonde reconnaissance et nos vœux les plus sincères.

Veillez agréer, Mon Révérend Père, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Président de la Commission Municipale
Signé: A. WILDEN

MUNICIPALITÉ FRANÇAISE

Changhai, le 21 Septembre 1917

Révérénd Père GAUTHIER,
Zikawei

Mon Révérend Père,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 7 Septembre par laquelle vous offrez de continuer à assurer la direction du Service du Sémaphore en remplacement du Révérend Père FROC, appelé à d'autres fonctions.

J'en ai donnée communication à mes collègues, au cours de notre dernière Séance, et ils me chargent de vous faire savoir qu'ils acceptent avec les plus vifs remerciements le concours de votre expérience bien connue pour la direction de l'important service qui assure depuis si longtemps la sécurité des nombreux navigateurs fréquentant les Mers de Chine.

Veillez agréer, Mon Révérend Père, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Président de la Commission Municipale
Signé: A. WILDEN

Impôt Foncier.—(a)—Le Secrétaire rend compte d'une réclamation présentée par Mr. B. A. SOMEKH, relativement à l'évaluation foncière d'une partie de sa propriété, Avenue Joffre.

Mr. SOMEKH demande que les lots situés à l'intérieur soient taxés sur une évaluation foncière moins élevée que celle fixée pour les lots ayant un frontage sur l'Avenue Joffre.

La Commission regrette de ne pouvoir donner satisfaction à Mr. SOMEKH, attendu que les différents lots qu'il possède en cet endroit sont adjacents et, de ce fait, doivent être considérés comme ne formant qu'une seule propriété, avec frontage sur l'Avenue Joffre.

(b)—Comme suite à une demande formulée par Mr. BRODIE A. CLARKE, qui trouve trop élevée l'évaluation foncière de Tls : 1.350 par mow fixée pour les Lots B. C. 4307, 4372 & 4802, Siccawei Road, la Commission Municipale regrette de ne pouvoir revenir sur les décisions de la Commission des Propriétaires Fonciers de 1915 ayant déterminé l'évaluation foncière des terrains en question.

(c)—La Commission décide de dégrever des taxes foncières la propriété acquise récemment par les Sœurs St. Vincent de Paul et sur laquelle ces Religieuses font construire une maison de retraite et de convalescence.

Ouverture de nouvelles Routes.—La Commission renvoie à l'examen du Comité des Travaux une demande présentée par Mr. J. E. INCH relativement à l'expropriation à réaliser pour le passage à travers sa propriété de la grande transversale projetée entre la Route Pottier et Zikawei.

Comité des Travaux.—Lecture est donnée du Procès-Verbal ci-après relatif aux diverses questions examinées par le Comité des Travaux, au cours de sa Séance du 6 Septembre 1917:

Séance du Comité des Travaux du 6 Septembre 1917

L'an mil neuf cent dix sept et le six Septembre, à cinq heures de l'après-midi, les Membres du Comité des Travaux se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la salle ordinaire des Séances, sous la Présidence de Monsieur A. WILDEN, Consul Général de France, Président du Comité.

Fourniture de Fonte.—Comme suite à une lettre de la Société "Kong Yie Engine Works" faisant remarquer que les quantités de fonte livrées par elle à ce jour (plus de 60.000 lbs) dépassent celle prévues lors de l'adjudication (50.000 lbs), le Comité est d'avis de revenir sur la décision de la Commission Municipale du 23 Août dernier et d'accorder à cette maison l'augmentation de Tls : 0,036 par livre qu'elle demande, pour ses fournitures à venir.

Adjudications.—(a)—*Aménagement intérieur du Marché de Siemen.*—Les soumissions reçues pour ces travaux ont été les suivantes :

| | |
|----------------|-------------|
| Shing Chong | Tls : 1.720 |
| Wong Yong Kee | » 1.395 |
| Wong Yuen Kee | » 1.100 |
| Sing Woo Kee | » 1.040 |
| Zee Tching Kee | » 584 |
| Yong Kee | » 448 |

L'entrepreneur YONG KEE ayant fait le prix le plus bas avait été déclaré adjudicataire, mais par lettre du 3 courant, ce soumissionnaire ayant refusé d'accepter le contrat, le Comité, sur proposition de l'Ingénieur, décide de donner l'adjudication au Sieur ZEE TCHING KEE, au prix de Tls : 584 et suggère que Yong Kee soit rayé, pendant un certain temps, de la liste des entrepreneurs de la Municipalité.

(b)—Le Comité procède à l'ouverture des soumissions présentées pour des travaux de peinture à exécuter au Poste de Police de l'Ouest et la fourniture de 80 couvertures pour les chevaux de la Cavalerie Municipale.

Ces soumissions sont renvoyées à l'examen de l'Ingénieur Municipal pour avis à donner au prochain Conseil.

Routes Extérieures.—Comme suite à une réclamation de Monsieur FESSENDEN, au sujet de la construction de maisons chinoises près de ses propriétés, Rue Amiral Courbet, le Comité est d'avis qu'il n'y a pas intérêt pour l'Administration Municipale à interdire l'érection de bâtiments de ce genre dans cette partie de la Concession.

Rue Ratard.—*Elargissement.*—(a)—Le Comité prend connaissance d'une réclamation de la Shanghai Land Investment Co, dont la propriété formant le lot B. C. 2494, Route Ratard, est frappée d'alignement par suite de l'élargissement à 50 pieds de cette voie publique.

Suivant avis de l'Ingénieur Municipal, le Comité propose qu'autorisation soit accordée à la Shanghai Land Investment Co de conserver la jouissance comme jardin, jusqu'au moment de la réalisation de la mise à l'alignement, de la parcelle de terrain à incorporer à la Route.

Cette autorisation comporterait toutefois les conditions suivantes :

1°) les plantations et barrières provisoires établies sur le terrain en question seraient reculées à l'alignement définitif, sans autres frais pour la Municipalité que l'achat de la parcelle à incorporer et sur simple injonction faite au propriétaire, au moment de la réalisation de l'alignement en cet endroit.

2°) le terrain à incorporer à la route serait payé au prix de la valeur foncière actuelle quelle que soit cette dernière au moment de l'incorporation.

Quant aux autres remarques formulées par la Shanghai Land Investment Co, elles ne peuvent être prises en considération.

(b)—L'emplacement occupé par la cabine de transformateur X, à l'ouest de la Route des Sœurs, étant entièrement à exproprier par suite de la rectification et de la mise à l'alignement de la Route Ratard, le Comité charge le Secrétaire d'entamer des négociations avec les propriétaires avoisinants en vue de l'acquisition, à proximité de cet emplacement, d'une parcelle de terrain, (environ 25 m²) qui serait cédée en échange à la Compagnie Française de Tramways et d'Eclairage Electriques.

Compagnie Française de Tramways et d'Eclairage Electriques.—(a)—*Eclairage Public*—*Tarifs d'amortissement et main d'œuvre pour les lampes de 1000 B.*—Après avoir entendu M. LAFOREST, Ingénieur de la Compagnie, convoqué à la Séance, le Comité prie Monsieur JASSON de bien vouloir entreprendre une étude de cette question et de présenter ensuite un rapport à la Commission Municipale.

(b)—*Paiement des frais pour déplacement, modifications, etc.*—Le Comité propose que les comptes pour lesquels la Municipalité est tombée d'accord avec la Compagnie soient liquidés sans plus tarder.

Quant aux autres questions encore en litige, elles ne peuvent être solutionnées avant que l'Avocat-Conseil à qui elles ont été soumises pour étude, ait fourni son rapport.

(c)—*Déplacements Eau & Eclairage.*—Le Comité prend connaissance d'une lettre de la Compagnie relative à divers déplacements de canalisations ou poteaux, à exécuter Rue Eugène Bard, Rue Lafayette et Siccawei Road.

En ce qui concerne les deux premières rues, le Comité, sur demande de Monsieur LAFOREST, renvoie sa décision à une séance ultérieure.

Quant au déplacement de 3 poteaux électriques dans Siccawei Road, le Comité est d'avis que les frais (soit Tls : 84,00) en doivent être supportés par la Municipalité.

Imprimerie Municipale.—Sur demande du Secrétaire, le Comité propose qu'un crédit d'environ Tls : 500 soit voté, pour divers travaux de modification et aménagement à exécuter dans les sous-sols de l'Hôtel Municipal, en vue de l'agrandissement des locaux de l'Imprimerie.

La Séance est levée à 7 heures.

Signé : A. WILDEN

Ch. JASSON

Les propositions du Comité sont adoptées.

Routes Extérieures.—La Commission décide de demander l'avis de son Avocat-Conseil relativement à la mise en vigueur d'un règlement prohibant l'érection de constructions chinoises dans certains quartiers de la Concession Française.

Les autres propositions du Comité sont adoptées.

Adjudications diverses.—Après avoir pris connaissance des observations présentées par l'Ingénieur Municipal, la Commission déclare adjudicataires:

1°) Pour la fourniture de 80 couvertures destinées à la Cavalerie Municipale: le Sieur WONG YONG KEE, au prix de \$2,75 la pièce.

2°) Pour construction d'une fosse et travaux d'agrandissement aux W. C. du Marché de la Place Meugniot: le Sieur WONG YONG KEE, au prix de Tls: 595,00.

3°) Pour les travaux de peinture aux Postes de Police de l'Ouest et de Koukaza: le Sieur WONG YONG KEE, au prix de Tls: 595,00.

4°) Pour la construction d'étalages en ciment armé au Marché de Siemen: le Sieur WONG YONG KEE aux prix de Tls: 1.39 le m. pour les étalages à légumes; Tls: 5.69 le m. pour les étalages à viandes, et Tls: 6,99 le m. pour les étalages à poissons.

Les autres soumissions reçues pour les trois dernières adjudications étaient les suivantes:

W. C. du Marché de la Place Meugniot.

| | |
|---------------|-------------|
| Sing Woo Kee | Tls: 699,00 |
| Wong Yuen Kee | » 740,00 |
| Yong Kee | » 1.449,00 |

Postes de Police de l'Ouest et de Koukaza.

| | |
|----------------|-------------|
| Shing Sing Kee | Tls: 670,00 |
| Zi Tching Kee | » 790,00 |
| Wong Yuen Kee | » 880,00 |

Marché de Siemen.—

| | <i>Etalages à légumes</i> | <i>Etalages à viandes</i> | <i>Etalages à poissons</i> |
|----------------|---------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Chen See & Co. | Tls. 5,00 le m. | Tls. 13,75 le m. | Tls. 14,00 le m. |
| Kiang Chin Kee | » 3,80 » | » 9,60 » | » 10,50 » |
| Chang Yue Kee | » 4,00 » | » 10,00 » | » 11,00 » |
| Sing Woo Kee | » 3,95 » | » 9,00 » | » 9,20 » |
| Wong Yuen Kee | » 5,00 » | » 10,00 » | » 9,00 » |
| Zi Tching Kee | » 8,00 » | » 7,00 » | » 6,00 » |

Poste de Police Sud.—(a)—Comme suite à une réclamation du Sieur SING WOO KEE, chargé de la construction du Bâtiment N° 1 du Poste Sud, la Commission, sur proposition de l'Ingénieur Municipal, décide d'accorder à cet entrepreneur le paiement d'une somme de Tls: 580,00, pour divers travaux supplémentaires exécutés par lui et non prévus au Cahier des Charges, soit Tls: 380 pour une augmentation sur les poutrelles portant les terrasses et Tls: 200 pour la construction des lits de camp des chambres de réserves et violon.

Il reste bien entendu, toutefois, que cette somme est allouée à l'entrepreneur SING WOO KEE, à titre de solde de tous comptes et travaux supplémentaires et le paiement en sera soumis à la retenue de garantie de 10 % devant être effectuée au moment de la réception des travaux.

(b)—Sur proposition de l'Ingénieur Municipal, la Commission décide de confier à la Société Forestière de l'Annam la fourniture des menuiseries destinées au Bâtiment des Agents Européens du Poste Sud, au prix de Hongkong \$ 20.046,26 (non compris les cheminées).

Cour Mixte Française.—La Commission vote un crédit de Tls: 1,500 pour l'ameublement de l'appartement récemment aménagé pour le Juge Assesseur, dans les nouveaux Bâtiments de la Cour Mixte Française, Route Stanislas Chevalier.

Municipal Council.—Lecture est donnée des documents suivants:

SHANGHAI MUNICIPAL COUNCIL

Shanghai, September 15, 1917

No. 17/652

G. LAFERRIÈRE Esq.,

Secretary, French Municipal Council.

Sir,

I am directed to refer to your letter of August 21 enclosing copy of the complete reports and documents relating to the death of Monsieur Dantin, the late Secretary to the French Council, and to inform you that the matters therein referred to were considered at a recent meeting of the Council and a

report by the Health Officer was submitted, copy of which I am directed to send you herein enclosed. The Council is communicating for the Gas Company's consideration the suggestions contained in this report.

I am, Sir,

your obedient servant,

N. O. LIDDELL

Acting Secretary.

Shanghai, September 12, 1917.

The Secretary.

GAS.

In reply to yours of 11th inst the monthly analysis of the Shanghai Gas Co's gas was begun in the Municipal Laboratory in 1907 on account of the addition of 'water-gas' to 'coal gas' by the Company. (See Annual Report 1907 p.84 et seq.)

'Carburetted water gas' is used in most large towns at home as an enricher when this is needed, and also to augment the supply of 'coal gas', the percentage added to 'coal gas' varying from 20 to 50 o/o. Experience has shown that as long as the percentage of Carbon Monoxide in the mixture is below 16, the number of accidents from poisoning due to its use is not appreciably higher than with a pure 'coal gas' supply. (In some American cities 'water gas' forms the sole supply.)

Carbon-monoxide is the specially poisonous constituent of gas and is contained in greater quantity in 'water gas' than in 'coal gas'. In the tests made with Shanghai gas this percentage has never been found to have been exceeded.

I think it is incumbent on the Gas Company, unless usually done, to take steps to point out to their customers the danger of the use of gas geysers, especially as these consume large quantities of gas in the very small air-space of a bath-room, and it is not, I think, unusual for some of the burning points to blow out or never ignite, so that unburnt gas may get into the bath-room in the absence of good ventilation.

Some little time back a Miss Ambrose lost her life by the ventilating pipe of the gas geyser being obstructed by a bird's nest.

One of our nurses some years back was taken suddenly very ill while in a bath-room containing a geyser at the Victoria Nursing Home and I strongly suspect the geyser to have been the cause.

I do not think publication of the results of analyses would have any appreciable effect. If the limit of 16 o/o were exceeded I should notify the Company. What is wanted is a warning as to the danger of geysers in bath-rooms and this had better come from the Gas Company, unless already done by them when supplying geysers. A further safeguard, if considered necessary, would be a periodical inspection of geysers by the Gas Company. It is, of course, in the Gas Company's interest to prevent fatalities following the use of gas.

Arthur Stanley,
Health Officer.

La Séance est levée à 6 heures 35.

Signé : A. WILDEN
J. GAILLARD
Ch. JASSON
Lucien LION
L. STRAETMANS

Séance de la Commission Municipale du 4 Octobre 1917

L'an mil neuf cent dix sept et le quatre Octobre, à cinq heures de l'après-midi, les Membres de la Commission Municipale se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la salle ordinaire des Séances, sous la présidence de Monsieur A. Wilden, Consul Général de France, Président de la Commission.

Secrétariat.—Une gratification de Tls: 200 est accordée au shroff de 1^{re} classe BAO NGO LING, démissionnaire, pour raisons de santé, après 18 ans de bons services.

Caisse de Prévoyance.—Lecture est donnée d'une lettre du Président du Comité de Gérance de la Caisse de Prévoyance, soumettant à l'approbation de la Commission Municipale diverses propositions émises à l'Assemblée Générale des Membres praticipants, pour des modifications à apporter aux Statuts de la Caisse.

Cette question est renvoyée au Comité des Finances et de Contrôle, pour étude lors de sa prochaine Séance, le Mardi, 9 Octobre.

Adjudications Diverses.—Après avoir pris connaissance des observations présentées par l'Ingénieur Municipal, la Commission déclare adjudicataires:—

1°) *Pour la fourniture des lampes nécessaires à l'Eclairage Public pendant l'année 1917-1918: The "General Electric Co. of China" aux prix suivants:*

| | | | | |
|------------|-----------|-----------|-----------|-------------------|
| Lampes de: | 50 B. | 100 B. | 200 B. | 1.000 B. 1-2 watt |
| | Tls. 0,27 | Tls. 0,70 | Tls. 1,80 | Tls. 5,00 |

2°) *Pour les travaux de transformation à l'Imprimerie Municipale: le sieur SHING SING KEE, au prix de Tls: 445,00.*

3°) *Pour la démolition de vieux bâtiments Route de Zikawei (emplacement des nouveaux abattoirs): Le sieur TONG KEE. au prix de Tls. 160.00.*

4°) *Pour les travaux de réparations au Poste de Police de la Route Pottier: le sieur SHING SING KEE, au prix de Tls. 1.165.00.*

5°) *Pour la démolition de maisons en ruines, Rue du Capitaine Rabier: le sieur KIANG CHIN KEE, au prix de Tls. 64,00.*

6°) *Pour la fourniture de bordures de trottoir: le sieur TONG KEE, au prix de Tls. 2,00 le mètre.*

Les autres soumissions reçues pour ces travaux ou fournitures étaient les suivantes:

Travaux de transformation à l'Imprimerie Municipale:

| | |
|---------------|-------------|
| WONG YUEN KEE | Tls: 480.00 |
| WONG YONG KEE | » 525.00 |
| SING WOO KEE | » 530.00 |
| ZI TCHING KEE | » 560.00 |

Démolition de vieux bâtiments Route de Zikawei:

| | |
|---------------|-------------|
| WONG YONG KEE | Tls: 155.00 |
| ZI TCHING KEE | » 98.00 |
| WONG YUEN KEE | » 55.00 |

Réparations au Poste de Police de la Route Pottier:

| | |
|---------------|-------------------------------------------------|
| SING WOO KEE | Tls: 1.170 |
| SHING CHONG | » 1.480—150 pour porte et persiennes (peinture) |
| WONG YONG KEE | » 1.335 |
| WONG YUEN KEE | » 1.370 |
| ZI TCHING KEE | » 1.530 |

Démolition de maisons, Rue du Capitaine Rabier:

| | | |
|-------------------|-------|--------|
| CHING KEE | Tls : | 65,00 |
| TUNG CHI KUNG ZEE | » | 97,00 |
| ZI KING KEE | » | 88,00 |
| WONG YONG KEE | » | 224,00 |

Bordures de trottoir:

| | | |
|----------------|-------|----------------|
| WONG YONG KEE | Tls : | 2,30 le mètre. |
| WOO TCHING KEE | » | 2,75 » |

Personnel.—Lecture est donnée du Procès-Verbal relatif à la réunion du Comité du Personnel du 24 Septembre 1917.

Les propositions du Comité sont adoptées.

En conséquence:—

Secrétariat.—(a)—La Commission enregistre la démission de Monsieur A. GUILBEAU, Commis du Secrétariat, à compter du 15 Septembre 1917 et autorise la liquidation de son compte à la Caisse de Prévoyance, conformément à l'Art. 12 des Statuts.

(b)—L'engagement de Monsieur Ch. MAGY, comme Commis de Perception en remplacement de Monsieur R. JARNO, mobilisé, est autorisé aux conditions proposées par le Comité, soit aux appointements de Tls : 140 par mois.

Licences.—Les Employés Municipaux possesseurs de machines automobiles qu'ils emploient pour le bien du service, seront, dorénavant, exemptés du paiement de la licence.

La Commission décide également que les Pompiers Volontaires bénéficieront du même avantage.

Indemnités de logement.—Afin qu'il n'y ait aucun doute sur l'interprétation du dernier paragraphe de l'Art. 19 du Règlement Administratif de 1917, la Commission précise que le montant de l'indemnité de logement à verser à un ménage est fixé d'après l'échelle des indemnités mensuelles de logement établie suivant les fonctions.

Application de l'Article 23 du Règlement Administratif.—L'application de cet article, prévoyant le licenciement des Agents Municipaux ayant atteint l'âge de 60 ans, sera mis en vigueur dès la fin de l'année courante.

Les Chefs de Service devront prendre les dispositions nécessaires en vue du remplacement des agents visés et présenter des propositions, au moment de l'établissement du Budget pour 1918.

Hospitalisation.—Comme suite à une demande présentée par Monsieur COLOMB de mettre à la charge de l'Administration Municipale les frais d'hospitalisation de Madame COLOMB mère, la Commission précise que les dépenses assumées par la Municipalité sont limitées à la femme et aux enfants, comme il est dit à l'Art. 13 du Règlement Administratif paragraphe 4 "Voyages".

En conséquence, la Commission regrette de ne pouvoir répondre favorablement à la demande ci-dessus.

Service du Sémaphore.—Considérant que par suite d'un oubli provenant d'une erreur de transmission (demande du R. P. FROC), aucune proposition d'augmentation de traitement n'a été faite, au moment de l'établissement du Budget pour 1917, en faveur de Monsieur V. TESTE, employé du Sémaphore, la Commission décide que les appointements de cet agent seront portés à Tls : 190,00 par mois au 1^{er} Janvier prochain et qu'à la fin de l'année il lui sera tenu compte de cette augmentation pour l'année en cours, sous forme de rappel.

Service d'Incendie.—(a)—La Commission exprime ses profonds regrets de la mort de Mr. E. BADET, Chef du Matériel du Service d'Incendie et présente ses compliments de condoléances à sa famille.

La liquidation du compte de Monsieur BADET à la Caisse de Prévoyance est autorisée, conformément à l'Art. 17 des Statuts.

D'autre part, la Commission décide de maintenir en faveur de Madame BADET la décision qui avait été prise à l'égard de son mari, avant le décès de ce dernier.

(b)—Monsieur ALLEMAND, aide-mécanicien, remplira les fonctions de Chef du Matériel par intérim. Monsieur J. GILIS assurera avec Monsieur ALLEMAND, les départs aux incendies et il lui sera

alloué à cet effet une indemnité spéciale de Tls : 25,00 par mois.

(c)—La Commission autorise le versement à Monsieur ALLEMAND, sous forme de rappel, d'une somme mensuelle de Tls : 17,50 du 1^{er} Janvier au 30 Juin, pour l'intérim qu'il a assumé par suite de la maladie et de l'indisponibilité de Monsieur BADET pendant le cours de ces 6 mois.

(d)—Sur la demande de Monsieur H. MADIER, Capitaine du "Torrent", la Commission autorise l'engagement d'un 2^e aide-mécanicien, en raison des exigences du service.

Ecole Municipale Française.—(a)—Comme suite à sa décision du 4 Mai dernier, la Commission autorise l'engagement de Monsieur FAURAZ en qualité de professeur, aux appointements de début de Tls : 200 par mois, conformément au Règlement Administratif.

L'engagement de Monsieur FAURAZ comptera du jour de son départ de Tientsin.

(b)—La Commission regrette de ne pouvoir faire droit à diverses demandes présentées par Madame AUDIGIER, institutrice.

Garde Municipale.—(a)—Par Ordonnance Consulaire en date du 4 Octobre 1917, le Sergent Magasinier Auguste SURAND est démissionnaire et rayé des cadres de la Garde à la date du 1^{er} Octobre 1917.

Vu l'effectif réduit des cadres européens de la Garde et afin de ne pas entraver la bonne marche du service, le Sergent SURAND sera maintenu dans son emploi, à titre auxiliaire, jusqu'à ce que son successeur soit au courant de ses fonctions.

Sur proposition du Comité du Personnel, et en considération des 31 ans de bons et loyaux services de Monsieur SURAND, la Commission décide de lui allouer une rente viagère de Frs : 2.400,00 pour lui permettre, comme il en a le désir, de vivre en France.

La liquidation du compte de Monsieur SURAND à la Caisse de Prévoyance est autorisée conformément à l'Art. 17 des Statuts.

(b)—La Commission regrette de ne pouvoir faire droit à une demande d'augmentation de solde présentée par Monsieur COURBON, Gardien du Jardin Public.

(c)—La Commission exprime ses regrets de la mort de Monsieur LE HEGARAT, Agent de la Garde Municipale et présente ses compliments de condoléances à sa veuve.

La liquidation du compte de Monsieur LE HEGARAT, à la Caisse de Prévoyance, est autorisée, conformément à l'Art. 17 des Statuts.

Service des Travaux Publics.—(a)—Mademoiselle M. WHITE, dactylographe, est autorisée à recevoir une indemnité de logement de Tls : 25,00 par mois, conformément à l'Art. 19 du Règlement Administratif.

(b)—Sur proposition de Monsieur Ch. JASSON, la création d'un deuxième arrondissement de voirie est décidée sur les bases définies par Décision du 4 Mai 1917, et suivant le programme présenté par l'Ingénieur Municipal.

En conséquence :

1^o) Un crédit de Tls : 1.100 (chapitre 4. 1. 6) est voté pour exécution des modifications à faire à Lokawei en vue de la création des bureaux et du dépôt du 2^e arrondissement.

2^o) Monsieur ROUX, Chef de Brigade au Service du Cadastre est nommé Chef du 2^e arrondissement à compter du 1^{er} Novembre 1917, aux appointements de Tls : 220, avec indemnité de logement de Tls : 50 par mois.

3^o) L'engagement de Monsieur B. JACONO est autorisé, à partir de la même date, en qualité de surveillant hors cadre, aux appointements mensuels de Tls : 110, avec indemnité de logement de Tls : 20 par mois.

Monsieur STRAETMANS, Membre du Comité des Travaux, veut bien s'occuper du contrôle du 2^e arrondissement.

Congés.—Un congé de 8 jours est accordé à Messieurs GRENÉ, Ingénieur Municipal, et TILLOT, Inspecteur en Chef du Service Sanitaire.

Ecole Municipale pour Annamites.—La création d'une école Municipale pour les enfants des Annamites résidant à Changhai, ayant été décidée en principe, la Commission autorise l'engagement de M. TRINH DINH XUYEN, en qualité d'instituteur pour cette Ecole, aux appointements de \$ 100 par mois.

Monsieur TRINH DINH XUYEN sera de plus logé, chauffé et éclairé aux frais de l'Administration Municipale.

Comité d'Hygiène.—Lecture est donnée du Procès-Verbal ci-après relatif aux diverses questions examinées par le Comité d'Hygiène, au cours de sa Séance du 25 Septembre 1917:—

Séance du Comité d'Hygiène du 25 Septembre 1917

L'an mil neuf cent dix sept et le vingt cinq Septembre, à cinq heures de l'après-midi, les Membres du Comité d'Hygiène se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la salle ordinaire des Séances, sous la Présidence de Monsieur A. WILDEN, Consul Général de France, Président du Comité.

Etaient présents :

MM. JASSON, *Membre du Comité*
Dr. RICOU, *Médecin Sanitaire*
Le Capitaine SCHMITT, *Chef de la Garde*
GRENÉ, *Ingénieur de la Municipalité*
LAFERRIERE, *Secrétaire du Conseil*

W. C. Publics sur la Concession.—A la suite de certains inconvénients qui lui ont été signalés, relativement au système de W. C. Publics payants récemment mis en vigueur sur la Concession Française, le Comité est d'avis qu'il y a lieu de résilier, après préavis d'un mois (soit au 1^{er} Novembre 1917), le contrat passé avec le concessionnaire de cette entreprise, afin de rétablir la gratuité complète des édicules en question.

Création d'un Hôpital sur la Concession Française.—Se référant à divers projets examinés précédemment par la Commission Municipale, le Président demande au Docteur RICOU son avis quant à la création d'un Hôpital Municipal, sur la Concession Française.

Le Dr. RICOU fait remarquer que l'installation d'un établissement de ce genre, pourvu de tout le confort moderne, entraînerait des dépenses considérables pour l'Administration Municipale et que la meilleure solution serait d'approcher Mgr PARIS en vue de la construction, à l'Hôpital Sainte-Marie, de deux pavillons supplémentaires comprenant 1^{ère} et 2^e classe.

L'un de ces pavillons serait réservé aux hommes et l'autre aux femmes; ce dernier comportant une maternité.

Les plans des bâtiments et du mobilier seraient soumis à l'approbation de la Municipalité, dont la participation aux dépenses de construction et d'entretien pourrait se faire sous forme de subvention.

Après discussion, le Comité prie le Docteur RICOU et Mr. JASSON de préparer, sur ces bases, un projet détaillé qui serait ensuite soumis à Mgr PARIS par Monsieur le Consul Général de France, Président de la Commission Municipale.

Station Sanitaire.—Sur avis du Dr. RICOU, le Comité propose l'acquisition de 5 mows de terrain, en bordure de la crique de Zikawei, dans la partie comprise entre l'Avenue Dubail et la Route Père Robert, pour servir d'emplacement à la Station Sanitaire dont la construction a été envisagée.

Enlèvement des Vidanges.—Comme suite à une réclamation de Messieurs BUTTERFIELD & SWIRE, qui se plaignent des inconvénients résultant du stationnement prolongé des bateaux de vidanges, à proximité de leurs immeubles, Place du Château d'Eau, le Comité prie le Chef de la Garde et le Secrétaire de faire les observations nécessaires à l'entrepreneur en charge du Service.

La Séance est levée à 6 heures 30.

Signé : A. WILDEN
Ch. JASSON
Dr. RICOU
Capt. SCHMITT
GRENÉ
G. LAFERRIERE

W.C. Publics sur la Concession.—Monsieur Ch. JASSON fait connaître qu'au cours d'une entrevue qu'il a eue avec le sieur WONG YONG KEE, concessionnaire de cette entreprise, ce dernier a proposé d'augmenter le nombre des cabines gratuites, de la façon suivante :

| | |
|--------------------------|------------------------------|
| Quai de France : | Toutes les cabines gratuites |
| Place du Château d'Eau : | 2 cabines gratuites sur 8 |
| Marché de l'Est : | 3 » » » 12 |
| Place Meugniot : | 2 » » » 8 |
| Rue Buissonnet : | 2 » » » 6 |

Après discussion, la Commission décide d'accepter les propositions de WONG YONG KEE, pour une période de 6 mois, se réservant de prendre une autre décision, à l'expiration de ce délai.

Comité des Travaux.—Lecture est donnée du Procès-Verbal ci-après relatif aux diverses questions examinées par le Comité des Travaux, au cours de sa Séance du 27 Septembre 1917.

Séance du Comité des Travaux du 27 Septembre 1917

L'an mil neuf cent dix sept et le vingt sept Septembre à cinq heures de l'après-midi, les Membres du Comité des Travaux se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la salle ordinaire des Séances, sous la présidence de Monsieur A. WILDEN, Consul Général de France, Président du Comité.

Service d'Incendie.—Comme suite à la décision de la Commission Municipale, en date du 25 Juin dernier, Monsieur H. MADIER, Capitaine de la Compagnie française des Pompiers Volontaires, convoqué à la Séance, expose au Comité un programme pour l'amélioration du Service d'Incendie qui ne répond plus suffisamment aux exigences actuelles.

Après discussion, le Comité émet les propositions suivantes :

1°) *Agrandissement du Poste Central.*—Ces travaux ne peuvent être entrepris avant que les Agents de la Garde, logés dans une partie de ce bâtiment, l'aient évacuée pour aller occuper leurs nouveaux logements du Poste de Police Sud, actuellement en construction.

2°) *Création d'un nouveau Poste d'Incendie aux environs du carrefour Avenue Joffre, Routes Say Zoong & Pottier.*—La création d'un nouveau Poste d'Incendie en cet endroit s'impose par suite de la distance considérable existant entre le Poste de l'Ouest et Zikawei, région où les constructions, tant chinoises qu'européennes, deviennent de plus en plus nombreuses.

La Municipalité étant actuellement en pourparlers pour l'expropriation d'un terrain situé en bordure de la Route Francis Garnier (terrain nécessaire à l'ouverture de la grande transversale projetée vers Zikawei), et le propriétaire du dit terrain demandant l'acquisition de son lot en entier, l'Administration Municipale aurait ainsi à disposer d'une superficie d'environ 1 m. 1.8.8. qui pourrait être réservée à la construction du nouveau Poste.

Le Comité prie Monsieur MADIER de vouloir bien s'entendre avec l'Ingénieur Municipal pour l'établissement des plans des bâtiments et l'estimation des dépenses à prévoir au Budget de 1918, en vue de la réalisation de ce projet.

3°) *Matériel.*—(a)—Achat sur place d'un chassis automobile qui serait transformé en transport de matériel et personnel, suivant la méthode adoptée avec succès par la Shanghai Fire Brigade.

(b)—Achat d'une échelle automobile d'un modèle plus maniable que la grande échelle attelée actuellement en service que son poids et la difficulté de trouver des attelages convenables rendent presque inutilisable.

Monsieur MADIER est prié de vouloir bien faire connaître le montant de la dépense à engager pour ces deux acquisitions.

En ce qui concerne la grande échelle attelée, Monsieur MADIER informe le Comité que la Municipalité Anglaise d'Hankow serait peut-être disposée à l'acquérir.

En conséquence, le Comité suggère la vente de cet engin aux meilleures conditions.

Monsieur MADIER veut bien se charger des négociations.

4^o) Le Comité prie son Président de s'entendre avec la Compagnie des Eaux en vue d'arriver à un accord complet au sujet de l'utilisation, par la Shanghai Fire Brigade, des Bouches d'Incendie situées sur les Routes frontières de la Concession Française.

Adjudications.—*Travaux de modification et d'agrandissement au Poste de Police de la Route Pottier.*— Le Comité procède à l'ouverture des soumissions présentées pour ces travaux et les renvoie à l'examen de l'Ingénieur Municipal pour avis à donner au prochain Conseil.

Poste de Police Sud.—L'Ingénieur Municipal ayant fait connaître que les Bâtiments du 1^e groupe du Poste Sud sont entièrement terminés et la livraison du mobilier effectuée, le Comité décide de se réunir le Mardi 2 Octobre, à 5 heures de l'après-midi, pour procéder à leur réception.

D'autre part, le Secrétaire est chargé d'entreprendre dès maintenant les démarches nécessaires pour l'assurance contre l'incendie de ces bâtiments et de leur contenu.

Le Comité propose que cette assurance soit répartie, à parts égales, entre les trois Compagnies françaises ayant une agence à Changhai.

Route Transversale entre Route Pottier et Zikawei.—(a)—Comme suite à la Décision de la Commission Municipale en date du 16 Avril 1917, le Secrétaire est autorisé à traiter avec la China Realty Co, sur les bases de Tls : 1.782 par mow pour l'expropriation du B. C. Lot 9009, d'une superficie de 2 m. 7. 2. 4. en vue de l'amorce de la grande transversale, au Sud de la Route Francis Garnier.

(b)—Le Secrétaire rend compte que Monsieur INCH, propriétaire du B. C. Lot 8589 dont une parcelle de 0 m. 6. 2. 8. doit être expropriée pour l'amorce de la grande transversale, au Nord de la Route Francis Garnier, demande que l'Administration Municipale lui achète également la partie restante de son terrain qu'en raison de son exigüité, il ne peut plus utiliser comme il se l'était proposé.

Monsieur INCH serait disposé à céder la totalité de sa propriété soit 1 m. 8. 1. 6 au prix global de Tls : 4.000.

Le Comité est d'avis d'accepter cette proposition, l'excédent de terrain soit 1 m. 1. 8. 8 pouvant être affecté à l'emplacement du Nouveau Poste d'Incendie dont la construction est envisagée dans cette région.

Éclairage Public.—Le Comité prend connaissance d'une lettre de la C. F. T. au sujet du remplacement de la lampe de 400 B. prévue pour l'éclairage de certains carrefours de la Concession, par 2 lampes de 200 B.

La Compagnie insistant pour que les 2 lampes en question soient installées sur des armatures indépendantes, le Secrétaire est chargé de lui faire remarquer que, lors de la visite des installations d'éclairage public, le 14 Août dernier, il avait été bien entendu que ces lampes seraient fixées sur la même armature de façon à ne constituer qu'un seul foyer.

La Séance est levée à 6 heures 30.

Signé : A. WILDEN
Ch. JASSON
C. PATUREL

Les propositions du Comité sont adoptées.

Service Médical.—Une demande du Docteur RICOU au sujet de ses honoraires pour les accouchements des femmes des Employés Municipaux est renvoyée pour examen lors de la discussion du Budget de 1918.

Inondations du Tchili.—Sur proposition de son Président, la Commission Municipale vote un crédit de Tls: 2.500 à titre de secours en faveur des inondés de la province du Tchili.

Cette somme sera remise au Président de la Croix Rouge Chinoise à Changhai.

Hôpital Général.—Par lettre en date du 28 Septembre 1917, le Secrétaire de l'Hôpital Général informe le Conseil que la Hongkong & Shanghai Bank demande à ce que l'intérêt sur le découvert en Banque soit porté de 6 % à 7 % à dater du 1^e Octobre.

Après délibération, le Conseil décide de répondre que la garantie donnée pour le paiement des intérêts avait été acceptée alors que le taux était à 6 % et qu'il lui est difficile, en cours d'exercice, de changer ses prévisions budgétaires.

La Séance est levée à 7 heures.

Signé : A. WILDEN
W. J. N. DYER
J. GAILLARD
Ch. JASSON
Comte L. JEZIERSKI
L. LION
C. PATUREL
L. STRAETMANS

Séance de la Commission Municipale du 22 Octobre 1917

L'an mil neuf cent dix sept et le vingt deux Octobre, à cinq heures de l'après-midi, les Membres de la Commission Municipale se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la salle ordinaire des Séances, sous la présidence de Monsieur A. Wilden, Consul Général de France, Président de la Commission.

Garde Municipale.—La Commission regrette de ne pouvoir faire droit à une demande de secours qui lui est présentée par Madame Veuve LE HEGARAT.

L'ouverture du crédit nécessaire pour le passage Changhai-Marseille en 3^e classe, de Madame LE HEGARAT est autorisée.

Service Sanitaire.—*Personnel.*—Sur avis du Médecin Municipal, un congé de 9 mois, à compter du 15 Novembre, est accordé à Monsieur A. LAFFONT, Inspecteur du Service Sanitaire, pour se rendre en France, aux conditions prévues à l'Article 13 du Règlement Administratif.

Station de T. S. F.—La Commission adopte les conclusions d'un rapport en date du 24 Septembre 1917, présenté par M. BROELEMANN, relativement au personnel de la Station de T. S. F.

En conséquence, l'engagement de MM. Gaston LUCAS et Louis TESSIER, est autorisé, en qualité d'élèves, avec indemnité mensuelle de \$ 25,00 chacun.

Monsieur Joseph, Opérateur, recevra une indemnité de logement de Tls: 15 par mois.

Service d'Incendie.—(a)—Lecture est donnée de la lettre suivante:

SERVICE D'INCENDIE

Changhai, le 11 Octobre 1917

Monsieur le Secrétaire
du Conseil d'Administration Municipale
de la Concession Française de Changhai.

Cher Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que, dans sa réunion d'hier, la Compagnie Française de Pompiers Volontaires s'est reformée de la façon suivante:

Messieurs H. MADIER, Capitaine
J. GILIS, Chef d'Equipe (Postes Central et Est)
A. HOURCADE, do. (, , Ouest), section échelles
H. RICHER, do. (, , Ouest), section dévidoirs
J. GILIS, Secrétaire-Trésorier

Veillez agréer etc...

Votre tout dévoué,
Signé: J. GILIS.

(b)—Comme suite à sa décision du 4 Octobre 1917 et suivant rapport en date du 12 Octobre, présenté par Monsieur MADIER, Capitaine de la Compagnie Française de Pompiers Volontaires, la Commission vote les crédits nécessaires pour:

1^o) Achat d'une auto-pompe DELAHAYE, porteuse d'échelle, au prix de Frs: 23.000 environ, plus les accessoires.

Cette acquisition aura l'avantage de doter la Concession Française d'une pompe supplémentaire transportant du matériel et une échelle et permettra en outre la suppression d'un des trucks attelés.

2^o) Achat d'un chassis automobile DELAHAYE, au prix de Frs: 23.000 environ, sur lequel sera fixée la grande échelle attelée actuellement en service.

La maison DELAHAYE ne s'engageant pas à livrer des échelles en ce moment, il y a lieu de renoncer à la vente de la grande échelle qu'il serait impossible de remplacer par un autre modèle.

3^o) Achat sur place d'un chassis léger pour transporter matériel et personnel, au prix de Tls : 1.500 environ, plus la carrosserie.

Cette acquisition permettra la suppression du dernier truck attelé.

Sémaphore.—Un crédit de Tls : 500 environ est voté pour l'achat de boules à signaux et l'impression d'un nouveau code de signaux destinés au Service du Sémaphore.

Comité des Finances & de Contrôle.—Lecture est donnée du Procès-Verbal ci-après :

Séance du Comité des Finances et de Contrôle du 9 Octobre 1917

L'an mil neuf cent dix sept et le neuf Octobre, à cinq heures de l'après-midi, les Membres du Comité des "Finances et de Contrôle" se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la salle ordinaire des Séances, sous la Présidence de Monsieur A. WILDEN, Consul Général de France, Président du Comité.

Comme suite à une précédente délibération de la Commission Municipale relativement au fonctionnement de la Caisse de Prévoyance établie au profit des Employés de la Municipalité, le Comité examine la question de la reprise de la gérance de cette Caisse par l'Administration Municipale.

Après avoir entendu MM. TISSOT-DUPONT et MAYBON, Président et Vice-Président du Comité de Gérance de la Caisse, convoqués à la Séance, le Comité les prie de présenter, dès que possible, à l'examen de la Commission Municipale, les propositions que les Membres Participants pourraient avoir à formuler au sujet de cette reprise.

La Séance est levée à 6 heures.

Signé : A. WILDEN
W. J. N. DYER
J. GAILLARD
Comte L. JEZIERSKI
Lucien LION

Adjudications diverses.—Après avoir pris connaissance des observations présentées par l'Ingénieur Municipal, la Commission déclare adjudicataires :

1^o) Pour les travaux de remblaiement du fossé Nord de l'Avenue Joffre, entre le No. 598 et la Route Fergusson (500 fangs de terre environ) : les Sieurs KIANG TSENG KEE et YAH KEE, par moitié, au prix de Tls : 1,04 le fang.

2^o) Pour les travaux de remblaiement de la crique de Great Western Road, entre la Rue Amiral Courbet et l'Avenue du Roi Albert : le Sieur WONG YONG KEE, au prix de Tls : 1,14 le fang, soit au total Tls : 507,50.

Les autres soumissions reçues pour ces travaux étaient les suivantes :

Fossé Nord de l'Avenue Joffre.—

| | |
|----------------|--------------------------|
| Wong Yong Kee | Tls : 1,094 le fang |
| Ching Kee | » 1,20 » |
| Yung Ching Kee | » 0,45 le m ³ |

Crique de Great Western Road.—

| | |
|-----------------|-------------------------------|
| Yung Ching Kee | Tls : 0,425 le m ³ |
| Chu Kien San | » 1,18 le fang |
| Chean King Kee | » 1,90 » |
| Kiang Tseng Kee | » 540,00 au total |
| Yah Kee | » 549,70 » |
| Ching Kee | » 645,00 » |

Poste de Police Sud.—Le Comité des Travaux a procédé, le Lundi, 8 Octobre 1917, à la réception des Bâtiments du 1^e groupe du Poste de Police Sud.

Droits de Quayage.—Suivant état fourni par l'Administration des Douanes, la part des recettes revenant à la Municipalité Française pour le 3^e trimestre 1917, s'élève à Sh. Tls : 17.849,21 en augmentation de Tls : 1.584,29, par rapport au trimestre précédent et de Tls : 277,72, par rapport au trimestre correspondant de l'année 1916.

Inondations du Tchili.—Lecture est donnée de la lettre suivante :

RED CROSS SOCIETY OF CHINA

Shanghai, October 7, 1917

Monsieur A. WILDEN,
Consul General for France,
Shanghai

Dear Sir,

I have the honour to write conveying you highest appreciation from the Society and myself of the sum of Tls. 2.500, kindly subscribed by the French Municipal Council in aid of the Society's Chihli Flood Relief Fund, and received from you through the kindness of Mr. LO PA HONG.

Further I beg to inform you that a formal receipt for the amount has been issued and sent to Mr. LO to be delivered to you, and that such subscription has also to be acknowledged in local foreign and native press in the course of next two days.

It is hoped that you would be good enough to convey our hearty thanks to the Directors of the French Municipal Council.

I remain, Dear Sir.

Yours faithfully,

Signed: SHEN TEN HO,
Vice-President.

Lazaret de Chang Pao Sha.—Le relevé de la Situation Financière de cet établissement pour le 3^e trimestre de l'année courante fait ressortir un solde débiteur de H.K. Tls: 10.463,18.

Marchés.—Des propositions présentées par Monsieur KOH YU CHEU au sujet de l'installation et de la construction d'un marché dans les environs de la Rue du Lieutenant Pétiot sont renvoyées à l'examen du Comité des Travaux.

Cercle Sportif Français.—Lecture est donnée de la lettre suivante :

CERCLE SPORTIF FRANÇAIS

Changhai, le 17 Octobre, 1917

Monsieur A. WILDEN,
Président de la Commission Municipale,
Concession Française,
Changhai.

Monsieur le Président,

En vue de l'agrandissement du Cercle Sportif Français et de l'emprunt qui doit être fait pour en couvrir les frais, — emprunt qui sera remboursé au fur et à mesure de nos rentrées, — j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien nous pourvoir, si possible, d'une lettre semblable à celle qui est en notre possession, datée du 29 Janvier 1913, et dont les termes constituent une garantie vis à vis des banques. Cette lettre nous fut remise au moment de la construction du bâtiment existant.

De légères modifications pourraient cependant y être introduites, puisque la lettre en question se rapporterait aussi bien à l'ancien bâtiment qu'à l'extension nouvelle. L'article (1^o) pourrait être supprimé étant donné que les plans ont déjà été approuvés par l'Ingénieur en Chef, et concernent en somme une architecture identique à celle du bâtiment actuel.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Président,
Signé: ROUSSE-LACORDAIRE.

Après discussion, la Commission charge le Secrétaire de répondre qu'en cas de reprise des nouveaux bâtiments du Cercle Sportif par la Municipalité, celle-ci en paiera la valeur estimée à dire d'experts.

Tramways & Eaux.—Les recettes réalisées par l'exploitation de ces Services durant le 3^e trimestre de 1917, se sont élevées respectivement à Tls : 70.890,08 et Tls : 47.942,17 : les redevances dues à la Municipalité, conformément à l'avenant aux Cahiers des Charges, sont de Tls : 253,18 d'une part et de Tls : 85,61 d'autre part.

Villa du Chef de la Garde.—En raison de la situation spéciale du Capitaine SCHMITT, Chef de la Garde, la Commission Municipale décide de lui fournir l'ameublement essentiel des pièces principales (Hall, Salle à manger, salon et bureau) de la Villa qui lui est destinée et dont la construction est en voie d'achèvement.

Le Capitaine SCHMITT est prié de présenter à l'approbation de la Commission Municipale une estimation des dépenses à engager pour la confection de cet ameublement qui fera partie intégrale du nouvel immeuble.

Jardins & Plantations.—La Commission approuve les propositions suivantes présentées par MM. PATUREL et LION, Membres du Sous-Comité des Jardins :

Jardin Public de KOUKAZA.—1^o) Boucher l'entrée de l'ancienne poudrière donnant sur la grande pelouse, afin d'étendre la plantation des roses.

2^o) Mise à l'alignement de la barrière du Cercle Sportif, en reculant la barrière et la haie de troènes du Cercle, afin d'élargir la route.

3^o) Supprimer le massif de pittersporum actuellement au N. O. de la grande pelouse, afin d'élargir la perspective.

4^o) Activer le plus possible les travaux de démolition des Ecuries, afin de pouvoir s'occuper des plantations.

5^o) Achat d'un terrain de 6 mows environ en bordure de la Route Vallon. Ce terrain formera la suite naturelle du Jardin et on pourra y installer le bureau du Chef Jardinier et les serres de multiplication qui seront ouvertes au Public deux fois par semaine.

Le Secrétaire est chargé d'entamer dès maintenant les négociations nécessaires avec le propriétaire de ce terrain.

6^o) Enlèvement des massifs actuels qui masqueraient la vue sur le terrain des Ecuries, tout en conservant le petit bois de platanes, qu'on sablera, et dans lequel les enfants pourront jouer à l'ombre.

7^o) Organisation des nouvelles plantations dans les terrains dégagés.

Hôtel Municipal.—Suppression de la partie bitumée située dans la pelouse centrale du Jardin de l'Hôtel Municipal, en face de l'escalier principal et son remplacement par un massif.

Cimetière de Lokawei.—Diverses propositions relatives au Cimetière de Lokawei, sont renvoyées à l'examen du Comité des Travaux.

Enlèvement des Ordures Ménagères.—Lecture est donnée d'un rapport de l'Ingénieur Municipal au sujet des petites cloches dont la Commission avait décidé l'installation à titre d'essai sur les tombereaux à ordures, de façon à prévenir les habitants du moment de leur passage.

Cette innovation ayant donné de bons résultats, la Commission décide de l'étendre à tous les tombereaux faisant le service d'enlèvement des ordures dans la Concession Française.

Travaux Publics.—*Personnel.*—Un congé de 8 jours, à dater du 12 Novembre est accordé à Monsieur BRIAND, Contrôleur Adjoint.

La Séance est levée à 6 heures 45.

Signé : A. WILDEN
W. J. N. DYER
J. GAILLARD
Ch. JASSON
Lucien LION
L. STRAETMANS

Séance de la Commission Municipale du 26 Novembre 1917

L'an mil neuf cent dix sept et le vingt six Novembre, à cinq heures de l'après-midi, les Membres de la Commission Municipale se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la salle ordinaire des Séances, sous la présidence de Monsieur A. Wilden, Consul Général de France, Président de la Commission.

Secrétariat.—*Personnel.*—Comme suite à la Décision du 9 Juillet 1917, une prolongation de congé de 2 mois est accordée à Monsieur J. HAMON, Comptable, pour raisons de santé.

Crédits.—Comme suite à une demande formulée par le Frère ANTONIN en vue de l'aménagement d'une petite route au droit du N° 882 Siccawei Road, où doit s'installer une nouvelle Ecole, la Commission Municipale autorise l'ouverture d'un crédit de Tls : 134 pour l'exécution de ces travaux, suivant estimation présentée par l'Ingénieur Municipal.

Comité du Personnel.—Lecture est donnée du Procès-Verbal, relatif à la réunion du Comité du Personnel du 5 Novembre 1917.

Les propositions du Comité sont adoptées :

En conséquence :

Secrétariat.—Le Rapport du Secrétaire sur le Personnel nécessaire au bon fonctionnement du service est approuvé.

Ecole Municipale Française.—(a)—La Commission regrette de ne pouvoir faire droit à une réclamation présentée par Madame BLANCHET ; elle se réserve, toutefois, d'améliorer plus tard la situation de cette Institutrice, s'il y a lieu.

En considération des charges de famille supportées par Madame BLANCHET, la Commission décide de porter de Tls : 40 à Tls : 50 par mois le montant de l'indemnité de logement qui lui est allouée.

(b)—Comme suite à une demande formulée par M. SABATTIE, la Commission regrette de ne pouvoir revenir sur la Décision prise précédemment à l'égard de cet Agent et fixant à Tls : 70 par mois le montant de l'indemnité à lui revenir pour le logement, le chauffage et l'éclairage.

Service Médical.—Ce Service se trouvant très surchargé par suite de l'augmentation du Personnel Européen et Indigène, l'engagement d'un aide-infirmier est autorisé.

Indemnité de Langues.—La Commission décide que l'indemnité de langues sera payée aux Employés appelés à jouir d'un congé de longue durée.

Téléphones.—Lecture est donnée de la lettre suivante :—

SHANGHAI MUTUAL TELEPHONE Co LTD

Shanghai, 30th October 1917

The Secretary,
French Municipal Council.

Dear Sir,

I beg to draw your attention to the fact that at the present time the Council, as Shareholders of one hundred (100) shares in this Company, are receiving discount of 20 % on thirty-one telephones, whereas they are only entitled to discount on twenty-five telephones, i. e. four shares per telephone.

I therefore beg to inform you that from the 1st January 1918, discount will only be allowed on twenty-five Direct Lines, and I am sending herewith a list of the telephones which will receive the discount as from that date.

I am also enclosing a list of telephones entitled to the discount providing sufficient shares are obtained to cover same, and a list of telephones not entitled to discount owing to their being outside the prescribed limits.

Yours faithfully,

Signed: C. W. PORTER

for Secretary & General Manager.

Après discussion, le Conseil décide de se rendre acquéreur de 40 nouvelles actions de la Compagnie des Téléphones.

Comité des Travaux.—Lecture est donnée du Procès-Verbal ci-après, relatif aux diverses questions examinées par le Comité des Travaux, au cours de sa Séance du 8 Novembre 1917.

Séance du Comité des Travaux du 8 Novembre 1917

L'an mil neuf cent dix sept et le huit Novembre à cinq heures de l'après-midi, les Membres du Comité des Travaux se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la salle ordinaire des Séances.

Adjudications Diverses.—(a)—Le Comité procède à l'ouverture des soumissions présentées pour la fourniture de 300 fangs de terre en vue du remblayage de la crique de la Route Say Zoong.

Ces soumissions sont renvoyées à l'examen de l'Ingénieur Municipal pour avis à donner au prochain Conseil.

(b)—Après avoir pris connaissance des observations présentées par l'Ingénieur Municipal, le Comité déclare adjudicataires:

1°)—*Pour la démolition de maisons manquant ruine, Rue du Capitaine Rabier:* le Sieur KIANG TCHING KEE, au prix de Tls: 92,00.

2°)—*Pour les travaux d'aménagement des Bureaux et Magasins du 2^e Arrondissement à Lokawei:* le Sieur SHING SING KEE, au prix de Tls: 1.850,00.

Les autres soumissions reçues pour ces deux adjudications étaient les suivantes:

Démolition de maisons, Rue du Capitaine Rabier:

| | |
|---------------|-------------|
| Zi Tching Kee | Tls: 116,00 |
| Wong Yong Kee | » 112,00 |
| Tching Kee | » 107,00 |

Bureaux et Magasins du 2^e Arrondissement:

| | |
|------------------------------------------|---------------|
| Zi Tching Kee | Tls: 2.670,00 |
| Ching Kee | » 2.480,00 |
| Kiang Tching Kee | » 2.470,00 |
| Sing Woo Kee | » 2.330,00 |
| Wong Yuen Kee | » 2.280,00 |
| Shou Shing Construction C ^o . | » 2.150,00 |
| Wong Yong Kee | » 2.044,00 |

Ecole Municipale Française.—Lecture est donnée d'un rapport de l'Ingénieur Municipal, en date du 20 Octobre 1917, au sujet d'une augmentation des dépenses prévues pour les travaux d'agrandissement exécutés à l'Ecole Municipale Française.

Le Comité en adopte les conclusions et propose l'ouverture d'un crédit supplémentaire de Tls: 77,56 plus \$1.864,28, à inscrire au Titre IV, Chap. 4, Art. 1, 3^o.

Cimetière de Lokawei.—Le Comité charge le Secrétaire de voir dans quelle mesure pourrait être réalisée l'extension du Cimetière de Lokawei par l'acquisition d'une partie des terrains vagues situés en bordure de cette propriété.

En ce qui concerne la clôture du Cimetière, dont la réfection paraît s'imposer, le Comité est d'avis

que par suite de l'extension envisagée ci-dessus, il serait préférable de n'exécuter, pour le moment, que les réparations urgentes.

Constructions & Expropriations.—Lecture est donnée d'une lettre de Messieurs LESTER, JOHNSON & MORRISS, en date du 2 Novembre, demandant le paiement d'une indemnité pour perte de loyer pendant la reconstruction des immeubles dont ils sont propriétaires sur le lot 99, Rue du Consulat et pour lesquels ils n'ont pu obtenir un permis de réparations.

Considérant que les immeubles en question ne sont pas à l'alignement et, de ce fait, se trouvent régis par le titre III des Règlements Municipaux (Voirie), § 2, interdisant tous travaux confortatifs,

Considérant également que les propriétaires n'ont pas été mis dans l'obligation de reconstruire leurs maisons, mais simplement de démolir une véranda qui, par son état de délabrement, était devenue un danger pour la sécurité publique,

Le Comité est d'avis qu'il n'y a pas lieu de faire droit à la demande d'indemnité présentée par Messieurs LESTER, JOHNSON & MORRISS, mais simplement de leur régler, aux conditions habituelles, l'expropriation des terrains nécessaires à la mise à l'alignement de leur propriété.

Marchés.—Comme suite à la décision de la Commission Municipale en date du 22 Octobre 1917, le Secrétaire est chargé de voir Monsieur KOH YU CHEU pour lui demander certaines explications complémentaires relativement aux propositions qu'il avait présentées pour l'installation et la construction d'un Marché dans les environs de la Rue du Lieutenant Pétiot.

Cercle Sportif Français.—Lecture est donnée d'une lettre du Comité du Cercle Sportif Français demandant l'autorisation de laisser la haie de clôture des jardins du Cercle s'élever de deux pieds de plus que la hauteur existante, afin d'éviter que des passants la franchissent pour traverser les pelouses de tennis au lieu de faire le tour par la Route Voyron.

Le Comité est d'avis de leur répondre que cette haie avait été taillée à sa hauteur actuelle afin de conserver la perspective des jardins.

L'élévation demandée n'éviterait pas le retour des inconvénients signalés, et le meilleur moyen pour le Cercle Sportif d'y mettre fin serait qu'il fixa lui-même quelques fils de fer barbelés le long de cette haie du côté du Jardin Public.

Enlèvement des Ordures Ménagères.—Comme suite à une demande présentée par le Sieur KOU YONG KEE, entrepreneur d'enlèvement des ordures ménagères sur la Concession Française, le Comité suggère l'adoption des conclusions d'un rapport de l'Ingénieur Municipal en date du 25 Octobre 1917, proposant le renouvellement du contrat de cet entrepreneur pour une période de 2 années, à compter du 1^{er} Janvier 1918.

Eclairage Public.—Après avoir pris connaissance d'une nouvelle lettre de la C. F. T. au sujet du remplacement des lampes de 400 B. prévues pour l'éclairage de certains carrefours de la Concession, par 2 lampes de 200 B., le Comité est d'avis qu'il n'y a pas lieu de revenir sur les décisions prises précédemment par la Commission Municipale, spécifiant que les deux lampes en question seraient fixées sur la même armature, de façon à ne constituer qu'un seul foyer.

Tramways.—Lecture est donnée d'une lettre de la C. F. T., en date du 17 Septembre dernier, relative à l'entretien des chaussées le long des voies de tramways.

Après avoir entendu les explications de l'Ingénieur Municipal, le Comité ne voit pas d'inconvénients à l'établissement de repères vérifiés et contrôlés par le Service des Travaux, et qui serviraient à déterminer le nivellement pour les réparations effectuées aux chaussées soit par la Municipalité, soit par la Compagnie.

Quant au bombement des chaussées, proposé par la C. F. T., il pourrait également être adopté, étant celui du profil normal des routes de la Concession.

Exposition d'Horticulture. L'Ingénieur Municipal fait connaître qu'au cours d'une entrevue qu'il a eue avec le Secrétaire de la "Shanghai Horticultural Society", ce dernier lui a demandé l'aménagement d'un abri en bambous pour l'exposition d'horticulture qui doit avoir lieu le 21 Novembre prochain au Jardin Public de l'Avenue Joffre.

Mr. GRENE est chargé de s'entendre avec la Shanghai Horticultural Society en vue de déterminer exactement les détails de l'installation demandée, le Comité se réservant d'étudier ultérieurement dans quelle mesure l'Administration Municipale pourrait contribuer aux frais de cette exposition dont les bénéfices doivent revenir aux Oeuvres de Guerre.

La Séance est levée à 6 heures 45.

Signé : Ch. JASSON
C. PATUREL
L. STRAETMANS

Les propositions du Comité sont adoptées.

Jin-Rick-Shaws Publics.—La Commission prend connaissance d'un rapport présenté par Messieurs J. BARRAUD et HERVÉ BAZIN, Avocats, et relatif à une pétition signée par de nombreux loueurs de Jin-rick-shaws publics, tant Européens que Chinois, demandant la limitation à 8.000 du nombre de licences à accorder à ces véhicules de louage sur le territoire de la Concession Française, par analogie avec la mesure prise sur la Concession Internationale.

Après discussion, la Commission regrette de ne pouvoir donner suite favorable à cette demande, la réduction du nombre de licences, tout en ne présentant aucun intérêt pour l'Administration, affecterait trop sensiblement les recettes Municipales qui, avec les charges actuelles, ne peuvent, pour le moment, être réduites.

Travaux Publics.— Sur proposition de l'Ingénieur Municipal, la Commission autorise le remboursement à l'entrepreneur SIN SING KEE du cautionnement de Tls: 1.000 versé par lui en garantie de la construction de la caserne et de la fourrière du Poste de Police Sud.

La Séance est levée à 6 heures 30.

Signé : A. WILDEN
W. J. N. DYER
J. GAILLARD
Ch. JASSON
Comte L. JEZIERSKI
L. LION
C. PATUREL
L. STRAETMANS

Séance de la Commission Municipale du 10 Décembre 1917

L'an mil neuf cent dix sept et le dix Décembre, à cinq heures de l'après-midi, les Membres de la Commission Municipale se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la salle ordinaire des Séances, sous la présidence de Monsieur A. Wilden, Consul Général de France, Président de la Commission.

Garde Municipale.—Lecture est donnée d'une Ordonnance Consulaire en date du 1^{er} Décembre 1917, en vertu de laquelle :

1^o) Le Chef de Secteur stagiaire Emile TRAISSAC est titularisé dans ses fonctions, à compter du 1^{er} Novembre 1917.

2^o) Diverses mutations et nominations sont opérées dans le Personnel Tonkinois et Chinois.

Jinrickshaws Publics.—La Commission regrette de ne pouvoir faire droit à une demande de Monsieur BARRAUD, Avocat, tendant à obtenir communication des divers rapports des Chefs de Service de la Municipalité au sujet de la pétition GIRAUD et Consorts.

Comité du Personnel.—Lecture est donnée du Procès-Verbal relatif à la réunion du Comité du Personnel du 27 Novembre 1917.

Les propositions du Comité sont adoptées.

En conséquence :

Service de la Perception.—Le Rapport du Secrétaire sur la réorganisation du Service de la Perception est approuvé.

Le nouveau Règlement sera mis en vigueur à compter du 1^{er} Janvier 1918.

Service Sanitaire.—Comme suite au Rapport présenté par le Dr. RICOU, Médecin Sanitaire, la Commission adopte le principe de l'engagement de 3 Inspecteurs supplémentaires pour ce Service.

Ecole Municipale Française.—Sur certificat du Médecin Municipal et avis du Directeur de l'Ecole, un congé de 9 mois est accordé à Monsieur A. DELENTE, Répétiteur, pour se rendre en France, aux conditions prévues à l'Art. 13 du Règlement Administratif.

Service du Cadastre.—Un congé de 15 jours est accordé à Monsieur TIRAZACCHI, opérateur du Service du Cadastre, pour se rendre au Honan.

Service des Travaux.—Un congé de 9 mois est accordé à Monsieur F. COLOMB, Surveillant d'Architecture, pour se rendre en France, aux conditions prévues à l'Art. 13 du Règlement Administratif.

Garde Municipale.—Conformément à sa Décision du 4 Octobre 1917, la Commission regrette de ne pouvoir faire droit à une demande présentée par le Sergent GABRIELLI en vue d'obtenir le paiement, par l'Administration Municipale, des frais d'hospitalisation de M. BRUNO, son beau-père.

Ecole Municipale Française.—(a)—L'engagement de Monsieur J. HERMANN est autorisé, à titre provisoire, en qualité de Surveillant Répétiteur, pour remplacer Monsieur DELENTE, partant en congé.

Monsieur J. HERMANN recevra des appointements de Tls : 125 par mois avec indemnité mensuelle de logement de Tls : 20.

(b)—Un crédit de Tls : 100 environ est voté pour la célébration de la fête donnée à l'Ecole à l'occasion de Noël.

(c)—La Commission autorise l'ouverture d'un crédit de Tls : 50 pour l'achat de trophées destinés aux troupes de Wolf-Cubs et Boys Scouts de l'Ecole.

Comité d'Hygiène.—Lecture est donnée du Procès-Verbal ci-après relatif aux diverses questions examinées par le Comité d'Hygiène au cours de sa Séance du 28 Novembre 1917:

Séance du Comité d'Hygiène du 28 Novembre 1917

L'an mil neuf cent dix sept et le vingt huit Novembre, à quatre heures de l'après-midi, les Membres du Comité d'Hygiène se sont réunis à l'Hôtel Municipal.

Etaient présents :

MM. Ch. JASSON, *Membre de la Commission*
Dr. RICOU, *Médecin Sanitaire*
Cap. Ch. SCHMITT, *Chef de la Garde*
G. GRENE, *Ingénieur de la Municipalité*
G. LAFERRIERE, *Secrétaire du Conseil*

Monsieur l'Ingénieur ayant signalé l'état de vétusté et d'insalubrité dans lequel se trouvent certaines maisons Rue de Saïgon et Rue Bourgeat (près de la Rue Pétiot), le Comité décide de se rendre sur les lieux afin de pouvoir examiner ces habitations.

Rue de Saïgon (entre la Rue du Consulat et la Rue du Weikwé) :—

Les maisons élevées sur les lots cadastraux 167 et 168, en bordure de cette rue (Nos. 7 à 55 et 12 à 56) tombent en ruine et sont dans un état de malpropreté repoussante; en conséquence, le Comité, estimant que l'état de ces habitations présente au point de vue de la santé publique, un réel danger, propose que le propriétaire soit invité à prendre, dès maintenant, les dispositions qu'il jugera nécessaires pour la démolition de ces immeubles.

En raison de l'importance du travail, M. l'Ingénieur Municipal suggère que la démolition pourrait s'effectuer par sections, à déterminer avec le propriétaire.

Quant aux 7 rangées de maisons, parallèles, sans étage, composant la cité qui se trouve Rue Bourgeat, à l'Est de la Rue Pétiot, elles sont dans un état tel que les propriétaires seront invités à les faire disparaître aussitôt que possible.

La Séance est levée à 5 heures.

Signé: Ch. JASSON
Dr. RICOU
Capt. SCHMITT
GRENE
G. LAFERRIERE

Les propositions du Comité sont adoptées.

Exposition d'Horticulture.—Lecture est donnée de la lettre suivante:

SHANGHAI HORTICULTURAL SOCIETY

Shanghai, 29th November 1917

The Secretary,
French Municipal Council.

Dear Sir,

Will you please convey to the Chairman & Members of the French Municipal Council the hearty thanks of the Committee of the Shanghai Horticultural Society for allowing the Society to make use of the Verdun Garden for the Chrysanthemum Show last week.

Yours faithfully,
Signed: H. W. de SAUSMAREZ.
President.

Comité des Travaux.—Lecture est donnée du Procès-Verbal ci-après relatif aux diverses questions examinées par le Comité des Travaux au cours de sa Séance du 3 Décembre 1917.

Séance du Comité des Travaux du 3 Décembre 1917

L'an mil neuf cent dix sept et le trois Décembre, à cinq heures de l'après-midi, les Membres du Comité des Travaux se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la salle ordinaire des Séances, sous la Présidence de Monsieur A. WILDEN, Consul Général de France, Président du Comité.

Villa du Chef de la Garde.—Lecture est donnée d'un Rapport de l'Ingénieur Municipal relatif aux soumissions reçues par le Crédit Foncier d'Extrême-Orient pour les installations sanitaire, d'eau et de gaz de la Villa du Chef de la Garde.

Installations sanitaire et d'eau.—La soumission la plus avantageuse est celle de Messrs GORDON & Co., au prix de Tls : 1.279, non compris le fourneau de cuisine pour lequel cette maison propose deux types, l'un de Tls : 100 et l'autre de Tls : 195.

Le Comité propose d'accepter la soumission de Messrs Gordon & Co. dans les conditions de leur spécification, sous réserve de l'addition d'un stop cock sous bouche à clef après le compteur pour fermer la canalisation intérieure si nécessaire et d'un stop cock au pied de la colonne montante pour isoler les étages du rez-de-chaussée en cas de réparation à la canalisation supérieure, ou simplement pour éviter la gelée.

En ce qui concerne le fourneau de cuisine, il serait demandé aux Architectes communication des modèles des deux types proposés afin de pouvoir faire un choix.

Installation de gaz.—Le Comité propose d'accepter la soumission de la Shanghai Gas Co, au prix de Tls : 69.00.

Criques.—Le Comité prend connaissance d'une lettre de la Sœur Supérieure de l'Hôpital Sainte-Marie demandant le remblayage de la crique qui longe au Sud le Jardin de l'Hôpital.

Du rapport présenté par l'Ingénieur Municipal à ce sujet, il résulte que les travaux en question entraîneraient le drainage et le remblayage de la Rue prévue en cet endroit, soit une dépense de Tls : 1.575,00.

Le Comité est d'avis qu'en échange de ces travaux il pourrait être demandé à l'Hôpital Sainte-Marie l'abandon gratuit de tous les terrains lui appartenant à incorporer à la route dans cette partie du tracé.

En conséquence l'Ingénieur Municipal est chargé de faire exécuter le mesurage de ces terrains, en vue des pourparlers à engager par le Secrétaire avec la Supérieure de l'Hôpital Sainte-Marie.

Budget de 1918.—Le Comité aborde l'examen des propositions Budgétaires présentées par l'Ingénieur Municipal pour 1918.

La Séance est levée à 7 heures 1/4.

Signé : A. WILDEN
Ch. JASSON
C. PATUREL
L. STRAETMANS

Criques.—Le Président fait connaître qu'au cours d'un entretien qu'il a eu avec les Sœurs de l'Hôpital Sainte-Marie, celles-ci lui ont fait remarquer que la route projetée au Sud de leur jardin traverserait une grande partie des terrains appartenant à l'Hôpital et sur lesquels doivent être construits des pavillons supplémentaires à l'usage des malades européens.

Considérant que le passage d'une route en cet endroit entraînerait de nombreux inconvénients pour les malades de l'Hôpital et que, d'autre part, la dite route n'est pas indispensable au point de vue de l'intérêt public, la Commission décide l'abandon du tracé pour la partie comprise entre la Route Père Robert et l'Avenue Dubail.

Quant aux travaux de remblayage demandés par les Sœurs, il appartient à ces dernières de les faire exécuter en tant que propriétaires de la crique.

Les autres propositions du Comité sont adoptées.

Villa du Chef de la Garde.—(a)—*Electricité.*—Après avoir pris connaissance d'un Rapport de l'Ingénieur Municipal, la Commission déclare adjudicataire pour l'installation de l'éclairage et des sonneries de la Villa du Chef de la Garde, la Compagnie Française d'Installations Electriques, au prix de Tls: 500,00 non compris les appareils d'utilisation d'éclairage.

(b)—*Ameublement.*—Comme suite à sa Décision du 22 Octobre 1917, la Commission décide de confier à la maison TAI-CHONG & C^o la fourniture de l'ameublement de la Villa du Chef de la Garde, au prix de Tls : 1.437.

Cercle Sportif Français.—Comme suite à une demande présentée par le Président du Comité du Cercle Sportif Français, la Commission autorise l'incorporation dans le Jardin du Cercle d'une petite bande de terrain qui avait été conservée comme passage de service sur le côté Ouest entre les nouveaux bâtiments du Cercle et l'emplacement des anciennes Ecuries Municipales.

Le nouvel alignement de la clôture du jardin du Cercle en cet endroit sera déterminé par le Service des Travaux.

Eclairage Public.—Après avoir pris connaissance d'un rapport présenté par Monsieur JASSON au sujet de la participation de la Municipalité dans les dépenses accessoires de l'Eclairage Public, la Commission en adopte les conclusions et charge le Secrétaire de communiquer le dossier de cette affaire à l'Avocat-Conseil.

La Séance est levée à 6 heures.

Signé : A. WILDEN
W. J. N. DYER
J. GAILLARD
Ch. JASSON
Comte L. JEZIERSKI
Lucien LION
C. PATUREL
L. STRAETMANS

Séance de la Commission Municipale du 3 Janvier 1918

L'an mil neuf cent dix-huit et le trois Janvier, à cinq heures de l'après-midi, les Membres de la Commission Municipale se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la salle ordinaire des Séances, sous la présidence de Monsieur WILDEN, Consul Général de France Président de la Commission.

Garde Municipale.—Lecture est donnée d'une ordonnance Consulaire en date du 29 Décembre 1917, en vertu de laquelle :

1°) Le Sergent de 2^e classe DELENTE, Robert, est nommé Sergent de 1^{ère} classe ;

Le Sergent de 3^e classe BORDES, Osmin, est nommé Sergent de 2^e classe ;

Le Brigadier LE GOFF, François, est nommé Sergent de 3^e classe ;

Le Brigadier de 2^e classe TAULIER, François, est nommé Brigadier de 1^{ère} classe.

2°) Diverses nominations sont opérées dans le Personnel Tonkinois et Chinois.

Toutes ces nominations comptent du 1^{er} Janvier 1918.

Adjudications diverses.—Après examen des soumissions présentées, sont déclarés adjudicataires pour les fournitures suivantes en 1918.

Charbons et Combustibles divers

MM. RACINE ACKERMANN & C^o :—

| | | | |
|--------------------------------------|------------|-----------|------------|
| Anthracite de Kebao..... | Tls. 19,00 | la tonne | } au choix |
| Anthracite de Hongay..... | » 22,00 | » | |
| Bois de chauffage et d'allumage..... | » 0,75 | le picul. | |

Y KONG & C^o :—

| | | |
|------------------------------|---------|----------|
| Karatz N ^o 1..... | » 16,50 | la tonne |
| » 2..... | » 15,50 | » |
| Charbon de forge..... | » 13,00 | » |

SZE FONG COKE Co :—

| | | |
|-----------|---------|---|
| Coke..... | » 13,70 | » |
|-----------|---------|---|

Huiles et Graisses

VACUUM OIL C^o :—

| | | |
|-------------------------|-----------|--------------|
| Huile pour autos..... | Tls. 1,10 | le gal. imp. |
| » » machines..... | » 0,69 | » » |
| Graisse pour autos..... | » 10,17 | les 100 lbs. |

DODWELL & C^o :—

| | | |
|------------------------------|--------|---------|
| Graisse pour tombereaux..... | » 0,04 | par lb. |
|------------------------------|--------|---------|

Pétrole et Gazoline

ASIATIC PETROLEUM C^o :—

| | | |
|----------------------------------------------------------|------------|----------------|
| Gazoline 1 ^e qualité "Shell"..... | Tls. 0,50 | par gal. Amér. |
| » 2 ^e » "Powerin"..... | » 0,43 | » » |
| Pétrole d'éclairage 1 ^{ère} qualité "Fish"..... | » 0,38 | » » |
| » 2 ^{ème} » "Crown" (tines)..... | » 0,36 1/2 | » » |
| » » "Crown" (en gros)..... | » 0,29 | » » |
| Pétrole pour désinfections..... | » 0,11 | » » |

Sable, Rocaille, etc...

MM. WANG YONG KEE et TUNG CHI:—

Rocaille bleue de Songkiang.....Tls. 1,12 le m3

TUNG CHI:—

Sable bleu de 1^{ere} qualité..... » 2,20 »

YAH KEE:—

Sable bleu de 2^{eme} qualité..... » 1,70 » pour 1 an.

SHING KEE:—

Sable de Soutchéou..... » 1,05

KIANG CHIN KEE:—

Briques cassées..... » 0,66

TONG CHI:—

Sable de Ningpo..... » 1,19 le m3

Nourriture des Chevaux

DONG SHING :—

Son..... \$ 2,10 par 130 lbs.

Paddy..... » 2,95 » »

Paille..... » 0,58 » »

Fer rond de 2/8" de diamètre en barres de 15' de longueur au minimum

THE MACHINERY & METALS SALES Co :—

Gold \$ 6,95 par 100 lbs.

Nourriture des Prisonniers

DONG SHING :—

Riz..... \$ 4,00 par 133 lbs 33

Haricots rouges..... » 3,80 » »

Blé..... » 3,80 » »

Fèves..... » 3,80 » »

WONG YONG KEE :—

Huile..... \$ 0,128 par livre

Légumes..... » 0,025 » »

Sel..... » 0,028 » »

Poissons salés..... » 0,085 » »

Thé..... » 0,09 » »

Porc..... » 0,16 » »

Fontes, Grilles, etc...

WAY CHEONG & Co :—

Gargouilles en fonte..... }
Grilles grandes..... } \$ 0,071 la livre
» petites..... }

Plaques de regards..... }
Articles divers..... » 0,076 » }

Pour les autres articles, l'Ingénieur Municipal est autorisé à traiter de gré à gré avec le fournisseur de l'année dernière "The Kong Yie Engine Works" aux prix de son marché.

Sont également déclarés adjudicataires pour les travaux ci-après :

POSTE SUD BATIMENT No. 2.—Eaux et Installations sanitaires :

YAH CHENG & Co. Prix forfaitaire.....Tls : 5.987,50

Défoncement de la Pépinière Route de Zikawei :

YAH KEE..... » 0,26 le fang

Remblayage d'une crique Zikawei Road B. C. Lot 7307 :

KIANG CHIN KEE..... Tls. 0,99 le fang

Budget 1918.—La Commission Municipale, après avoir pris connaissance des rapports des Chefs de Service et des propositions des divers Comités sur les prévisions Budgétaires pour l'exercice 1918, prend les décisions suivantes.

Budget Ordinaire

R E C E T T E S

Le montant des recettes prévues pour 1918 est de..... Tls : 905.060,00
 Celles pour 1917 étaient de » 860.475,00
 Plus value de..... Tls : 44.885,00

Malgré la disparition des revenus provenant de la taxe sur les magasins de vente d'opium, d'une diminution dans le Budget de la Cour Mixte, les principales augmentations de recettes sont dues au développement toujours croissant de la Concession.

Sur le Budget de la Garde Municipale, la Commission pense réaliser une économie de Tls : 25.000 qu'elle décide de faire figurer sur la Situation Générale.

D E P E N S E S

REGLEMENT ADMINISTRATIF

Diverses modifications sont apportées au Règlement :

| Echelle des soldes | début | 3ème classe | 2ème classe | 1ère classe | Maximum |
|----------------------------------------|-----------|-------------|-------------|-------------|---------|
| Secrétaire-Adjoint..... | Tls : 250 | 300 | 350 | 400 | 450 |
| Directeur Signaux Météorologiques... | » — | — | 300 | 350 | 400 |
| Inspecteur-Chef Service Sanitaire..... | » 200 | 225 | 250 | 300 | 350 |
| Infirmier-Chef..... | » 175 | 200 | 225 | 250 | 275 |
| Chef-Jardinier..... | » 175 | 200 | 225 | 250 | 275 |

L'emploi de Commis aux écritures est supprimé conformément à la décision du 26 Novembre 1917.

La Commission décide que tous les Chefs de Service, logés dans les Bâtiments Municipaux seront chauffés et éclairés. Cette décision est prise en vue d'uniformiser cette mesure qui, consentie à quelques-uns, ne l'était pas pour les autres.

Secrétariat :—Mr. LEGENDRE, Commis aux écritures, est nommé Secrétaire-Adjoint aux appointements de Tls : 300 par mois (3^e classe).

Les deux dactylographes recevront respectivement, à partir du 1^{er} Janvier, 50 et 40 taëls par mois.

Comptabilité :—Conformément à la décision de la Commission Municipale en date du 30 Mars 1917, les appointements de Mr. HAMON, Comptable, sont portés à Tls : 300 par mois.

Mr. GARDARIN, aide-comptable auxiliaire, est nommé Commis-Comptable de 3^e classe aux appointements de Tls : 170 par mois.

Diverses modifications dans la solde du Personnel Chinois sont adoptées.

Perception :—La démission de Mr. BERTHON, Percepteur en Chef, est acceptée (Art. 23 du Règlement Administratif).

Considérant que la Caisse de Prévoyance n'a commencé à fonctionner qu'en 1907, que pendant les 21 années passées au service de l'Administration Municipale, Monsieur BERTHON a rempli son devoir à la satisfaction de tous,

La Commission Municipale décide de lui accorder une gratification de Tls : 2.000 et autorise la liquidation de son compte à la Caisse de Prévoyance.

Mr. BERTHON sera employé à titre auxiliaire et provisoirement dans les bureaux du Secrétariat, il recevra Tls : 200 par mois.

Mr. AUDIGIER, Percepteur, est nommé Percepteur en Chef en remplacement de Mr. BERTHON aux appointements de début de Tls : 240 par mois.

Mr. GUILLABERT recevra, à partir du 1^{er} Janvier, le maximum prévu pour l'emploi qu'il occupe, soit Tls : 220 par mois.

Mr. BOUCHARA, Commis Auxiliaire de Perception, est nommé à la 3^e Classe de son emploi aux appointements de Tls : 120 par mois.

Mr. BERTHET est nommé Commis Stagiaire de Perception (Sampans) aux appointements de début de Tls : 110 par mois. Il remplacera Mr. CONS qui sera employé à la Comptabilité.

La Commission Municipale décide que les employés mobilisés en France conservent le droit à l'avancement.

En conséquence, Mr. P. JARNO, Commis de Perception, recevra conformément à l'Echelle des soldes Tls : 120 par mois (3^e classe).

La Commission regrette de ne pouvoir répondre favorablement à la demande de M. GAUTHIER sollicitant une augmentation, ses appointements ayant été portés, l'année dernière, de Tls : 125 à 135 par mois.

Diverses modifications dans la solde du Personnel Chinois sont acceptées.

Services Divers:—*Service Médical.*—Les honoraires du Docteur de l'Administration Municipale sont portés à Tls : 500 par mois.

Pour répondre au désir du Docteur de voir Mr. GILIS nommé Infirmier-Chef, la Commission Municipale admet la création de ce nouveau poste dont les appointements seront fixés ainsi qu'il suit :

Tls : 200 (3^e classe), 225 (2^e classe), 250 (1^{re} classe), 275 maximum.

Considérant que Mr. GILIS a reçu une augmentation d'appointements en 1916, la Commission ne peut aller contre le Règlement Administratif en le nommant de suite à la 1^{re} classe. Toutefois, cet employé recevant une indemnité provisoire de Tls : 25 qui lui est allouée pour contribuer à assurer le départ aux incendies, la Commission Municipale décide que ces 25 taëls lui seront maintenus et, par conséquent, passera à la 1^{re} classe de son emploi, au moment où le Service d'Incendie sera réorganisé.

Sur la demande du Docteur, la Commission Municipale décide de lui verser, par accouchement, une somme forfaitaire de Tls : 50 au lieu de 30 comme précédemment fixée.

Sémaphore:—Conformément à la décision prise en cours d'année par la Commission Municipale, les appointements de Mr. TESTE sont portés à Tls : 190 par mois.

Sur la demande du Directeur de l'Observatoire, une augmentation de Tls : 10 par mois est accordée à l'Interprète Joseph SENG LI SEN.

Signaux Météorologiques:—La Commission Municipale ne voit aucun inconvénient à ce qu'il soit accordé à Monsieur BROELEMANN un engagement définitif avec effet rétroactif pour le nombre d'années passées au Service en ce qui concerne l'avantage que cette situation pourrait créer à cet employé quant au droit au congé régulier (après 5 ans de présence), mais ne saurait le faire pour ce qui est de sa participation à la Caisse de Prévoyance à dater de sa rentrée au Service.

Les appointements de Mr. BROELEMANN sont portés à Tls : 350 par mois avec indemnité de logement de Tls : 50 (en tant que célibataire).

Allocations Diverses:—

(a)—*Assistance Publique.*—Pour répondre à la demande présentée par la Directrice de l'œuvre de Protection de la jeune fille, la Commission décide d'élever le montant de la subvention annuelle de Tls : 240.

(b)—*Chambre de Commerce Française.*—La Commission Municipale prend connaissance d'une lettre de Mr. le Président de la Chambre de Commerce Française, ainsi que de rapports annexes concernant la constitution d'un institut séricicole à Changhai.

Considérant que l'Administration Municipale n'a pas hésité à encourager la création d'une chambre de commerce et pour cette œuvre d'intérêt général a voté une subvention annuelle de Tls : 6.000,

Que, d'autre part, les lourdes charges incombant actuellement à la Municipalité Française, lui imposent une ligne de conduite très sévère en ce qui concerne l'emploi des fonds Municipaux,

La Commission Municipale, tout en comprenant parfaitement les raisons invoquées en vue de la création de cette institution et des services qu'elle sera appelée à rendre au commerce français,

regrette de ne pouvoir, pour le moment, en raison de ses charges Budgétaires, voter une subvention plus élevée que celle déjà consentie.

Ecole Municipale Française.—Monsieur SABATTIE, Professeur, est nommé à la 4^e classe aux appointements de Tls : 225 par mois.

Considérant que Mr. SABATTIE, entré au service de la Municipalité le 1^{er} Janvier 1914, aurait pu obtenir un avancement en 1917, que son affectation à la 4^e Compagnie n'ayant pas eu lieu, la Commission Municipale avait jugé à propos de laisser de côté la question de son avancement.

Que cette situation a été définitivement réglée, et qu'il est juste que Mr. SABATTIE ne perde pas tout le bénéfice d'un avancement auquel il avait des droits,

Décide, sur la suggestion de son Chef de Service, que sa prochaine promotion puisse être considérée le 1^{er} Janvier 1920, date à laquelle il aura 6 années entières de service à l'Ecole Municipale.

Les appointements de M^{me} GAUTHIER sont portés à Tls : 150 en conformité avec les dispositions du Règlement annexé à la nouvelle échelle des soldes, mesure dont a bénéficié M^{me} MERRANT l'an dernier.

L'indemnité accordée à Mrs. O'Toole, Tls : 25 par mois, sera retirée du Budget de l'Ecole et portée au Titre II, les cours faits par ce professeur étant ouverts à tous les Employés Municipaux.

Miss THOMSON est titularisée à partir du 1^{er} Janvier et recevra, en conséquence, l'indemnité de logement prévue au Règlement soit 40 taëls par mois.

L'engagement d'un aide-Secrétaire au salaire de \$ 25 est autorisé.

Diverses modifications dans la solde du Personnel Chinois sont accordées.

Service Sanitaire.—Les appointements de Mr. TILLOT sont portés à Tls : 250, à partir du 1^{er} Janvier 1918.

Mr. BAILLIF, Inspecteur Sanitaire, dont la solde de Tls : 140 ne répond pas au nouveau règlement, est nommé à la 2^e classe aux appointements de Tls : 150.

La Commission regrette de ne pouvoir accorder le bénéfice de cette augmentation à partir du 1^{er} Janvier 1916, comme le propose son Chef de Service.

Imprimerie.—L'indemnité mensuelle allouée à Mr. LATOUR, Surveillant Européen, est portée à Tls : 50 par mois.

Diverses modifications dans la solde du Personnel Chinois sont autorisées.

Garde Municipale.—La Commission Municipale accepte le Budget tel qui lui est présenté par Monsieur le Consul Général en ce qui concerne la solde du Personnel Européen.

Au chapitre "Chauffage" aucune modification ne sera portée cette année, la Commission Municipale se réservant d'étudier cette question en cours d'année.

Une somme de \$ 3.000 nécessaire au rapatriement des miliciens est ajoutée aux \$ 2.000 déjà prévus.

Travaux Publics.—Mr. BRIAND, Contrôleur-Adjoint est nommé à la 2^e classe aux appointements de Tls : 170 par mois.

Mr. BOISSEZON, Architecte, mobilisé en France, conserve son droit à l'avancement. Sa dernière augmentation datant du 1^{er} Janvier 1913, il est nommé à la 1^{re} classe aux appointements de Tls : 250 par mois.

Mr. REMUZAT, Conducteur de Travaux, mobilisé en France, sa dernière augmentation date de Janvier 1914, est nommé à la 2^e classe, aux appointements de Tls : 215 par mois.

Mr. BOURRICOT, Inspecteur des Ecuries Municipales, est nommé à la 2^e classe, à prendre date à partir du 1^{er} Mars 1918.

Mr. LE PUT, Surveillant de Travaux, se trouvant dans les conditions requises, est nommé à la 3^e classe aux appointements de Tls : 160 par mois.

Mr. RICHER, Surveillant de Travaux, est titularisé dans ses fonctions aux appointements de début de Tls : 150.

Mr. GAIA, Surveillant de Travaux, est nommé à la 2^e classe, aux appointements de Tls : 180 par mois.

Mr. SARTHOU, Surveillant des Constructions Particulières, est titularisé dans ses fonctions aux appointements de début de Tls : 150.

Mr. ROSAZZA, Surveillant Auxiliaire, Architecture, est nommé à la 2^e classe aux appointements de Tls : 130 par mois.

Mr. CAMU, Surveillant d'Architecture, sur proposition de l'Ingénieur qui estime que cet agent mérite mieux que le poste qu'il occupe, dans lequel néanmoins il a rendu les plus grands services, la Commission Municipale décide de lui réserver la direction de la Section des ateliers, magasins et dragages, lors de la réorganisation de ce service.

Les appointements de cet Agent sont, d'ores et déjà, portés à Tls : 200 par mois.

Mr. LOONIS, faisant fonctions de Chef du Cadastre, est titularisé dans son emploi aux appointements de Tls : 250 par mois.

Mr. SOUKA, Aide Opérateur, est nommé Opérateur aux appointements de Tls : 170 par mois, en remplacement de Mr. ROUX, promu Chef du 2^e Arrondissement.

Mr. SOETE, Chef dessinateur au Cadastre, est titularisé Chef-Adjoint au Bureau du Cadastre, aux appointements de début de Tls : 200 par mois.

Mr. EYMARD, Surveillant de la Voirie, mobilisé en France, sa dernière augmentation date de Janvier 1914—est nommé à la 2^e classe à Tls : 130 par mois.

En conséquence, le Budget se balance comme suit :

| Budget Ordinaire (Recettes) | Taëls | Budget Ordinaire (Dépenses) | Taëls |
|---------------------------------------------|---------------------|---------------------------------------------|---------------------|
| Recettes Ordinaires..... | 905.060,00 | Titre 1 — Secrétariat..... | 55.070,00 |
| — Economie à réaliser sur le Titre 3..... | 25.000,00 | » 2 — Services Divers..... | 363.479,00 |
| Excédent probable au 31 Décembre 1917..... | 44.863,04 | » 3 — Garde Municipale..... | 285.615,00 |
| — Déficit probable au 31 Décembre 1918..... | 71.360,96 | » 4 — Travaux Publics..... | 342.120,00 |
| Total Tls..... | <u>1.046.284,00</u> | Total Tls..... | <u>1.046.284,00</u> |
| Budget Extraordinaire (Recettes) | | Budget Extraordinaire (Dépenses) | |
| Emprunt à réaliser..... | 483.404,30 | Titre 5 & 6 — Dépenses Diverses..... | 258.930,00 |
| | | Découvert en Banque à la date du 31 | |
| | | Décembre 1916..... | 224.474,30 |
| Total Tls..... | <u>483.404,30</u> | Total Tls..... | <u>483.404,30</u> |

En Portefeuille : —

Obligations de la Défense Nationale et
Téléphones—environ Tls..... 160.000,00

Compagnie Française de Tramways et d'Eclairage Electriques. — *Relèvement des Tarifs.*—La Commission Municipale examine une demande présentée par la Compagnie Française des Tramways, des Eaux et d'Eclairage Electrique et concernant le relèvement des Tarifs.

Après discussion, la Commission décide de nommer un Comité spécial, chargé de se mettre en rapports avec la Compagnie pour l'étude de cette question.

La Séance est levée à 7 heures 15.

Signé : A. WILDEN
W. J. N. DYER
J. GAILLARD
Ch. JASSON
Comte L. JEZIERSKI
L. LION
C. PATUREL
L. STRAETMANS

Séance de la Commission Municipale du 21 Janvier 1918

L'an mil neuf cent dix huit et le vingt et un Janvier, à cinq heures de l'après-midi, les Membres de la Commission Municipale se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la salle ordinaire des Séances, sous la présidence de Monsieur A. Wilden, Consul Général de France, Président de la Commission.

Caisse de Prévoyance.—(a)—La Situation Financière de la Caisse de Prévoyance, arrêtée au 31 Décembre 1917, est soumise à la Commission, qui l'approuve.

Elle s'établit comme suit:

| DOIT | | AVOIR | |
|------------------------------|------------------------|---------------------------------------|------------------------|
| | Tls : | | Tls : |
| Intérêts. | 12,75 | Banque de l'Indo-Chine. | 169,95 |
| Profits & Pertes. | 0,90 | Banque Industrielle de Chinc. | 13.016,14 |
| Comptes Individuels. | 176.799,45 | Placements Hypothécaires. | 83.500,00 |
| | | 1^o Emprunt Français | 30.039,41 |
| | | 2^o » » | 39.983,67 |
| | | 3^o » » | 10.103,93 |
| | | | <u>80.127,01</u> |
| | Tls: <u>176.813,10</u> | | Tls: <u>176.813,10</u> |

Changhai, le 10 Janvier 1918

Vu et vérifié,

Le Président du Comité de Gérance,

Signé: P. B. TISSOT-DUPONT

Changhai, le 31 Décembre 1917

Certifié exact,

Le Trésorier du Comité de Gérance,

Signé: J. de FOURCAULD

(b)—Conformément à sa Décision du 8 Mars 1917, la Commission autorise le paiement de la rétribution du Trésorier pour le 2^e Semestre 1917, soit Tls: 176,81.

Service Sanitaire.—Comme suite à une demande de crédits présentée pour l'achat de formol, etc..., le Secrétaire est chargé de prier le Service Sanitaire de faire connaître quels sont les stocks de désinfectants dont dispose actuellement le Service Prophylactique.

Droits de Quayage.—Suivant état fourni par l'Administration des Douanes Chinoises, la part des recettes revenant à la Municipalité Française pour le 4^e trimestre 1917, s'élève à Sh. Tls: 16.748,83, en diminution de Tls: 1.100,38, par rapport au trimestre précédent et de Tls: 655,00 par rapport au trimestre correspondant de l'année 1916.

Lazaret de Chang Pao Sha.—Le relevé de la Situation Financière de cet établissement pour le 4^e trimestre de l'année 1917 fait ressortir un solde débiteur de H. K. Tls: 9.224,91.

Tramways & Eaux.—Les recettes réalisées par l'exploitation de ces Services durant le 4^e trimestre de 1917, se sont élevées respectivement à Tls: 77.780,50 et Tls: 39.827,94: les redevances dues à la Municipalité, conformément à l'avenant aux Cahiers des Charges, sont de Tls: 277,79, d'une part et de Tls: 71,12, d'autre part.

Réfugiés de Russie.—Sur proposition de son Président, la Commission autorise l'ouverture d'un crédit de Tls: 1.000, à titre d'avance à rembourser par le Gouvernement Français, pour le logement, l'entretien et la nourriture des réfugiés Français de Russie, arrivant à Changhai.

Alliance Française.—La Commission regrette de ne pouvoir donner suite favorable, pour le moment, à une demande présentée par le Comité de l'Alliance Française, en vue d'obtenir une allocation de \$ 360 pour l'impression de la 2^e partie du catalogue de sa Bibliothèque.

Comité des Finances.—Lecture est donnée du Procès-Verbal ci-après relatif à la réunion du Comité des Finances et de Contrôle du 15 Janvier 1918.

Séance du Comité des Finances et du Contrôle du 15 Janvier 1918

L'an mil neuf cent dix huit et le quinze Janvier, à cinq heures de l'après-midi, les Membres du Comité des "Finances et du Contrôle" se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la salle ordinaire des Séances, sous la présidence de Monsieur A. WILDEN, Consul Général de France, Président du Comité.

Après avoir pris connaissance des comptes généraux pour l'exercice 1917, le Comité les recommande à l'approbation de la Commission Municipale.

RELEVÉ GÉNÉRAL DES RECETTES ET DÉPENSES DE L'EXERCICE 1917

| Budget Ordinaire (Recettes) | | Budget Ordinaire (Dépenses) | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|-----------------------------------------------------------------------------|-------------------|
| | Taëls | | Taëls |
| Chap. 1 Impôts | 410.088,21 | Titre 1 Secrétariat | 54.341,73 |
| » 2 Licences | 240.938,50 | » 2 Services Divers | 347.292,32 |
| » 3 Taxes | 61.616,25 | » 3 Garde Municipale | 211.280,11 |
| » 4 Recettes diverses | 89.187,82 | » 4 Travaux Publics | 314.294,20 |
| » 5 Sémaphore et Service des Signaux Météorologiques part du Municipal Council 30% | 8.785,77 | » 5 Gros Travaux de viabilité ou d'assainissement | 37.353,93 |
| » 6 Ecoles | 16.474,97 | Total des Dépenses (Budget Ordinaire) | 964.562,29 |
| » 7 Abattoirs | 15.155,45 | Portefeuille | |
| » 8 Service Sanitaire | 866,65 | Actions de la Cie. des Téléphones (140) .. | 7.000,00 |
| » 9 Intérêts sur comptes-courants aux Banques | 10.105,22 | Achat d'Obligations de l'Emprunt Français 1915 | 99.512,94 |
| » 10 Garde Municipale | 32.344,48 | Achat d'Obligations de l'Emprunt Français 1916 | 48.387,10 |
| » 11 Service des Travaux (Remboursements pour travaux divers, etc) | 13.438,65 | Total du Portefeuille .. | 154.900,04 |
| » 12 Acquisition de 40 actions de la C ^{ie} des Téléphones, valeur nominale | 2.000,00 | Solde créditeur aux Banques et numéraire en caisse ... | 44.863,94 |
| Total des Recettes (Budget Ordinaire) | 901.001,97 | Pour la balance, solde créditeur. | 199.763,98 |
| Excédent des Recettes des Exercices précédents | 263.324,30 | Balance Générale Tls : 1.164.326,27 | |
| Balance Générale Tls : 1.164.326,27 | | | |
| Budget de l'Emprunt (Recettes) | | | |
| Excédent disponible au 31 Décembre 1916 .. | 99.642,38 | Budget de l'Emprunt (Dépenses) | |
| Intérêts sur Emprunt | 2.491,47 | Dépenses effectuées du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre 1917 | 353.317,92 |
| Vente de terrains (MM. Moorhead & Halse et Eric Moller) | 26.709,77 | | |
| Total des Recettes au 31 Décembre 1917 ... | 128.843,62 | | |
| Pour balance, découvert à la Banque de l'Indo-Chine | 224.474,30 | | |
| Total Tls... 353.317,92 | | | |

Changhai, le 31 Décembre 1917.

Le Secrétaire du Conseil,

Signé : G. LAFERRIÈRE

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 1917

BUDGET ORDINAIRE

| | Tls. | c. Tls. | c. |
|----------------------------------------------------------------------------------------|------------|------------|----|
| Dépenses effectuées, du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre 1917..... | | 964.562,29 | |
| Recettes „ „ „ „ „ „ „..... | | 901.001,97 | |
| Excédent des dépenses..... | | 63.560,32 | |
| Excédent des Recettes des Exercices précédents..... | 263.324,30 | | |
| „ „ Dépenses de „ 1917..... | 63.560,32 | | |
| Solde créditeur au 31 Décembre 1917..... | | 199.763,98 | |
| Solde créditeur à la Banque de l'Indo-Chine..... | 6.212,27 | | |
| Solde créditeur à la Banque Industrielle de Chine..... | 16.038,39 | | |
| Solde créditeur à la Hongkong & Shanghai Bank..... | 3.176,20 | | |
| Intérêts sur Obligations des Emprunts Français Frs : 42.308,25 à divers taux..... | 11.152,75 | | |
| Compte-courant à la Banque Industrielle de Chine, Paris, Frs : 1.613,39 à 4,50..... | 358,53 | | |
| Soldes créditeurs aux Banques..... | 36.938,14 | | |
| Numéraire en Caisse..... | 7.925,80 | 44.863,94 | |
| PORTEFEUILLE | | | |
| 140 actions de la Cie des Téléphones..... | 7.000,00 | | |
| Obligations de l'Emprunt Français 5 % 1915..... | 99.512,94 | | |
| „ „ „ 1916..... | 48.387,10 | | |
| Total du Portefeuille..... | | 154.900,04 | |
| Solde créditeur..... | | 199.763,98 | |

BUDGET DE L'EMPRUNT

| | | |
|-------------------------------------------------------------------------|-----------|------------|
| Dépenses effectuées du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre 1917..... | | 353.317,92 |
| Excédent des Recettes au 1 ^{er} Janvier 1917..... | 99.642,38 | |
| Recettes du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre 1917..... | 29.201,24 | |
| | | 128.843,62 |
| Solde débiteur au 31 Décembre 1917..... | | 224.474,30 |

Certifié conforme,
Le Secrétaire du Conseil,
Signé : G. LAFERRIÈRE

Changhai, le 31 Décembre 1917
Le Comptable p. i.
Signé : M. GARDARIN

Hôpital Général.—Le Secrétaire attire l'attention des Membres du Comité sur l'extrait du compte-courant adressé par la Hongkong & Shanghai Banking Corporation, relatif au découvert consenti au Shanghai General Hospital et dont l'intérêt est calculé à raison de 7 %.

Se référant à la correspondance échangée en Octobre 1917 avec le Secrétaire du Shanghai General Hospital, le Comité est d'avis de s'en tenir purement et simplement à la décision prise le 4 Décembre 1916 fixant le maximum de la garantie annuelle à Tls: 10.000.

Le Comité croit, cependant, qu'une erreur a dû se glisser dans les comptes, car le montant des intérêts pour le 4^e trimestre étant de 6.712,11, le 1/3 de cette dépense n'est pas de Tls. 2.500, mais seulement de 2.237,37 à 7 %. Il semble donc que l'Hôpital Général a dû mal interpréter notre lettre du 8 Octobre dernier en donnant instructions à la Hongkong & Shanghai Bank de débiter le Compte Municipal d'une somme de Tls. 2.500 (Maximum de la Garantie).

Le Secrétaire est chargé de demander les explications nécessaires à la Hongkong & Shanghai Banking Corporation et au Secrétaire de l'Hôpital Général.

La Séance est levée à 5 heures 45.

Signé : A. WILDEN
W. J. N. DYER
Comte L. JEZIERSKI
Lucien LION

Les propositions du Comité sont adoptées.

Mr. LION demande qu'une réunion du Comité ait lieu le plus tôt possible en vue d'étudier les moyens de contrôle pour les divers Services.

Personnel.—(a)—*Service de la Perception.*—La Commission enregistre la démission de Mr. M. GAUTHIER, Commis de Perception, à compter du 15 Janvier 1918, et autorise la liquidation de son compte à la Caisse de Prévoyance, conformément à l'art. 16 des Statuts.

(b)—*Indemnités de langues:*

1°)—*Langue Anglaise.*—Mr. W. J. N. DYER veut bien accepter de faire partie de la Commission chargée de procéder à l'examen d'anglais pour le Personnel Européen de l'Administration.

Cette Commission comprendra également Mr. Ch. MAYBON, Directeur de l'Ecole Municipale Française et Mr. G. LAFERRIERE, Secrétaire du Conseil.

La date de l'examen sera fixée ultérieurement.

2°)—*Langue Chinoise.*—Le Secrétaire rend compte des résultats des examens auxquels ont procédé MM. DE LA PRADE et Barthélémy TSANG, le 16 Janvier dernier, pour l'attribution de l'indemnité de langue chinoise.

Ces examens ont été excellents à tous points de vue.

La Commission remercie MM. DE LA PRADE et Barthélémy TSANG d'avoir bien voulu s'en occuper.

Les Employés dont les noms suivent auront droit à la prime de langue chinoise, à partir du 1^{er} Janvier 1918:

Garde Municipale:

MM. Baron
Bordes
Dubost
Giffard
Gioulis
Gouget
Huet
Kersulec
Lattray
Litargne
Lozachmeur
Maubec
Moisson
Rini
Vidal
Xavier

Travaux Publics:

MM. Bourricot
Briand
Gaïa
Le Put
M^{lle} White
Thalamot
Zannos

Secrétariat:

MM. Bouchara
Gardarin
Magy

T. S. F.

MM. Filippetti
Joseph

Comité des Travaux.—Lecture est donnée du Procès-Verbal ci-après, relatif aux diverses questions examinées par le Comité des Travaux, au cours de sa Séance du 17 Janvier 1918:

Séance du Comité des Travaux du 17 Janvier 1918

L'an mil neuf cent dix huit et le dix sept Janvier à cinq heures de l'après-midi, les Membres du Comité des Travaux se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la salle ordinaire des Séances.

Adjudications diverses.—(a)—Le Comité procède à l'ouverture des soumissions présentées pour :

- 1^o) Mise à l'alignement de la clôture de la propriété de Mr. MADIER, Route de Zikawei;
- 2^o) Installations électriques et sonneries du logement des Agents au Poste Sud.

Ces soumissions sont renvoyées à l'examen de l'Ingénieur Municipal, pour avis à donner au prochain Conseil.

(b)—Après avoir pris connaissance des observations présentées par l'Ingénieur Municipal, le Comité déclare adjudicataires pour les fournitures suivantes nécessaires au Service des Travaux durant l'année 1918:—

- 1^o) *Goudron*: la Maison CHANG SHUN & C^o. au prix de \$0,28 le gallon;
- 2^o) *Dalles et bordures en granit*: le Sieur EU KEE, au prix de Tls. 2,15 le chang;
- 3^o) *Rocailles de Soutchéou*: le Sieur KIANG CHIN KEE, au prix de Tls. 1,42 le m³;
- 4^o) *Gravier de Ningpo*: le Sieur TUNG KEE, au prix de Tls. 1,94 le m³;

Villa du Chef de la Garde.—Après avoir pris connaissance d'un rapport de l'Ingénieur Municipal, le Comité propose l'ouverture d'un crédit de Tls. 400 pour l'achat des appareils électriques nécessaires à l'éclairage de la Villa du Chef de la Garde.

Eclairage Public.—*Route Doumer.*—Lecture est donnée d'un rapport de l'Ingénieur Municipal relatif à l'amélioration de l'éclairage de la Route Doumer.

L'éclairage actuel comprend 8 lampes de 200 B., dont certaines sont distantes de 180 à 200m.

Suivant avis de l'Ingénieur, le Comité propose de substituer à cet éclairage 21 lampes de 100 B. axiales placées sur chaque poteau de ligne, ce qui amènerait un point lumineux tous les 40m. à peu près.

L'augmentation totale ne représenterait que 500 B. et une dépense annuelle d'environ Tls: 291,59.

Station Sanitaire.—Le Comité prend connaissance du projet établi par l'Ingénieur Municipal pour la construction, sur les terrains que la Municipalité a récemment acquis Route de Zikawei à l'Est de la Route Ghisi, des bâtiments destinés à la Station Sanitaire.

Après discussion, le Comité décide de renvoyer ce projet au Comité d'Hygiène pour approbation.

Exposition d'Horticulture.—Le Comité propose l'ouverture d'un crédit de Tls. 313,73 pour couvrir les dépenses engagées pour la construction du pavillon aménagé au Jardin Public de l'Avenue Joffre lors de l'exposition d'horticulture en Novembre dernier.

Voies Publiques.—Une demande présentée par M. C. H. BUTLER relativement au nivellement de la chaussée, en face de sa propriété, N^o. 539, Avenue Joffre, est renvoyée à l'Ingénieur Municipal pour plus amples renseignements.

Constructions particulières.—Comme suite à un rapport présenté par le Capitaine Commandant la Compagnie Française des Pompiers Volontaires, l'Ingénieur Municipal est chargé de rappeler aux Architectes construisant des immeubles sur la Concession Française d'avoir à se conformer strictement aux Règlements Municipaux prescrivant les mesures de protection contre le danger d'incendie.

Personnel.—Des propositions présentées par l'Ingénieur Municipal relativement à l'engagement d'un aide-opérateur auxiliaire pour le Service du Cadastre et d'un Surveillant d'Architecture sont recommandées à l'approbation du Comité du Personnel.

Ecuries Municipales.—Sur demande de l'Ingénieur, le Comité propose l'ouverture d'un crédit supplémentaire de Tls. 1.800 à inscrire au Titre 6, Art. 23 pour l'achèvement des travaux de reconstruction des Ecuries Municipales Route de Zikawei.

La Séance est levée à 6 heures 40.

Signé: Ch. JASSON
L. STRAETMANS

Eclairage Public.—L'exécution du projet d'amélioration de l'éclairage de la Route Doumer est remis à une date ultérieure.

Les autres propositions du Comité sont adoptées.

La Séance est levée à 7 heures.

Signé: A. WILDEN
W. J. N. DYER
Ch. JASSON
Comte L. JEZIERSKI
Lucien LION
C. PATUREL
L. STRAETMANS



ECOLE MUNICIPALE FRANÇAISE



École Municipale Française

RAPPORT DE FIN D'ANNÉE SCOLAIRE 1916-17

1.—Effectif.—Le nombre total des élèves ayant fréquenté l'École au cours de l'année scolaire (mais non présents en même temps) s'est élevé à 242 (168 en 1915-16); le maximum d'élèves présents, en même temps, soit 215 (143 en 1915-16), a été atteint au mois de mars; le nombre des élèves partis en cours d'année a été de 42 (21 ayant quitté Changhai, 7 placés dans d'autres écoles, 13 pour des raisons diverses ou demeurées inconnues, une ayant trouvé un emploi).

Le nombre des élèves nouveaux reçus de la rentrée des classes jusqu'au mois de mai 1917 a été de 116 (92 en 1915-16).

2.—Désignation des Cours.—Les trois cours d'enseignement primaire: préparatoire, élémentaire, moyen ont régulièrement fonctionné pendant toute l'année scolaire; un quatrième cours, Cours supérieur, a été ouvert à l'École des Filles depuis la rentrée des classes, ainsi qu'il a été signalé dans mon rapport du 1^{er} trimestre 1916-17. Par mesure de transition, un Cours Intermédiaire a été créé à la même époque. Il est à prévoir que les élèves de ce Cours Intermédiaire pourront être répartis l'an prochain dans les cours réguliers.

La Classe enfantine a compté au maximum 96 élèves (66 en 1915-16) et les autres cours 146 (102 en 1915-16).

Voici quelle a été l'organisation des Cours;

1. Classe enfantine.

2. Classes primaires.

Garçons: Cours préparatoire

Cours élémentaire

Cours moyen

Filles: Cours préparatoire

Cours élémentaire

Cours moyen

Cours intermédiaire

Cours supérieur.

L'enseignement de l'anglais a été donné dans chaque cours régulier sans autre distinction que le degré d'avancement des élèves qui ont été répartis, suivant les cas, en deux ou trois divisions par cours. L'organisation suivante a été adoptée pour l'enseignement du solfège et pour la gymnastique.

1. Solfège et chant:

5 divisions: Filles: Cours supérieur et moyen.

» Cours élémentaire et préparatoire.

Garçons: Cours moyen et élémentaire.

» Cours préparatoire.

Classe enfantine,

2. Gymnastique et Exercices physiques :

Les élèves ont été répartis en sections suivant leur âge, leurs aptitudes et le cours auquel ils appartiennent.

- Filles : 1^{re} section : Cours supérieur, intermédiaire, moyen.
 2^e et 3^e sections : Cours élémentaire, préparatoire, 1^{re} division Classe enfantine.
 Garçons : 1^{re} et 2^e sections : Cours moyen et élémentaire.
 3^e section : Cours préparatoire et 1^{re} division Classe enfantine.

Des séances régulières d'exercices variés, d'une durée d'un quart d'heure, ont en outre eu lieu plusieurs fois par semaine à la Classe enfantine sous la direction de Miss A. P. Thomson.

Les classes de Filles ont été comme l'année dernière confiées à Miss L. Sharp, et M. Le Bihan, quartier maître de la Marine, a eu charge des garçons. La patrouille de Baden Powell's Boys Scouts "Chanteclair" a fonctionné sous la direction du S/M. Biggs; la section de Wolf Cubs s'est développée d'une manière normale et promet un bon recrutement pour les Boys Scouts.

3.—Personnel.—Le personnel enseignant comprenait au début de l'année scolaire.

- Un Directeur de l'Ecole des Garçons, M. Maybon,
- Une Directrice de l'Ecole des Filles, M^{me} Maybon,
- Un Professeur, M. Sabatié,
- Deux Institutrices, Mesdames Audigier et Merrant,
- Deux Professeurs d'Anglais, Miss Davenport et Mrs. O'Toole,
- Deux Maitresses de la Classe enfantine, M^{me} Gauthier et Miss Thomson,
- Un Surveillant-répétiteur, M. Delente.

Ce tableau montre un accroissement d'une unité dans le personnel enseignant: Miss Thomson, engagée à titre d'adjointe pour la Classe enfantine dont le nombre d'élèves avait passé de 66 à 96; mais il n'a pu être fait d'engagement pour les autres cours qui ont compté 146 élèves au lieu de 102. Si l'on remarque que ces 146 élèves étaient répartis en huit cours pour lesquels il n'y avait que cinq professeurs réguliers et un surveillant-répétiteur, on comprendra que le fonctionnement de l'Ecole n'a pu être assuré qu'au prix des plus grandes difficultés; il est à désirer qu'à la rentrée prochaine le cadre soit complété de deux unités nouvelles, car le service de la surveillance est de plus en plus complexe et ne peut permettre l'affectation presque continue d'un surveillant à une tâche d'enseignement.

4.—Emploi du temps.—5.—Programmes.—Aucun changement notable. On peut se reporter à ce qui a été dit dans mon rapport du 1^{er} trimestre de l'année 1916-17 (p. 73 et 74 du Compte-rendu de gestion pour 1916).

6.—Fréquentation scolaire.—Le tableau ci-dessous indique les résultats de l'année scolaire 1916-17, comparés à ceux des deux années précédentes.

| | PRÉSENCES POSSIBLES | | | ABSENCES | | | PRÉSENCES EFFECTIVES | | |
|---------------------------|---------------------|---------|---------|----------|---------|---------|----------------------|---------|---------|
| | 1914-15 | 1915-16 | 1915-17 | 1914-15 | 1915-16 | 1916-17 | 1914-15 | 1915-16 | 1916-17 |
| 1 ^{er} Trimestre | 11040 | 14013 | 22416 | 648 | 642 | 1484 | 10392 | 13371 | 20932 |
| 2 ^e Trimestre | 10554 | 20476 | 25622 | 815 | 2236 | 3586 | 9739 | 18240 | 22036 |
| 3 ^e Trimestre | 8788 | 11140 | 16240 | 533 | 901 | 3480 | 8255 | 10239 | 12760 |
| Totaux | 30382 | 45629 | 64278 | 1996 | 3779 | 8550 | 28386 | 41850 | 55728 |

Le nombre relativement important des absences signalées au cours du 2^e et du 3^e trimestre s'expli-

que par le mauvais état sanitaire qui a régné à Changhai à cette époque. Le médecin municipal, à la suite d'un cas très bénin de fièvre scarlatine qui s'est déclaré dans la classe enfantine, a même ordonné la suspension des cours le 18 mai; ils ont pu être rouverts le 4 juin, aucun cas nouveau ne s'étant produit.

7.—Rétribution scolaire.—Le tableau ci-dessous indique les résultats de l'année scolaire 1916-17, comparés à ceux des deux années précédentes. Le taux de la rétribution n'a pas changé depuis l'ouverture de l'Ecole :

| | |
|-----------------------------------------|--------------|
| Classe enfantine | \$ 5.00 p.m. |
| Cours préparatoire et élémentaire | » 8.00 » |
| Cours moyen | » 10.00 » |
| Cours supérieur | » 12.00 » |

Des réductions sont accordées lorsque plusieurs enfants de la même famille sont présents en même temps à l'Ecole. Les agents de la Municipalité jouissent de la gratuité complète.

| | 1914-1915 | 1915-1916 | 1916-1917 |
|---------------------------|----------------|----------------|-----------------|
| 1 ^{er} Trimestre | 1828,13 | 2660,71 | 4124,15 |
| 2 ^e Trimestre | 2043,92 | 4040,88 | 4714,28 |
| 3 ^e Trimestre | 2197,00 | 1860,21 | 4069,21 |
| Total | <u>6069,05</u> | <u>8561,80</u> | <u>12907,64</u> |
| Moyenne mensuelle | 674,33 | 951,33 | 1434,19 |

L'augmentation considérable du produit des quittances mensuelles (dont la moyenne mensuelle, depuis l'an dernier, a passé de \$951,33 à \$1434,19,—soit un accroissement de plus de 50 %) est dû, pour une bonne part, à l'augmentation de la population scolaire, mais surtout au plus grand nombre d'élèves inscrits dans les classes où la rétribution scolaire est de 10 et 12 dollars par mois.

8.—Livres Classiques; Fournitures Scolaires; Cartes; Tableaux Muraux; Matériel Scientifique.—Les livres classiques sont choisis avec soin parmi les meilleurs en usage dans les Ecoles françaises et anglaises; l'expérience a montré la nécessité d'en tenir un stock assez important en réserve à cause des difficultés d'approvisionnement, encore accrues dans les circonstances actuelles. Il en a donc été fait une commande assez considérable pour se trouver à l'avenir muni d'une avance équivalant à peu près aux besoins d'une année normale.

Ces ouvrages sont vendus au prix de revient à Changhai; les fournitures scolaires courantes sont, d'après le règlement, fournies gratuitement aux élèves; les autres fournitures sont vendues au prix de revient majoré de 10 % au profit du gardien chargé de la vente.

La Bibliothèque scolaire s'est enrichie de 232 unités et comprend actuellement un total de 1464 volumes, dûment catalogués, enregistrés et numérotés.

La Collection de cartes et de tableaux muraux a été augmentée d'une manière assez sensible. Nous avons acquis les tableaux géographiques de Delagrave; des vues perspectives d'Athènes, de Rome et de Carthage de la même maison; des tableaux d'histoire et de leçons de choses; les Fables de la Fontaine en action; la collection des tableaux Nathan (200 Images faciles; leçons de choses; histoires en images). Tout ce matériel permet de développer l'enseignement par l'aspect qui nous a jusqu'ici donné de très bons résultats dans l'enseignement de la langue française. L'appareil à projections animées a servi, comme par le passé, à des séances régulières.

9.—Mobilier scolaire.—10.—Bâtiments, Locaux scolaires, Cour.—Le mobilier a été maintenu en bon état. Le service des Travaux a régulièrement fait exécuter les menus travaux d'entretien nécessités par l'état des bâtiments et des locaux scolaires. Il a été décidé, pour répondre à l'accroissement de l'effectif, de créer deux nouvelles classes au premier étage du bâtiment principal et de donner au bâtiment annexe son extension définitive.

11.—Appréciation générale.—*Tenue des élèves, discipline.*—Je n'ai rien à signaler à ce sujet; la tenue des élèves a été bonne; les membres du personnel ont été invités à prendre une part plus directe au maintien de la discipline, le nombre accru des élèves nécessitant une surveillance plus active.

Travail, application progrès.—La suspension des cours déjà signalée ayant interrompu la marche de l'École, et, d'autre part, des parents n'ayant pas renvoyé leurs enfants à l'École le 4 juin au moment de la reprise des classes, nous avons dû renoncer à apporter au travail des élèves sa consécration ordinaire sous la forme des examens réguliers de fin d'année; ces examens ont été remis au mois d'octobre et les devoirs de vacances ont été déterminés de manière à permettre une révision du programme des trois trimestres.

Il a cependant été possible de se rendre compte, surtout par les compositions hebdomadaires (conservées aux archives), d'un relèvement assez net du niveau des études; en langue française, nous avons eu à noter, chez une grande proportion de nos élèves, des progrès très marqués et, comme le français est à l'École le principal instrument d'enseignement, ces progrès doivent se traduire par une amélioration générale dans toutes les matières. L'École se trouvant aujourd'hui complètement organisée, les cours fonctionnant régulièrement et s'alimentant d'une manière normale, nous pouvons espérer de donner désormais à nos élèves l'ensemble de connaissances correspondant à leur âge; cet espoir n'était guère permis lors des premières années de l'École, quand j'étais réduit à constater que certains de nos élèves se trouvaient en retard de plusieurs années, eu égard à leur âge. Il serait à désirer que l'organisation d'examens officiels permit de consacrer cette amélioration; en attendant le jour, peut-être prochain, où ce vœu pourra être réalisé, nous faisons en sorte, en choisissant les compositions parmi les sujets donnés aux examens français, d'établir des points de repère et de permettre ainsi des comparaisons.

La distribution des prix de l'année scolaire 1916-17, vu le grand nombre d'élèves absents, a été renvoyée à la fin du premier trimestre de l'année scolaire prochaine.

30 juin 1917.

Charles B. MAYBON

PREMIER TRIMESTRE DE L'ANNEE SCOLAIRE 1917-18

1.— Effectif.—La rentrée des classes s'est effectuée le 24 septembre. De cette date jusqu'aux vacances de Noël les inscriptions d'élèves nouveaux se sont élevées à 64 (76 en 1916); 28 élèves présents au cours du dernier trimestre 1916-17 ne sont pas rentrés; 4 sont partis d'octobre à décembre 1917.

L'effectif total au moment du départ des élèves pour le congé de Noël-Nouvel An était de 213 élèves ainsi répartis :

| | |
|-------------------------------------------------|----|
| Classe enfantine, 1 ^{re} division..... | 35 |
| » 2 ^e division..... | 52 |
| Cours préparatoires..... | 38 |
| Cours élémentaires..... | 33 |
| Cours moyens..... | 37 |
| Cours supérieur..... | 18 |

Si l'on compare ces chiffres à ceux de l'année dernière à pareille époque, on constate une augmentation totale de 23 unités.

2.— Désignation des Cours.—Le Cours intermédiaire a été supprimé et ses élèves versés dans les Cours moyen et supérieur; il n'y a plus désormais de cours réservé aux élèves de langue anglaise. Conformément au Règlement, il n'est plus admis, ailleurs que dans la Classe enfantine et dans les Cours préparatoires, d'élèves n'ayant pas une connaissance au moins élémentaire du français.

Le Cours de latin a continué à fonctionner chez les Garçons comme l'année dernière. Un cours de latin a été ouvert à l'Ecole des Filles.

3.— Personnel.—Miss A. J. Woods, graduée de l'Université de Washington, a été engagée comme professeur d'anglais en remplacement numérique de Mrs O'Toole. Mme G. Blanchet et M. E. Fauraz, instituteurs des cadres métropolitains, anciens élèves d'Ecoles normales primaires, ont pris place parmi le personnel enseignant de l'Ecole qui se trouve ainsi suffisamment augmenté pour répondre aux besoins qu'a créés l'accroissement du nombre des élèves.

M. A. Delente, surveillant-répétiteur, sur l'avis du Médecin municipal, a obtenu un congé pour raisons de santé et a quitté Changhai au début du mois de décembre. M. G. Hermann, diplômé de l'Ecole des Arts et Métiers d'Aix, ancien professeur à l'Ecole française de Moscou, a été nommé pour remplacer M. Delente et a pris son service le 10 décembre.

4.— Emploi du Temps. — 5.— Programmes.—Aucun changement à signaler.

6.— Frequentation Scolaire.—Résultats du premier trimestre 1917-18 comparés à ceux du premier trimestre des deux années précédentes :

| | Présences possibles | Absences | Présences effectives |
|-----------|---------------------|----------|----------------------|
| 1915-1916 | 14.013 | 642 | 13.371 |
| 1916-1917 | 22.416 | 1484 | 20.932 |
| 1917-1918 | 23.965 | 1072 | 22.893 |

7.— Retribution scolaire.—Le total des quittances mensuelles a atteint pour le 1^{er} trimestre :

| | |
|------------|-------------|
| en 1915-16 | \$ 2.660,71 |
| en 1916-17 | \$ 4.124,15 |
| en 1917-18 | \$ 5.159,68 |

8.— Livres classiques; Fournitures scolaires.— Cartes; Tableaux muraux; Bibliothèque scolaire; Matériel scientifique.—Rien de nouveau à signaler depuis le mois de juin 1917. Les livres classiques et les fournitures scolaires ont pu nous parvenir en temps opportun et en quantité suffisante malgré les difficultés actuelles de transport et d'approvisionnement.

9.—Mobilier scolaire.—Le mobilier scolaire a été augmenté par autorisation spéciale de la Commission municipale, pour répondre à la création de trois nouvelles salles de classe et constituer une réserve suffisante pour l'année 1917-18.

10.—Bâtiments, Locaux scolaires, cour.—L'appartement Est du premier étage du bâtiment principal a été aménagé en deux vastes salles de classe et en vestiaire. Désormais les Garçons appartenant aux trois cours préparatoire, élémentaire et moyen occupent les classes du premier étage; les mouvements d'entrée se font par l'escalier central et les mouvements de sortie, à midi et à 4 heures, se font par l'escalier de l'aile Est. De cette manière, l'encombrement résultant du départ simultané de plus de 200 élèves par la porte centrale est grandement diminué. D'autres travaux d'aménagement ont été exécutés dans le bâtiment principal: au 2^e étage dans l'aile Est ont été établis par déplacements de cloisons une salle à manger à l'usage des demi-pensionnaires et un vaste magasin où sont placés notre stock de classiques et nos provisions de papeterie. Au rez-de-chaussée, aile Ouest, le laboratoire de chimie a été agrandi, un amphithéâtre a été établi pour les classes de sciences physiques et les séances de projections; la classe la plus voisine du vestibule a été artificiellement divisée en deux parties: l'une servant de salle pour les professeurs et contenant les collections d'histoire naturelle, les cartes et tableaux muraux, les instruments de physique; l'autre où le surveillant général a son bureau et où peuvent être reçus les parents pour lesquels il n'a pas été établi de salle d'attente malgré mes demandes réitérées.

Le bâtiment annexe a été prolongé vers l'Ouest et nous disposons maintenant d'une vaste salle d'exercices physiques et de danse dont le besoin se faisait si vivement sentir l'an dernier; il a été aussi prolongé vers l'Est de manière à loger la bibliothèque, de telle sorte que la partie centrale de ce bâtiment comporte un vestiaire conduisant, à droite et à gauche, aux deux classes enfantines: la disposition adoptée est particulièrement commode.

Un portique avec agrès de gymnastique a été établi dans la cour pour les exercices en plein air.

D'une manière générale, tous ces travaux ont considérablement accru la valeur "scolaire" des bâtiments consacrés à l'Ecole et paraissent devoir satisfaire aux besoins actuels: une quatrième salle de classe pourrait d'ailleurs, si besoin en était, être trouvée au premier étage sans grandes difficultés et permettrait d'isoler parfaitement le quartier des garçons

11.—Appréciation Générale du travail des élèves. Distribution des Prix.—Les examens de fin d'année scolaire 1916-17, reportés au premier trimestre 1917-18, ont eu lieu au courant du mois d'octobre. Les compositions écrites ont été corrigées par le personnel de l'Ecole; pour l'oral, M. Wilden, Consul Général, a bien voulu présider les épreuves; il a lui-même interrogé les élèves du Cours supérieur en Littérature française; M. Roy s'est chargé, comme à l'ordinaire, des interrogations de sciences physiques et naturelles; M. Rhein de l'histoire et de la géographie; M. Fredet de la lecture expliquée et de la récitation. Dans l'ensemble, les résultats ont été satisfaisants et il a été fort apparent qu'un certain nombre d'élèves s'étaient, par un travail assidu, sérieusement préparés à subir les épreuves; mais il paraît plus profitable, tant que les circonstances ne s'y opposent pas, de fixer ces examens à la fin de l'année scolaire dont ils constituent le couronnement naturel. Afin de compléter les renseignements fournis par les examens et de donner une preuve visible des résultats obtenus, il a été organisé, le jour de la fête de Noël, une exposition publique de devoirs d'élèves représentant aussi fidèlement que possible le travail d'une semaine dans tous les cours; ont été en outre exposés: des dessins, des ouvrages de couture de grands élèves; des travaux de la Classe enfantine, modelages, découpages, croquis, dessins en couleurs, etc. Les parents et les visiteurs se sont vivement intéressés à cette exposition qui avait été installée dans la Salle d'Exercices physiques.


La distribution des prix a été célébrée le 22 décembre en même temps que la traditionnelle fête de Noël. Elle a eu lieu dans la salle formée par la réunion des deux classes enfantines et de leur vestiaire, les cloisons mobiles étant enlevées; cette salle de 25m. sur 11m. s'est trouvée beaucoup trop petite pour le nombre considérable des assistants. Si l'Ecole se maintient, comme il est à croire, au même degré de prospérité, il sera sans doute nécessaire de disposer d'un local plus vaste pour ces sortes de réunions. Indépendamment de la distribution des prix présidée par M. Wilden et à laquelle ont assisté M. le Consul Général de Russie, la majorité des Conseillers municipaux et les autorités de la Concession

française, le programme comprenait une série de chants que les Cours de Filles et la Classe enfantine ont parfaitement exécutés ; des exercices physiques avec massues et haltères sous la direction de Miss L. Sharp et des exercices divers exécutés par les deux patrouilles de Boys Scouts de l'Ecole sous la direction de Mr. E. D. Macdonald S. M. Au cours de la réunion, un goûter a été servi aux élèves de l'Ecole, et le tirage d'une tombola au profit des Orphelins de la Guerre (qui a produit une somme de \$ 401) a terminé cette petite fête de famille qui a constitué la première manifestation publique de la prospérité de l'Ecole ; elle a été, de l'avis des personnes présentes, en tous points réussie.


Les prix d'Honneur et d'Excellence ont été offerts par M. le Consul Général de France, par M. le Consul Général de Russie, par des maisons françaises de la ville et par plusieurs particuliers qui s'intéressent au succès de l'Ecole.

31 Décembre 1917.

Signé : Charles B. MAYBON



Ecole Municipale Franco-Chinoise



École Municipale Franco-Chinoise

RAPPORT DE FIN D'ANNÉE SCOLAIRE 1917

Personnel.—Le personnel enseignant de l'École comprend :

- 1 Directeur,
- 7 Professeurs européens,
- 1 Moniteur de gymnastique,
- 12 Professeurs chinois,

Deux professeurs ont passé l'année à Tien-Tsin où ils accomplissent leur service militaire : leur absence qui dure depuis trois ans se fait parfois bien sentir.

Effectif.—Pendant le premier semestre l'École a compté 411 élèves répartis de la manière suivante :

| | | | | |
|-------------------------------|---|----------|------------|--------|
| Cours supérieur, | 2 | classes, | 21 | élèves |
| Cours moyen, | 5 | » | 190 | » |
| Cours spécial, | 1 | » | 37 | » |
| Cours élémentaire | 4 | » | 163 | » |
| | | | <u>411</u> | » |
| DEUXIÈME SEMESTRE 408 élèves. | | | | |
| Cours supérieur, | 2 | classes, | 18 | élèves |
| Cours moyen, | 5 | » | 189 | » |
| Cours spécial, | 1 | » | 36 | » |
| Cours élémentaire | 4 | » | 165 | » |
| | | | <u>408</u> | » |

Ce nombre d'élèves est sensiblement le même que les années précédentes. L'insuffisance du local ne permettant pas d'admettre tous les élèves qui se présentent, la population de l'École restera forcément stationnaire tant que le local n'aura pas été agrandi.

La durée de la guerre en entravant le développement des entreprises françaises en Chine avait inspiré des inquiétudes pour le recrutement de l'École ; ces craintes ne se sont pas réalisées : les élèves se sont présentés, cette année, plus nombreux que par le passé ; dès le premier jour de la rentrée de septembre une quinzaine de nouveaux ont été refusés ; il a été impossible de recevoir les anciens élèves retardataires et tous les nouveaux venus après cette date.

| | | |
|----------------------------------------|-----|-----|
| Assiduité. —Présences possibles | 168 | 500 |
| Absences | 54 | 50 |
| Présences effectives | 163 | 050 |

Les absences ont été un peu plus nombreuses que les années précédentes ; cette différence est due aux épidémies qui, à plusieurs reprises, ont sévi à Changhai : quelques élèves malades ont dû prendre des congés assez longs. D'ailleurs le nombre d'absences n'est pas exagéré, il n'est que le 1/31 des présences possibles.

Programme.—Les programmes n'ont subi aucun changement.

L'étude du programme du cours supérieur se poursuit d'une manière très satisfaisante pour quelques élèves. Elle sera terminée en juin prochain pour les élèves de 2 année.

Examens.—A la fin du deuxième semestre, les trente élèves de la première classe du cours moyen ont pris part à l'examen pour le certificat d'études, 1^{er} degré : 22 ont été admis. M. Wilden, Consul général, a bien voulu faire lui-même une partie de l'examen oral aidé par MM. Lucien Lion, de la Prade et Aynard, Consul de Swatow, de passage à Changhai. Nous les remercions de leur bienveillant concours.

Rétributions Scolaires.—Elles se sont élevées à \$ 6078.

Le montant des dispenses accordées à certains élèves atteint presque \$ 1000. Cette augmentation est produite par le nombre croissant des élèves du cours supérieur qui d'après le règlement de l'Ecole sont dispensés de la rétribution scolaire.

Divers.—Le cours de français aux Agents chinois a eu pendant l'année une moyenne d'une vingtaine d'élèves.

Dix-sept élèves ont été placés ou se sont placés eux-mêmes.

Il a été établi une troupe de boys scouts affiliée aux boys scouts chinois. Cette troupe a compté une vingtaine de membres. Il est possible que cet essai ne soit pas durable mais, quel que soit son avenir, il aura contribué à donner une bonne impulsion aux exercices physiques. Il est toutefois regrettable que les dimensions de la cour actuelle mettent les élèves dans la nécessité de chercher en dehors de l'Ecole un terrain suffisamment vaste pour se livrer à des jeux auxquels ils prennent le plus vif plaisir.


Local et Mobilier.—Le local scolaire a été complètement reblanchi et toutes les peintures extérieures refaites.

La bibliothèque de l'Ecole a reçu 130 volumes. Cette augmentation devra être continuée car il reste encore beaucoup à faire surtout pour la bibliothèque des élèves.


Il a été acheté quelques tableaux, quelques cartes, des vues pour projections et quelques appareils scientifiques.

Appréciation.—Comme par le passé, la conduite, l'application, le travail des élèves ont été, en général, très satisfaisants. Le niveau des études s'est élevé. Les élèves paraissent de plus en plus désireux de s'instruire et beaucoup font pour atteindre ce but tous les efforts que l'on peut attendre d'eux.

Le Directeur de l'Ecole Municipale Franco-Chinoise,
Frère VINCENT.



SERVICE SANITAIRE



Rapport du Service Sanitaire

Au point de vue Sanitaire, l'année 1917 a été caractérisée par l'existence de deux sérieuses épidémies, l'une de scarlatine qui persiste encore mal éteinte, et l'autre de variole qui semble seulement à peine entrer dans la phase décroissante. Et l'année se termine avec la menace heureusement lointaine encore de la peste qui sévit à l'heure actuelle dans le nord de la Chine !

Chose à remarquer, la population française a jusqu'ici très peu souffert de ces deux épidémies. Parmi elle, aucun cas de variole n'a été observé et deux cas seulement de scarlatine ont été signalés dont un malheureusement fatal.

Il est assez difficile d'établir d'une façon certaine l'origine de ces deux épidémies mais une fois qu'elles ont été amorcées, il est facile de comprendre comment elles ont pu s'étendre et revivre après une période d'accalmie quand on pense à l'accroissement continu de la population indigène des Concessions et aux occasions (fêtes etc...) qui la réunissent en foules grossies encore par l'apport des régions avoisinantes. Il faut encore penser à la difficulté des enquêtes sanitaires dans une population flottante considérable et chez les résidents chinois. Ces derniers, même ceux qui semblent les plus éclairés, ne mettent souvent aucune bonne volonté à aider et à renseigner les agents du Service Sanitaire.

Prophylaxie de la Scarlatine et de la Variole:—Malgré nos moyens d'action assez limités par les circonstances présentes et notre personnel bien réduit pour les mêmes raisons, les résultats que nous avons obtenus ont été, en somme, satisfaisants.

Grâce aux notifications faites par les particuliers et par les médecins, grâce aux renseignements fournis par la Police et aux enquêtes faites par les agents du Service, les mesures nécessaires de prophylaxie (isolement, désinfection etc...) ont pu être appliquées régulièrement aux cas de scarlatine observés sur la Concession.

Pour la variole, la prophylaxie est relativement plus facile car, outre l'isolement et les mesures de désinfection toujours obligatoires, nous avons dans la vaccination un moyen d'une efficacité certaine pour éviter la contagion.

L'expérience journalière montre qu'à peu près seules, les personnes qui ont négligé de se faire revacciner tous les deux ou trois ans ont été atteintes d'une manière sérieuse. Quelques cas, en temps d'épidémie surtout, peuvent, à la vérité, se produire chez des sujets vaccinés mais ces cas sont si légers d'ordinaire qu'ils se réduisent à un petit état fébrile et à une éruption extrêmement atténuée.

Il ne s'est produit aucun cas de variole à la Prison Municipale, les prisonniers étant systématiquement vaccinés au moment de leur incarcération. Rien ne peut donner une meilleure idée de l'efficacité de la vaccination.

Un centre de vaccination gratuit a été établi en permanence au bureau central du Service Sanitaire Boulevard de Montigny et son fonctionnement a donné jusqu'ici de très bons résultats.

Prophylaxie de la Peste.—Comme les années précédentes, la prophylaxie de la peste n'a pas été perdue de vue et la reviviscence du fléau dans le nord de la Chine est récemment encore venue nous donner un salutaire avertissement. Comme d'habitude, nos efforts ont été dirigés vers la destruction des rats qui, on le sait, sont les principaux agents disséminateurs de la maladie à l'aide de leurs

parasites (puces). Comme d'habitude, l'examen des rats trouvés morts sur la voie publique et chez les particuliers a été fait régulièrement. Pas un seul rat n'a été reconnu pesteux durant toute l'année. (Il est à signaler que l'examen des rats de la Concession Internatioualé a donné les mêmes résultats constamment négatifs.) C'est avec satisfaction que nous pouvons, à ce point de vue, comparer la situation actuelle à celle qui existait en 1911 et pendant les années suivantes, alors que la présence d'un grand nombre de rats pesteux et l'observation de quelques cas de peste humaine sur la Concession étaient pour le Service un continuel souci.

Destruction des Moustiques. Les moustiques ont été, semble-t-il, moins nombreux pendant la saison chaude de 1917. Il faut, à mon avis, surtout rechercher la cause de ce fait dans l'extrême rigueur de l'hiver dernier et dans la sécheresse anormale du début de l'année. Le pétrolage a été fait comme les années précédentes mais on sait comment il est souvent rendu illusoire par la nature même et la disposition du terrain de Changhai. Le drainage meilleur de la Concession et le comblement systématique des mares et des criques sont, à coup sûr, un appoint excellent dans la lutte contre les moustiques.

D'une façon générale, malgré la difficulté des circonstances actuelles et l'extrême réduction du personnel qui en est la directe conséquence, on peut dire que la situation sanitaire de la Concession a montré une tendance à l'amélioration.

Le comblement des mares et des criques, le nombre toujours croissant des fosses septiques, la mise à l'essai du système des fosses fixes pour les cités chinoises, la démolition progressive des quartiers insalubres, etc..., ont été les manifestations les plus habituelles de cette amélioration.

Enfin, la station sanitaire, une fois de plus votée et inscrite au budget, ne tardera pas, nous l'espérons, à être construite et à devenir le centre d'un Service Sanitaire digne de la Concession Française.

Le Médecin de l'Administration Municipale
Dr. RICOU

SERVICE SANITAIRE (Opérations du Service Prophylactique)

| Mois | Désinfections | Rats-proofing | Doses de poison phosphoré employées |
|---------------|---------------|---------------|-------------------------------------|
| Janvier | 8 | 0 | 4000 |
| Février | 6 | 0 | 3000 |
| Mars | 14 | 0 | 4000 |
| Avril | 12 | 0 | 4000 |
| Mai | 15 | 0 | 4000 |
| Juin | 20 | 0 | 6000 |
| Juillet | 9 | 0 | 4000 |
| Août | 7 | 0 | 4000 |
| Septembre | 12 | 0 | 4000 |
| Octobre | 5 | 0 | 4500 |
| Novembre | 2 | 0 | 5000 |
| Décembre | 8 | 0 | 6000 |
| Totaux | 118 | 0 | 52500 |

SERVICES SANITAIRE (Opérations du Service Prophylactique)

| Mois | Rats autopsiés | Rats piégés | Rats pesteux | Rats piégés chez les particuliers | Total des Rats détruits |
|---------------|----------------|-------------|--------------|-----------------------------------|-------------------------|
| Janvier | 181 | 322 | 0 | 72 | 575 |
| Février | 189 | 337 | 0 | 72 | 598 |
| Mars | 213 | 367 | 0 | 63 | 643 |
| Avril | 197 | 360 | 0 | 115 | 672 |
| Mai | 216 | 362 | 0 | 111 | 689 |
| Juin | 187 | 329 | 0 | 67 | 583 |
| Juillet | 209 | 364 | 0 | 107 | 680 |
| Août | 216 | 376 | 0 | 83 | 675 |
| Septembre | 209 | 356 | 0 | 125 | 690 |
| Octobre | 213 | 378 | 0 | 76 | 667 |
| Novembre | 208 | 368 | 0 | 57 | 633 |
| Décembre | 197 | 338 | 0 | 88 | 623 |
| Totaux | 2435 | 4257 | 0 | 1036 | 7728 |

SERVICE SANITAIRE (Notifications de maladies contagieuses en 1917)

| MOIS | MALADIES | ANNÉES | | | | | | | | | | | |
|-------------------------------------------------------------------------|-------------|---------|---------|------|-------|-----|------|---------|------|-----------|---------|----------|----------|
| | | JANVIER | FÉVRIER | MARS | AVRIL | MAI | JUIN | JUILLET | AOUT | SEPTEMBRE | OCTOBRE | NOVEMBRE | DÉCEMBRE |
| Cas signalés parmi la population étrangère <i>(environ 1500)</i> | Variole | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 3 |
| | Choléra | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | Scarlatine | 0 | 2 | 3 | 7 | 3 | 2 | 4 | 3 | 0 | 0 | 1 | 0 |
| | Diphthérie | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 |
| | Typhoïde | 3 | 1 | 0 | 1 | 3 | 1 | 0 | 0 | 2 | 7 | 3 | 0 |
| | Tuberculose | 2 | 2 | 2 | 1 | 1 | 1 | 2 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | Peste | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | Dysenterie | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 6 | 4 | 2 | 2 | 0 | 0 |
| | Divers | 40 | 27 | 25 | 24 | 34 | 25 | 23 | 35 | 34 | 38 | 29 | 29 |
| Total des décès de toutes causes | | 0 | 0 | 2 | 1 | 2 | 1 | 4 | 1 | 4 | 1 | 3 | |
| Cas signalés parmi la population indigène <i>(environ 115000)</i> | Variole | 0 | 0 | 0 | 2 | 0 | 3 | 1 | 0 | 0 | 0 | 2 | |
| | Choléra | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | |
| | Scarlatine | 0 | 0 | 1 | 0 | 1 | 4 | 3 | 2 | 0 | 0 | 0 | |
| | Diphthérie | 0 | 0 | 1 | 2 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | |
| | Typhoïde | 6 | 4 | 5 | 4 | 5 | 3 | 9 | 14 | 6 | 14 | 3 | |
| | Tuberculose | 11 | 20 | 22 | 13 | 3 | 9 | 13 | 24 | 8 | 10 | 6 | |
| | Peste | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | |
| | Dysenterie | 5 | 1 | 5 | 2 | 0 | 5 | 11 | 18 | 16 | 9 | 0 | |
| | Divers | 120 | 200 | 233 | 230 | 220 | 218 | 209 | 232 | 281 | 232 | 224 | |
| Total des décès de toutes causes | | 60 | 55 | 68 | 46 | 49 | 45 | 72 | 64 | 54 | 25 | | |

OPERATIONS DU SERVICE SANITAIRE (Examens de lait)

| Mois | Echantillons prélevés | Reconnus bons | Reconnus mauvais |
|---------------|-----------------------|---------------|------------------|
| Janvier | 11 | 11 | 0 |
| Février | 9 | 9 | 0 |
| Mars | 14 | 13 | 1 |
| Avril | 11 | 10 | 1 |
| Mai | 11 | 10 | 1 |
| Juin | 12 | 12 | 0 |
| Juillet | 11 | 11 | 0 |
| Août | 16 | 16 | 0 |
| Septembre | 11 | 9 | 2 |
| Octobre | 11 | 11 | 0 |
| Novembre | 14 | 13 | 1 |
| Décembre | 9 | 8 | 1 |
| Totaux | 140 | 133 | 7 |

SERVICE SANITAIRE (Etablissements classés pourvus d'une patente)

| | | | | | |
|----------------------------|------------------------|------------------------|--------------------------|------------------------|---------------------------|
| BLANCHISSERIES | BOUCHERIES | BOULANGERIES | BOYAUDERIES | CHARCUTERIES | ÉCURIES |
| 41 | 31 | 4 | 4 | 117 | 13 |
| FROMAGERIES | LAIT DE HARICOTS | SALAISONS | TEINTURERIES | BOISSONS GAZEUSES | MARCHANDS DE CHÈVRES |
| 77 | 2 | 51 | 20 | 14 | 11 |
| DÉPÔT DE PEAUX FRAICHES | MARCHANDS DE FRUITS | MARCHANDS D'ŒUFS | MARCHANDS DE POISSONS | MARCHANDS DE TRIPES | MARCHANDS DE VOLAILLES |
| 35 | 61 | 28 | 276 | 18 | 53 |
| DÉPÔTS DE PLUMES | PARC A BESTIAUX | DÉPÔTS DE FOURRURES | DÉPÔTS DE GRAISSES | DÉPÔTS DE SANGS | FABRIQUE DE CONSERVES |
| 5 | 13 | 4 | 2 | 1 | 5 |

Total 886 patentes délivrées en 1917

SERVICE SANITAIRE (Opérations du Service Anti-Moustiques)

| Mois | Consommation de mixture de pétrole | Demandes ou réclamations |
|---------------|------------------------------------|--------------------------|
| Janvier | 30 gallons | 0 |
| Février | 0 » | 3 |
| Mars | 20 » | 9 |
| Avril | 880 » | 6 |
| Mai | 2200 » | 19 |
| Juin | 1770 » | 11 |
| Juillet | 2090 » | 14 |
| Août | 2220 » | 7 |
| Septembre | 2160 » | 4 |
| Octobre | 1500 » | 2 |
| Novembre | 30 » | 1 |
| Décembre | 50 » | 0 |
| Totaux | 12950 gallons | 76 |

OPERATIONS DU SERVICE SANITAIRE (Saisies)

| Mois | Viandes sans cachet | Viandes avariées | Poissons avariés | Fruits avariés | Légumes avariés | Poids total des saisies (livres) | Denrées incinérées (livres) |
|---------------|---------------------|------------------|------------------|----------------|-----------------|----------------------------------|-----------------------------|
| Janvier | 2 | 4 | 5 | 2 | 3 | 262 | 197 |
| Février | 1 | 5 | 4 | 0 | 2 | 481 | 474 |
| Mars | 2 | 6 | 2 | 1 | 2 | 488 | 433 |
| Avril | 2 | 9 | 6 | 1 | 3 | 508 | 483 |
| Mai | 3 | 11 | 6 | 2 | 2 | 413 | 378 |
| Juin | 3 | 5 | 7 | 3 | 2 | 938 | 876 |
| Juillet | 2 | 5 | 4 | 2 | 1 | 379 | 365 |
| Août | 3 | 7 | 3 | 2 | 1 | 336 | 278 |
| Septembre | 1 | 4 | 3 | 2 | 2 | 242 | 222 |
| Octobre | 1 | 2 | 2 | 2 | 1 | 142 | 127 |
| Novembre | 1 | 3 | 2 | 4 | 2 | 136 | 101 |
| Décembre | 1 | 1 | 6 | 4 | 6 | 450 | 430 |
| Totaux | 22 | 62 | 50 | 25 | 27 | 4775 | 4364 |

OPERATIONS DU SERVICE SANITAIRE (Saisies et Contraventions)

| Mois | Contraventions aux Réglements Sanitaires | Poursuites en Cour Mixte | Demandes et Réclamations |
|---------------|------------------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| Janvier | 64 | 0 | 11 |
| Février | 100 | 1 | 11 |
| Mars | 73 | 1 | 21 |
| Avril | 52 | 1 | 21 |
| Mai | 57 | 0 | 22 |
| Juin | 67 | 0 | 27 |
| Juillet | 52 | 1 | 27 |
| Août | 66 | 0 | 32 |
| Septembre | 47 | 0 | 11 |
| Octobre | 51 | 0 | 9 |
| Novembre | 53 | 0 | 7 |
| Décembre | 53 | 1 | 27 |
| Totaux | 735 | 5 | 226 |

SERVICE SANITAIRE (Marchands de légumes et de volailles)

| Nom de l'établissement | Adresse |
|------------------------|---------------------------|
| Sing Meu | Rue Porte du Nord 82-84 |
| Ni Meu | Rue Porte du Nord 83-85 |
| Nieu Ching | Rue Porte du Nord 86-88 |
| Ting Meu | Rue Discry 90-92 |
| Yong Zeng | Rue du Moulin 48 |
| Yong Meu | Rue du Wei Kwé 16 |
| Foh Meu | Rue du Wei Kwé 22 |
| Fa Meu | Rue du Wei Kwé 19 |
| Tong Zeng Sing | Rue du Wei Kwé 23 |
| Hong Zeng | Rue du Wei Kwé 32 |
| Zeng Meu | Rue du Wei Kwé 36 |
| King Ah Keng | Rue du Wei Kwé 38 |
| Tseng Meu | Rue du Wei Kwé 56 |
| Zeng Tse Siang | Rue du Wei Kwé 59 |
| Veng Te Tchi | Rue du Wei Kwé 61 |
| Zai Fong | Rue du Wei Kwé 109-111 |
| King Ming Te | Rue du Wei Kwé 125 |
| Ya Dah | Rue du Wei Kwé 150 |
| Gni Zeu Ou | Rue Touranne 101-103 |
| King Yeu Sai | Rue Touranne 107 |
| Zao Ping Yong | Rue Touranne 107 |
| Yong Gni Tai | Rue Touranne 120 |
| Lo Ning Meu | Quai du Yang King Pang 68 |
| Ziang Ching | Rue de l'est 121 |
| Wi Ye Siang | Rue Kraetzer 162 |
| Yu Zeng Ching | Avenue Joffre 70 |
| Dong Ching | Avenue Joffre 175 |
| Total 27 | |

SERVICE SANITAIRE (Loueurs de voitures)

| Nom de l'établissement | Adresse |
|------------------------|----------------------------------|
| Hong Fie | Rue Sœur Allègre 63-65 |
| Tsang Ah Gnie | Rue Baron Gros 1-3 |
| Vong Fie | Rue Sœur Allègre 174 |
| Lou Ky | Rue du Cimetière 151 |
| Long Dah | Avenue Dubail 4 |
| King Zeng Zie | Rue Baron Gros 108 |
| Wang Ah Keng | Rue Vouillemont 187 |
| Han Gnao Ling | Rue Eugène Bard cité 211 m 26-28 |
| Lo Kie Tchong | Rue des Pères 88 |
| Ching Dah | Rue Krätzer 257-259 |
| Hoang Ah Mé | Rue Krätzer 243-245 |
| Sing Fa | Avenue Joffre 329D 329E |
| Yu Dah | Great Western Road 99 |
| Total 13 | |

SERVICE SANITAIRE (Blanchisseries)

| Nom de la blanchisserie | Emplacement |
|-------------------------|-------------------------------|
| Tai Wou | Boulevard de Montigny 292 |
| Zeng Veng Ky | Route Vallon 95 |
| Tsang Ding Ky | Rue Krætzler 225 |
| Zeng Tseng Ky | Rue Krætzler 221 |
| Zeng Zie Ky | Rue de Lagrenée |
| Wou Zeng Ky | Rue de Lagrenée 209 |
| Wou Foh Ky | Avenue Joffre 446 |
| Wha Tchong | Rue Ratard 8 |
| Wong Yah Ching | Rue Paul Beau 11 |
| Chao Chong Ky | Rue Baron Gros 113 |
| Sing Fa | Avenue Joffre 329 F. |
| Ou Yong Ky | Route Père Robert 25 |
| Se Sing Kong Se | Route Père Robert 21 |
| Yeu Sing Kong Se | Route Voyron 21 |
| Zeng Tseng Ky | Rue Ratard 494 |
| Shu Sing Ky | Rue Marcel Tillot 63 |
| Sing Fa Kong Se | Avenue Dubail B.16 |
| Ou Lai Ky | Avenue Joffre cité 166 No. 9 |
| Zeng Ding Ky | Rue Ratard passage 415 No. 33 |
| Se Sing | Rue Ratard 421 |
| Dong Yeu Ching | Route Père Robert 13 |
| Yong Yah Ky | Rue Amiral Bayle 284 |
| Tseu Lié Fan | Rue Ratard |
| Sing Pao Ky | Avenue Dubail 14 |
| Lie Zeng Kong Se | Rue Kraetzer 244 |
| Ziang Seng | Rue Ratard 224 |
| Yah Shing | Rue Ratard 1 |
| Pao Ky | Route des Sœurs 25 |
| Shing Fong | Rue Eugène Bard 470 |
| Fan Ying Yuen | Route Père Robert 5 |
| Je Seng | Rue Touranne 74 |
| Wou Ky | Great Western road 2004 |
| Zeng Koué Ky | Great Western road 2001 |
| Ly Zeng Ky | Rue Ratard passage 415 No. 34 |
| Ho Foh Ky | Rue Ratard passage 415 No. 33 |
| King Zeng Ky | Rue Ratard passage 415 No. 1 |
| Je Sing | Rue Ratard |
| Zeu Ky | Rue Petit 119 |
| Messrs Scorrar & Sandow | Great Western road 41-43 |
| Yong Ky | Great Western road 85 |
| Seng Ky | Rue Ratard 144 |

Total 41

SERVICE SANITAIRE (Fabricants de Boissons gazeuses)

| Nom de l'établissement | Adresse |
|------------------------|--------------------------------|
| Kwang Hun Tchong | Rue Hué 72 |
| Sin Zeu Ky | Rue du Consulat 178 |
| Way Tse | Boulevard des Deux Républiques |
| Sing Sing Kong Se | Rue du Consulat 402 |
| Yu Chi | Rue Tourane 88 |
| Da Tong | Avenue Joffre 161 |
| Dong Ching | Avenue Joffre 175 |
| Foh Tchong | Avenue Joffre 179 |
| Yang Ching Ky | Avenue Joffre 173 |
| Wang Siao Yueu | Avenue Joffre 169 |
| Ye Weng Ping | Rue du Consulat 316 |
| Sou Tse Seng | Rue Ratard 145 |
| Wou Ky | Rue Paul Beau 19 |
| Wei Zeng Ky | Boulevard de Montigny 8 |

Total 14

L'Inspecteur en Chef
R. TILLOT



SERVICE DES ABATTOIRS



Rapport du Service des Abattoirs

Abattoirs.—Au cours de l'année écoulée, il est passé par nos abattoirs 103.184 Animaux, soit pour la consommation, soit pour l'exportation.

Il a été incinéré ou fondu, par les soins de l'Inspecteur des Abattoirs, 3.237 Kilogs. de viandes malsaines, reconnues par le Vétérinaire impropres à la consommation.

Il a été estampillé par les soins de l'Inspecteur des Abattoirs 984 animaux comme viande de 2^e qualité.

Les Recettes de l'année se sont élevées à Tls. 15.155,45.

Laiteries.—Ces établissements sont visités chaque mois, une feuille spéciale est déposée dans chacun d'eux où sont mentionnées les visites et les observations du Vétérinaire et de l'Inspecteur des Abattoirs : Il a été délivré par les soins de l'Inspecteur des Abattoirs 35 patentes de laiteries et 107 cartes de circulation.

L'Inspecteur des Abattoirs,
H. LOISEL

OPÉRATIONS DES ABATTOIRS

| Mois | ANIMAUX ABATTUS | | | | | ANIMAUX EXPORTÉS | | | | |
|----------------------------------|-----------------|--------------|--------------|--------------|---------------|------------------|----------|---------------|--------------|-------------------------------|
| | Bœufs | Veaux | Moutons | Chèvres | Porcs | Bœufs | Veaux | Moutons | Chèvres | Total des Opérations par mois |
| Janvier | 395 | 96 | 429 | 684 | 5892 | | 4 | 2501 | 960 | 10961 |
| Février | 392 | 95 | 328 | 124 | 3315 | | | 1916 | 1040 | 7210 |
| Mars | 430 | 119 | 269 | 65 | 4224 | | | 2792 | 800 | 8699 |
| Avril | 382 | 181 | 226 | 44 | 4246 | | | 2134 | 600 | 7813 |
| Mai | 435 | 166 | 347 | 44 | 3995 | 6 | 2 | 2216 | 420 | 7631 |
| Juin | 484 | 104 | 332 | 31 | 4164 | | | 1577 | 660 | 7352 |
| Juillet | 617 | 113 | 348 | 41 | 3765 | 14 | 1 | 2275 | 540 | 7714 |
| Août | 770 | 94 | 195 | 81 | 4207 | | | 2511 | 720 | 8578 |
| Septembre | 1041 | 90 | 279 | 172 | 4812 | 1 | | 1600 | 920 | 8915 |
| Octobre | 1114 | 122 | 254 | 608 | 4511 | 30 | 1 | 2564 | 905 | 10109 |
| Novembre | 923 | 113 | 295 | 651 | 3875 | 10 | | 2412 | 970 | 9249 |
| Décembre | 681 | 80 | 224 | 667 | 3688 | | | 2783 | 830 | 8953 |
| Totaux | 7.664 | 1.373 | 3.526 | 3.212 | 50.694 | 61 | 8 | 27.281 | 9.365 | 103.184 |
| en augmentation en diminution | 1.203 | 191 | 1.472 | 910 | 1.120 | 42 | 6 | 1.924 | 3.875 | 6.426 |

OPÉRATIONS DES ABATTOIRS
Viandes Reconnues par le Vétérinaire impropres à la Consommation

| Mois | ANIMAUX INCINÉRÉS | | | | | ANIMAUX FONDUS | | | | | Poids total en Kilos |
|---------------|-------------------|----------|--------------|----------|----------|----------------|-------|--------------|---------|-----------|----------------------|
| | Bœufs | Veaux | Mou- tons | Chèvres | Porcs | Bœufs | Veaux | Mou- tons | Chèvres | Porcs | |
| Janvier | | | | | | | | | | 2 | 110 |
| Février | 1 | 1 | | 1 | | | | | | 1 | 475 |
| Mars | 2 | | | | | | | | | 1 | 545 |
| Avril | | | | | | | | | | 5 | 300 |
| Mai | | | | | | | | | | | |
| Juin | | | | | | | | | | 4 | 207 |
| Juillet | 1 | | | | | | | | | 4 | 516 |
| Août | | | | 1 | 1 | | | | | 4 | 239 |
| Septembre | | | | | | | | | | 4 | 216 |
| Octobre | | | | | | | | | | 2 | 99 |
| Novembre | 1/2 | | 1 | | | | | | | 3 | 298 |
| Décembre | | | 3 | | 2 | | | | | 1 | 232 |
| Totaux | 4 1/2 | 1 | 4 | 2 | 3 | | | | | 31 | 3.237 |

OPÉRATIONS DES ABATTOIRS
Animaux Marqués de 2^{me} qualité

| Mois | Bœufs | Buffles | Veaux | Moutons | Total |
|---------------|------------|------------|-----------|----------|------------|
| Janvier | 28 | 8 | 1 | 1 | 38 |
| Février | 16 | 2 | 1 | 1 | 20 |
| Mars | 19 | 10 | 1 | | 30 |
| Avril | 14 | 10 | 4 | | 28 |
| Mai | 14 | 15 | 2 | | 31 |
| Juin | 24 | 18 | 4 | | 46 |
| Juillet | 16 | 53 | 1 | | 70 |
| Août | 13 | 117 | 6 | 1 | 137 |
| Septembre | 12 | 159 | 7 | | 178 |
| Octobre | 11 | 162 | 21 | 1 | 195 |
| Novembre | 7 | 110 | 21 | 1 | 139 |
| Décembre | 26 | 38 | 8 | | 72 |
| Totaux | 200 | 702 | 77 | 5 | 984 |

RECETTES DES ABATTOIRS

| MOIS | RECETTES | TAELS |
|---------------|----------------------------------|------------------|
| Janvier | | 1439,21 |
| Février | | 1388,12 |
| Mars | | 916,50 |
| Avril | | 1098,97 |
| Mai | | 1052,45 |
| Juin | | 1055,79 |
| Juillet | | 1077,38 |
| Août | | 1142,10 |
| Septembre | | 1306,83 |
| Octobre | | 1563,17 |
| Novembre | | 1672,03 |
| Décembre | | 1442,90 |
| Totaux | | 15.155,45 |
| | En Diminution par rapport à 1916 | 1.151,78 |

LAITERIES

| Numéro de la Licence | No. des Cartes | Nom de la Laiterie | Nom du propriétaire | Emplacement de la Laiterie | OBSERVATIONS |
|----------------------------|------------------|--------------------|-----------------------|-------------------------------|--------------------------------------|
| 1 | 1.2.3.103. | Tehun Zé Sun Dairy | Tehun Zé Sun | Si Ka Dang. Village Chinois | |
| 2 | 4. | Kœppe » | Kœppe | Route Ghisi | Fermée Janvier 1917. |
| 3 | 5.6. | Tsan Ko an » | J. Tsang | Zikawei (Quartier Chinois) | |
| 4 | 7.8.9.10.11.12. | Japanese » | Aikosha | N° 53 Avenue Dubail | |
| » | 13.14.15.16.17. | » » | » | » » | |
| 5 | 18.19.20.21.22. | Culty » | Soquard & Co. | N° 510 Avenue Joffre | |
| » | 23.24.25.26.27. | » » | » | » » | |
| » | 28.29.30.31.32. | » » | » | » » | |
| 6 | 33.34.35.36.37. | Yong Ching » | Hon Yong Ching | Rue Amiral Bayle Vil. Chinois | |
| 7 | 38. | Morris » | Mr. Morris | N° 118 Route Père Robert | |
| 8 | 39.40.41. | Zeng Kée » | Tsang Koé Zié | Route des Officiers | |
| 9 | 42.43. | Somekh » | B. A. Somekh | N° 352 Avenue Joffre | |
| 10 | 44.45.46. | Teh Kée » | Wang Koué Seng | N° 1503 Avenue Road | |
| 11 | 47.48. | Tsu Hong Koué » | Hong Ching | N° 1128 Gordon Road | |
| 12 | 49.50.51.52. | Foky » | Tsa Ah Hoo | N° 815 Gordon Road | |
| 13 | 53.54. | Inshallah » | Mr. Evans | N° 71 Ward Road | |
| 14 | 55. | Americaine » | J. Langley | N° 446 Thorburn Road | |
| 15 | 56.57.58. | Zée Buthler » | Kée Yu Ching | N° 401 Chaoufoong Road | |
| 16 | 59. | Tsa Hong Ky » | Tsa Hong Ky | N° 140 North Szechuen Road | |
| 17 | 60. | Dabelstein » | Dabelstein | N° 60 Route Doumer | Transférée au N°. 64 |
| 18 | 61.62. | Perry » | Perry | N° 8 Tifeng Road | [Route Ratard |
| 19 | 63.64.65.66. | Yue Chong » | Yao Zeng Kiao | N° 738 Carter Road | |
| 20 | 67. | Kalgan » | J. Noble | N° 701 Chaoufoong Road | |
| 21 | 68.69.70.71. | Sung » | R. C. Sung | N° 100 Carter Road | |
| 22 | 72.73. | Yuen Sun » | Yuen Sun | N° 1789 Seymour Road | |
| 23 | 74.75. | Daisy » | F. Dallas | N° 27 Hung Zao Road | Transférée au nom de |
| 24 | 76. | Tsang Tsé Liang » | Tsang Tsé Liang | N° Y 133 North Szechuen Road | [Dzang Shing |
| 25 | 77.78.79.80. | Li Au Kwei » | Kwei Kée | N° 231 Rangoon Road | [le 15 Novembre 1917 |
| 26 | 81.82.83.84. | International » | Zung Ah Hoo | N° 123 Ward Road | |
| 27 | 85.86.87. | Ivy » | R. Moores | N° 11 Zikawei Road | |
| 28 | 88.89.90. | Baikal » | Tsu Kyung Kung | N° 55 Baikal Road | Ouverte le 1 ^{er} Fév. 1917 |
| 29 | 91.92. | River-side » | Geo Blom | N° 5 Batavia Road | » » |
| 30 | 93.94. | Hong Yuen » | Soong Yuin Kyung | N° 27 Jessfield Road | |
| 31 | 95.96. | D. Delta » | Meyrs | N° 401 Chaoufoong Road | |
| 32 | 97. | Mo Hung Sing » | Hung Sing | N° 139 North Szechuen Road | Ouverte le 1 ^{er} Mai 1917 |
| 33 | 98. | Wayside » | Chang Tsu Yue (Owned) | N° 1543 Tongshan Road | » 15 Sept. 1917 |
| 34 | 99.100.101.102. | Grange » | H. R. Hansen & Co. | N° 454 Zikawei Road | » 13 Oct. 1917 |
| 35 | 104.105.106.107. | E. Solomon » | E. Solomon | N° 448 Avenue Joffre | » 25 Nov. 1917 |

L'Inspecteur des Abattoirs,
H. LOISEL



SERVICE MÉDICAL



Rapport du Service Médical

Malgré les épidémies (scarlatine et variole), qui n'ont cessé de sévir pendant toute l'année 1917 sur les deux Concessions l'état sanitaire du personnel européen, annamite et indigène de la Municipalité a été, en général, satisfaisant.

Deux cas seulement de scarlatine (dont l'un malheureusement mortel) ont été observés chez des enfants d'employés européens. Un seul cas de variole, assez légère d'ailleurs, a été observé chez un agent tonkinois.

Nous sommes heureux d'enregistrer ces résultats dus en grande partie à la bonne situation hygiénique de la Concession et aussi à des mesures prophylactiques judicieusement appliquées.

Durant l'année, nous avons eu à déplorer la mort accidentelle de Monsieur Dantin, Secrétaire de la Municipalité, celle de M. Badet, du service des Pompiers, qui a succombé à la tuberculose pulmonaire et celle de M. Le Hégarat, du service de la Police, causée par des abcès multiples du foie. Nous avons eu aussi à enregistrer deux décès parmi les agents tonkinois et un décès dans le personnel indigène.

Le nombre des malades traités à la Consultation et à l'Hôpital, celui des journées d'hôpital et des journées d'exemption a été sensiblement plus élevé que celui de l'année 1916. Cette augmentation tient non seulement à l'accroissement considérable du personnel municipal mais encore à un certain nombre de cas qui, sans être très graves, ont nécessité un long séjour à l'Hôpital.

L'infirmerie du camp, qui a été créée dans un but d'économie pour les agents tonkinois dont l'état nécessite seulement du repos et de petits pansements, a fonctionné d'une manière très satisfaisante, grâce à la bonne volonté de l'infirmier municipal, M. Gilis, qui s'en occupe avec le plus grand zèle.

Le Médecin de l'Administration Municipale
D^r. RICOU

EMPLOYÉS SOIGNÉS PENDANT L'ANNÉE 1917

| | Nombre de malades | Consultations | Traités à l'Hôpital | Journées d'Hôpital | Journées d'exemption | Traités à l'Infirmerie | Journées d'Infirmerie | OBSERVATIONS |
|-----------------------------|--------------------------|---------------|---------------------|--------------------|----------------------|------------------------|-----------------------|-----------------------------|
| Européens { | Secrétariat | 87 | 36 | 504 | 378 | | | MM. Dantin et Badet décédés |
| | Travaux Publics | | | | | | | |
| | Divers | | | | | | | |
| Européens { | 91 | 106 | 28 | 371 | 210 | | | M. Le Hégarat décédé |
| | Tonkinois et Tirailleurs | | | | | | | |
| Police { | 598 | 432 | 142 | 1735 | 1118 | 68 | 804 | 2 décès à l'Hôpital |
| | Chinois | | | | | | | |
| Chinois des divers Services | 511 | 552 | 903 | 1373 | 1335 | | | |
| | 191 | 190 | 46 | 575 | 474 | | | Cantonnier décédé |
| Européens { | | 381 | 52 | 667 | | | | |
| | Femmes | | 32 | 337 | | | | |
| Tonkinois { | | 4 | 13 | 123 | | | | |
| | Femmes | | 10 | 53 | | | | |



Station de Télégraphie Sans Fil



Rapport du Service de la Station Télégraphique Sans Fil

Station de Koukaza.—La station a fonctionné, pendant l'année 1917, d'une façon régulière et sans interruption.

Le transmetteur a été amélioré par la mise en service d'un éclateur rotatif ventilé et d'une grande batterie de condensateurs à plaques. Ces deux appareils ont été faits sur place et installés par les moyens de la station. Leur fonctionnement irréprochable augmente la portée de la station et rend son émission très régulière.

Le moteur a été muni d'un régulateur de vitesse permettant la correction instantanée des variations de la force motrice.

La Compagnie Française des Tramway's, par une disposition heureuse des lignes alimentant la station, a complètement supprimé les à-coups gênants dûs à l'induction de l'antenne sur les lignes.

Un grand récepteur à multiples combinaisons a été mis en construction. Cet appareil permettra à la station de recevoir de plus loin et aussi bien les ondes amorties que les ondes entretenues ; il sera construit entièrement avec les moyens locaux.

La station a reçu et transmis pendant l'année 1917 :

| | |
|--------------|-----------------------------------|
| 486 | mots comme télégrammes officiels, |
| 224 | do. de service, |
| 10963 | do. privés, |
| 45000 | do. de la presse, |
| 12000 | do. météorologiques. |
| <u>68673</u> | mots au total. |

Changhai, le 1^{er} Janvier 1918

Le Directeur,
M. BROELMANN



BRIGADE DES POMPIERS



Compte-Rendu Annuel du Service d'Incendie

L'année 1917 se distingue des années précédentes par une recrudescence d'incendies.

Le nombre d'incendies de l'année courante dépasse ceux de l'année 1916 de 29.

L'auto-pompe No 1 est sortie 55 fois pour appels de feu parcourant ainsi une distance de 248 Km 200.

Cette pompe est sortie 18 fois pour exercices et essais parcourant une distance de 77 Km 200 : au total : $248.200 + 77.300 = 325.500$

L'auto-pompe No 2 est sortie pour 46 appels de feu parcourant une distance de 161 Km 500 et 32 fois pour exercices et essais parcourant une distance de 147 Km 200 : au total $161.500 + 147.200 = 308.700$

Au cours de l'année 1917 la réfection de la peinture du matériel a été faite.

La visite générale des auto-pompes également a été faite.

Pendant la réfection des peintures les auto-pompes se sont trouvées immobilisées :

1°-L'auto-pompe No 1 pendant 21 jours (21 Mai 1917).

2°-L'auto-pompe No 2 do do (30 Avril 1917).

Tout le matériel à vis a été remplacé par le système dit symétrique modèle Sapeurs Pompiers de Paris.

Peu souvent il nous est arrivé de mettre l'auto-pompe No 2 en batterie, 4 feux seulement ont exigé son intervention.

En 1917 nous avons eu à déplorer la mort de Monsieur J. Dantin Lieutenant de la Cie, et de Monsieur E. Badet Adjudant Chef du matériel.

Comme feux ayant une certaine importance nous signalons ceux du :

| | | |
|-------------|------|---------------------------|
| 23 Janvier | 1917 | Rues Montauban et Colbert |
| 14 Février | » | Rue du Consulat |
| 18 Mai | » | Rue Millet |
| 10 Octobre | » | Rue du Consulat |
| 20 Novembre | » | Rue du Consulat |
| 10 Décembre | » | Rue du Weikwée |
| 12 Décembre | » | Rue de la Mission |
| 27 Décembre | » | Rue Palikao |

Bouches d'Incendie.—Au cours de l'année 1917 il a été procédé à la reconnaissance de 7 Bouches d'incendie de 100 m/m et de 3 Bouches de 65 m/m.

TABLEAU COMPARATIF

| <i>Bouches d'incendie en 1916.</i> | | <i>Bouches d'incendie en 1917.</i> | |
|------------------------------------|-----|------------------------------------|-----|
| Bouches de 100 m/m publiques..... | 96 | Bouches de 100 m/m publiques..... | 103 |
| » 65 » » | 299 | » 65 » » | 298 |
| Bouches de 100 m/m privées..... | 4 | Bouches de 100 m/m privées..... | 4 |
| » 65 » » | 66 | » 65 » » | 66 |

Les 2 bouches de 65 m/m situées F. 492 Avenue Joffre et Rue Molière ont été supprimées.

Le Capitaine
H. MADIER

Le Chef du matériel p. i.
ALLEMAND

STATISTIQUE DES APPELS DE FEU EN 1917

| Dates | Adresses | Heures | Nature | Auto-Pompe 1 | | | | Auto-Pompe 2 | | | | Observations |
|-------------------------|--------------------------------------------------------------------------|--------|-----------------------------|--------------|----------|-----------|-----------|--------------|----------|-----------|-----------|--------------------------------------------------------------|
| | | | | Heures | Pression | G. LANCES | P. LANCES | Heures | Pression | G. LANCES | P. LANCES | |
| 1 ^{er} Janvier | Télégraphe sur le Bund | 20.00 | Maison Europ. | 0.900 | | | | | | | | Secours demandé p. la Conces. Inter. |
| 4 » | Avenue Joffre chez M. Ezra | 0.15 | » » | | | | | | | | | Feu de cheminée |
| 9 » | Angle Montigny et Edouard VII | 13.00 | » Chin. | | | | | | | | | En limite des concessions, en réserve |
| 20 » | Angle Rte Dupleix et Zikawei | 15.00 | » Europ. | 0.30 | 3.500 | 1 | | | | | | do. a-p. N° 2 en réserve |
| 23 » | Avenue Joffre 346 | 9.00 | » » | | | | | | | | | Feu de cheminée, éteint p. les habitants |
| 23 » | R. Montauban 26, 28 R. Colbert 54, 56, 58, 60, 62, 64 | 15.30 | » Chin. | 3.00 | 5.000 | 2 | | | | | | 4 gros. lan. 4 petites, a-p. N° 1 en réserve |
| 23 » | Route Pottier, Poste de Police | 21.30 | » Europ. | | | | | | | | | Feu de cheminée, éteint p. les habitants |
| 24 » | Rue Eugène Bard Passag. 381 | 13.45 | » Chin. | | | | | 2 | 3.000 | 2 | 2 | L'auto-pompe N° 1 en réserve |
| 27 » | Village Chinois de Zikawei | 6.40 | » » | 2.00 | 4.000 | | 2 | | | | | Auto-pompe N° 2 en réserve |
| 27 » | Rue du Consulat 383 | 23.40 | » » | | | | | | | | | En réserve auto-pompe N° 1 et N° 2 |
| 5 Février | Rue Administration 69 | 12.00 | » » | | | | | | | | | Fausse alerte |
| 14 » | Rue du Consulat 266, 268, 270, 272, 274 | 9.00 | » » | | | | | | | | | Auto-pompe N° 1 en réserve |
| 21 » | Route Ratard face 400 | 14.15 | Feu d'herbes | | | | | | | | | Fausse alerte |
| 21 » | Route des Sœurs 338 n° 216 | 18.45 | Maisons Chin. | | | | | | | | | En réserve |
| 10 Mars | Rue Amiral Bayle 31 [Hollande | 18.30 | » » | | | | | | | | | Eteint par les habitants |
| 30 » | Route des Sœurs. Consulat de | 14.40 | Maison Europ. | | | | | | | | | En réserve 2 petites lances p. 0. h 30 |
| 30 » | Boulevard de Montigny 352 | 10.30 | » Chin. | | | | | | | | | Eteint par les habitants |
| 1 Avril | Avenue Joffre 600 | 20.00 | » » | | | | | | | | | do. do. |
| 4 » | Avenue du Roi Albert | 21.35 | Reserve de bois | | | | | | | | | do. do. |
| 5 » | Rue Ratard près de Roi Albert | 14.45 | Maisons Chin. | | | | | | | | | En réserve 1 grosse lance |
| 5 » | Route Conty | 16.35 | Pagode Chin ^{se} . | 1 | 3.500 | | 4 | | | | | Auto-pompe N° 2 en réserve |
| 6 » | Route Capitaine Rabier | 2.15 | Maisons Chin. | | | | | | | | | En limite des 2 concessions. |
| 8 » | Route Ferguson | 20.55 | » » | 0.35 | 3.500 | | 2 | | | | | Auto-pompe N° 2 en réserve |
| 9 » | Rue de l'Administration | 23.45 | » » | 0.45 | 4.500 | | 2 | 2 | | | | 4 petites lances p. 3 heures. |
| 19 » | Rue Palikao 205 | 18.45 | » » | | | | | | | | | En réserve |
| 25 » | R ^e Père Robert ang R ^e Zikawei | 13.30 | » » | | | | | | | | | Fausse alerte. Le feu était de l'autre [côté de la crique |
| 9 Mai | Siccawei Road chez M. Sauvayre | 10.15 | Poulaillier | | | | | | | | | |
| 18 » | Rue Tillot 34, 36, 38, 40, 42 | 20.30 | Maisons Chin. | 1 | 3.500 | | 2 | | | | | Auto-pompe N° 2 indisponible |
| 12 Août | Rue du Consulat 299 | 6.30 | » » | 0.10 | 4.000 | | 1 | | | | | do. en réserve |
| 12 » | Rue du Cimetière Cité 125 n°s 23, 24, 25 | 15.00 | » » | 0.10 | 6.000 | | 2 | | | | | En réserve |
| 21 » | Route Vallon 77. Ecurie n° 13 | 20.30 | » Europ. | | | | | | | | | Sauvé l'automobile N° 328 |
| 28 » | Rue du Consulat 20 | 16.00 | » Chin. | | | | | | | | | Feu de cheminée, éteint p. les habitants |
| 25 Sept. | Rue Vouillemont ang. Av. Joffre | 19.00 | Voiture à bras | | | | | | | | | Chargement de pétrole |
| 10 Octobre | R. du Consulat 311, 313, 315, 319 R. Administ. 61, 63, 65, 67, 69, 71 | 3.00 | Maisons Chin. | | | | | | | | | 6 grosses lances, 4 petites |
| 13 » | Rue Kraetzer 94 | 13.00 | Chantier de bois | | | | | | | | | 2 grosses lances, 1 petite |
| 17 » | Rue du Consulat ang. R. Protêt | 1.00 | Maisons Chin. | | | | | | | | | Feu de cheminée, 1 petite lance |
| 29 » | Rue Wagner Passage 135 | 19.30 | » » | | | | | | | | | 2 grosses lances, 2 petites |
| 31 » | do. ang. Rue Lemière | 10.15 | » » | | | | | | | | | 1 grosse lance |
| 4 Novembre | Rue Kraetzer 184 | 12.45 | » » | | | | | 1 | 3.500 | | 2 | Auto-pompe N° 1 en réserve |
| 11 » | Rue Tourane 36 | 4.15 | » » | | | | | | | | | 2 grosses lances, 2 petites |
| 20 » | Rue du Consulat 396, 398, 400, 402, 404 | 14.45 | » » | | | | | | | | | 5 grosses lances, 4 petites |
| 26 » | Angle Av. Joffre et Roi Albert | 1.30 | » » | | | | | | | | | 1 grosse lance |
| 28 » | Route Ferguson 390 | 20.15 | » Europ. | | | | | | | | | Feu de cheminée, éteint p. les habitants |
| 6 Décembre | Avenue Joffre 548 | 14.45 | » » | | | | | | | | | Fausse alerte |
| 7 » | Route de Zikawei | 21.00 | » Chin. | | | | | | | | | do. le feu était dans la cité chin. |
| 8 » | Rue Tourane Cité 25, n° 11 | 4.00 | » » | 1.30 | 3.500 | | 2 | | | | | Auto pompe N° 2 en réserve |
| 10 » | Rue du Weikwé Cité prolongée | 19.30 | » » | 1.00 | 4.000 | | 1 | 2 | 1 | 3.500 | 2 | |
| 12 » | Rue Mission 31, 33, 35, 37, 39, 41 | 18.45 | » » | 1.00 | 3.000 | | 1 | | | | | 4 grosses lances, 6 petites |
| 17 » | Rue Colbert 67 | 15.55 | » » | 0.10 | 3.500 | | 1 | | | | | 2 grosses lances, 2 petites |
| 24 » | Rue des Pères Cité n° 8 | 13.15 | » » | | | | | | | | | 4 petites lances |
| 25 » | Route Francis Garnier 7 | 5.30 | » Europ. | | | | | | | | | Feu de cheminée éteint p. les habitants |
| 26 » | Route Ratard 639 | 13.10 | » » | 0.05 | | | | 1 | | | | do. do. |
| 27 » | Rue Palikao 253, 255, 257, 259 | 23.30 | » Chin. | 0.30 | 3.500 | | 2 | | 0.40 | 3.500 | 1 | |
| 31 » | Route Ratard 637 | 20.15 | » Europ. | 1.10 | 3.500 | | 1 | | | | | Manœuvre du 1 ^{er} secours. |

Changhai le 11 Janvier 1918

Le Chef du Matériel p. i.

ALLEMAND



ASSAINISSEMENT DE L'AVENUE EDOUARD VII

Les nouvelles constructions au carrefour du Bd. Montigny et de l'Av. Edouard VII (*Le Grand Monde*)



GARDE MUNICIPALE



Rapport de la Garde Municipale

Titre 1 - PERSONNEL

Effectif de la Garde.—Au 31 Décembre 1917, l'effectif de la Garde est le suivant :

| | | |
|-----------|-------------|-----|
| Européens | | 44* |
| Tonkinois | de la Garde | 134 |
| | Tirailleurs | 96 |
| Chinois | Interprètes | 16 |
| | Détectives | 33 |
| | Agents | 304 |
| | Auxiliaires | 48 |
| Total | | 675 |

* dont 3 mobilisés en France.

Le détail de cet effectif est indiqué au Tableau N° 1, annexé au présent Rapport.

Personnel Européen.—*Mutations.*—1°) Par Ordonnance Consulaire en date du 11 Juin, le Lieutenant Adolphe Rémy RIBET, décoré de la Croix de Guerre, a été nommé aux fonctions de Chef Adjoint de la Garde, en remplacement du Lieutenant PETIOT, tué glorieusement à l'ennemi.

2°)—J'ai le regret de mentionner le décès, par suite de maladie, du Garde Félix LE HEGARAT, survenu le 30 Septembre 1917.

3°)—Sur sa demande, après 31 ans de services, le Sergent Magasinier Auguste SURAND a été rayé des contrôles de la Garde, le 1^{er} Octobre 1917. Vu l'effectif réduit des cadres Européens de la Garde et afin de ne pas entraver la bonne marche du service, le Sergent SURAND sera maintenu dans son emploi, à titre auxiliaire, pendant le temps nécessaire à son successeur pour se mettre au courant de ses fonctions.

Situation du Personnel.—a) L'effectif Européen, actuellement très réduit, ne permet plus d'assurer le service d'une façon satisfaisante.

Des essais de recrutement, faits au Tonkin et à Tien-Tsin, rencontreront, vraisemblablement, du fait de la mobilisation, de sérieuses difficultés, pourtant il y a urgence à combler les vides existants et à atteindre progressivement l'effectif prévu pour 1918.

b)—L'expérience nous prouve qu'il importe de se montrer à l'avenir plus sévère dans le choix des candidats et d'exiger un niveau intellectuel plus élevé.

J'espère qu'à la démobilisation, il nous sera possible de trouver, tant en France qu'aux Colonies, des éléments sérieux.

c) Il a paru nécessaire d'introduire, en ce qui concerne la question si importante de l'avancement, certaines règles permettant de récompenser chacun selon son travail et ses mérites.

Ces règles fixent l'avancement uniquement au choix, après un minimum d'ancienneté et après un examen dont le programme, tracé d'avance, quant aux connaissances exigées, varie suivant les grades.

d) Une autre lacune a été comblée.

Dans différentes circonstances - punitions à infliger ou récompenses à accorder - il m'eut été fort utile de connaître l'opinion de mes prédécesseurs sur certains Agents. Afin de rendre cette chose possible dans l'avenir, tous les Agents Européens auront leur carnet de notes, sur lequel, à la fin de chaque semestre, le Chef Adjoint et le Chef de la Garde consigneront la façon de servir des intéressés.

Ces différentes mesures ajoutées à une amélioration sensible de la situation matérielle, prévue au Budget de 1918, donneront, je l'espère, un excellent résultat en éliminant les non valeurs et en permettant, aux sujets travailleurs et consciencieux de se créer une position fort honorable.

Personnel Tonkinois.—*Mutations.*—J'ai le regret de mentionner la mort du Brigadier Tonkinois N^o. 25, NGUYEN-VAN-LAM, tué en service commandé.

Le 3 Mai, vers 4 heures du matin, ce Brigadier, au cours d'une ronde, rencontra, dans le village de Koukaza, un groupe d'individus qui venaient de commettre un pillage.

Exécutant sa consigne, il essaya de barrer le chemin à la bande, mais fut tué à bout portant par un des brigands qui tira 6 coups de revolver.

Une gratification de 1000 Dollars fut accordée à la veuve de ce brave serviteur.

Les autres pertes dans ce personnel sont :

| | |
|-------------------------------|-------|
| Décédés | 3 |
| Réformés pour raison de santé | 4 |
| | <hr/> |
| | 7 |

85 Gardes, recrutés au Tonkin, par le Lieutenant RIBET, sont arrivés le 26 Décembre.

Ils sont destinés à compléter l'effectif et à remplacer le détachement de 46 Tirailleurs, mis à notre disposition, en 1914, par le 4^{ème} Régiment de Tirailleurs Tonkinois de Nam-Dinh, pour la Garde de la Maison d'arrêt.

Ces Tirailleurs rejoindront leur Corps en Janvier.

En raison de la Guerre, aucun congé de longue durée ne fut accordé.

Situation du Personnel.—a) Les Agents Tonkinois continuent à donner toute satisfaction et sont, en général, très contents de leur sort.

Leur esprit reste bon et au point de vue discipline, il y a lieu d'être satisfait.

b) Par Décision du 4 Octobre 1917, la Commission Municipale a créé une place d'Instituteur pour les enfants annamites.

Tous les Agents intéressés furent très sensibles à cette marque d'intérêt et de bienveillance. La nouvelle école fonctionne dans de bonnes conditions, sous la direction de l'Instituteur TRIN-DINH-XUYEN, qui paraît tout dévoué à sa tâche.

c)—Un projet de causeries morales, qui mettra en relief le rôle de la France pendant cette Guerre et les hauts faits de son armée, causeries accompagnées de projections cinématographiques, est actuellement à l'étude et ne tardera pas à être mis en pratique. •

Personnel Chinois.—*Mutations.*—En 1917, 27 Agents furent rayés des contrôles :

| | |
|-------------------------------|----|
| Démissionnaires | 5 |
| Révoqués | 11 |
| Réformés pour raison de santé | 9 |
| Disparu | 1 |
| Interprète révoqué | 1 |

Total

 27, soit 14 de plus qu'en 1916

Situation du Personnel.—En général, la discipline du Personnel Chinois reste bonne.

Le projet budgétaire pour 1918 porte certaines améliorations en faveur de ce Personnel.

Le nombre de candidats qui demandent à être admis dans la Police, prouve du reste suffisamment que ces fonctions sont assez recherchées.

Cours de Langues Professés dans les Ecoles.—7 Agents Européens ont suivi le cours d'anglais à l'Ecole Municipale Française.

30 Agents Chinois ont suivi le cours de Français à l'Ecole Franco-Chinoise.

J'exprime ici un désir que je crois partagé par tous les Chefs de Service.

La plupart des Agents Européens de la Garde, et peut-être quelques employés des autres Services Municipaux, seraient heureux de pouvoir suivre un cours de Français.

Ils se rendent compte qu'ils ne connaissent pas suffisamment la langue maternelle et que cette lacune leur porte préjudice en bien des circonstances.

Situation Sanitaire.—Les moyennes d'indisponibilité, par agents, en 1917 et pendant les quatre dernières années, ont été les suivantes :

| | <u>1913</u> | <u>1914</u> | <u>1915</u> | <u>1916</u> | <u>1917</u> |
|-----------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Européens | 14,60 | 9,44 | 12,02 | 13,20 | 12,24 |
| Tonkinois | 18,14 | 19,04 | 17,60 | 12,90 | 15,35 |
| Chinois | 11,40 | 10,52 | 6,08 | 4,81 | 8,16 |

On peut dire que l'état sanitaire reste dans la bonne moyenne.

Chez les Tonkinois et les Chinois, de nombreuses indisponibilités sont causées par les maladies vénériennes et leurs suites.

Afin de remédier, dans la mesure du possible, à cet état de choses, des théories sont faites périodiquement sur les dangers à éviter et les précautions à prendre.

De plus, une visite sanitaire, obligatoire pour les Tonkinois et Chinois, est passée tous les mois. Cette mesure a fait baisser, dans de sérieuses proportions, les séjours à l'Infirmierie et à l'Hôpital.

Titre 2 - MAISON D'ARRÊT

Effectif des Prisonniers Chinois.—L'effectif moyen des prisonniers de la Maison d'Arrêt pendant les six dernières années, fut :

| <u>1912</u> | <u>1913</u> | <u>1914</u> | <u>1915</u> | <u>1916</u> | <u>1917</u> |
|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| 341 | 396 | 442 | 443 | 439 | 335 |

En 1917, le maximum fut atteint, le 1^{er} Janvier, avec 400 condamnés.

A noter une diminution très sensible, en 1917, du nombre des prisonniers.

J'en attribue la raison à une application plus fréquente de la peine de cellule par la Cour Mixte et à une sévérité un peu plus grande dans le régime de la Maison d'Arrêt, causes qui font que les condamnés libérés conservent de leur séjour en prison un souvenir peu agréable et qu'il leur en reste une crainte salutaire.

Durée des Peines.—Le Tableau ci-dessous présente la classification des détenus, au 31 Décembre 1917, en ce qui concerne la durée des peines :

| <u>Durée des peines</u> | <u>Hommes</u> | <u>Femmes</u> | <u>Totaux</u> |
|---------------------------------|---------------|---------------|---------------|
| De 1 à 3 mois | 71 | 5 | 76 |
| De 3 à 6 mois | 36 | 1 | 37 |
| De 6 mois à 1 an | 23 | 3 | 26 |
| De 1 à 2 ans | 21 | 2 | 23 |
| De 2 à 3 ans | 29 | 2 | 31 |
| De 3 à 4 ans | 26 | » | 26 |
| De 4 à 5 ans | 41 | 4 | 45 |
| Supérieures à 5 ans | 12 | » | 12 |
| Devant être remis aux Autorités | | | |
| Indigènes locales | » | » | » |
| Totaux | <u>259</u> | <u>17</u> | <u>276</u> |

Les condamnations inférieures à 1 mois de prison sont subies dans les locaux du Poste de l'Ouest.

La moyenne de ces condamnés, pendant l'année, fut de 21, 8.

Etat Sanitaire.—Le Tableau ci-dessous indique, pour chaque mois, le nombre de détenus hospitalisés, le nombre de journées d'hospitalisation, avec notifications des maladies et le nombre de décès :

| MOIS | NOMBRE DE DÉTENU S ENTRÉS A L'HÔPITAL | NOMBRE DE JOURNÉES D'HÔSPITALI SATION | NOTIFICATIONS DES MALADIES | | | | | | | NOMBRE DE DÉCÈS | | |
|---------------|---------------------------------------|---------------------------------------|----------------------------|-----------|------------------|------------|----------------------|-----------|------------|-----------------|-----------|-------------------------|
| | | | Fièvre | Béri-Béri | Plaies des pieds | Dysenterie | Maladies vénériennes | Divers | Totaux | Maison d'Arrêt | Hôpital | Totaux |
| Janvier | 19 | 671 | 1 | » | 6 | 4 | 2 | 6 | 19 | 1 | 4 | 5 |
| Février | 17 | 598 | 3 | 2 | 2 | 1 | 1 | 8 | 17 | 2 | 3 | 5 |
| Mars | 10 | 516 | 3 | » | 1 | 2 | 2 | 2 | 10 | » | » | » |
| Avril | 9 | 400 | 1 | » | » | 1 | 3 | 4 | 9 | » | » | » |
| Mai | 12 | 370 | 3 | 1 | 1 | 1 | 4 | 2 | 12 | » | 2 | 2 |
| Juin | 10 | 380 | 2 | » | » | » | 2 | 6 | 10 | 1 | 2 | 3 |
| Juillet | 14 | 390 | » | » | » | 1 | 5 | 8 | 14 | » | 1 | 1 |
| Août | 20 | 426 | 5 | 1 | » | 3 | 3 | 8 | 20 | » | 4 | 4 |
| Septembre | 21 | 587 | 1 | 14 | 1 | 1 | » | 4 | 21 | » | » | » |
| Octobre | 17 | 513 | 3 | 6 | » | 1 | » | 7 | 17 | » | 4 | 4 |
| Novembre | 16 | 556 | » | 2 | 2 | 2 | 3 | 7 | 16 | » | » | » |
| Décembre | 11 | 584 | 1 | » | 4 | 1 | 3 | 2 | 11 | » | » | » |
| Totaux | 176 | 5991 | 23 | 26 | 17 | 18 | 28 | 64 | 176 | 4 | 20 | 24⁽¹⁾ |

(1) Nombre supérieur de 1 au total de 1916.

La moyenne des prisonniers hospitalisés fut de 16 par jour, nombre supérieur de 4 à la moyenne de 1916.

Les décès, au nombre de 24, tant à l'hôpital qu'à la Maison d'Arrêt, sont survenus par suite de maladies.

Au mois de Septembre, quelques cas de béri-béri furent constatés parmi les prisonniers. Des mesures prises immédiatement, permirent d'enrayer cette épidémie qui ne fit que deux victimes. De plus, l'alimentation de tous les détenus fut changée, sur l'avis du Docteur Municipal, qui préconisa de substituer le riz non décortiqué (ou non glacé) au riz ordinaire.

Ce nouveau régime amena rapidement une amélioration très marquée dans l'état des détenus et ce genre d'alimentation a été adopté définitivement.

En résumé, l'état sanitaire fut moins satisfaisant que les années précédentes.

La moyenne journalière des entrées à l'hôpital a sensiblement augmenté, ainsi que le fait ressortir le Tableau comparatif ci-dessous :

| ANNÉE 1916 | | | ANNÉE 1917 | | |
|-------------------------------|--------------------------------------|---------------------|-------------------------------|--------------------------------------|---------------------|
| TOTAL DES ENTRÉES A L'HÔPITAL | NOMBRE DE JOURNÉES D'HOSPITALISATION | MOYENNE JOURNALIÈRE | TOTAL DES ENTRÉES A L'HÔPITAL | NOMBRE DE JOURNÉES D'HOSPITALISATION | MOYENNE JOURNALIÈRE |
| 136 | 4446 | 12 | 176 | 5991 | 16 |

Evasion.—Aucune évasion ou tentative d'évasion à signaler dans l'année.

Travail des Prisonniers.—Le Tableau N° 2 indique l'estimation du travail des prisonniers évalué à Tls. 6880,035 et \$ 2564,629. Au total en Tls. au taux de 75/100: Tls. 8603.51.

Dépenses occasionnées à la Municipalité par l'entretien de la Maison d'Arrêt.—

En 1917, les dépenses supportées par la Municipalité pour l'entretien de la Maison d'Arrêt, furent :

| | | | | | |
|--------------------------------------------------------------------------|---|----------------------|---------|------------------|------------------|
| Solde | } | Personnel Européen : | 5780.50 | } | Tls : 11.645.16 |
| et | | » Tonkinois : | 5413.94 | | |
| Indemnités | | » Chinois : | 450.72 | | |
| Nourriture des prisonniers chinois : | | | | » | 7.357.00 |
| Habillement des prisonniers chinois : | | | | » | 1.661.49 |
| Frais d'hospitalisation pour les prisonniers chinois : \$ 1.835.70, soit | | | | » | 1.340.06 |
| | | | | Tls : | <u>22.003.71</u> |
| A déduire, estimation du travail des prisonniers | | | | » | 8.603.51 |
| | | | | Différence Tls : | <u>13.400.20</u> |

Modifications à l'assiette.—Les modifications demandées fin 1916 et approuvées par le Conseil n'ont toujours pas été exécutées, vraisemblablement faute de crédit.

Je renouvelle la demande faite l'année dernière en insistant sur l'importance de la question.

Titre 3 - RESULTATS DE L'ACTION DE LA POLICE

Le Tableau N° 3 donne un aperçu d'ensemble des résultats de l'action de la Police en 1917 et permet de les comparer avec ceux de l'année précédente.

Les Tableaux suivants renseignent en détail sur :

Tableau N° 4—Les arrestations d'Etrangers.

- » » 5—Les arrestations de Chinois.
- » » 6—Les jugements prononcés par la Cour Mixte.
- » » 7—Les contraventions aux Règlements Municipaux.
- » » 8—Les motifs des plaintes reçues.
- » » 9—Les vols chez les Européens.

Tableaux Nos 10, 11, 12—Les accidents ayant nécessité l'intervention de la Police.

Service d'Identification Judiciaire.—Le service d'identification judiciaire a donné, en 1917, les résultats suivants :

| | |
|-----------------------------------------------------------------|--------------|
| Nombre de fiches nouvelles établies par nos soins : | 1203 |
| Nombre de fiches nouvelles reçues de la Police Internationale : | 1535 |
| Total | <u>2738</u> |
| Fiches établies depuis la création du service : | 25225 |
| Total général des dossiers au 31 Décembre 1917 : | <u>27963</u> |

L'état suivant indique, par mois, le nombre d'individus soumis à l'identification; reconnus récidivistes, ainsi que ceux non identifiés, c'est-à-dire, vus pour la première fois.

| MOIS | NOMBRE D'EXAMINÉS | RÉCIDIVISTES | NON IDENTIFIÉS |
|---------------|-------------------|--------------|----------------|
| Janvier | 189 | 79 | 110 |
| Février | 149 | 85 | 64 |
| Mars | 230 | 130 | 100 |
| Avril | 190 | 92 | 98 |
| Mai | 271 | 131 | 140 |
| Juin | 183 | 92 | 91 |
| Juillet | 185 | 98 | 87 |
| Août | 226 | 121 | 105 |
| Septembre | 205 | 118 | 87 |
| Octobre | 221 | 114 | 107 |
| Novembre | 183 | 89 | 94 |
| Décembre | 236 | 116 | 120 |
| Totaux | 2468 | 1265 | 1203 |

1265 individus, sur 2468 individus examinés par nous, ont été reconnus comme récidivistes. 1807 récidivistes furent identifiés sur 3342 fiches reçues de la Police Internationale.

Sur les 27.963 individus dont nous possédons les fiches et les dossiers, 3506 ont été condamnés par les 2 Cours Mixtes de Changhai, 3357 sont des récidivistes pour la Cour Française. Ces derniers se répartissent ainsi :

| | | |
|-----------|-----------|-------------|
| Condamnés | 2 fois = | 1724 |
| » | 3 fois = | 746 |
| » | 4 fois = | 416 |
| » | 5 fois = | 214 |
| » | 6 fois = | 118 |
| » | 7 fois = | 68 |
| » | 8 fois = | 40 |
| » | 9 fois = | 19 |
| » | 10 fois = | 10 |
| » | 11 fois = | 2 |
| | Total | <u>3357</u> |

Incendies.—Le nombre des incendies pendant les cinq dernières années fut le suivant :

| | <u>1913</u> | <u>1914</u> | <u>1915</u> | <u>1916</u> | <u>1917</u> |
|---------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Incendies | 16 | 22 | 14 | 13 | 22 |
| Commencements d'incendies | 31 | 31 | 38 | 26 | 43 |
| Feux de cheminée | 4 | 2 | 1 | » | 2 |
| Totaux | <u>51</u> | <u>55</u> | <u>53</u> | <u>39</u> | <u>67</u> |

Le Tableau N°. 13 renseigne sur les sinistres de l'année et les sanctions prononcées par la Cour Mixte. Le 12 Août 1917, au cours d'un incendie au N°. 125 Rue Krätzer, une femme périt brûlée vive.

Accidents Divers.—Le relevé des différents accidents survenus en 1917 figure dans les Tableaux Nos. 10, 11 et 12.

Les accidents sur la voie publique, en dehors des accidents de tramways, sont en diminution d'environ 24% sur l'année précédente.

Les accidents de tramways eux-mêmes ont diminué dans des proportions de 30% en comparaison avec 1916.

Vols à main armée.—Durant l'année 1917, 27 plaintes d'attaques et vols à main armée ont été reçues à la Police contre 23 en 1916.

Dans 19 cas, les malfaiteurs étaient armés de révolver. En deux occasions seulement, ils firent feu avant de quitter les lieux, ne blessant personne, uniquement pour terroriser les gens et empêcher les poursuites ou cris d'alarme. Dans les 8 autres cas, les individus étaient armés de couteaux ou de poignards.

Les maisons attaquées sont, en général, des boutiques, des magasins ou des monts de piété. Les voleurs savent qu'ils trouveront là presque certainement des sommes plus ou moins importantes. Ces établissements emploient généralement un personnel assez nombreux, mais la seule vue d'un révolver enlève, à tout le monde, tout moyen d'action. Les faits, dans ces conditions, parviennent trop tard à la connaissance de la Police pour qu'une poursuite puisse être efficace. Néanmoins le Service des recherches, dont la tâche est peu aisée, obtint, en 1917, des résultats fort satisfaisants.

En effet, sur les 27 plaintes enregistrées, 14 ont été solutionnées et ont donné un total de 71 arrestations d'individus, tous fort dangereux.

Les condamnations suivantes furent prononcées :

| | |
|--------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Envoyés aux Autorités Chinoises pour être châtiés, suivant la rigueur de la Loi..... | 5 |
| Condamnés à 5 ans de prison et l'expulsion..... | 18 |
| » à 4 ans de prison et l'expulsion..... | 26 |
| » à 3 ans de prison..... | 16 |

Les autres se virent infliger des peines variant entre 3 ans et 6 mois de prison.

Vols au Préjudice des Étrangers.—Sur 1001 plaintes de vol reçues pendant l'année, 79 visent des vols commis chez des Étrangers. Dans de nombreux cas, les objets disparus avaient peu de valeur et il est à supposer que les voleurs appartenaient au personnel de la maison.

Nous relevons, d'autre part, 26 cas où les voleurs ont pu pénétrer dans les habitations, grâce aux portes restées ouvertes par négligence.

De même, dans les 17 autres cas, des vols de pardessus, d'imperméables, de chapeaux, etc... ont été commis dans les rez-de-chaussées et les vestibules. Il n'est pas douteux que ces larcins sont commis, le plus souvent, par des individus introduits sans méfiance par les domestiques, ou par des rôdeurs, qui, sous l'étiquette de fripiers, cherchent à pénétrer partout pour commettre leurs rapines.

Sur ces 79 plaintes déposées, 21 furent solutionnées et la valeur des objets volés retrouvés et rendus aux plaignants, présente un total de \$: 3.092,80. La valeur des objets volés dans l'année chez les Étrangers et estimée à \$: 7.201,50.

Lettres de Menaces.—Nombreuses furent les tentatives d'escroqueries au moyen de lettres de menaces.

Ces lettres, dont les auteurs se disent du parti Kouomingtang, sont adressées à des commerçants ou à des résidents aisés de la Concession ; invariablement, elles demandent de fortes sommes et menacent de représailles le destinataire, en cas de refus de payer, ou de dénonciation à la Police.

L'argent demandé doit, soi-disant, toujours servir aux besoins du parti révolutionnaire.

Rarement les recherches faites en vue de retrouver les coupables ont donné des résultats.

Trop souvent, les Chinois menacés, essaient d'obtenir la tranquillité en se laissant extorquer de l'argent.

Mais s'ils se montrent récalcitrants et portent plainte, ils ne font, par contre, jamais rien pour faciliter l'action de la Police : impossible d'obtenir d'eux un renseignement ou une indication utiles.

Plusieurs de ces lettres de menaces furent suivies d'effet.

Des bombes, dont quelques-unes fort dangereuses, furent employées ; heureusement toutes ne firent pas explosion et celles qui explosèrent, ne causèrent que des dégâts insignifiants.

Dans 3 cas, nos recherches ont donné des résultats et les auteurs de ces escroqueries ont été condamnés par la Cour Mixte à des peines sévères.

Dans le but de réagir contre ces tentatives criminelles, la proclamation, ci-après, en français et en chinois, fut affichée, par nos soins, dans les rues de la Concession :

« Concession Française de Changhai »

« Avis aux Résidents Chinois »

« Sous prétexte de propagande politique, des gens sans aveu, que l'on suppose résider dans la Concession Française, ont adressé, à des fonctionnaires et à des commerçants chinois, des lettres de menaces.

« Nous avons maintes fois donné, au cours de ces dernières années, des preuves de notre absolu respect pour toutes les opinions politiques. Mais nous ne tolérerons pas que la Concession Française serve d'abri à des gens sans aveu, qui s'imagineraient pouvoir y comploter impunément contre la sûreté de l'État Chinois et y extorquer l'argent qu'ils sont incapables de gagner honnêtement.

« Les fomenteurs de troubles et les perturbateurs de la tranquillité publique ne doivent pas s'attendre à trouver, auprès des Tribunaux compétents, la moindre indulgence ».

Changhai, le 8 Septembre 1917

Le Consul Général de France,

Signé : WILDEN.

Bombes.—Un important stock d'engins vides et d'armes comprenant 61 récipients en fonte, de forme cylindrique, avec couvercle se vissant, 3 "brownings" neufs et des munitions, fut découvert, le 3 Novembre, au N^o. 16 de la cité "Sing-Ming-Li".

Des documents saisis, il ressort que ce petit arsenal était destiné à être employé au cours d'un soulèvement, en préparation dans la province du Chekiang ; 5 individus, arrêtés à cette occasion, firent des aveux dans le même sens.

Meurtres.—1°) Le 30 Juin 1917, vers 3 h. 30 de l'après-midi, dans la résidence d'un Etranger, Avenue du Roi Albert, un domestique chinois, nommé ZI-FOU-KOUE, âgé de 17 ans, tua de plusieurs coups de revolver, et pour un motif futile, le chauffeur indigène au service de cet Etranger. Le meurtrier fut arrêté sur place et fit des aveux complets. Il s'était servi de l'arme de son maître, prise dans la chambre de ce dernier.

2°) Le corps d'une femme âgée de 40 ans, fut découvert enroulé dans une literie, le 3 Novembre, à 7 heures du matin, sur le trottoir de la rue des Pères.

Le victime qui avait été étranglée, portait encore au cou la corde ayant servi à commettre le crime. Le lendemain, le corps fut identifié par le mari de la malheureuse. L'enquête nous fit découvrir que le crime avait été perpétré dans une maison de logeurs, par un individu en compagnie duquel la victime était venue là, passer un moment, et qui avait pu s'esquiver, sans attirer l'attention.

Lorsque le personnel de la maison s'aperçut du crime, il chercha à en faire disparaître toute trace, en transportant le cadavre à l'endroit où il fut découvert.

Les déclarations du mari nous font croire que le vol a été le mobile de cet assassinat.

Détournement de Filles.—Vers le nouvel an chinois, de nombreuses plaintes de disparition de jeunes servantes nous furent transmises.

Nos recherches aboutirent, le 4 Mars, à la découverte, à bord d'un vapeur en partance pour le Nord, d'un convoi de 6 filles de 16 à 18 ans, destinées à être vendues dans des maisons de prostitution.

L'arrestation des deux convoyeurs dévoila toute une organisation, ayant des ramifications dans les villes du Nord, pour la réception et le placement des filles ainsi expédiées.

L'agence de Changhai avait son siège au N° 292 de la Cité "Ou-Ching-Li", Rue Amiral Bayle. Un certain nombre de rabatteuses opéraient pour le compte de l'agence et détournaient les jeunes servantes, qui étaient conduites à l'adresse ci-dessus, en attendant leur départ.

Chose curieuse :

Ces trafiquants étaient, à leur tour, exploités par une bande d'individus qui, sous menace de dénonciation à la Police, se faisaient remettre \$. 20.00 par fille et \$. 15.00 par enfant quittant Changhai.

Des condamnations à 5 ans de prison et l'expulsion furent prononcées contre 8 hommes et 3 femmes impliqués dans cette affaire.

Mesures prises sur la Concession contre les sujets ennemis.—Le 14 Mars 1917, la Chine rompt les relations diplomatiques avec les empires centraux.

Le 17 Mars, le Consul de France ordonne à la Police Française de faire évacuer la "Deutsche Medicin und Ingénieur Schule", Ecole allemande, sise sur notre Concession, et de prendre possession des bâtiments et de tout le mobilier y contenu.

L'école comptait environ 450 élèves chinois; l'enseignement y était donné par une dizaine de professeurs allemands.

L'opération eut lieu le même jour, à 2 heures de l'après-midi, sans incidents graves.

L'école se reforma d'ailleurs à Woosung avec les mêmes professeurs et les mêmes élèves.

Pareille mesure est appliquée au "German Garden Club"; le 26 Mars, à 9 heures du matin, nous signifiâmes au Président du Comité de gérance de ce Jardin, que nous prenons à compter de ce moment, possession de la dite propriété. Aucune objection ne fut élevée et depuis lors, le Jardin est ouvert au public.

Le jardin "Otto-Meuser" fut également mis sous séquestre, ainsi que diverses autres propriétés allemandes.

Comme il devenait en outre nécessaire d'exercer un contrôle efficace sur les résidents ennemis de la Concession, le 24 Mars, la proclamation suivante, fut affichée, en français et en chinois, par nos soins, dans les rues de la Concession et insérée dans la presse.

« Aux résidents allemands de la Concession Française »

« La politique inhumaine du gouvernement impérial allemand a produit ses effets naturels: la Chine a rompu les relations diplomatiques avec l'Allemagne et a décidé de dépouiller les allemands

« des privilèges de l'exterritorialité, tout en prenant des mesures de sûreté à l'égard des biens et des personnes. La France étant, de son côté, en guerre avec l'Allemagne, l'exécution des dites mesures sur la Concession Française ne peut que s'inspirer des nécessités de la situation.

« Gardien de l'Ordre Public, en vertu de l'Article XIII des statuts municipaux, le Consul Général de France compte que les résidents allemands donneront l'exemple de la discipline, exigée par les circonstances et par leur intérêt, et qu'ils se soumettront aux mesures, prises à leur égard, sans mettre les Autorités compétentes dans l'obligation d'avoir à sévir contre eux.

« Des instructions personnelles leur seront adressées à domicile par le Chef de la Garde de la Concession Française »

Le Gérant du Consulat Général
de France

Signé : Emile NAGGIAR

Le 26 Mars, des convocations individuelles sont envoyées à tous les Allemands.

Les 27 et 28, sont consacrés à l'enregistrement des sujets ennemis qui versent, en même temps, en dépôt à la Police, toutes les armes qu'ils déclarent posséder.

Des permis de séjour leur sont ensuite délivrés; ces permis sont de deux sortes:

1°—Permis de séjour pour les hommes, qui doivent se présenter, chaque jour, au poste de police de leur quartier.

2°—Permis de séjour pour les femmes; ces dernières doivent émarger, à la Police, chaque Lundi.

Le 30 Mars, l'avis suivant fut publié dans la presse locale française, anglaise, chinoise et allemande:

« A V I S »

» Avant-hier et hier, les Allemands qui résident encore sur la Concession Française, ont été munis, par les soins de la Police, d'un permis de séjour, les autorisant à circuler librement sur cette Concession.

« A partir d'aujourd'hui, il est interdit aux sujets allemands, non munis du permis de séjour, de pénétrer sur la Concession Française.

« Les sujets allemands, domiciliés sur la Concession Internationale, ou sur le territoire chinois et qui, pour des raisons d'affaires, auraient besoin de se rendre sur la Concession Française, doivent adresser une demande motivée au Chef de la Police Française, qui statuera.

« Toutefois, il est bien entendu que les sujets allemands qui ont quitté la Concession Française, dans le but de se soustraire aux formalités du permis de séjour, ne pourront, en aucun cas, obtenir l'autorisation d'y revenir, quel que soit le motif invoqué.

Changhai, le 30 Mars 1917

Le Chef de la Garde,

Signé : SCHMITT.

Les sujets ennemis, dont les demandes furent reconnues fondées, reçurent un permis de circulation; ils se présentent chaque samedi au Poste Central de Police.

Deux sujets allemands A. SPROSSER et Th. SPROSSER ne s'étant pas conformés aux instructions relatives aux permis de séjour, furent arrêtés le 20 Avril, au moment où ils traversaient la Concession, pour se rendre en territoire chinois. Par courtoisie, ces 2 individus furent laissés libres, sous garantie d'une somme de 500 Dollars et la promesse écrite de comparaître le 23 du courant devant le tribunal compétent, en l'espèce, la Cour Mixte.

Ayant manqué à leur parole, jugement par défaut fut rendu contre eux, comme suit :

« Les défendants ne s'étant pas présentés en dépit de la reconnaissance écrite qu'ils avaient remise au Chef de la Garde, la caution de 500 Dollars est confisquée au profit de la Cour ».

Toutes ces mesures, comme il fallait bien s'y attendre, eurent pour résultat de faire partir de la

Concession Française un très grand nombre de sujets ennemis qui allèrent se fixer ailleurs ; nous comptons au début chez nous :

| | |
|---------------|-----|
| Allemands : | 102 |
| Autrichiens : | 11 |
| Ottoman : | 1 |

Au 31 Décembre 1917, ces chiffres étaient tombés à :

| | |
|--------------|----|
| Allemands : | 11 |
| Autrichien : | 1 |
| Ottoman : | » |

La déclaration de guerre de la Chine à l'Allemagne et à l'Autriche-Hongrie ne modifia pas la situation en ce qui nous concerne, mais provoqua, de la part de la Police Internationale, différentes mesures, analogues à ce qui avait été fait chez nous.

Améliorations apportées au Service Général.—Depuis le 15 Septembre 1917, fonctionne un service spécial du trafic.

Ce service est spécialement chargé de veiller à ce que soient observés tous les règlements municipaux relatifs au trafic en général : autos, tramways, J. R. S., bicyclettes, brouettes, voirie, chiens, police de la circulation, etc...

Les résultats sont excellents et un simple coup d'œil sur le tableau ci-dessous nous les montre d'une façon tangible :

Licences de brouettes délivrées en :

| | |
|-------------|------|
| Septembre : | 3859 |
| Octobre : | 3917 |
| Novembre : | 4475 |
| Décembre : | 4878 |

Société Protectrice des Animaux.—A différentes reprises, cette Société nous a demandé notre concours, pour réprimer certains abus, constatés par elle.

Nous lui avons toujours donné satisfaction, dans la mesure du possible.

Relations avec les Autorités Chinoises et la Police Internationale.—Une collaboration étroite et fertile en résultats continue à régner entre la police Française et ses voisins, la Police Chinoise et la Police Internationale. Cette dernière surtout n'a pas manqué de nous témoigner, en différentes circonstances, lors de la mort du Brigadier Tonkinois 25, par exemple, des marques de bonne camaraderie qui nous ont vivement touchés et que nous lui rendons en toutes occasions.

Le Chef de la Garde,
Ch. SCHMITT

EFFECTIF DE LA GARDE MUNICIPALE

au 31 Décembre 1917

| GRADES OU EMPLOIS | Effectif normal | | | Vacances | Présents au corps | | | | | | | | En Congé | Effectif au 31 Décembre | | |
|---------------------------------------------|-----------------|------------------|------------------|--------------|-------------------|---------------|----------------|------------------|-------------------|----------------------|----------------|--------------|----------|-------------------------|-----------------|------------------|
| | Européens | Tonkinois | Chinois | | Etat-Major | Poste Central | Poste de l'Est | Poste de l'Ouest | Postes Extérieurs | Service de la Sûreté | Maison d'Arrêt | Européens | | Tonkinois | Chinois | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Chef de la Garde | 1 | | | 1 | | | | | | | | | | 1 | | |
| » » adjoint | 1 | | | 1 | | | | | | | | | | 1 | | |
| Inspecteur Principal | 1 | | | 1 | | | | | | | | | | 1 | | |
| Inspecteur de la Sûreté | 1 | | | | | | | | 1 | | | | | 1 | | |
| Chefs de Secteur | 5 | | | 2 | | 1 | 1 | 1 | | | | | | 3 | | |
| Dir. de la Maison d'Arrêt | 1 | | | | | | | | | 1 | | | | 1 | | |
| Cf. du Bureau de la C. M. | 1 | | | | 1 | | | | | | | | | 1 | | |
| Sergent Instructeur | 1 | | | | | | | | | | | | | 1 | | |
| Sergents | 13 | | | 4 | 3 | 2 | 2 | 1 | | | | | | 1 | 9 | |
| Brigadiers | 12 | | | | 1 | 4 | 2 | 5 | 3 | 1 | | | | 1 | 17 ^a | |
| Gardes | 23 | | | 18 | | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 3 | | | | 8 | |
| Gardiens du Jardin public | 2 | | | | | | | | 2 | | | | | | 2 | |
| Secrétaire-Interprète | 1 | | | | 1 | | | | | | | | | | 1 | |
| Sergents | | 6 | | | | 2 | | 2 | 2 | | | | | | 6 | |
| Brigadiers | | 18 | | | | 4 | | 7 | 7 | | | | | | 18 | |
| Gardes | | 141 ^b | | | | 28 | | 23 | 59 | | | | | | 110 | |
| Détachements de Tirailleurs et de miliciens | 2 | 4 | | 2 | | | | 1 | | | 3 | | | | 4 | |
| Caporaux | | 5 | | | | | | 2 | | | 3 | | | | 5 | |
| Tours et miliciens | | 87 | | | | | | 37 | | | 50 | | | | 87 | |
| Sergents | | | 5 | | | 2 | 1 | 2 | | | | | | | | 5 |
| Brigadiers | | | 18 | | 1 | 6 | 2 | 4 | 4 | | | | | | | 17 |
| Agents | | | 259 ^c | | | 125 | 30 | 83 | 40 | 3 | | | | | | 281 ^d |
| Gardien du Jardin public | | | 1 | | | | | | 1 | | | | | | | 1 |
| Secrétaires-Interprètes | | | 4 | | 3 | | | | | 1 | | | | | | 4 |
| Interprètes | | | 12 | | 1 | 3 | 1 | 2 | 2 | 2 | 1 | | | | | 12 |
| Sergents Détectives | | | 3 | | | | | | | 3 | | | | | | 3 |
| Détectives | | | 30 | | | 3 | 2 | 3 | 4 | 18 | | | | | | 30 |
| TOTAUX | 65 | 261 | 232 | | 14 | 180 | 40 | 175 | 127 | 30 | 61 | | 3 | 44 | 230 | 353 |
| | 658 | | | | | | | | | | | | | 627 | | |

a).—Dont 5 en remplacement de Chefs de Secteur et de Sergents manquants.

b).—Dont 28 aux frais de diverses Compagnies.

c).—Dont 12 aux frais de diverses sociétés.

d).—Dont 22 en remplacement de Gardes Tonkinois manquants.

Il existe en outre du Personnel Chinois compris dans ce tableau:

- 8 Tailleurs
- 24 Coolies
- 10 Coolies Jin-Ric-Shaws
- 3 Mafous
- 2 Chauffeurs d'automobile
- 1 Magasinier

Total: 48.

Changhai, le 31 Décembre 1917

Le Chef de la Garde,

Ch. SCHMITT

ESTIMATION DU TRAVAIL DES PRISONNIERS POUR L'ANNÉE 1917

[Tableau N° 2]

et Comparaison avec l'estimation pour l'année 1916

| DÉSIGNATION DES TRAVAUX | ESTIMATION | | COMPARAISON AVEC L'ESTIMATION POUR L'ANNÉE 1916. | | | | OBSERVATIONS |
|-------------------------------------------------------|------------------|------------------|--------------------------------------------------------|----------------|---------------|------------------|-----------------------------------------------------------------|
| | Taëls | Dollars | \$: | | Tls: | | |
| 1.—Travaux pour le public. | | | — | + | — | + | |
| Blanchissage | | 377,525 | | 172,67 | | | Bénéfice calculé d'après le prix de revient |
| 2.—Pour le Service des Travaux. | | | | | | | |
| Macadamisage des routes | 1.612,00 | | | | 823,68 | | Estimation d'après le nombre de journées |
| Fabrication de tuyaux et articles divers en ciment | 4.793,60 | | | | 1.401,20 | | —do.— |
| Détenus employés à la forge du dépôt | 166,66 | | | | 12,48 | | —do.— |
| Transport de tuyaux | | 1.054,26 | | 169,88 | | | A raison de \$ 4 par équipe de prisonniers |
| 3.—Pour l'Imprimerie Municipale. | | | | | | | |
| Imprimeurs | 307,775 | | | | 26,065 | | Estimation d'après le nombre de journées |
| 4.—Pour la Garde Municipale. | | | | | | | |
| Tailleurs | | 1.053,30 | 47.10 | | | | Estimation d'après le travail exécuté |
| Blanchissage | | 79,544 | | 2,299 | | | Economie réalisée, calculée d'après le [prix de revient |
| Totaux | 6.880,035 | 2.564,629 | 47.10 | 344,849 | 823.68 | 1.439,745 | Soit en augmentation Tls. 616,065 » augmentation \$. 297,749 |

RÉSULTAT DE L'ACTION DE LA POLICE EN 1917

et Comparaison avec ceux obtenus l'année précédente

| | En 1917 | Comparaison avec 1916 | | Observations |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|-----------------------|---------------|--------------|
| | | En Augmentation | En Diminution | |
| Mandats de Comparution concernant des Chinois | 315 | | 28 | |
| } reçus | | | | |
| } exécutés | 288 | | 42 | |
| Mandats d'Arrêt concernant des Chinois | 175 | 1 | | |
| } reçus | | | | |
| } exécutés | 154 | 38 | | |
| Plaintes reçues par la Police | 1.667 | | 299 | |
| Demandes de poursuites établies par la Police | 59 | 26 | | |
| } d'Etrangers | 12 | | 1 | |
| Arrestations | | | | |
| } de Chinois | | | | |
| } Durant quelques heures seulement, pour contraventions, scandales etc..... | 4.517 | | 138 | |
| } Maintenues | 2.657 | | 474 | |
| Valeur des objets volés retrouvés par la Police | 24.562,72 | | | |
| } rendus aux plaignants \$: | | | | |
| } plaignants inconnus \$: | 866,41 | | | |
| | | 7.355.08 | | |
| Objets trouvés | 31 | | 36 | |
| Contraventions aux Règlements Municipaux ayant motivé des amendes infligées directement par la Police | 17.001 | | 1142 | |
| Montant des amendes infligées par la Police, pour contraventions aux Règlements Municipaux | Tls. 7.699,51 | | 946.07 | |
| Victimes d'accidents mortels relevé par la Police | 14 | | 20 | |
| Victimes d'accidents non mortels ayant nécessité l'intervention de la Police | 128 | | 70 | |
| Blessés ramassés par la Police ayant dû être | | | | |
| } pansés | 48 | | 34 | |
| } hospitalisés | 64 | | 26 | |
| Malades trouvés sur la voie publique | 20 | | 31 | |
| Cadavres d'enfants trouvés | | | | |
| } sur la voie publique | 91 | 28 | | |
| } dans la rivière | 4 | 1 | | |
| Cadavres d'adultes trouvés | | | | |
| } sur la voie publique | 73 | | 14 | |
| } dans la rivière | 9 | | 6 | |
| Enfants trouvés abandonnés ou égarés sur la voie publique | 101 | | 26 | |
| Suicides constatés | 9 | 3 | | |
| Tentatives de suicides découvertes ou signalées | 13 | | 13 | |
| Chiens | | | | |
| } Chiens étrangers capturés | | | | |
| } rendus | 42 | 13 | | |
| } détruits | 20 | | 17 | |
| } Chiens chinois capturés | | | | |
| } rendus | 24 | même nombre | | |
| } détruits | 252 | | 220 | |

RELEVÉ DES ARRESTATIONS D'ETRANGERS OPÉRÉES PAR LA GARDE MUNICIPALE PENDANT L'ANNÉE 1917

[Tableau N° 4]

et comparaison avec le relevé pour l'Année précédente

| NATIONALITÉS | Vols | | Escroquerie | | Vagabondage | | Ivresse tapageuse | | Divers | | Contraventions aux Règlement municipaux | | TOTAUX |
|---------------------------------------------------|---------|------------|-------------|------------|-------------|------------|-------------------|------------|---------|------------|-----------------------------------------|------------|------------------|
| | Civils | Militaires | Civils | Militaires | Civils | Militaires | Civils | Militaires | Civils | Militaires | Civils | Militaires | |
| Français | | | 1 | | | | | | | | | | 1 |
| Anglais | | | | | | | 1 | | | | | | 1 |
| Russes | | | | | 2 | | | | | | | | 2 |
| Japonais | | | | | | | 3 | | | | | | 3 |
| Grecs | | | | | | | | | 1 | | | | 1 |
| Indiens | 1 | | | | | | 1 | | | | | | 2 |
| Allemands | | | | | | | | | | | 2 | | 2 |
| TOTAUX pour l'année 1917 | 1 | | 1 | | 2 | | 5 | | 1 | | 2 | | 12 |
| Comparaison avec les arrestations opérées en 1916 | p. 1 | | p. 1 | | p. 2 | | m. 6 | | m. 1 | | p. 2 | | En Diminution: 1 |

RELEVÉ DES ARRESTATIONS D'INDIGÈNES OPÉRÉES PAR LA GARDE MUNICIPALE PENDANT L'ANNÉE 1917

et Comparaison avec le relevé pour l'année précédente.

| Mois | Totaux | |
|----------------------------------------------------------|--------------|--------------|
| Janvier..... | 132 | 238 |
| Février..... | 121 | 173 |
| Mars..... | 176 | 253 |
| Avril..... | 128 | 198 |
| Mai..... | 153 | 269 |
| Juin..... | 145 | 207 |
| Juillet..... | 141 | 191 |
| Août..... | 172 | 238 |
| Septembre..... | 161 | 220 |
| Octobre..... | 160 | 228 |
| Novembre..... | 139 | 205 |
| Décembre..... | 180 | 237 |
| Totaux | 1808 | 2657 |
| pour l'année 1917 | 26 | 474 |
| Comparaison avec les arrestations opérées en 1916 | m. p. | m. p. |
| | 104 | 7 |
| Vols | 3 | 3 |
| Vols avec effraction | 1 | 3 |
| Vols d'enfants | 3 | 3 |
| Escroqueries | 2 | 3 |
| Attaques et Vols | 4 | 4 |
| Vols à main armée | 30 | 30 |
| Brigandage | 9 | 9 |
| Recels | 3 | 3 |
| Incendies | 3 | 3 |
| Incendies Volontaires | même | même |
| Violations de domicile | 1 | 1 |
| Homicides par imprudence | m. m. | m. m. |
| Assassinats ou Meurtres | 10 | 10 |
| Coups et Blessures | 26 | 26 |
| Bataille et Scandale | 4 | 4 |
| Vagabondage et Mendicité | 118 | 118 |
| Rupture de Ban | 69 | 69 |
| Evasions | même | même |
| Détournements de Femmes | 2 | 2 |
| Adultères | 1 | 1 |
| Attentats aux mœurs | 2 | 2 |
| Fausses accusations | 2 | 2 |
| Tentatives de Suicide | 1 | 1 |
| Dettes et Affaires Civiles | 6 | 6 |
| Divers | 42 | 42 |
| Arrestations pour le compte d'autres juridictions | 28 | 28 |
| Contraventions aux Règlements Municipaux | 22 | 22 |
| Emissions de fausse monnaie | 6 | 6 |
| Totaux | 2657 | 474 |
| En diminution | 474 | 474 |

RELEVÉ DES JUGEMENTS PRONONCÉS PAR LA COUR MIXTE POUR 1917

[Tableau N° 6]

| MOTIFS | PRISON | | | | | | | | | | Expulsés | | AMENDES | | | SAISIES | | Envoyés au refuge | Relâchés à la Cour (faute de preuves ou réglés) | Mis sous caution | Remis aux familles | Envoyés à la Cour Mixte Internationale par la Cour Mixte Française | Envoyés aux autorités chinoises | Poursuits devant la Cour Mixte Internationale par la Police Française | Arrestations pour le compte d'autres juridictions | TOTAUX | | | |
|--------------------------------------------------|-------------------|--------------------|--------------------|--------------------|------------------|-----------------|------------------|-------------------|--------------------|--------------------|--------------|---------|------------|---------|-------------------|-----------|---------|-------------------|-------------------------------------------------|------------------|--------------------|--------------------------------------------------------------------|---------------------------------|-----------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|--------|-------------|---------------------|-----------|
| | Moins d'un mois | de 1 mois à 2 mois | de 2 mois à 3 mois | de 3 mois à 6 mois | de 6 mois à 1 an | de 1 an à 2 ans | de 2 ans à 5 ans | de 5 ans à 10 ans | de 10 ans à 20 ans | de 20 ans à 30 ans | à perpétuité | Simples | p.m. | Simples | avec peines | et saisie | Simples | | | | | | | | | | avec peines | p.mém ^{re} | |
| Vol | 1182 | 281 | 71 | 92 | 15 | 1 | 1 | | | | 12 | 27 | 14 | | | 8 | 1 | | 44 | 2 | | 2 | | | 6 | 3 | 1729 | | |
| Vol avec effraction | 2 | 3 | 6 | 5 | 2 | 1 | | | | | | 6 | | | | | | | | | | | | | | | 19 | | |
| Vol à main armée | | | | 4 | 6 | 2 | 18 | 4 | | | 8 | 33 | | | | | | | 2 | | | | | | 6 | | 53 | | |
| Vol d'enfants | 3 | 1 | | 1 | 4 | 2 | 2 | | | | | 7 | | | | | | | 3 | | | | | | | | 16 | | |
| Attaque et Vol | | 1 | | 1 | 3 | 1 | 10 | 8 | | | 1 | 24 | | | | | | | | | | | | | 2 | 3 | 32 | | |
| Brigandage | | | 1 | | 1 | | 4 | | | | | 6 | | | | | | | 2 | | | 1 | | | 15 | | 24 | | |
| Escroquerie | 4 | 15 | 4 | 6 | 3 | 3 | 3 | | | | | 6 | 3 | | | | | | 10 | | | 1 | | | 5 | | 57 | | |
| Recel | 7 | 3 | 1 | 1 | | | | | | | | 1 | 24 | | | | | | 2 | | | | | | 1 | | 39 | | |
| Incendie | | 1 | | | | | | | | | | | 11 | | | | | | 10 | | | | | | | | 22 | | |
| Incendie volontaire | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Violation de domicile | 9 | 1 | 1 | 1 | | | | | | | 1 | 1 | | | | | | | | | | | | | | | | 13 | |
| Homicide par imprudence | | 1 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 3 | |
| Assassinat ou meurtre | | | 2 | | | 1 | 1 | 3 | | | 9 | 5 | 1 | | | | | | | 7 | | | | 3 | 1 | 5 | 33 | | |
| Coups et blessures | 9 | 2 | | 1 | 3 | | | | | | | 4 | 2 | | | | | | 1 | 7 | | | | | 1 | 1 | 27 | | |
| Bataille et scandale | 1 | | | | | | | | | | 1 | | 3 | | | | | | | | | | | | 1 | | 8 | | |
| Vagabondage et mendicité | 63 | 24 | 1 | 1 | | | | | | | 30 | 19 | 4 | | | | | | 1 | 22 | | 13 | | | 7 | | 168 | | |
| Rupture de ban | 2 | 21 | 10 | 21 | 9 | 1 | | | | | | 63 | | | | | | | 1 | | | | | | | | 63 | | |
| Rupture de ban et Vol | 4 | 17 | 12 | 33 | 42 | | 1 | | | | | 109 | | | | | | | | | | | | | | | 109 | | |
| Tentative d'évasion | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Evasion | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Détournement de femmes | 4 | 6 | 4 | 8 | 6 | 1 | 3 | 3 | | | 1 | 11 | 10 | | | | | | | 23 | | | | 3 | 1 | 4 | 79 | | |
| Adultère | | | 2 | 1 | | | | | | | | | 1 | | | | | | | | | | | | | | | 4 | |
| Attentat aux mœurs | | 1 | | | 2 | | 1 | | | | | 3 | | | | | | | | 3 | | | | | | | | 7 | |
| Fausse accusation | 1 | | 1 | | | | | | | | 1 | 1 | 1 | | | | | | | 1 | | | | | | | | 3 | |
| Tentative de suicide | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 1 | |
| Abandon de domicile | 1 | | | | 1 | | | | | | | | 2 | | | | | | | 1 | 4 | | | | | | | 9 | |
| Jeu d'Argent | 2 | 1 | 1 | | | | | | | | | | 1 | | | | | | | | | | | | | | | 5 | |
| Emis. de fausse monnaie | 5 | 3 | | 5 | 4 | | | | | | | 4 | 1 | | | | | | | 1 | | | | | | | | 19 | |
| Contrefaçon | | 1 | | 1 | | | | | | | | | 9 | | 5 | 1 | | | | 1 | | | | | | 2 | | 14 | |
| Folie | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 2 | | | | | | | 3 | |
| Enfants égarés ou volés | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 17 | | | | | | | | 48 | |
| Dettes et affaires civiles | 4 | 3 | 2 | 2 | 1 | | | | | | | | 12 | | | | | | | 572 | | | 2 | | | | | 598 | |
| Divers | 5 | 1 | | | | | | | | | | | 26 | | 11 | | 10 | | 1 | 5 | | | | | 2 | | 40 | | |
| Contravon règl ^e Tramways | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 3 | | | | | | | | 3 | |
| do. Ricsaws | | | | | | | | | | | | | 4 | | | | | | | | | | | | | | | 4 | |
| do. Voitures | | | | | | | | | | | | | 2 | | | | | | | | | | | | | | | 2 | |
| do. Autos | 1 | | | | | | | | | | | | 26 | | | | | | | | | | | | | | | 34 | |
| do. Circulation | 1 | | | | | | | | | | | | 1 | | | | | | | 1 | | | | | | | | 3 | |
| do. Police et Voirie | | 1 | | | | | | | | | | 1 | 23 | | | | | | | | | | | | | | | 24 | |
| do. Monts de piété | | | | | | | | | | | | | 21 | | | | | | | | | | | | | | | 21 | |
| do. Maisons logeurs | | | | 1 | | | | | | | | | 13 | | | | | | | | | | | | | | | 13 | |
| do. Etabl ^{is} publics | | | | | | | | | | | | | 2 | | | | | | | | | | | | | | | 3 | |
| do. Service sanitaire | 1 | | 1 | | | | | | | | | | 3 | | 1 | | | | | 1 | | | | | | | | 7 | |
| Totaux. | 1313 | 388 | 120 | 183 | 102 | 13 | 44 | 20 | | | 64 | 335 | 222 | | 17 | 24 | | | 23 | 733 | 2 | 35 | 19 | 14 | 47 | 21 | 3365 | | |
| Totaux généraux | 2184 | | | | | | | | | | 64 | | 222 | | | | | | 894 | | | | | | | | | | |
| Comparaison avec le relevé des Jugements en 1916 | p. 57 | p. 20 | m. 67 | m. 105 | m. 113 | m. 41 | m. 16 | m. 3 | | | m. 21 | m. 224 | | p. 57 | m. 9 | m. 19 | | m. 1 | m. 30 | | m. 22 | m. 377 | m. 11 | p. 3 | m. 9 | m. 20 | m. 6 | m. 44 | En d. 719 |
| | En diminution 268 | | | | | | | | | | End. 21 | | En aug. 57 | End. 1 | En diminution 486 | | | | | | | | | | | | | | |

RELEVÉ DES CONTRAVENTIONS FAITES PAR LA GARDE MUNICIPALE PENDANT L'ANNÉE 1917

et comparaison avec le relevé de l'année précédente

| MOIS | Police et Voirie | Voitures | Jin-ric-shaws | Brouettes | Charrettes | Bicyclettes | Automobiles | Chiens | TOTAUX |
|----------------------------------------------------------|------------------|------------|---------------|-------------|------------|-------------|-------------|-----------|-------------------------|
| Janvier | 687 | 8 | 121 | 191 | 8 | 1 | 2 | 3 | 1021 |
| Février | 746 | 8 | 311 | 277 | 37 | 3 | | 5 | 1387 |
| Mars | 818 | 9 | 363 | 363 | 25 | | | | 1578 |
| Avril | 837 | 14 | 265 | 333 | 28 | | | 6 | 1483 |
| Mai | 730 | 5 | 302 | 286 | 15 | | | 7 | 1345 |
| Juin | 689 | 10 | 203 | 183 | 20 | 4 | 1 | 7 | 1117 |
| Juillet | 661 | 12 | 313 | 149 | 16 | 4 | 1 | 2 | 1158 |
| Août | 984 | 25 | 381 | 168 | 22 | 3 | 1 | 5 | 1589 |
| Septembre | 865 | 13 | 369 | 200 | 39 | 3 | | 2 | 1491 |
| Octobre | 829 | 12 | 275 | 184 | 31 | 1 | | 2 | 1334 |
| Novembre | 1163 | 12 | 371 | 280 | 30 | | | 19 | 1875 |
| Décembre | 1010 | 11 | 366 | 184 | 43 | 2 | 1 | 6 | 1623 |
| Totaux pour 1917 | 10019 | 139 | 3640 | 2798 | 314 | 21 | 6 | 64 | 17001 |
| Comparaison avec le relevé des contraventions en 1916 | m. 995 | p. 2 | p. 678 | m. 817 | p. 57 | m. 26 | m. 43 | p. 2 | En diminution : 1142 |

RELEVÉ DES PLAINTES DÉPOSÉES A LA POLICE

et comparaison avec le relevé de l'année précédente

| Nature des Plaintes | Nombre en 1917 | En aug- mentation | En dimi- nution | OBSERVATIONS |
|-----------------------|-----------------------|----------------------|--------------------|--------------|
| Vols | 972 | | 67 | |
| Attaques et Vols | 7 | | 11 | |
| Attaques à main armée | 20 | 2 | | |
| Pillages à main armée | 2 | même | nombre | |
| Coups | 1 | 1 | | |
| Coups et Blessures | 5 | 2 | | |
| Dettes de loyer | 175 | | 122 | |
| Dettes | 203 | | 51 | |
| Objets perdus | 23 | 5 | | |
| Disparitions | enfants | masculins | 14 | 19 |
| | | féminins | 58 | 3 |
| | épouses ou concubines | 38 | 13 | |
| | filles publiques | 7 | 8 | |
| | Servantes | 34 | 18 | |
| | Employés ou apprentis | 12 | 3 | |
| Escroqueries | 18 | | 5 | |
| Abus de confiance | 20 | 12 | | |
| Divers | 58 | | 1 | |
| Totaux | 1.667 | | | |

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES VOLS CHEZ LES ÉTRANGERS EN 1917

et comparaison avec les vols de même nature commis en 1916

| MOIS | EN 1917 | | | | EN 1916 | |
|---------------|--------------------|-------------------------|---------------------------------|-----------------------------|--------------------|-------------------------|
| | NOMBRE DE PLAINTES | VALEUR DES OBJETS VOLÉS | NOMBRE DE PLAINTES AYANT ABOUTI | VALEUR DES OBJETS RETROUVÉS | NOMBRE DE PLAINTES | VALEUR DES OBJETS VOLÉS |
| Janvier | 13 | \$ 1.094,20 | 2 | \$ 184,00 | 4 | \$ 235,00 |
| Février | 6 | 201,80 | .. | | 7 | 637,00 |
| Mars | 10 | 1.052,00 | 5 | 429,00 | 4 | 77,00 |
| Avril | 1 | 15,00 | .. | | 3 | 66,10 |
| Mai | 9 | 414,00 | 3 | 241,00 | 4 | 151,00 |
| Juin | 3 | 127,80 | 3 | 127,80 | 2 | 82,00 |
| Juillet | 9 | 571,60 | 1 | 142,00 | 8 | 346,00 |
| Août | 4 | 384,00 | 1 | 164,00 | 4 | 169,20 |
| Septembre | 7 | 1.622,30 | 2 | 1.200,00 | 7 | 277,00 |
| Octobre | 5 | 650,00 | 2 | 500,00 | 6 | 333,00 |
| Novembre | 7 | 703,80 | 2 | 105,00 | 7 | 375,00 |
| Décembre | 5 | 365,00 | .. | | 3 | 97,00 |
| Totaux | 79 | \$ 7.201,50 | 21 | \$ 3.092,80 | 59 | \$ 2.845,30 |

RELEVÉ DES ACCIDENTS SUR LA VOIE PUBLIQUE PENDANT L'ANNÉE 1917
AUTRES QUE LES ACCIDENTS DE TRAMWAYS

et comparaison avec le relevé pour l'année précédente

| LIEUX | CAUSES DES ACCIDENTS EN 1916 | | | | | | | NOMBRE | |
|-------------------------|------------------------------|------------------|------------------|----------|----------|-----------------|-----------|---------|---------|
| | Chevaux | Auto- mobiles | Bicy- clettes | Voitures | J.-R.-S. | Char- rettes | Brouettes | en 1917 | en 1916 |
| Quai de France | | 3 | | 1 | 1 | 1 | | 6 | 7 |
| Rue du Consulat | | 14 | | 3 | 3 | 1 | | 21 | 18 |
| Avenue Joffre | 1 | 9 | 1 | 2 | | | | 13 | 23 |
| Boulevard de Montigny | | 2 | | 2 | | 1 | | 5 | 6 |
| Bd. des 2 Républiques | 1 | | | | | | | 1 | 7 |
| Rue Kraetzer | | 1 | | | | | | 1 | 3 |
| Avenue Dubail | | 1 | | | | | 1 | 2 | 2 |
| Rue Montauban | | 3 | | | | | | 3 | 3 |
| Rue Palikao | | | | | | 1 | | 1 | 3 |
| Avenue Edouard VII | | 4 | 1 | 1 | | | | 6 | 3 |
| Route de Zikawei | | 1 | | | | | | 1 | 6 |
| Rue de Ningpo | | 1 | | | | | | 1 | 2 |
| Route du Père Robert | | 2 | | | | | | 2 | 1 |
| Rue Lafayette | | | | 1 | | | | 1 | — |
| Rue Paul Beau | | 1 | | | | | 1 | 2 | — |
| Rue Hué | | | | | 1 | 1 | | 2 | — |
| Rue Sœur Allègre | | | 1 | | | | | 2 | — |
| Rue Baron Gros | | | | | 1 | 1 | | 1 | — |
| Route Ratard | | | | | | | | | 2 |
| Rue Eugène Bard | | | | | | | | | 2 |
| Rue Marcel Tillot | | | | | | | | | 2 |
| Rue du Moulin | | | | | | | | | 2 |
| Rte du Capitaine Rabier | | | | | | | | | 1 |
| | 2 | 42 | 3 | 10 | 6 | 6 | 2 | 71 | 93 |

Nombre de blessés dans les Accidents ci-dessus en 1917.

50 blessés dont 2 mortellement :

RENSEIGNEMENT SUR LES ACCIDENTS DE TRAMWAYS ET LEURS SUITES EN 1917

1° Lieux des Accidents :

| | | |
|----------------------------------|-----------|--------------------------|
| Rue du Consulat..... | 17 | |
| Quai de France..... | 41 | |
| Rue de Palikao..... | 1 | |
| Avenue Joffre..... | 11 | |
| Rue Hué..... | 6 | |
| Boulevard des 2 Républiques..... | 14 | |
| Rue du Cimetière..... | 1 | |
| Route de Zikawei..... | 2 | |
| Total : | 93 | (132 l'année précédente) |

2° Véhicules endommagés au Cours d'accidents :

| | | |
|--------------------|-----------|-------------------------|
| Jin-Ric-Shaws..... | 11 | |
| Voitures..... | 5 | |
| Charrettes..... | 6 | |
| Brouettes..... | 3 | |
| Automobiles..... | 6 | |
| Bicyclettes..... | 2 | |
| Total : | 33 | (46 l'année précédente) |

3° Nombre de personnes blessées à la suite de collisions :

6 - aucune personne blessée mortellement

4° Nombre de personnes heurtées ou renversées par le Tramway et blessées :

38 - dont 2 mortellement

5° Nombre de personnes tombées de Tramway et blessées :

24 - aucune personne blessée mortellement

Total : 44
(67 l'année précédente)

RELEVÉ NUMÉRIQUE DES BLESSÉS ET MORTS PAR SUITE D'ACCIDENTS AUTRES QUE CEUX DE TRAMWAY

1° Accidents mortels

| | | |
|--------------------------------|-----------|--------------------------------|
| Noyés..... | 6 | (15 l'année précédente) |
| Brûlés dans les incendies..... | 1 | (4 do.) |
| Chutes diverses..... | 3 | (2 do.) |
| Total : | 10 | (29 l'année précédente) |

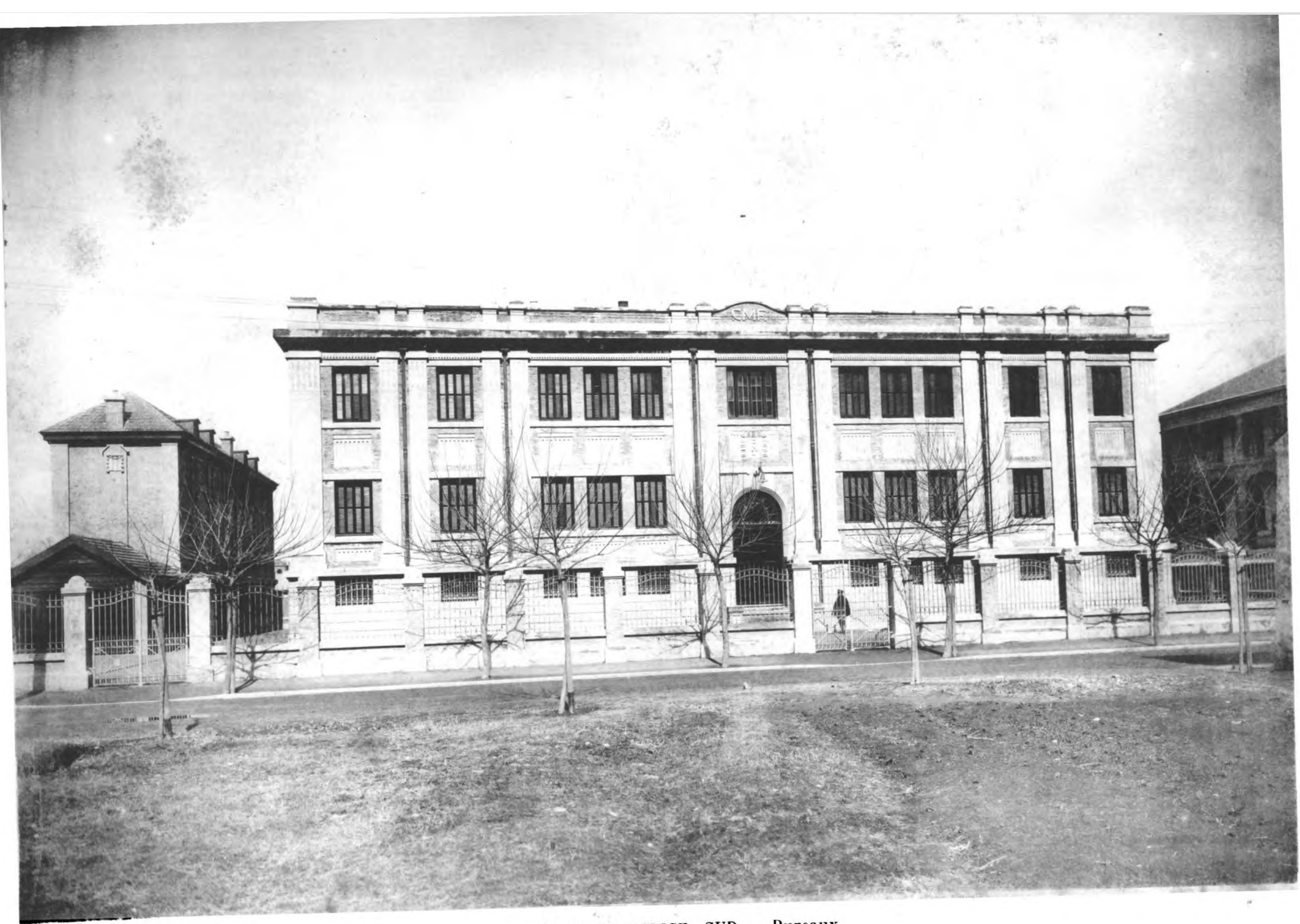
2° Blessés non mortellement

| | | |
|------------------------------------------------|-----------|--------------------------------|
| Chutes de matériaux..... | 4 | (8 l'année précédente) |
| Chutes diverses..... | 6 | (7 do.) |
| Tombés à l'eau..... | 1 | (4 l'année précédente) |
| Explosions de bombes..... | 4 | (16 do.) |
| Total : | 15 | (37 l'année précédente) |
| Total des blessés mortellement ou non : | 25 | (66 l'année précédente) |

RELEVÉ DES INCENDIES EN 1917

[Tableau N° 13]

| N° d'ordre | Dates | Adresses | Désignations | Dégâts | Assurances | Solutions |
|------------|----------|-----------------------------------------|-------------------------|-------------------------------|--------------|------------------------|
| 1 | 5 Janv. | 445 Avenue Joffre | Feu de cheminée | insignifiants | | classé |
| 2 | 19 » | 9 Cité 20 R. de l'Administration | Commencement d'incendie | » | néant | 3 dollars d'amende |
| 3 | 19 » | 12 Siccawei Road | Incendie | 500 taëls | 10.000 taëls | classé |
| 4 | 23 » | 26 Rue Montauban | » | 5 maisons détruites | 4.000 taëls | » |
| 5 | 24 » | 10 Passage 381 R. Eugène Bard | » | 3 » » | néant | 5 dollars d'amende |
| 6 | 27 » | 383 Rue du Consulat | Commencement d'incendie | 15 dollars | » | classé |
| 7 | 15 Fév. | 366 » | Incendie | 5.200 taëls | 5.000 taëls | 5 dollars d'amende |
| 8 | 21 » | 210 Passage 288 Rue Ratard | Commencement d'incendie | insignifiants | néant | classé |
| 9 | 2 Mars | 24 Avenue Joffre | » | » | » | 1 dollar d'amende |
| 10 | 4 » | 151 Rue Vouillemont | » | » | » | 1 » » |
| 11 | 6 » | 114 Boulevard de Montigny | » | néant | » | 1 » » |
| 12 | 8 » | 290 Rue du Weikwé | » | insignifiants | » | 0.50 cts. d'amende |
| 13 | 10 » | 31 Rue Amiral Bayle | » | néant | » | classé |
| 14 | 23 » | 46 Rue du Whangpoo | Feu de cheminée | » | » | » |
| 15 | 25 » | Rue Molière | Commencement d'incendie | » | » | 1 dollar d'amende |
| 16 | 30 » | 17 Route des Sœurs | Incendie | insignifiants | » | classé |
| 17 | 30 » | 252 Boulevard de Montigny | Commencement d'incendie | » | » | 2 dollars d'amende |
| 18 | 31 » | 62 Avenue Joffre | » | » | » | 2 » » |
| 19 | 1 Avril | Avenue Joffre face au N° 503 | » | néant | » | classé |
| 20 | 4 » | 140 Route du Père Robert | Incendie | 400 plantes détruites | | » |
| 21 | 5 » | Route Ratard | » | 20 dollars | néant | » |
| 22 | 5 » | Pag. de Zao-ching R ^c de Zkw | » | 700 » | » | 2 dollars d'amende |
| 23 | 9 » | 32 Cité 182 Rue de Lagrené | Commencement d'incendie | insignifiants | » | 1 dollar d'amende |
| 24 | 9 » | 101 Rue de l'Administration | Incendie | 3.000 dollars | » | classé |
| 25 | 19 » | 205 Rue Palikao | Commencement d'incendie | néant | » | 1 dollar d'amende |
| 26 | 22 » | 1 Passage 28 Rue Paul Beau | » | » | » | 1 » » |
| 27 | 9 Mai | 59 Siccawei Road | » | 50 taëls | » | classé |
| 28 | 18 » | 40 Rue Millot | Incendie | 4 maisons détruites | » | » |
| 29 | 21 » | 223 Rue Palikao | Commencement d'incendie | néant | » | 1 dollar d'amende |
| 30 | 21 » | 271 » | » | » | » | 2 dollars d'amende |
| 31 | 8 Juil. | 301 Rue du Consulat | » | » | » | classé |
| 32 | 29 » | 327 Rue du Weikwé prolongée | » | » | » | 1 dollar d'amende |
| 33 | 11 Août | 320 Rue du Consulat | » | » | » | classé |
| 34 | 12 » | 24 Cité 125 Rue Kraetzer | Incendie | 3 maisons dét. 1 femme brûlée | » | » |
| 35 | 15 » | 14 Rue Hué | Commencement d'incendie | néant | » | 1 dollar d'amende |
| 36 | 21 » | 38 Cité 165 Avenue Joffre | » | » | » | 1 » » |
| 37 | 21 » | 13 Route Vallon | » | 1 automobile brûlée | » | classé |
| 38 | 24 » | 59 Rue Petit | » | néant | néant | 1 dollar d'amende |
| 39 | 27 » | 140 Rue Palikao | » | » | » | 1 » » |
| 40 | 28 » | 20 Rue du Consulat | » | » | 4.000 taëls | 1 » » |
| 41 | 10 Sept. | 315 » | Incendie | 2.255 dollars | 1.500 taëls | 100 Tls. et 10 dollars |
| 42 | 13 Oct. | 49 Cité 127 Rue Kraetzer | Commencement d'incendie | néant | néant | 2 dollars d'amende |
| 43 | 18 » | 176 Rue du Consulat | » | » | » | 3 » » |
| 44 | 29 » | 92 Cité 130 Rue Wagner | Incendie | 400 dollars | » | classé |
| 45 | 31 » | 56 Rue Lemaire | Commencement d'incendie | néant | » | » |
| 46 | 4 Nov. | 184 Rue Kraetzer | Incendie | 1 maison détruite | 87.000 taëls | » |
| 47 | 11 » | 7 Rue Montauban | Commencement d'incendie | néant | néant | 1 dollar d'amende |
| 48 | 12 » | 36 Rue Tourane | Incendie | 1 maison brûlée | » | 2 dollars d'amende |
| 49 | 19 » | 119 Cité du Weikwé | Commencement d'incendie | néant | » | 2 » » |
| 50 | 20 » | 398 Rue du Consulat | Incendie | 4 maisons détruites | 800 taëls | classé |
| 51 | 21 » | 5 Rue Tourane | Commencement d'incendie | 1 femme légèrement brûlée | néant | 2 dollars d'amende |
| 52 | 22 » | 93 Avenue Edouard VII | » | insignifiants | » | 2 » » |
| 53 | 24 » | 3 Passage 480 Avenue Joffre | » | néant | » | classé |
| 54 | 1 Déc. | 174 Rue du Weikwé | » | » | » | 5 dollars d'amende |
| 55 | 8 » | 11 Cité 25 Rue Tourane | Incendie | 1 maison brûlée | 2.000 taëls | 200 taëls » |
| 56 | 10 » | 327 Boulevard Edouard VII | Commencement d'incendie | insignifiants | néant | 5 dollars » |
| 57 | 10 » | 64 Cité Zeu Fa, Rue du Weikwé | Incendie | 5 maisons détruites | 3.500 taëls | 350 taëls » |
| 58 | 12 » | 33 Rue de la Mission [prolongée] | » | 6 » » | 17.500 taëls | 1.700 taëls d'amende |
| 59 | 18 » | 83 Rue Colbert | » | 2 » » | 2.500 taëls | 300 taëls d'amende |
| 60 | 21 » | 12 Cité 56 Rue Palikao | Commencement d'incendie | insignifiants | néant | 2 dollars d'amende |
| 61 | 24 » | 8 Rue des Pères | Incendie | 400 dollars | » | 1 dollar d'amende |
| 62 | 25 » | Rue Francis Garnier | Commencement d'incendie | néant | » | classé |
| 63 | 26 » | 115 Rue Eugène Bard | » | » | » | 5 dollars d'amende |
| 64 | 26 » | 639 Rue Ratard | » | » | » | classé |
| 65 | 27 » | 257 Rue Palikao | Incendie | 3 maisons endommagées | 1.000 taëls | 100 taëls d'amende |
| 66 | 30 » | 10 Cité 200 Rue de Lagrené | Commencement d'incendie | néant | néant | 2 dollars d'amende |
| 67 | 31 » | 637 Rue Ratard | » | » | » | classé |

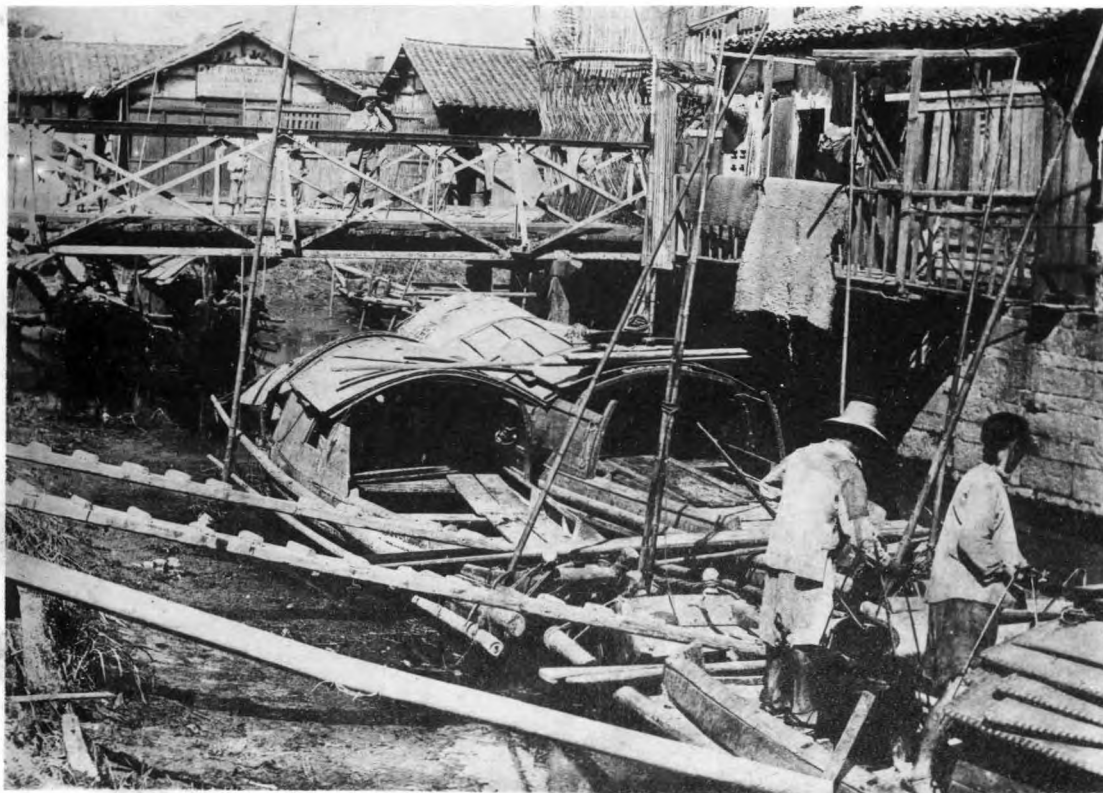


POSTE DE POLICE SUD. — Bureaux
(Nouveau Poste Central)



TRAVAUX PUBLICS





LE YANG KING PANG

Avant la couverture, (1914) vue prise à l'endroit où se trouve actuellement le Grand Monde carrefour Montigny

Compte-Rendu des Travaux exécutés pendant l'Année 1917

1. — VOIRIE

L'enlèvement des ordures ménagères et boues des puisards a été modifié par la suppression du transport par brouettes pour la totalité de la Concession sauf pour les quartiers de l'Est où les largeurs de certaines rues et les entrées des cités ne permettent pas le passage de tombereaux.

Ces ordures étant d'ailleurs chargées au ponton de le Porte de l'Est sur le Whangpoo, la distance de transport est assez réduite et le transport par tombereau ne présenterait pas d'avantages réels.

Cette organisation a obligé à augmenter le nombre des tombereaux affectés à ce service qui de 20 est passé à 35 et a permis de réduire à 10 le nombre des brouettiers qui antérieurement étaient du nombre de 60.

Pour faciliter aux habitants la collection de leurs ordures ménagères, les tombereaux ont été munis de clochettes pour aviser de leur passage.

Le cube des ordures à enlever journalièrement varie entre 100 et 120m³.

Les observations faites l'année dernière au sujet des dépôts d'ordures sur la voie publique et du lavage des caniveaux subsistent toujours et il serait à désirer, au point de vue de l'hygiène publique, surtout au moment des chaleurs, que des mesures efficaces soient prises pour y remédier d'une façon absolument complète.

L'incinération des ordures, dont l'éventualité avait été envisagée l'année dernière, n'a pu encore être mise en essai par suite du prolongement de la guerre qui rend très difficile l'arrivée du matériel nécessaire à une telle installation.

Nous pensons que l'on pourrait tout d'abord prévoir une installation pour l'incinération de la 1/2 ou du 1/4 du volume des ordures enlevées journalièrement avec facilité d'agrandissement si les résultats étaient satisfaisants.

La chaleur produite pourrait être employée à la production de la force motrice nécessaire à la production du froid et à l'éclairage dans les nouveaux abattoirs dont la construction est envisagée dans un délai assez rapproché.

En attendant, les ordures récoltées ont été transportées, comme par le passé, par bateaux hors de la Concession. Le contrat avec l'Entrepreneur, qui expirait cette année, a été renouvelé aux mêmes conditions que par le passé pour 2 ans.

En attendant l'incinération de ces ordures, qui seule permettra de s'en débarrasser sans nuire à l'hygiène publique, il serait à désirer que, pendant leur durée de stationnement aux pontons de chargement et la traversée de la Concession, les bateaux servant à ce transport fussent complètement couverts. Ils devraient également être désinfectés à chaque voyage.

A part ces observations, le service fait par notre Entrepreneur a été exécuté d'une façon très régulière et n'a donné lieu à aucune plainte.

Pendant la période d'hiver une partie des ordures a été employée pour le remblaiement de mares Route Vallon, Route Père Robert, Rue du Lieutenant Pétiot, Route Lafayette et au relèvement du terrain Municipal situé Route Père Robert en face de la Route Stanislas Chevalier.

L'organisation des 1^{er} et 2^e Arrondissements, faite dans le courant de l'année, nous a permis de créer un sectionnement spécial pour le balayage et le petit entretien, 2 cantonniers étant affectés à chaque section. Jusqu'à ce jour nous avons pu constater que le nettoyage des rues était terminé de meilleure heure.

Les plaintes concernant ce service ont été très peu nombreuses.

Les chaussées des rues principales sont balayées à tour de rôle par une équipe de 3 balayeurs et 5 cantonniers. Un très bon résultat en est obtenu avec les chaussées goudronnées : dans les chaussées simplement macadamisées le macadam est souvent désagrégé par le frottement des balais.

Alignements.—Pendant le cours de l'année 1917 il a été incorporé au domaine public, soit par voie de mise à l'alignement, soit par ouverture de routes nouvelles, les surfaces suivantes :

(a)—*Mises à l'alignement :*

1^o) *Ancienne Concession.*—Les surfaces suivantes ont été expropriées et sont maintenant incorporées dans le domaine public :

| | | | | | |
|-------------------------------------|------------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Rue de l'Administration..... | 0m. | 0. | 5. | 6. | 0. |
| Rue Amiral Bayle..... | 0m. | 0. | 1. | 5. | 0. |
| Rue Brodie A. Clarke..... | 0m. | 0. | 2. | 2. | 0. |
| Rue Colbert..... | 0m. | 0. | 0. | 3. | 8. |
| Rue du Consulat..... | 0m. | 1. | 6. | 9. | 9. |
| Rue Hué..... | 0m. | 2. | 5. | 0. | 5. |
| Rue Lemaire..... | 0m. | 0. | 0. | 6. | 7. |
| Avenue Joffre..... | 0m. | 1. | 3. | 5. | 0. |
| Boulevard des Deux Républiques..... | 0m. | 0. | 0. | 9. | 0. |
| | <u>0m.</u> | <u>6.</u> | <u>6.</u> | <u>7.</u> | <u>9.</u> |

2^o) *Extension de la Concession.*—Les surfaces suivantes ont fait l'objet de plans de récolement ou d'états d'expropriation :

| | | | | | |
|-------------------------------------------|-------------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Siccawei Road..... | 1m. | 4. | 8. | 9. | 0. |
| Route de Zikawei..... | 0m. | 8. | 6. | 0. | 0. |
| Rue Eugène Bard et Routes adjacentes..... | 2m. | 3. | 6. | 9. | 5. |
| Route Doumer..... | 1m. | 4. | 6. | 6. | 0. |
| Rue Bourgeat..... | 0m. | 0. | 2. | 9. | 0. |
| Avenue Joffre..... | 0m. | 0. | 7. | 5. | 0. |
| Avenue du Roi Albert..... | 0m. | 2. | 0. | 0. | 0. |
| Route Ratard..... | 0m. | 2. | 8. | 7. | 0. |
| Route Say-Zoong..... | 0m. | 5. | 0. | 1. | 0. |
| Route Vallon..... | 0m. | 5. | 9. | 1. | 0. |
| Great Western Road..... | 1m. | 9. | 7. | 1. | 0. |
| Rue du Capitaine Rabier..... | 4m. | 1. | 8. | 9. | 0. |
| | <u>14m.</u> | <u>0.</u> | <u>2.</u> | <u>7.</u> | <u>5.</u> |

(b)—*Routes Nouvelles :*

L'année 1917 a vu s'ouvrir deux artères nouvelles, notamment les Rues Bluntschli (entre la Rue Eugène Bard et la Rue du Capitaine Rabier) et la Rue Amiral Courbet (entre les Routes Ratard et Doumer) pour lesquelles les surfaces suivantes ont été expropriées :

| | | | | | |
|--------------------------|-------------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Rue Bluntschli..... | 6m. | 6. | 2. | 4. | 0. |
| Rue Amiral Courbet..... | 6m. | 8. | 5. | 0. | 0. |
| Grande transversale..... | 4m. | 2. | 2. | 5. | 0. |
| | <u>17m.</u> | <u>6.</u> | <u>9.</u> | <u>9.</u> | <u>0.</u> |

En outre, les acquisitions suivantes ont été réglées pour l'aménagement de routes qui ont été dernièrement ouvertes :

| | | | | | |
|-------------------------------|------------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Rue Amiral Bayle..... | 0m. | 5. | 7. | 1. | 0. |
| Route Lafayette..... | 0m. | 7. | 6. | 3. | 0. |
| Rue du Lieutenant Pétiot..... | 0m. | 5. | 9. | 9. | 0. |
| Rue de Siemen..... | 1m. | 8. | 2. | 0. | 0. |
| | <u>7m.</u> | <u>7.</u> | <u>5.</u> | <u>3.</u> | <u>0.</u> |

formant un total général incorporé à la voie publique de 40m. 1. 4. 7. 4. contre 79m. 1. 8. 1. 5. en 1916.

Le programme des Travaux Neufs et d'amélioration des voies existantes adopté en 1915 a été continué et un plan des rues à ouvrir s'étendant sur toute la Concession a été approuvé par le Conseil le 16 Avril 1917.

Ce plan, qui comprend la totalité des nouvelles rues prévues dans l'Extension de la Concession obtenue en 1914, a été mis à la disposition du public en vue d'enquête du 14 Mai au 14 Août et rendu exécutoire par Décret Consulaire de même date.

L'enquête n'a, d'ailleurs, donné lieu qu'à 5 oppositions de peu d'importance qui n'en modifiaient pas l'essence et dont le Conseil a pu tenir compte dans la plus grande mesure, ces observations portaient sur l'élargissement de 4 rues sur 60 environ qui étaient soumises à l'enquête.

Il prévoit l'élargissement de certaines voies reconnues trop étroites et notamment l'Avenue Joffre, portée à 70', la Route Say-Zoong, portée à 70', la Route Ratard, portée à 50', et la Route de Zikawei, portée à 50', etc...

Les travaux entrepris ont été répartis, partie dans le Quartier Siemen, où, en particulier, en vue d'en continuer, l'assainissement, la Rue Amiral Bayle a été achevée et les Rues Bluntschli, Rues autour du Marché et de Siemen ont été ouvertes; en même temps les mises à l'alignement étaient réalisées Route Capitaine Rabier et Rue Eugène Bard; partie dans l'Extension, pour donner satisfaction aux propriétaires Européens, où, la Rue Amiral Courbet a été prolongée jusqu'à la Route Doumer et la Route Henri Rivière drainée et mise en état de viabilité.

Enfin la mise à l'alignement de l'Avenue Edouard VII a pu être réalisée entre la Rue Palikao et le Boulevard de Montigny par la démolition de tous les immeubles insalubres et en mauvais état qui s'y trouvaient et la construction en leur lieu et place de l'établissement du Grand Monde qui est venu heureusement modifier l'aspect de cette voie.

La photographie ci-contre de ce nouveau coin de la Concession fera voir à tous ceux qui ont connu l'immonde voie qu'était le Quai Confucius, l'amélioration réalisée dans ce quartier depuis une année à peine qu'a été réalisée la couverture du Yang King Pang.

Ci-après nous donnons le détail de ces différents travaux, dont l'ensemble représente une dépense de Tls. 150.000. environ, en y comprenant seulement les expropriations réalisées et réglées au cours de l'année.

Route Henri Rivière.—Drainage en tuyaux de 0.50, pavage du caniveau Sud et macadamisage de la 1/2 chaussée.

Avenue Joffre.—De nombreux travaux d'amélioration ont été faits cette année sur cette voie principale de notre Concession:

1°)—le drain en tuyau de 0.70 a été prolongé jusqu'au carrefour Fergusson,

2°)—Les fossés de l'avenue ont été remblayés dans la partie drainée,

3°)—le carrefour de la Route Francis Garnier a été aménagé,

4°)—le trottoir Sud de l'Avenue, aménagé avec bordures et dalles entre la Route des Sœurs et la Route Pottier et le macadam de la chaussée élargi jusqu'à la dalle de caniveau.

5°)—carrefour Dubail: au printemps l'expropriation de la propriété des Lazaristes a été réalisée permettant ainsi à la Cie. des Tramways de compléter son réseau de voies et aiguillages dans ce carrefour qui devient des plus importants; nous avons posé des bordures et dalles, aménagé les trottoirs et complété le macadam de la chaussée de l'Avenue Dubail entre l'Avenue Joffre et la Rue Marcel Tillot,

6°)—aménagement d'un pan coupé angle Rue Chapsal,

7°)—l'élargissement à 70' de cette voie est déjà réalisé en différents points.

Rue Amiral Bayle prolongée.—Cette route a été ouverte au trafic jusqu'à la Route Française de Zikawei, elle est drainée en tuyaux de 0.70 et la 1/2 chaussée est macadamisée.

Rue Amiral Courbet.—Drainage partie en tuyaux de 0.70, partie en tuyaux de 8.50, macadamisage de la 1/2 chaussée côté Est. Le carrefour Doumer—Bourgeat a été remblayé et son aménagement prévu en 1918.

Rue Bluntschli.—De nombreuses maisons chinoises ont dû être démolies pour l'ouverture de cette route. Le drainage et l'aménagement de cette voie ont contribué pour beaucoup à l'amélioration de l'état

de salubrité de ce quartier. Des bordures et dalles ont été posées le long du trottoir Ouest et la chaussée a été pavée sur une largeur de 6m. entre la Rue de l'Observatoire et la Rue Eugène Bard.

Route Lafayette.—Terminé le drainage et le macadamisage de la 1/2 chaussée entre la Route Massenet et la Route Père Robert. Le circuit des routes à l'ouest du Jardin Public se trouve ainsi raccordé avec le réseau général de nos routes. Entre l'Avenue du Roi Albert et l'entrée de l'Ex. Ecole Allemande la 1/2 de la chaussée a été macadamisée.

Rue du Capitaine Rabier.—D'accord avec les Autorités de la Cité Chinoise les travaux d'aménagement de cette voie ont été exécutés dans leur ensemble entre le Pont Ste Catherine et la Route Lafayette. Cet aménagement a nécessité la démolition de nombreuses maisons chinoises insalubres ; actuellement de nombreuses cités ou magasins chinois sont en cours de construction en bordure de cette voie.

Rue de Siemen.—Drainage, pavage du caniveau nord, macadamisage en briques cassées du trottoir nord et de la chaussée sur une largeur de 3m. environ entre l'Avenue Dubail et la Rue Chapsal. Ce travail, non prévu au budget, a dû être entrepris par suite des constructions érigées en ce point, le propriétaire ayant consenti à participer pour 1/3 dans les dépenses.

Route Stanislas Chevalier Nord.—Terminé le drainage et le macadamisage de la chaussée entre la Rue Massenet et la Route Père Robert, nivellement des trottoirs.

Great Western Road.—Le Drainage et le remblaiement de la crique sont complètement achevés ; l'aménagement de la chaussée, du trottoir sud et le déplacement des arbres sont en cours d'exécution ; nous espérons terminer ces travaux en 1918.

Siccawei Road.—Le trottoir entre Great Western Road et la Route Say-Zoong a été aménagé en macadam de briques cassées.

Remblaiement des criques Doumer et Say-Zoong.—Ce travail terminé au printemps 1917 a constitué une grande amélioration de l'état de viabilité du voisinage ; ce travail a été très apprécié par les nombreux habitants de cette région.

Poste Sud de Police.—Aménagement des cours, passages et trottoirs, cimentage du réfectoire des annamites.

Marché de Siemen.—Cimentage du marché, terminé la pose de bordures et dalles et macadamisage du chemin circulaire, cimentage du trottoir adjacent à ce chemin quand les constructions érigées autour du Marché ont été terminées.

Ecole Allemande.—Le drainage a été complété par la pose de 291 mètres de drains de 0.30, 0.20 et 0.15. Le macadamisage des allées et passages mène jusqu'aux nouveaux bâtiments et gymnase. La canalisation d'eau qui était en cours d'exécution lors de la reprise des bâtiments a été terminée et un lavoir et des douches installés. Enfin, en vue de l'affectation éventuelle du bâtiment à l'internement des sujets ennemis, certaines classes ont été aménagées en dortoirs et réfectoires pour un poste de 400 hommes. Les clôtures ont été réparées et complétées et un chemin de ronde faisant le tour de l'établissement a été établi et son éclairage assuré par 8 lampes.

Entretien des Trottoirs.—*Avenue Joffre.*—Le trottoir Sud a été terminé entre la Route des Sœurs et la Route Pottier ; réfection du cimentage du trottoir et de l'entrée de l'Ecole Municipale Française.

Avenue Edouard VII.—Cimentage des trottoirs adjacents aux lots cadastraux 114,115,152,157 et 158, terminé la pose des bordures de ces trottoirs.

Rue du Consulat.—Divers cimentages par suite de mise à l'alignement.

Rue Pétiot.—Pavage du trottoir adjacent à des maisons neuves.

Rue du Marché.—Pavage du trottoir adjacent à des maisons neuves.

Angle Eugène Bard & Capitaine Rabier.—Pavage du trottoir adjacent à des maisons neuves.

Rue Baron Gros.—Suppression du dépôt de matériaux existant sur le trottoir adjacent au Cimetière international et aménagement de ce trottoir.

Marché de Siemen.—Cimentage des trottoirs autour du Marché.

Rues Hué, Moulin, Tourane.—Cimentage des trottoirs en divers points à la demande des propriétaires, ces derniers ayant consenti à contribuer pour 1/3 dans la dépense.



ASSAINISSEMENT DU QUARTIER SIE MEN. — Entrée de la Rue Bluntschli avant son élargissement

Aménagement de pans coupés Rues du Weikwé, Hué, du Consulat, Lagrené, Avenue Edouard VII et Boulevard des Deux Républiques.

Entretien des Chaussées Pavées.—Les relèvements de pavage ont été exécutés dans les rues suivantes :

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|
| Quai du Kin Li Yuen (partiel) | 4500m ² . |
| Rue Hennequin | 520 » |
| Rue Petit | 350 » |
| Rue Buissonnet | 1720 » |
| Rue Millot | 1800 » |
| Rue Lagrené entre les Rues Eugène Bard et Bluntschli | 1050 » |
| Rue Bluntschli entre les Rues Lagrené et Ou Song Kiang | 430 » |
| Rue Hennequin, pavage au sud de la Rue Eugène Bard sur une longueur de 38m. | 380 » |
| Total | <u>10750m².</u> |

Crédit Dépensé Tls. 3.200,00

Travaux d'entretien et Rechargement de Chaussées.—Comme par le passé les matériaux qui nous ont été nécessaires pour l'entretien de nos routes nous ont été fournis très régulièrement par les entrepreneurs.

Le petit entretien des flaches est exécuté dans l'après-midi par les cantonniers affectés au balayage. Les travaux de rechargement sont exécutés en régie par des équipes de coolies journaliers.

Les chaussées suivantes ont été rechargées en 1917.

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|
| Av. Edouard VII. (entre Quai de France et Rue Administration) | 15.350m ² . |
| Rue de l'Administration | 700 |
| Rue Ou Song Kiang | 1.100 |
| Rue de Ningpo | 3.050 |
| Rue Tourane | 525 |
| Rue Lagrené | 590 |
| Rue Colbert | 1.340 |
| Place du Château d'Eau | 1.450 |
| Rue Krätzer | 4.900 |
| Quai de France Sud et Place de l'Est | 2.250 |
| Boulevard des Deux Républiques | 11.780 |
| Quai de France Nord (partiel) | 3.920 |
| Rue Vouillemont | 720 |
| Rue du Cimetière (partie Nord et Sud) | 1.550 |
| Rue Sœur Allègre | 1.650 |
| Hôpital St. Marie, macadamisage d'une allée | 250 |
| Route Francis Garnier | 4.725 |
| Rue Ratard (entre Avenue du Roi Albert et Route des Sœurs) à l'Ouest et flaches | 4.075 |
| Avenue Dubail (près de l'Avenue Joffre et côté Ouest de la voie entre Rue Lafayette et Route de Zikawei) | 2.425 |
| Rue Corneille | 1.480 |
| Route de Zikawei (entre Dubail et Père Robert et entre le pont O'Neill et le point Km. 7.00) | 7.500 |
| Route Stanislas Chevalier Nord et Rue Massenet Sud | 2.500 |
| Route Vallon (entre Massenet et Voyron) | 1.440 |
| Route Pichon | 4.450 |
| Route Ghisi | 4.380 |
| Rue Massenet | 1.720 |
| Allées du Camp Militaire | 1.450 |
| Avenue Joffre (différents points) | 3.800 |
| Route Prosper Paris (flaches en grand) | 1.900 |
| Tranchées, flaches et petits rechargements | 5.200 |
| Total | <u>98.170m².</u> |

Le diagramme ci-dessous indique les surfaces de rechargement exécutés depuis 1912:—

| | |
|------|-----------------------|
| 1912 | 67.000m ² |
| 1913 | 62.840m ² |
| 1914 | 57.560m ² |
| 1915 | 116.610m ² |
| 1916 | 82.995m ² |
| 1917 | 98.170m ² |

Echelle de 0.005 par
1000m²

Crédit dépensé.....Tls. 29,000.00

Goudronnage.—Nous avons employé, pour ces travaux du goudron distillé qui nous a été fourni par la Cie. du Gaz.

| Les goudronnages suivants ont été exécutés en 1917 : | <u>Chaussées</u> | <u>Trottoirs</u> |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|---------------------------|
| Route Voyron (dans le Jardin)..... | 3200m ² . | 1250m ² . |
| Avenue Edouard VII (entre le Quai de France et la Rue de l'Administration)..... | 15350 » | 560 » |
| Av. Joffre (entre la Rue Pottier et la Route Fergusson)..... | 10400 » | |
| Avenue Edouard VII (partie Ouest)..... | 6050 » | |
| Route Doumer..... | 4370 » | |
| Rue Krätzer..... | 5380 » | |
| Flaches (Av. Joffre, Rue du Consulat, Rue Montauban, Rte des Sœurs, Av. du Roi Albert et Rte Say-Zoong)..... | 5500 » | |
| Av. Joffre (entre la Rue Voyron et la Route Say-Zoong)..... | | 5780 » |
| | <u>50250m².</u> | <u>7590m².</u> |

La consommation de goudron a été de : 32480 gallons soit 0 gal. 55 par M². de goudronnage exécuté. Le prix de revient ressort à Tls. 0.15 environ par m²., la dépense globale étant de Tls. 8.928,54 pour ces travaux.

Assainissement.—Notre programme de drainage a été exécuté en régie et les tuyaux moulés par les prisonniers dans le chantier aménagé à cet effet à Lokawei.

| Routes drainées en 1917 : | en tuyaux de..... | <u>0.50</u> | <u>0.70</u> | <u>0.90</u> |
|-----------------------------------------------------|-------------------|---------------|---------------|---------------|
| Route Henri Rivière..... | 166m. | | | |
| Nouvelle route en face de l'Hôpital Ste. Marie..... | | | 40m. | |
| Route Lafayette..... | | | 192 | |
| Avenue du Roi Albert Sud de la Route Lafayette..... | 109 | | 111 | |
| Avenue Joffre..... | | | 995 | |
| Great Western Road..... | | | 317 | 1195m. |
| Rue de Siemen..... | | | 207 | |
| Route Amiral Courbet..... | 190 | | 170 | |
| Rue Buissonnet..... | 160 | | | |
| Route Stanislas Chevalier Nord..... | 350 | | | |
| Rue Bluntschli..... | | | 375 | |
| Rue du Capitaine Rabier..... | | | 45 | |
| Rue Ratard..... | 200 | | | |
| | | <u>1175m.</u> | <u>2452m.</u> | <u>1195m.</u> |

soit un total de la 4822m. représentant une capacité totale de 1940m³., chiffre sensiblement le même que les années 1913, 1914 et 1916.



ASSAINISSEMENT DU QUARTIER SIE-MEN. — Rue Bluntschli après prolongement

Ce chiffre est à maintenir dans nos prévisions de budget jusqu'à ce que les anciennes routes de la nouvelle Concession soient drainées.

Le plan général de nivellement de la Concession qui est en cours d'exécution, permettra prochainement d'établir d'une façon plus rationnelle le système de drainage de la Concession.

Le tableau ci-dessous donne le diagramme des drains posés depuis 1912.

| | |
|------|-------------------------------------------|
| 1912 | 1190m ³ |
| 1913 | 1500m ³ |
| 1914 | 2510m ³ |
| 1915 | 3570m ³ (Yangkingpang compris) |
| 1650 | 1850m ³ |
| 1917 | 1940m ³ |

L'exécution des travaux de drainage par nos équipes de régie ayant donné de bons résultats a été continué cette année.

Les travaux nécessaires sont fournis par nos ateliers de Lokawei qui occupent à leur fabrication une équipe permanente de prisonniers.

Comblement de Mares.—Dans le cours de l'année le comblement des mares a été continué et nous nous proposons, au fur et à mesure que le développement de notre système d'égouts le permettra, de supprimer de plus en plus toutes les mares ou criques existant dans la Concession qui sont une source d'infection et d'insalubrité, et que partout nous voudrions voir remplacer par des drains fermés et couverts ou des canaux navigables.

La drague, dont la commande a été faite dans les derniers mois de l'année, qui nous sera livrée dans le 1^{er} trimestre de 1918, nous permettra de réaliser ce programme économiquement.

Les mares comblées cette année sont :
celles de la Route Vallon, Route Père Robert, Rue Pétiot, Route Lafayette.

Toutes ces mares ont été comblées au moyen d'ordures ménagères après enlèvement préalable des eaux et désinfection à la chaux.

De plus le comblement du Chang Pang a été continué au moyen de terres de remblais achetées, ainsi que celui des criques le long des Routes Say-Zoong, Amiral Courbet et Doumer.

Ces divers travaux ont nécessité l'achat d'environ 4300 fangs de terres pour lesquelles nous avons payé un prix global de Tls. 4513.94 faisant ressortir le prix moyen de Tls. 1.05 le fang. Ces terres de remblais ont toutes été fournies par des Entrepreneurs locaux.

Ateliers de Lokawei.—L'atelier de produits en ciment : a moulé en 1917 :

- 724 tuyaux de 0.90
- 2697 » » 0.70
- 1318 » » 0.50
- 3253 » » 0.30
- 777 » » 0.20
- 1626 » » 0.15
- 90 bornes C. M. F.
- 84 bordures en ciment
- 673 pieux pour palissade
- 88 bornes pour lots de terrain
- 4 piliers de porte
- 3 évier

Ces travaux ont absorbé 3023 barils de ciment et 28092 journées de prisonniers ont pu ainsi être utilement employés.

En dehors de ce travail l'atelier a assuré l'entretien du petit matériel de l'outillage et du matériel roulant et a fourni le personnel nécessaire aux petits travaux de régie pour l'entretien des Bâtiments Municipaux.

Il a de plus construit 10 tombereaux dont le prix de revient unitaire ressort à Tls. 111,06.

Matériel.—Quelques gros travaux de réparations ont dû être faits sur notre matériel de Voirie, notamment à 2 de nos rouleaux compresseurs dont on a dû refaire les bandages et jantes des roues. Ces travaux ont été faits par la Maison Kong Yie.

De plus il a été acheté sur place une épandeuse à goudron supplémentaire de même type que celle en service, pour le prix de Tls. 1000.00.

Personnel.—Pour faciliter les services d'entretien et de balayage, le Service de la Voirie, a été subdivisé en 3 arrondissements ayant chacun à leur tête un conducteur.

Les 1^{er} et 2^e arrondissements ont été organisés, leur chefs nommés, il a été également engagé un surveillant pour compléter l'organisation du 2^e arrondissement.

Des bureaux, magasins et dépôts ont été aménagés pour chacun de ces 2 arrondissements, l'un Boulevard des Deux Républiques dans l'ancien dépôt du service des Travaux et l'autre à Lokawei dans les terrains à côté des Ateliers où les Bâtiments nécessaires sont en construction.

Le 1^{er} arrondissement comprend l'ancienne Concession jusqu'à la limite tracée par les Rues Baron Gros, Eugène Bard et l'Avenue Edouard VII.

Il comprend 1 conducteur
2 surveillants
et 45 cantonniers

Le 2^e arrondissement part des limites du 1^{er} arrondissement et s'étend dans l'Extension jusqu'à l'Avenue du Roi Albert.

Il comprend 1 conducteur
2 surveillants
et 43 cantonniers.

Le 3^e arrondissement, qui n'est pas encore organisé, comprendra le reste de la Concession.

Nous pensons par ce système, chaque cantonnier ayant à assurer l'entretien et le balayage d'un petit groupe de rues dont il est responsable, obtenir des réparations partielles plus fréquentes là où il sera nécessaire et arriver à garder nos routes en meilleur état tout en ayant des rechargements généraux moins fréquents.

Ecuries Municipales.—Au commencement de l'année l'effectif de nos chevaux était de 84, nous avons perdu 6 chevaux morts, 12 réformés par suite de vieillesse ou boiterie et vendus à l'auktion; 10 mulets et mules ont été achetés et nous avons reçu de la Police un poney chinois, ce qui porte notre effectif à 77 en fin Décembre 1917.

Nous continuons, comme par le passé, à remplacer les poneys chinois par des mules ou mulets au fur et à mesure des réformes—ces derniers nous donnent un meilleur rendement presque immédiat et d'autre part donnent lieu à moins d'accidents, ces animaux étant de nature plus docile.

Les bâtiments des écuries ont été transférés dans le courant de l'année Route de Zikawei au lieu dit de Lokawei. Leur aménagement, ayant un caractère plus définitif qu'à Koukaza, il nous a été possible d'améliorer le confort et l'installation générale de ces écuries.

Les hangars aux tombereaux ont été doublés et les écuries augmentées; la surface aménagée donne actuellement 93 stalles réparties en 5 corps de bâtiments, plus 2 places pour écuries vétérinaires.

En même temps que la reconstruction des écuries nous avons dû édifier à proximité une maison pour l'habitation du surveillant chargé de ce service, son habitation de Koukaza étant trop éloignée pour lui permettre d'assurer une surveillance efficace.

Tous ces travaux ont été assurés par notre Service d'Architecture.

Le transfert de tous les chevaux et de la totalité des services était terminé le 1^{er} Novembre.



LES NOUVELLES ECURIES MUNICIPALES. — Route de Zikawei

Les terrains affectés à ce service représentent 8 mows 5.3.5.4 et sont tout entiers en bordure, d'une part sur la Route de Zikawei, d'autre part sur la crique, ce qui a permis un drainage des plus faciles et relativement peu coûteux.

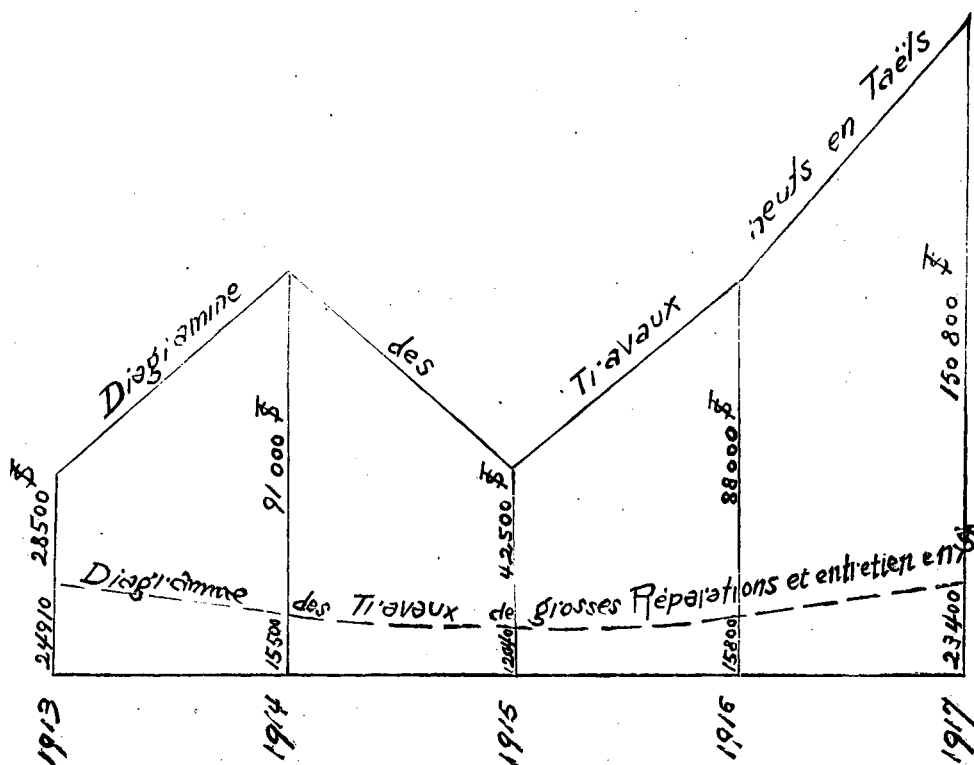
2.—ARCHITECTURE

Comme l'année précédente, les constructions neuves ont été particulièrement importantes pendant le cours de l'année écoulée et ont représenté une dépense supérieure à Tls. 150.000 se répartissant comme suit :

| | |
|------------------------------------------------|---------|
| Constructions pour les Services de Police..... | 128.000 |
| » » des Ecoles..... | 8.000 |
| » » des Travaux..... | 12.000 |
| Autres constructions..... | 8.000 |

Sauf pour les travaux du Poste Sud et la Villa du Chef de la Garde, où les plans ont été dressés par les soins des Services d'architecture du Crédit Foncier d'Extrême Orient, tous ces travaux ont été exécutés par les seuls moyens du Service des Travaux, malgré l'absence de son Inspecteur d'architecture, mobilisé en France depuis le commencement de la guerre. Ils représentent, pour les agents de ce Service, réduit à deux surveillants, un travail considérable et une bonne volonté à laquelle nous sommes heureux de rendre hommage.

Le diagramme ci-dessous indique l'importance comparée des travaux de constructions d'après les budgets depuis 1913.



Les principaux travaux exécutés dans le courant de l'année sont :

A. Service de la Garde.

Achèvement du Poste de Police Sud, Bâtiment No. 1.—Commencé en 1916 ce bâtiment a été entièrement achevé fin Juillet 1917 et la réception provisoire en a été faite le 2 Août.

Toutes les boiseries et les parquets ont été faits en bois de lime fournis par la Société Forestière de Benthuy (Tonkin).

Son mobilier commandé en Juin a été terminé, mis en place et reçu fin Août, et à partir de cette date la Police eût pu en prendre possession pour y installer ses Services.

Le bâtiment est chauffé en entier par chauffage central à vapeur d'eau sous basse pression. Cette installation, après concours sur un programme établi par le Service des Travaux, a été exécutée par la maison Gordon & Co. de Shanghai et semble avoir donné de bons résultats aux essais qui ont été faits.

Poste Sud, Bâtiments Nos. 3 et 4.—En même temps que les bâtiments du Poste nous avons mis en construction les bâtiments Nos. 3 et 4 devant servir : l'un de caserne pour les Agents indigènes et l'autre de magasin et atelier du service d'habillement.

Ces bâtiments commencés un mois après les bâtiments du Poste ont été achevés à peu près en même temps et la réception provisoire en a été faite le 19 Juillet.

L'ameublement a été terminé et reçu dans le courant de Septembre et dès cette date, ils ont été à la disposition du Service de la Garde.

A ces bâtiments a été ajoutée une remise pour les automobiles de la Garde non prévue dans les plans primitifs mais dont la nécessité s'imposait.

Habitations de M. le Chef de la Garde et des Agents Européens.—L'achèvement du programme, pour compléter les constructions prévues en 1915 pour le nouveau Poste de la Rue Stanislas Chevalier, comprenait en outre la construction d'un bâtiment pour logement des Agents Européens et une maison d'habitation pour M. le Chef de la Garde.

Ces travaux prévus au programme de 1917 ont été mis en adjudication et commencés : la maison du Chef de la Garde le 15 Mai 1917 et le bâtiment pour logement des Agents Européens le 8 Septembre.

Villa du Chef de la Garde.—Cette habitation, érigée à l'angle de la Rue Stanislas Chevalier et Route Père Robert, a été commencée le 15 Mai 1917; les travaux ont été dirigés par les Architectes du Crédit Foncier sous le contrôle du Service des Travaux.

Au moment de l'implantation des bâtiments, on s'est aperçu qu'une partie des fondations tombait dans un terrain constitué par d'anciens remblais faits avec des ordures ménagères et qui ne présentait pas une résistance suffisante pour y asseoir la construction et, après sondages, pour éviter des fondations très coûteuses, on a dû reculer le bâtiment de 15m. vers l'Est agrandissant d'autant le jardin et donnant ainsi à ce jardin une façade de 62m.50 en bordure de la Route Stanislas Chevalier Sud.

Cette circonstance a retardé le travail qui n'a réellement été commencé que vers les premiers jours de Juillet.

Ainsi au 31 Décembre il restait encore à faire tous les agencements intérieurs, menuiseries, eaux, électricité, etc., et on ne peut compter pouvoir mettre l'habitation à la disposition de M. le Chef de la Garde avant le mois de Mars prochain.

Tous les parquets et menuiseries ont été exécutés en bois de lime du Tonkin et ont été fournis par la Société Forestière de Benthuy.

Poste de Police Sud, Bâtiment No. 2 pour habitation des Européens.—Mis en adjudication fin Août, les travaux furent commencés le 8 Septembre. Ils ont été menés assez rapidement et au 31 Décembre tout le gros œuvre était terminé et la toiture en cours d'exécution.

La photographie ci-après indique l'état d'avancement des travaux à ce jour.

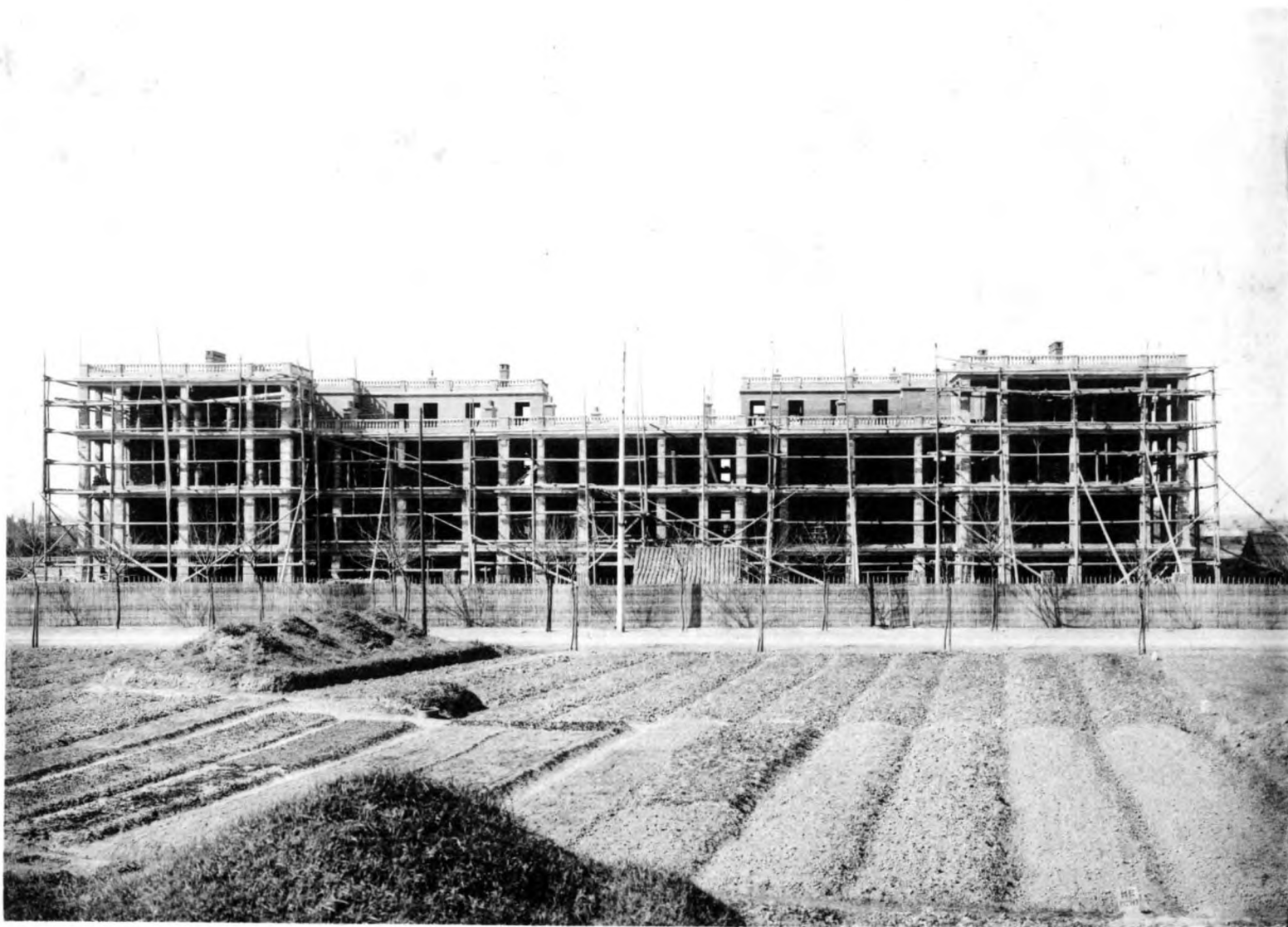
En dehors de ces constructions importantes, il a été exécuté pour les Services de la Police les travaux neufs de moindre importance suivants :

Cour Mixte.—Les bureaux du 1^{er} étage ont été transformés en appartement pour M. le Juge Assesseur. Cette transformation a nécessité la construction d'une aile sur face Nord dans laquelle a été placé un escalier de service et la cuisine. De plus on a dû modifier la distribution intérieure pour créer un salon, des salles de bain, cabinet de toilette, W. C. etc.

Toutes les pièces ont été tapissées et peintes.

Enfin on a dû, dans la cour attenante à l'ancien hangar servant de remise, construire des communs pour les boys; la remise a été aménagée en écurie, remise et chambre de mafous.

Ces travaux commencés le 5 Août ont été menés rapidement et le 1^{er} Octobre l'appartement terminé pouvait être remis à M. le Juge.



POSTE DE POLICE SUD (*Nouveau Poste Central*)

Le bâtiment d'habitation des Européens. — Etat de la construction fin Janvier 1918.

Maison d'Arrêt.—Construction d'un bâtiment de 7×7 dans la cour de la Caserne des Tonkinois pour servir de réfectoire aux Agents indigènes de la Maison d'Arrêt et construction de W. C. avec fosse septique pour les indigènes.

Poste Pottier.—Construction d'un bâtiment de 4.50×10 avec cuisine attenante pour servir de réfectoire aux Agents indigènes de ce Poste et aménagement d'une prison pour femmes et d'un dortoir pour les Agents Tonkinois dans l'ancien bâtiment.

B. Service des Travaux.

Écuries de Lokawei.—La totalité des terrains constituant l'enclave de la Route de Zikawei, sauf une parcelle insignifiante, ayant pu être achetée, le transfert des écuries, inscrit déjà au budget de 1916, a pu être exécuté.

Cette opération, réclamée depuis longtemps par la population de Koukaza, a permis de dégager le Cercle Sportif Français et, pour le plus grand bien de ce quartier, à peu près entièrement construit en habitations Européennes, permettra de réaliser l'agrandissement du Jardin Public en y incorporant tous les terrains devenus ainsi disponibles.

Tous les matériaux constituant les anciennes écuries ont été réemployés dans les nouvelles constructions; seul le bâtiment de logement des mafous a été refait à neuf, les fermes le constituant ayant servi à l'agrandissement du hangar aux tombereaux qui a été doublé.

Les écuries elles-mêmes ont été également légèrement agrandies par l'addition de 2 travées supplémentaires à l'écurie principale.

Toutes les écuries ont été construites avec stalles séparées et munies de mangeoires en ciment armé et rateliers en fer.

Le nombre total des stalles disponibles dans ces nouveaux bâtiments est de 93. En plus a été aménagée une écurie vétérinaire avec 2 chambres d'isolement.

Les travaux qui devaient être terminés en Novembre n'étaient pas encore complètement achevés au 31 Décembre. Néanmoins les travaux restant à faire étaient de peu d'importance; la totalité des animaux avaient pu y être envoyée et le transfert du service complètement terminé à la fin de l'année.

Le montant total des dépenses y compris toutes les installations accessoires, d'eau, éclairage, égouts, etc... n'a pas dépassé Tls. 8.000.

La surface occupée par les nouvelles écuries représente 8 mows 5.3.5.4 laissant ainsi disponible dans l'enclave une surface de 13 mows réservée pour la construction prévue des nouveaux abattoirs.

Maisons de Surveillants.—Le transfert des écuries a nécessité la construction d'une maison à proximité pour l'habitation du surveillant chargé du service. En même temps, pour diminuer les frais, on a construit la maison destinée au surveillant des abattoirs, ce qui a permis d'édifier une terrasse double pour ces 2 logements.

Le type adopté a été celui existant pour les maisons de surveillants, modifié par la suppression de l'escalier de service ce qui a permis d'agrandir la cuisine et de donner une chambre supplémentaire dans les dépendances.

Commencés au mois de Mars, les travaux étaient terminés fin Août. Ces travaux, comme ceux de la reconstruction des écuries, ont été entièrement étudiés et dirigés par nos Services d'Architecture.

Garage des cylindres, Dépôt et bureaux du 2^e arrondissement.—La division de la Concession en arrondissements de Voirie a nécessité l'aménagement de dépôts et bureaux pour chacun des Conducteurs chargés de leur direction.

Le 1^{er} arrondissement a pu être installé dans les bâtiments du dépôt du Boulevard des Deux Républiques, mais pour le 2^e nous ne disposions d'aucun local: nous avons dû le construire en entier. Il a été placé à côté des ateliers de Lokawei dans les terrains disponibles le long de la Route Stanislas Chevalier Sud.

Le bâtiment prévu comprend 3 pièces formant bureaux et 2 magasins desservis par une véranda de 2m.00 régnant sur toute la longueur du bâtiment; en annexe sont installés des W. C. avec fosse septique et des urinoirs.

Nous avons réemployé pour cette construction les matériaux rendus disponibles par la démolition

de la remise et des bâtiments annexes qui se trouvaient dans les terrains des anciennes écuries de Koukaza.

En même temps nous avons agrandi, en le doublant, le dépôt des cylindres à vapeur, depuis longtemps insuffisant, le dépôt existant ayant été construit seulement pour 2 appareils alors que nous en avons 3 actuellement sans compter l'arroseuse automobile, garée dans le même bâtiment.

Au 31 Décembre tous le gros œuvre de ces 2 bâtiments était terminé et il ne restait plus qu'à exécuter les parachèvements, peinture, enduits, etc. ainsi que le drainage et macadamisage des cours.

Dans les premiers jours de Février tous ces travaux seront terminés et le Service pourra prendre possession de son installation.

Ecoles.

Annexe Ecole Française.—L'annexe de l'Ecole Française, Rue Marcel Tillot, agrandie l'année dernière par la création d'une classe enfantine, étant devenue insuffisante, a dû encore être agrandie cette année par la construction de 2 nouvelles classes et d'un vestiaire, portant le nombre des classes enfantines à 3 avec une salle de danse et d'exercices physiques parquetée; la salle de gymnastique a été supprimée et les appareils montés en plein air dans la cour adjacente.

Cet agrandissement s'est fait sur les côtés Est et Ouest en conservant au bâtiment son style et type de façade.

La Bibliothèque de l'Alliance Française, qui a été transférée dans le nouvel agrandissement Ouest, a été portée à 40m. X 17.50, l'ancienne salle a été remise à l'Ecole qui y a installé une nouvelle classe enfantine.

Cs travail a représenté une dépense de Tls : 8.600 environ en y comprenant le mobilier supplémentaire nécessaire.

Commencés après les vacances ces travaux étaient terminés le 20 Octobre.

Bâtiment principal.—En même temps, dans le Bâtiment principal, l'appartement du maître adjoint M. Sabattié, ayant été désaffecté a été transformé en 2 nouvelles classes par la suppression et modification des cloisons de distribution de l'appartement. Des vestiaires et W. C. pour les élèves ont été installés à proximité de ces classes et l'escalier desservant l'appartement réservé à l'entrée des garçons.

Au rez-de-chaussée, côté ouest, l'ancien amphithéâtre a été transformé en classe et un amphithéâtre nouveau aménagé dans la salle contigüe au cabinet de physique avec tableau pour projections cinématographiques. Le cabinet de physique a été agrandi par la suppression du magasin de fournitures classiques qui a été transféré au 2^e étage, dans les combles; la classe de dessin a été également agrandie par la suppression du réfectoire transféré également dans les combles au 2^e étage.

Enfin la chaudière servant au chauffage central, qui était notoirement insuffisante et n'arrivait pas à chauffer les classes, a été remplacée par une plus forte.

Ce dernier travail a été exécuté par la maison Gordon & Co. qui a fait le chauffage du Poste Sud.

Au 31 Décembre il ne semblait pas que la modification faite donnât toute l'amélioration attendue et pour arriver à un résultat satisfaisant il y aura lieu, sans doute, de modifier le chauffage actuel à eau chaude en un chauffage par la vapeur à basse pression. Une étude est en préparation à ce sujet.

Bâtiments Divers.

Marché de Siemen.—Le marché de Siemen, dont le gros œuvre était achevé l'année dernière, a été complètement terminé ainsi que les W. C. publics à proximité et sa réception faite le 5 Février.

Les travaux de voirie des rues autour du marché, ainsi que les aménagements intérieurs ont été terminés en Septembre. L'inauguration du marché a été faite en Juillet dernier par M. le Consul de France, et les Autorités chinoises, qui ont voulu par là même indiquer tout l'intérêt qu'ils attachaient à l'amélioration et à l'assainissement de ce quartier essentiellement chinois.

Il y a lieu de remarquer que les constructions particulières ont suivi d'une façon particulièrement rapide, principalement autour du marché où les taudis insalubres qui y existaient, ont été remplacés par des maisons chinoises à étage, installées avec toutes les mesures hygiéniques prévues par nos règlements de 1911.

La photographie ci-après donnera une idée de l'amélioration réalisée en moins d'un an.



RECONSTRUCTION DU QUARTIER SIE MEN (La Rue du Marché avec ses nouvelles constructions)

L'exploitation du marché a été donnée à un Concessionnaire pour une période de 10 ans avec loyer progressif allant jusqu'à Tls. 2,284 la 10^e année.

Ce système semble avoir donné un meilleur résultat que l'exploitation directe qui avait été suivie pour le Marché Meugniot, son achalandage paraissant augmenter assez rapidement ainsi que le nombre de marchands qui y vendent ; malheureusement, il semble, tant par la nature des marchandises qui s'y débitent que par sa clientèle, que son caractère reste purement chinois.

Camp de Koukaza.—Au Camp de Koukaza il a été construit un nouveau bâtiment sur le côté Nord à l'usage de cuisine pour Tonkinois avec fourneau central, salle de douches, lavabos et magasin. Sur le côté Sud la cuisine des Européens a été agrandie et une véranda établie tout le long du bâtiment.

Les clôtures ont été réparées, les cours et passages macadamisés et une nouvelle porte ouverte sur la Route des Officiers.

Améliorations et Entretien.—En dehors des travaux neufs indiqués ci-dessus, le Service de l'Architecture a exécuté de nombreux travaux de modifications, améliorations ou gros entretien dans les bâtiments municipaux dont l'ensemble représente une dépense de Tls. 10.500,00 environ, dont ci-après le détail.

1. *Hôtel Municipal. Bureau du Secrétariat.*—Les bureaux du Secrétariat, du Sous-secrétariat, de la Comptabilité, des Archives et de la Perception ont été complètement remis à neuf ; toutes les menuiseries ont été repeintes et ajustées, peinture en 3 couches et vernissage, les plafonds ont été réparés et blanchis, les murs nettoyés, grattés, rebouchés et tapissés. Le travail a été exécuté en dehors des heures de bureau permettant ainsi aux Services de continuer à fonctionner avec leur régularité habituelle.

2. *Annexe Ouest Hôtel Municipal.*—Logement du Chef de matériel d'Incendie. Les locaux occupés par cet Agent ont eu les plafonds blanchis et les murs tapissés.

3. *Imprimerie Municipale.*—L'Imprimerie a été agrandie par addition de la salle des archives transformée ; dans les murs en ciment armé des ouvertures ont été pratiquées des deux côtés ; l'ancien magasin a été également mis en communication avec l'ancienne imprimerie, de sorte que le sous-sol de l'Hôtel Municipal, côté Est en entier, y compris la partie sous le dôme central, sauf la petite parcelle occupée par le magasin du Service des Travaux, est livré à ce Service. Les dalles en granit qui existaient dans la partie agrandie ont dû être enlevées et remplacées par un dallage en ciment. Un casier à Nos. double face a été confectionné dans le dépôt des Nos. Toutes les pièces ont été réparées et blanchies avec soubassement coaltaré.

4. *Poste de l'Est.*—Trois fosses septiques, petit modèle, ont été construites, une salle de bains a été aménagée dans le bâtiment annexe N^o. 2, 18 chambres ont été repeintes, les dortoirs des Agents indigènes, blanchis ainsi que les cuisines. Les toitures en tôle ont été grattées et repeintes ainsi que les chéneaux et tuyaux de descente. Le grand bâtiment couvert en tuiles chinoises a eu sa toiture complètement réparée. Aux fenêtres du rez-de-chaussée donnant sur l'emplacement de la crique, des grillages en fil de fer ont été placés. Tout le parquet a été visité et réparé.

5. *Poste Ouest.*—Tous les locaux occupés par les indigènes et les chambres occupées par les Tonkinois mariés ont eu les murs blanchis. Le Corps de Garde, la chambre du Sergent de Garde, celle de l'Interprète, le vestibule du Corps de Garde ont été repeints. Les murs des escaliers du bâtiment des Européens ont été repeints. Les menuiseries du Poste exposées au Sud et à l'Ouest ont été revernies.

6. *Poste de Koukaza.*—En même temps que le Poste Ouest, on a blanchi les chambres occupées par des Indigènes au Poste de Koukaza.

7. *Postes de Pompiers.*—La remise des pompes et tous les locaux y attachés, au Poste central, ont eu les plafonds blanchis et les murs grattés, rebouchés et repeints. Les portes de la remise ont été réparées et repeintes. Au Poste de l'Ouest, toutes les menuiseries ont été réparées, celles exposées aux intempéries atmosphériques, sauf les vérandahs, ont été complètement repeintes. Les portes de la remise ont été réparées et repeintes. Des systèmes d'ouverture automatique ont été installés avec charnière à ressort "Bommer".

8. *Marché Meugniot.*—La couverture, le plafond, les châssis vitrés et la charpente ont été grattés et repeints. Les tôles soulevées, refixées. Les chéneaux et tuyaux de descente ont eu leurs parties avariées

remplacées. Remplacement de vitres cassées.

L'agrandissement des W. C. publics incorporés dans le Marché Meugniot ayant été reconnu nécessaire, les anciens cabinets d'un système par trop rudimentaire, avec tinettes, appelés à disparaître totalement, ont été remplacés par des cabinets du système analogue à ceux existant à proximité du Marché de Siemen, c'est-à-dire à fosse fixe avec 8 sièges à la turque et chasse d'eau. Une petite loge pour gardien a été aménagée au bout des cabinets pour le préposé à leur surveillance. Aux 2 flancs ont été ménagés des urinoirs avec rampes d'eau. La fosse est fermée par un dallage en ciment armé qui sert en même temps de plancher aux cabinets. Couverture en ciment armé également pour abriter les W. C. seulement.

9. *Sémaphore*.—Le mât des signaux a été gratté et repeint ainsi que la boule. L'intérieur de la tour a été blanchi et les balustrades repeintes. La toiture des bureaux, en tôle, a été réparée, grattée et repeinte. Les menuiseries réparées et repeintes. Enfin tout le bâtiment à l'intérieur a été blanchi et repeint, ainsi que le châlet d'affichage. Les grilles du pourtour ont été également grattées et repeintes.

10. *Jardin Public*.—La barrière en bambou qui fermait le Jardin dans la Route Voyron, côté Nord, d'un aspect disgracieux et donnant une impression de provisoire à cette partie du Jardin, a été remplacée par une fermeture du même type que celle du Cercle Sportif, avec poteaux en ciment armé et barrière en bois. L'incorporation du Cercle de la Police au nouveau jardin permettra, à l'autre extrémité de la Route Voyron, de remplacer l'année prochaine la fermeture provisoire en bambou par une fermeture définitive plus effective.

11. *Stand Municipal*.—Certains menus travaux y ont été exécutés. Les tôles au-dessus de la butte de tir ont été remplacées. La toiture du reste du bâtiment a été grattée et repeinte, ainsi que les boiseries exposées aux intempéries atmosphériques. Réparé plusieurs poteaux porte-cibles et parabolles, etc...

12. *Ecole Municipale Franco-Chinoise*.—Les portes, fenêtres et persiennes du côté extérieur ont été réparées, grattées et repeintes, ainsi que les balustrades de la véranda. Les classes, véranda, escaliers et logement des subalternes ont été blanchis.

13. *Poste Pottier*.—Par suite de la construction du nouveau local affecté au réfectoire et cuisine des Tonkinois, différentes petites modifications ont été apportées dans l'ancien bâtiment. Savoir :

Dans les bureaux et logements Européens, toutes les pièces ont été peintes à l'huile et le plafond blanchi, le restant du bâtiment a eu les murs blanchis avec soubassement à l'huile. La cloison qui séparait la salle de bains du Brigadier Sidaine et la chambre de veille a été abattue pour former le bureau du Chef de Secteur. L'ancienne cuisine des Européens a été transformée en dortoir de Tonkinois, le cimentage remplacé par un parquet ; un lit de camp construit ainsi que les armoires.

La prison journalière a été divisée en 2 avec une porte et un escalier d'accès séparés, imposte vitrée et grillages, pour faire une prison séparée pour femmes.

La salle de bains du Brigadier Sidaine a été aménagée dans sa propre chambre en la séparant par une cloison semi-vitrée.

La cuisine des Européens a été aménagée à côté de la salle à manger et un évier y a été posé.

Une salle de police fut aménagée, ainsi qu'une chambre pour Tonkinois (Sergent). Diverses transformations de fenêtres en portes et réciproquement et déplacement des escaliers en pierre, etc... ont été effectuées pour assurer les communications et dégagements des nouvelles pièces aménagées.

Enfin 118 petits travaux de réparation et d'entretien courant ont été exécutés au cours l'année suivant demandes des divers Services intéressés.

Fête Nationale et Fêtes de Charité.—Comme les années précédentes les Services des Plantations et d'Architecture ont assuré la décoration des rues et Jardins à l'occasion du 14 Juillet, la construction de la tribune et l'installation des cabines de cinéma.

Le Quai de France, l'Avenue Edouard VII, la Rue du Consulat, l'Avenue Joffre et la Route Voyron ont été pavoisées et illuminées le soir, de même que le Jardin Public de Koukaza, l'ex-Jardin allemand de l'Avenue Joffre et les monuments publics.

Il a été placé pour les décorations: 1100 drapeaux français et alliés, 407 écussons, 300 mètres de pavois, 284 oriflammes.

Un arc de triomphe de style chinois dont ci-contre nous donnons une photographie a été élevé à l'entrée de la Concession au Quai de France et deux autres placés aux entrées du Jardin Public Route Voyron.

Enfin une tribune de 5m. X 51, décorée aux couleurs françaises et alliées, pouvant contenir plus de 200 places, a été élevée sur le fond Est de la grande pelouse du Jardin pour les Autorités et le public venus pour assister à la Revue.

Cette Revue, présidée par M. le Consul de France, à laquelle ont participé, outre les troupes françaises et le Corps de la Police, des détachements de tous les Corps de volontaires alliés et un peloton de Sikhs, a été des plus réussies et fait le plus grand honneur aux troupes qui y ont participé et au Commandant de la Garde qui l'a ordonnée et commandée.

Le 13 Juillet, une retraite aux flambeaux, avec Concours de lanternes, où chinois et annamites ont rivalisé d'ingéniosité, a été des plus réussies et a attiré un énorme concours de population principalement des indigènes si friands de ces spectacles.

Le soir du 14 Juillet tous les monuments publics, le Consulat, les Quais de France, Avenue Edouard VII, Route Voyron, les jardins de Koukaza et de l'Avenue Joffre ont été illuminés au moyen de lampes électriques, lanternes vénitiennes et verres de couleur.

Les divers Services de notre département ont apporté tout leur zèle et leur dévouement à l'exécution de ces travaux et nous sommes heureux de pouvoir à nouveau leur adresser tous nos remerciements.

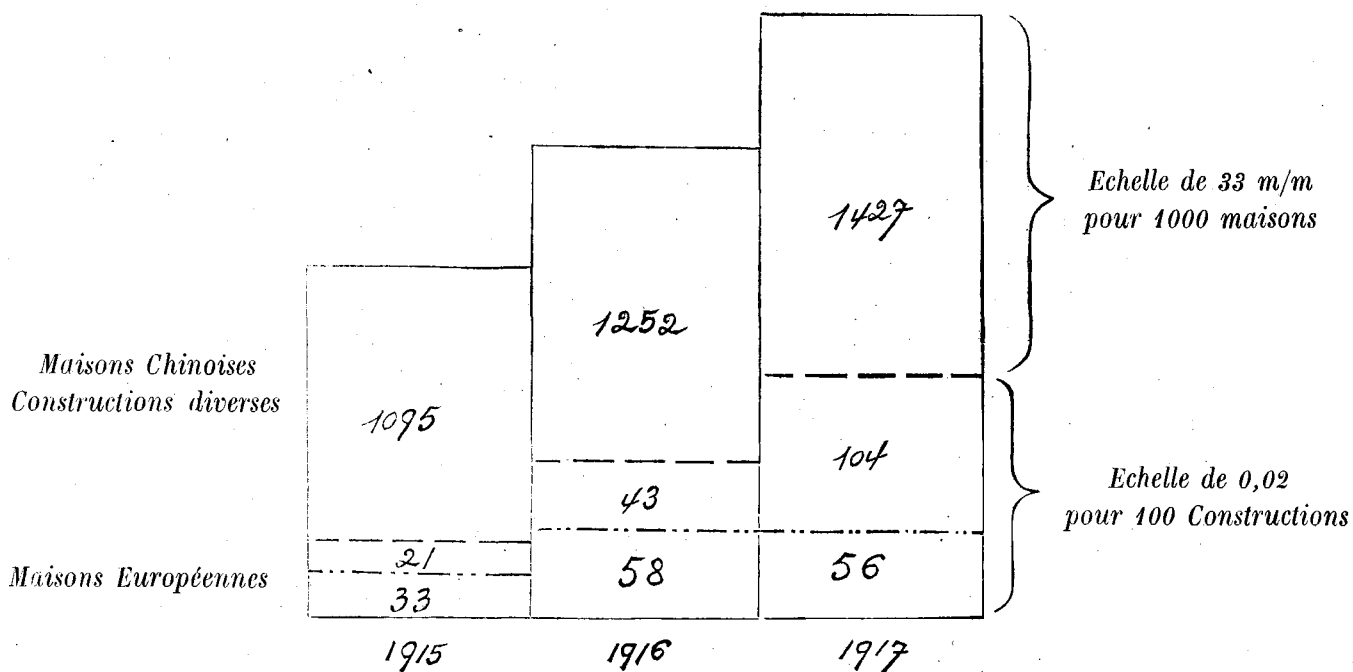
Fêtes de Charité.—Notre Service des Plantations a pu, avec les plantes en réserve dans nos serres, assurer la décoration des diverses fêtes de charité pour lesquelles nous avons été sollicités. Il a également assuré la construction des bâtiments et aménagements des jardins de l'exposition de chrysanthèmes qui s'est faite cette année au Jardin de l'Avenue Joffre.

L'éclairage a été fait par notre Service du Contrôle au moyen de notre matériel d'illumination.

Constructions privées.—Pendant le cours de l'année il a été délivré 256 permis se décomposant comme suit:

| | | |
|------------------------|----------------|--------------|
| Maisons européennes | 22 permis pour | 56 maisons |
| » chinoises | 148 » » | 1427 » |
| Constructions diverses | 48 » » | 104 diverses |
| Fosses septiques | 38 » » | 67 fosses |
| Réparations diverses | 659 | |

Le diagramme ci-dessous indique le mouvement de la construction par rapport aux années antérieures.



On remarquera que si la construction européenne est à peu près stationnaire, (56 en 1917 contre 58 en 1916,) l'accroissement de la construction chinoise est assez important et encore légèrement supérieur à celui de 1916, (1427 contre 1252.) soit 14 % environ contre 13 % en 1916.

Ce fait semble indiquer l'attrait de plus en plus grand que la sécurité et les avantages qu'elle trouve sur notre Concession exercent sur l'élément indigène dont la population, pour la plus grande prospérité des finances municipales, tend constamment à augmenter.

L'état stationnaire de la construction européenne indique que cet accroissement de population indigène ne nuit en rien à l'élément européen dont le nombre d'habitants croît d'une façon régulière malgré l'état de guerre actuel. Ce chiffre est d'autant plus remarquable que l'année 1916 avait marqué une progression importante sur l'année antérieure et avait accusé une augmentation de près de 80% sur 1915.

L'augmentation anormale des prix des matériaux de construction ne semble pas avoir eu d'influence sur le nombre de constructions neuves édifiées.

Le tableau ci-dessous indique la répartition des constructions par quartiers.

| | Vieille Concession | Quartier Siemen | Extension |
|------------------------|--------------------|-----------------|-----------|
| Maisons européennes | 2 | 23 | 31 |
| Maisons chinoises | 471 | 564 | 392 |
| Constructions diverses | <u>10</u> | <u>43</u> | <u>50</u> |
| Totaux | 483 | 630 | 473 |

Dans le cours de l'année il a été démolé 586 maisons chinoises pour cause d'insalubrité ou de mise à l'alignement et 17 par suite d'incendie, dont 26 d'office par application de l'Art. 5 de nos Règlements Municipaux, après avoir rempli les formalités nécessaires auprès des intéressés.

La plupart ont été reconstruites.

Dans toutes les constructions neuves établies, l'application de nos règlements a été strictement suivie, d'où une amélioration notable dans la nature de la construction et dans son hygiène.

Le nombre des fosses septiques continue à s'accroître et toutes les maisons nouvelles européennes construites en 1917 en sont munies, à une seule exception près pour un groupe de maisons en terrasse, à petit loyer, dans le Quartier de Siemen.

Un certain nombre de cités chinoises ont été munies de fosses fixes, dont le nombre au 1^{er} Janvier atteignait 8.

Il serait à désirer que ces installations se généralisent de façon à permettre de modifier le mode actuel de procéder à la récolte des matières de vidange si désastreux pour la santé publique et à pouvoir interdire d'une façon absolue le lavage des modons sur la voie publique dans les caniveaux des chaussées.

Il y aurait lieu également pour les maisons européennes nouvelles de rendre obligatoire l'emploi de fosses septiques aussi bien pour les maîtres que pour les W. C. des domestiques, de façon à supprimer graduellement, tout au moins dans les quartiers habités en majorité par les européens, les manipulations journalières des matières de vidange dans les maisons.

Enfin, dans un périmètre déterminé des habitations Européennes, l'emploi des matières de vidange à l'état vert et l'installation de jarres dans les champs, pour les recueillir et les laisser en dépôt, devraient être rigoureusement prohibés.

Aucune amélioration n'a été obtenue sur les dépôts d'objets et matériaux divers sur les vérandahs.

1 Cité insalubre a été démolie d'office.

141 Convocations ont été envoyées

250 Lettres d'injonction aux propriétaires pour réparations à faire à leurs immeubles ont été écrites, et enfin 2 poursuites en Cour Mixte ont dû être exercées pour contraindre des mauvaises volontés.

Jardinage & Plantations.—Les fleurs n'ont pas beaucoup souffert de la grêle du mois de Mai, mais les serres et châssis ont eu toutes les vitres cassées.

Au Jardin Public. Nous avons bouché l'entrée de l'ancienne poudrière donnant sur la grande pelouse pour étendre la plantation de rosiers.

Au Jardin de l'Hôtel Municipal. Une corbeille a été faite à l'emplacement d'une partie bitumée devant le perron.

Jardin du Chef de la Garde; Boulevard des Deux Républiques. Refait, et planté: arbres, arbustes fleurs et gazonné le jardin.

Plantations d'arbres, nouvelles. Avenue Edouard VII entre le Quai de France et le Boulevard Montigny; une partie du Great Western Road; Rue Amiral Courbet entre la Rue Ratard et le Great Western Road; Siccawei Road entre Great Western Road et la Route Say-Zoong; Route Fergusson; Route Henri Rivière; Rue Lafayette entre la Rue Massenet et Route Père Robert côté Nord; Route Vallon côté Nord; Rue Chapsal entre la Rue Eugène Bard et la Rue Wantz; formant un total de 831 arbres nouveaux plantés sur les voies publiques dont 385 platanes, 264 pterocaryas et 182 chênes.

Arbres morts remplacés. Remplacé 53 platanes et 160 pterocaryas, morts, pendant l'année sur les diverses routes.

Route de Zikawei. Déplacé 30 gros arbres entre la Rue Amiral Bayle et la Rue du Capitaine Rabier par suite de l'élargissement de la route.

Route Doumer. 40 gros arbres ont été déplacés par suite de la mise à l'alignement.

Rue Baron Gros. Placé 4 bancs fixes sur le trottoir longeant le Cimetière anglais de Passienjo.

Le terrain Municipal sis dans le village de Lieukaza, Route Duplex, a été transformé en pépinière et square avec allées sablées bordées d'arbustes et de gazon, 7 bancs fixes y ont été placés pour les promeneurs; la partie réservée pour pépinière a été plantée d'arbres et d'arbustes provenant de la pépinière de Tonzazi et de l'établissement horticole de Koukaza.

Au Cimetière de Passienjo. Refait la peinture et les inscriptions des tombes des marins et soldats et celles délaissées.

Au Cimetière de Lokawei. Ouvert 22 tombes. 14 européens et 8 annamites ont été inhumés.

3. — C O N T R O L E

Eclairage Public.—Au 1^{er} Janvier 1918 l'éclairage public se décompose comme suit :

| | | |
|-----------------------|---------------|-------------------|
| Lampes de 1000 B..... | 24 = | 24.000 B. |
| 200 B..... | 302 = | 60.400 B. |
| 100 B..... | 168 = | 16.800 B. |
| 50 B..... | 604 = | 30.200 B. |
| | <u>1098 =</u> | <u>131.400 B.</u> |

soit une augmentation de 31.000 B. sur l'exercice de 1916.

Le programme d'éclairage public approuvé par la Commission Municipale et fourni à la Compagnie Française d'Eclairage n'a pas été exécuté en son entier.

La partie du programme exécutée est la suivante :

| | | | |
|-----------------------------------------|----|-----------------------------|--------------------------|
| <i>Rue Molière.</i> — | 10 | lampes de 100B. | Mise en service le 20/2 |
| <i>Rue Amiral Bayle.</i> — | 15 | » de 100B. 1 de 200B. | Mise en service le 22/3 |
| <i>Avenue du Roi Albert.</i> — | 4 | » de 100B. 1 lampe de 200B. | Mise en service le 25/3. |
| <i>Rue Garnier-Rivière.</i> — | 15 | » de 100B. | Mise en service le 10/4 |
| <i>Rue Amrial Courbet.</i> — | 5 | » de 100B. | Mise en service le 15/5 |
| <i>Avenue Joffre.</i> — | 15 | » de 200B. | Mise en service le 12/10 |
| <i>Rue Amiral Courbet.</i> | 3 | » de 100B. 1 de 200B. | Mise en service le 16/10 |
| <i>Rue Stanislas Chevalier, Nord.</i> — | 6 | » de 100B. | Mise en service le 18/10 |
| <i>Avenue du Roi Albert.</i> — | 26 | » de 100B. 1 lampe de 200B. | Mise en service le 19/10 |
| <i>Rue Lafayette.</i> — | 6 | » de 100B. | Mise en service le 29/10 |
| <i>Boulevard de Montigny, Nord.</i> — | 8 | » de 200B. | Mise en service le 29/11 |

La partie du programme restant à exécuter est :

| | |
|---------------------------------------|------------------------------------|
| <i>Rue Ratard.</i> — | Installation de 51 lampes de 100B. |
| <i>Rue Baron Gros.</i> — | » de 8 » de 100B. et 1 de 200B. |
| <i>Marché Meugniot.</i> — | » de 5 » de 100B. |
| <i>Marché Siemen.</i> — | » de 4 » de 100B. |
| <i>Carrefour Montigny-Consulat.</i> — | » de 1 » de 1000B. |
| » <i>Joffre-Cimetière.</i> — | » de 1 » de 1000B. |
| » <i>Quai de France-Consulat.</i> — | » de 1 » de 1000B. |
| » <i>Consulat-Hué.</i> — | » de 2 » de 200B. |
| » <i>Consulat-Porte Nord.</i> — | » de 2 » de 200B. |

Route de Zikawei, remplacement de 74 lampes de 50B. par 74 de 100B.

Avenue Joffre entre Say-Zoong et Siccawei Road. Installation de 44 lampes de 100B.

NOTA.—Cette installation vient d'être réalisée et a été mise en service le 5 Janvier 1918.

Conformément aux décisions de la Commission Municipale, et dans le but d'obtenir un meilleur rendement de la lumière, les lampes ont été disposées axialement dans toutes les rues plantées d'arbres et sur grandes consoles dans les rues d'une largeur de 40 pieds, non plantées d'arbres.

Consommation.—La consommation de l'éclairage public, comme l'indique le graphique ci-contre s'est élevée à K. W. H. 496.602, soit une augmentation sur l'année précédente de K. W. H. 44.098.

La marche de l'éclairage public a été normale et satisfaisante. La plupart des interruptions signalées sont indépendantes de l'usine de Lokawei et dûes à des arrêts survenus à l'usine génératrice Anglaise qui alimente les secteurs J. N. V.. O. Q. U. Celles qui peuvent être exclusivement attribuées à la Compagnie Française ont été de peu de durée à l'exception de celle signalée dans la nuit du 5 au 6 Octobre de 7h.30 du soir à 3 heures du matin, sur le Boulevard des Deux Républiques, et due à la mise hors de service de l'interrupteur tétrapolaire basse tension du poste de transformation R.

Lampes d'éclairage public.—La moyenne des remplacements des lampes de 50B. a été de 10%, des lampes de 100B. de 17%, des lampes de 200B. de 14% et des lampes de 1000B. de 8%.

Pour les lampes de la première catégorie, la notable diminution constatée dans les remplacements par rapport à ceux de l'année 1916 doit être attribuée à la mise en service dès le début de l'année des nouvelles lampes Osram. Pareille constatation relativement aux lampes des deuxième et troisième catégories ne peut être sûrement établie, les lampes Osram ayant été employées seulement à partir de la fin du mois de Juin 1917. Néanmoins, durant les 3 derniers mois de l'année, une décroissance sensible s'est manifestée dans ces remplacements et l'on peut affirmer que les lampes Osram ont la supériorité sur celles précédemment employées.

Quant aux lampes de 1000B. tous leurs remplacements, presque sans exception, ont eu lieu par temps de pluie. La seule explication plausible qu'on puisse en donner est que ces lampes, dont le développement de chaleur est assez considérable, se brisent par suite de la réaction produite par la pluie qui les fouette. L'emploi des diffuseurs, qui avait été prévu primitivement, et a été abandonné à cause de la trop grande perte de lumière que son emploi occasionne, aurait eu l'avantage d'assurer la protection des lampes et par conséquent d'en prolonger la vie utile.

Programme d'éclairage public pour l'année 1918.—Ce programme comprend :

1°. La modification et l'amélioration de l'éclairage de la Route du Capitaine Rabier soit : 1 lampe de 200B. et 18 de 100B., installation entraînant la suppression de 1450B. de l'ancien éclairage.

2°. L'amélioration de l'éclairage de la Rue Bluntschli et l'installation de l'éclairage dans la partie de cette rue récemment ouverte au public, soit : 6 lampes de 200B. 11 de 100B. avec suppression de 820B. de l'ancien éclairage.

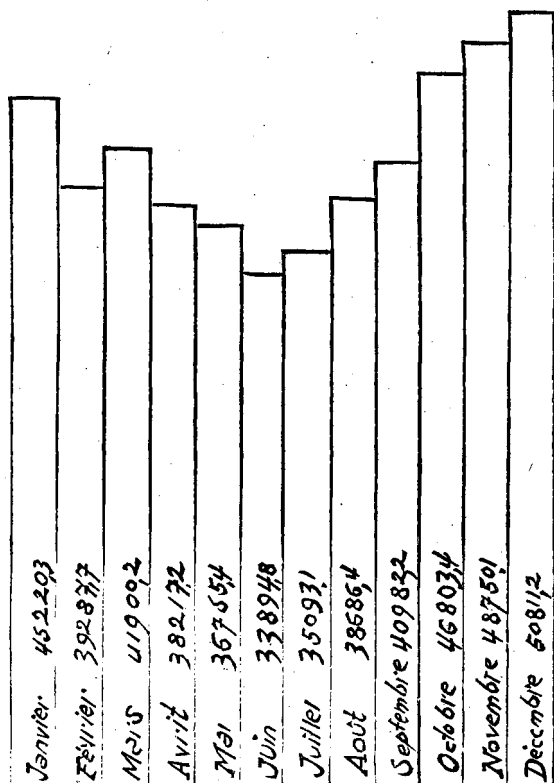
3°. Les augmentations demandées par la Police dans les rues de la Concession où l'éclairage a été jugé insuffisant, prévoyant l'installation de 20.400B. et impliquant la suppression de 8.450B. de l'ancien éclairage.

4°. Le projet d'éclairage de l'Avenue Edouard VII, du Boulevard de Montigny à la Rue Paul Beau, établi de concert avec le Conseil Municipal anglais d'après lequel, après entente intervenue, la Muni-

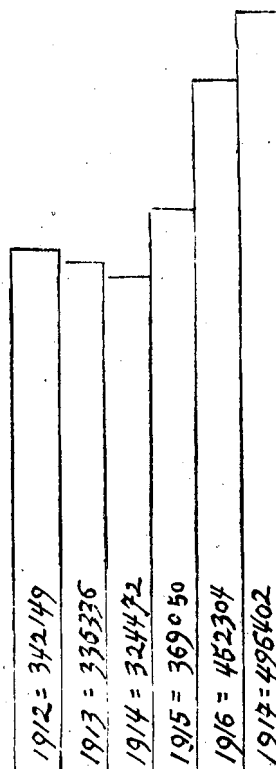
palité française doit pour sa part procéder à la pose de : 19 lampes de 200B., 21 de 100B. et 12 de 1000B.
L'ensemble de ce programme, quand il sera achevé, comportera une augmentation totale de 31.880B. soit 24% de l'éclairage existant en 1917.

ELECTRICITÉ ECLAIRAGE PUBLIC

*Consommation mensuelle
année 1917
Echelle de 0,001 pour 500 K. W. H.*



*Tableau comparatif
des Consommations, années 1912
à 1917 inclus
Echelle de 0,001 pour 5000 K. W. H.*



DÉPENSE EN KILOWATS HEURE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC PENDANT L'ANNÉE 1917

| | |
|----------------------|-------------------|
| Janvier | 45.220,3 K. W. H. |
| Février | 39.287,7 » |
| Mars | 41.900,2 » |
| Avril | 38.217,2 » |
| Mai | 36.755,4 » |
| Juin | 33.894,8 » |
| Juillet | 35.093,1 » |
| Août | 38.686,4 » |
| Septembre | 40.982,2 » |
| Octobre | 46.803,4 » |
| Novembre | 48.750,1 » |
| Décembre | 50.811,2 » |
| Total | <u>496.402,0</u> |
| Consommation en 1916 | 452.304 K. W. H. |
| » » 1917 | <u>496.402</u> » |
| Différence en plus | <u>44.098</u> » |

Eclairage des Bâtiments Municipaux.—Le matériel électrique et des sonneries en service dans les Bâtiments Municipaux au 1^{er} Janvier 1918 comprend :

2965 lampes de 25, 50, 100 et 200B.

293 prises de courant

81 ventilateurs de plafond

45 ventilateurs portatifs de 16 et 12"

280 boutons de sonneries

13 transformateurs pour sonneries

22 batteries de piles

15 tableaux pour sonneries (indicateurs).

L'entretien de tout ce matériel a été assuré par le Service du Contrôle qui, de plus, a procédé par ses propres moyens aux installations suivantes :

Installation d'une lampe de 100B. au Marché de l'Est.

» » sonnerie au Torrent central.

» de 28 lampes au nouveau Marché de Siemen.

» de 5 » aux écuries provisoires.

» de 5 » à l'ex-Ecole allemande.

Confection de 1300 mètres guirlandes électriques pour le 14 Juillet.

Installation de 6 lampes au Camp de Koukaza.

Dépose de la canalisation électrique des Ecuries de Koukaza.

Pose de 2 prises de courant dans les bureaux du Boulevard des Deux Républiques.

Pose d'un ventilateur de plafond, salle à manger, Chef Secteur Poste Central.

Pose de 3 prises de courant et 2 ventilateurs oscillants à la Cour Mixte.

Pose d'une lampe au logement du Chef de la Garde.

Installation de 5990 lampes à l'occasion de la Fête Nationale.

Réfection complète de l'installation électrique du Chef du Service du Torrent.

Installation de 3 boutons de sonneries à la Chancellerie.

Installation d'une lampe au Poste Central de Police.

Réfection complète de l'installation électrique de l'aile Est de l'Ecole Française.

Pose de 8 lampes et de 3 lustres diffuseurs à l'Ecole Française.

Installation de 23 lampes aux nouvelles Ecuries de Lokawei.

Réfection complète de l'installation électrique des logements de la Cour Mixte.

Modification de l'éclairage électrique du laboratoire de l'Ecole Française.

Installation de l'éclairage dans la nouvelle salle de l'Alliance Française.

Pose de 3 appliques à l'Ecole allemande.

Installation de 20 lampes à l'Imprimerie Municipale.

» de 2 » dans le réfectoire des annamites de Lokawei.

» de 700 » et d'un circuit pour cinématographe au Jardin Verdun à l'occasion de l'exposition d'horticulture.

Installation de 5 lampes aux Ecuries nouvelles.

Installation de 10 lampes et deux prises de courant au Poste Pottier.

Installation d'une lampe au bureau du Cadastre.

Pose d'appareillage électrique et lustrerie, logement M. Sabattié.

Installation de 6 lampes et 2 prises de courant, logement M. Hermann.

En outre il a surveillé les installations neuves suivantes confiées à la Compagnie Française d'Installations Electriques :

1°. installation de l'éclairage et des sonneries au Poste Sud.

2°. installation de l'éclairage et sonneries, maisons des Surveillants, Route de Zikawei.

3°. éclairage du Jardin Verdun.

4°. installation de l'éclairage et sonneries, Villa Chef de la Garde, en cours.

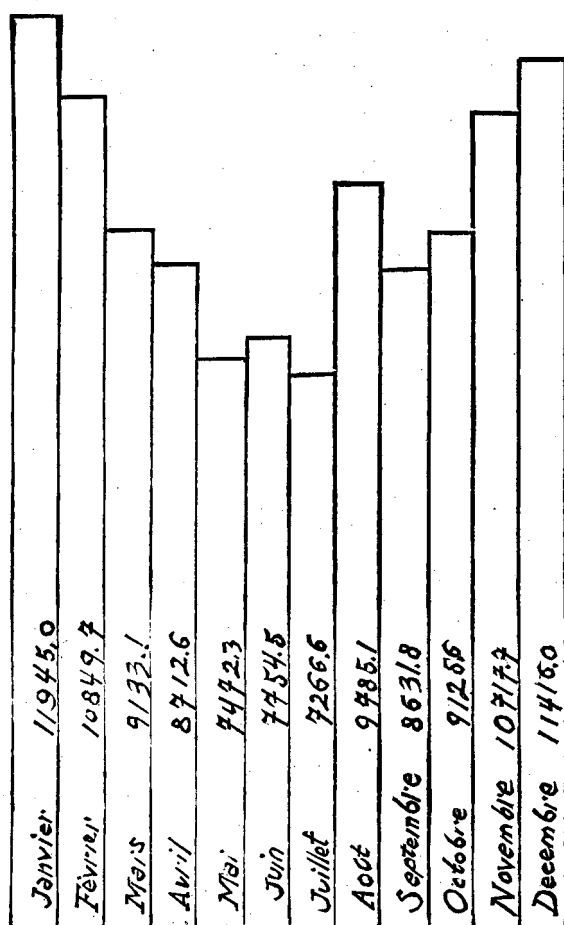
La marche de l'éclairage dans les Bâtiments Municipaux a été très satisfaisante et n'a subi aucune interruption ni accident grave et n'a donné lieu à aucune réclamation.

Vérifications.—Le Service du Contrôle a été appelé durant l'année à vérifier 3 compteurs d'électricité. Tous ces compteurs ont été reconnus exacts.

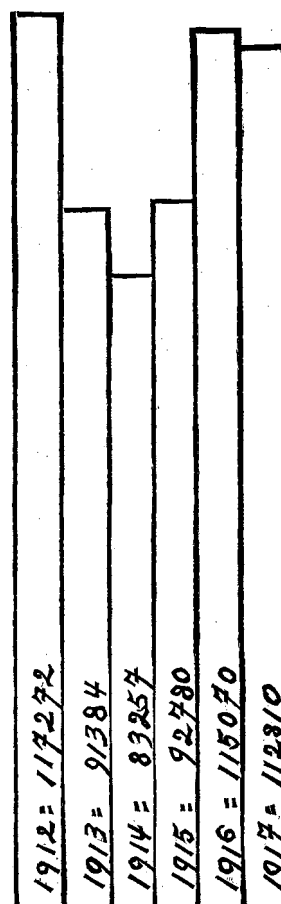
D'autre part ce service a été appelé à vérifier également les installations électriques de l'établissement d'attraction du Grand Monde et du Théâtre de la Rue Tourane ainsi que les circuits d'éclairage et cinématographiques du théâtre de la Rue Petit.

ELECTRICITÉ Bâtiments Municipaux

*Consommation mensuelle
année 1917
Echelle de 0001 P. 100 K.W.H.*



*Tableau Comparatif
années 1912 à 1917 incluses
Echelle de 0001 P. 1000 K.W.H.*



CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ DANS LES BATIMENTS PENDANT L'ANNÉE 1917

| Mois | Bâtiments Municipaux | Bâtiments Police | Sémaphore | T. S. F. | Totaux |
|---------------|----------------------|------------------|---------------|---------------|-----------------|
| Janvier | 4138.3 | 7194.6 | 163.4 | 448.7 | 11945.0 |
| Février | 3774.9 | 6429.7 | 164.7 | 480.4 | 10849.7 |
| Mars | 2907.3 | 5531.0 | 141.5 | 553.3 | 9133.1 |
| Avril | 2629.5 | 5376.5 | 162.3 | 544.3 | 8712.6 |
| Mai | 2165.2 | 4861.9 | 128.6 | 316.6 | 7472.3 |
| Juin | 2349.4 | 4915.7 | 130.2 | 359.2 | 7754.5 |
| Juillet | 1842.1 | 4696.8 | 154.8 | 572.9 | 7266.6 |
| Août | 3980.7 | 5175.4 | 154.3 | 474.7 | 9785.1 |
| Septembre | 2955.4 | 5055.1 | 156.1 | 465.2 | 8631.8 |
| Octobre | 3466.2 | 5160.5 | 150.8 | 348.1 | 9125.6 |
| Novembre | 4446.5 | 5981.8 | 221.3 | 368.1 | 10717.7 |
| Décembre | 4340.5 | 6563.0 | 193.8 | 318.7 | 11416.0 |
| Totaux | 38696.0 | 66942.0 | 1921.8 | 5250.2 | 112810.0 |

NOTA. La quantité contractuelle à Tls. 0.07 le K.W.H. étant de 60,000 K.W.H. il y aura à payer un excédent de consommation de

| | |
|---------|-----------------------------|
| 112.810 | |
| 60.000 | (chiffre contractuel) |
| 52.810 | à Tls. 0.04 = Tls. 2.112,40 |

La consommation s'est élevée pour l'année à 112.810 K.W.H, contre 115.070 K.W.H. en 1916 soit une différence *en moins* de 3.860 K.W.H.

Cette diminution dans la consommation, quoique minime, mérite d'être prise en considération du fait que les appareils d'utilisation ont été considérablement augmentés. On peut en conclure néanmoins que les recommandations faites pour obtenir une économie n'ont pas été vaines.

Service des Eaux dans les Bâtiments Municipaux.—Le matériel des eaux et des appareils sanitaires en service dans les Bâtiments Municipaux est le suivant :

| | |
|--------------------------------------------------------------|-----|
| Robinets de puisage 1/2, 3/4, 1, 1.1/4, 1.1/2, 2, 2.1/2..... | 422 |
| » d'arrêt » » » » » » » | 302 |
| Chasses d'eau automatiques ou à chaînes..... | 133 |
| Douches..... | 80 |
| Eviers..... | 60 |
| Lavabos..... | 57 |
| Sièges à l'anglaise..... | 71 |
| Urinoirs en porcelaine..... | 31 |
| Baignoires..... | 7 |
| Bornes-fontaines..... | 3 |
| Bouches d'incendie..... | 17 |

Le service du Contrôle a assuré l'entretien de ce matériel et a fait exécuter par les ouvriers sous sa direction et surveillance les travaux suivants :

Pose des canalisations et installation des appareils d'utilisation du Marché de Siemen comprenant : 2 bornes-fontaines, 2 bouches d'incendie, 1 bassin central avec jet d'eau et les installations de la maison de thé et des bassins des étals à poisson.

Installation sanitaire et appareils de chasse, W. C. publics, Marché de Siemen.

Réfection de la canalisation d'eau de l'Ecole allemande et pose de 2 vannes de 4", 1 de 1"1/4, 14 robinets et 4 douches.

Pose d'un robinet de lavage et d'un robinet d'arrêt au Dépôt de Lokawei.

Pose de toute la canalisation d'eau des nouvelles écuries, Route de Zicawei, avec robinets, vannes et appareils d'utilisation comprenant 2 bouches de 0.060, 1 robinet de lavage, 2 robinets de puisage, 1 lavabo avec prise d'eau, robinets d'alimentation des abreuvoirs, etc... ainsi que l'installation sanitaire et les chasses d'eau pour 3 W. C. avec sièges à la turque pour le service de ces écuries.

Dépose de l'ancienne canalisation et des appareils des anciennes écuries de Koukaza désaffectées.

Pose d'un robinet d'arrêt et installations du nouveau lavoir avec douches comprenant 2 appareils à douches et 6 robinets au Camp de Koukaza.

Installation d'eau des maisons de surveillants de la Route Zikawei et installations sanitaires et chasses d'eau des W. C. de ces maisons. A l'Ecole Française réfection de la canalisation nécessitée par les modifications faites à l'Ecole, installation d'une rampe pour urinoir et appareils de chasse pour 2 sièges à l'anglaise pose d'un filtre et d'un lavabo à l'annexe, pose de 2 sièges à l'anglaise, 1 rampe d'urinoir et 2 lavabos.

Poste de l'Est : installation de l'alimentation d'eau et pose de 3 sièges à l'anglaise.

Prison de Lokawei : installation de 4 sièges à l'anglaise avec chasse d'eau dans les appartements des Agents de la prison.

Poste Pottier : pose d'un robinet de puisage.

Poste Sud : pose d'un robinet de puisage et d'un urinoir.

Cour Mixte : Pose de la canalisation eau chaude et eau froide dans l'appartement aménagé pour

M. le Juge assesseur et installation des W. C. et chasse d'eau.

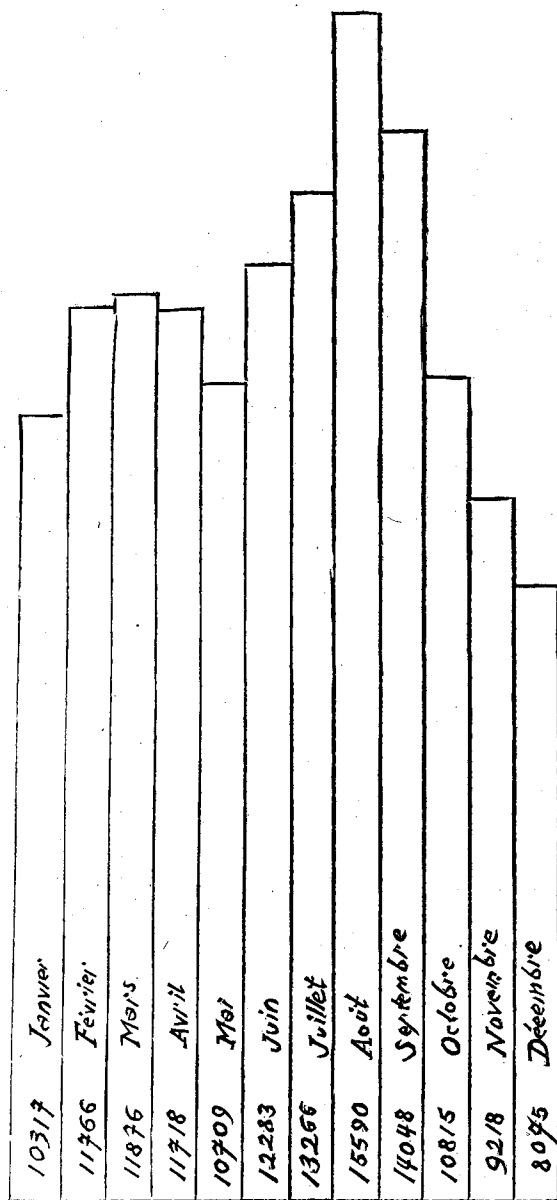
Marché Meugniot: Pose d'une conduite de 1" et 10 robinets d'arrêt, installation d'une bouche d'incendie et d'une borne fontaine, chasse d'eau pour sièges à la turque dans les W. C. publics du marché et rampe pour urinoirs.

Enfin au bureau de la Voirie, 1^{er} Arrondissement, pose d'un lavabo avec arrivée d'eau.

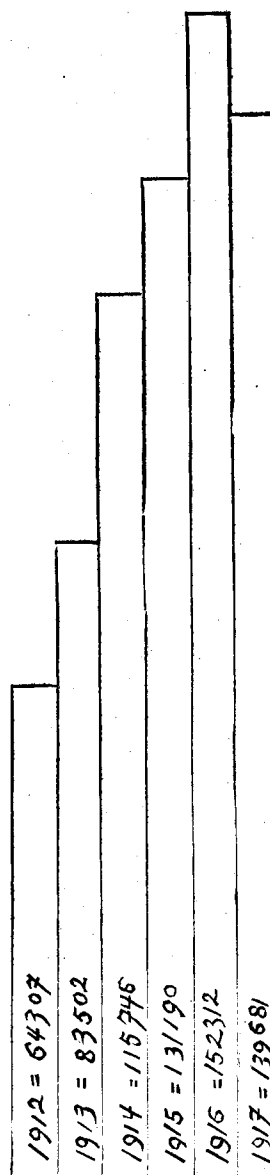
En dehors de ces travaux le service a eu la surveillance et le contrôle des installations d'eau et des installations sanitaires dans les nouvelles constructions du Poste Sud, des Casernes et du Magasin d'habillement exécutées à l'entreprise par la maison Gordon ainsi que l'installation du chauffage central du Poste Sud.

E A U BATIMENTS MUNICIPAUX

*Consommation mensuelle
pendant l'année 1917
Echelle de 0,001 pour 100 M³*



*Tableau comparatif
de la consommation d'eau pendant les années
1912, 1913, 1914, 1915, 1916, et 1917,
Echelle de 0,001 pour 1000 M³*



Consommation de l'eau dans les Bâtiments Municipaux.—La consommation de l'eau dans les Bâtiments Municipaux s'est élevée.

en 1917 à 139m3.681

elle était de 152m3.312 en 1916

soit une économie en 1917 de 12m3.631

économie qui doit être attribuée non seulement aux recommandations faites pour éviter le gaspillage, mais aussi aux soins apportés dans la recherche et la réparation des fuites d'eau.

Vérifications.—Le service du Contrôle a été appelé durant l'année à vérifier un compteur d'eau. Ce compteur a été reconnu exact.

Plans Statistiques.—Le Service du Contrôle a continué à dresser les plans relatifs à la pose des lampes d'éclairage public, des conduites d'eau, des bouches d'incendie, des conduites de gaz et du réseau d'égouts.

Canalisations d'eau.—Pose d'une conduite en fonte de 0.150 Route Amiral Bayle Sud.

Pose d'une conduite en fer (provisoire) Avenue Edouard VII.

Abaissement de conduite carrefour Doumer, Courbet.

Abaissement de conduite carrefour Ratard, Courbet.

Pose d'une conduite en fonte de 0.150 Route de Zikawei entre Avenue Dubail et les nouvelles Ecuries.

Déplacement d'une conduite de 0.150 Rue Eugène Bard.

Pose d'une conduite de 0.150 Rue Bluntschli.

Pose d'une conduite de 0.150 Rue de Siemen.

formant un total de 910 mètres de conduites nouvelles contre 2769 mètres en 1916.

Pose de Bouches d'Incendie.—*Bouches de 0.100.*—Route de Zikawei, Avenue du Roi Albert N°. 2, Avenue du Roi Albert N°. 50, Route Ratard N°. 517, Route des Sœurs N°. 5, Route Père Robert N°. 92, Boulevard de Montigny N°. 131, Rue Millot N°. 146, Boulevard de Montigny N°. 326, Route Doumer N°. 9, Rue Marcel Tillot N°. 110, Route Stanislas Chevalier Sud.

Bouches de 0.060.—Angle des Rues Lafayette et Bluntschli.

Pose de Bornes-Fontaine.—Route Père Robert N°. 26.

Déplacement de Bouches d'Incendie.—Par suite de la création de pans coupés la Compagnie des Eaux a procédé au déplacement de 5 bouches d'incendie.

Canalisations de Gaz.—Pose de 250 mètres de conduite de 4" de l'Avenue Joffre à la Route Fergusson.

Pose de 160 mètres de conduite de 3" Route Francis Garnier.

Pose de 185 mètres de conduite de 4" Route Ratard.

Pose de 183 mètres de conduite de 3" Route Duplex.

soit un total de 578 mètres de canalisations nouvelles.

Electricité.—La Compagnie Française des Tramways nous a soumis en fin d'année une demande de relèvement de ses tarifs d'éclairage et d'eau.

Après un examen des plus attentifs des arguments invoqués par la Cie. pour justifier ces augmentations il n'a pas paru au Conseil que les pertes invoquées par la Cie. du fait de la hausse du prix du charbon fussent suffisantes pour donner droit à l'augmentation demandée.

Un procès est pendant devant la Cour Consulaire qui réglera ce différend.

4. — C A D A S T R E

La création du Service du Cadastre réalisée en Mai 1916 ne put fonctionner, comme bureau officiel pour le mesurage des terrains, qu'à partir du 1^{er} Janvier 1917 par suite des arrangements à prendre tant avec le bureau du Cadastre Chinois qu'avec les divers Consulats.

Depuis cette date il a seul qualité pour l'établissement officiel des plans des propriétés dans toute l'étendue de la Concession Française et aucun titre de propriété ne peut être délivré ou transféré sans son assistance, ce qui nous permet de tenir constamment à jour l'état de la propriété foncière dans l'étendue de la Concession Française et de donner à la Perception une base exacte pour l'établissement de l'impôt foncier.

En dehors de cette fonction primordiale le Service a la charge :

A. de l'établissement du plan cadastral et du plan de nivellement de la Concession.

B. de l'établissement de tous les plans d'expropriation pour la création des nouvelles routes ou l'élargissement des routes existantes.

1. Plans Officiels.—Pendant le cours de l'année le Service a eu à faire le mesurage de 252 propriétés en vue de l'émission des titres de propriété ; il a procédé au bornage de 23 propriétés et à la vérification de 122 ; il a délivré 286 plans pour l'établissement de nouveaux titres ou de modifications aux anciens. Savoir :

| | | |
|-----|------------------|------------------|
| 112 | pour le Consulat | d'Angleterre |
| 56 | » | » des Etats Unis |
| 109 | » | » de France |
| 1 | » | » d'Italie |
| 3 | » | » de Hollande |
| 2 | » | » de Russie |
| 1 | » | » de Suède |
| 1 | » | » du Japon |
| 1 | » | » de Belgique |

Les droits recouvrés pour ces travaux se montent à Tls. 802.70. Ces droits sont excessivement faibles et très éloignés des frais que représente l'établissement de ces plans.

Cela tient à ce que le règlement édicté en 1916 ne prévoit de paiement que pour les bornages établis par le Service ; aucune redevance n'est prévue pour le mesurage et l'établissement des plans non plus que pour les vérifications des bornes posées par les soins des intéressés. Il en résulte que, pour éviter le droit bien modique cependant, perçu pour le bornage, la plupart des propriétaires font leur bornage eux-mêmes comptant sur le Service du Cadastre pour en faire la vérification gratuitement avant la délivrance du titre.

Il semble qu'il serait juste de percevoir la taxe de bornage sur tous les titres établis par les soins de notre Service, même si les bornes ont été placées par le propriétaire, leur vérification, dans ce cas, qui est obligatoire, donnant autant de travail au Service que leur pose.

2. Plan Cadastral.—Les plans cadastraux existants ne comprennent que l'ancienne Concession, dont la surface de 1.250,000m². environ était divisée en 14 sections, comportaient en 1916, 804 plans cadastraux.

Ces plans d'ailleurs établis en 1902 ne sont plus absolument exacts et auront besoin d'être mis à jour et refaits.

Dans l'extension et le Quartier Siemen, incorporés à la Concession seulement depuis 1914, rien n'existait. C'est donc par là que le Service a commencé son travail.

Cette augmentation représente une surface de 8.900,000m²., donnant à la Concession dans sa plus grande longueur sensiblement Est—Ouest une longueur de 6k.780 sur une largeur sensiblement Nord—Sud de 2k.200.

Pour l'exécution de ce travail 26 nouveaux secteurs ont été ajoutés aux 14 secteurs de l'ancienne Concession portant le nombre des secteurs à 40.

Au 1^{er} Janvier le relevé était terminé sur 9 secteurs du 15^e au 23^e inclus et les plans des 15^e, 16^e, 17^e et 20^e secteurs terminés et remis à l'impression.

La partie dont le lever cadastral est terminé se trouvait ainsi limitée à l'ouest par les Routes des Sœurs et Père Robert.

Ce travail a nécessité une triangulation complète pour laquelle 40 repères ont été placés.

Ce lever qui comprend tout le Quartier de Siemen a été particulièrement difficile par suite de l'existence de nombreuses agglomérations chinoises posées un peu au hasard, sans aucune rue tracée et au milieu de cloaques et d'immondices comme ils affluent seulement dans ces agglomérations.

L'ouverture des nouvelles rues prévues pourra seule remédier à l'insalubrité de ce quartier en créant des égouts et en amenant la démolition des taudis infects qui y existent encore.

Les percées des Rues Lafayette, Bluntschli, du Marché et Amiral Bayle ont, à ce point de vue, apporté une grande amélioration à ce quartier.

3. Plans d'Alignement et d'Expropriation.—Pendant l'année le Service a eu à établir 3 plans généraux d'expropriation pour les Routes du Capitaine Rabier, Bluntschli et Amiral Courbet et 126 plans de récolement partiels.

De plus les plans généraux pour les élargissements prévus au Great Western Road, Route Say-Zoong et Route de Zikawei sont en cours.

Il a de plus placé 113 bornes pour limiter les routes ou propriétés municipales.

4. Achats de terrain.—Pendant l'année les propriétés municipales, en dehors de celles affectées aux routes publiques, se sont augmentées des lots suivants:

| | |
|--------------------------------------------------------|---------------|
| F. C. Lot 762 Route de Zikawei..... | 21.604 |
| sur territoire chinois, Sud de la Crique Zickawei..... | 14.047 |
| F. C. Lot 797 Sud Route Pottier..... | 9.133 |
| Ouest Jardin Koukaza..... | 11.000 |
| Dépôt derrière les Prisons..... | 4.936 |
| Carrefour Doumer..... | 0.900 |
| Route Francis Garnier..... | 1.188 |
| F. C. Lot 710 Route de Zikawei..... | 6.402 |
| Route Francis Garnier..... | 0.975 |
| Total | <u>70.185</u> |

Par contre les terrains suivants ont été aliénés:

| | |
|--------------------------------------------------------|---------------|
| Pépinière angle Route Ghisi et Zikawei..... | 7.415 |
| Terrains en bordure Route Stanislas Chevalier Sud..... | 5.430 |
| Total | <u>12.845</u> |

En dehors des terrains incorporés aux routes la propriété municipale s'est donc accrue, toutes déductions faites de 57 mows 340.

5. Titres de Propriété des Routes.—Dans le courant de l'année 1916 la Municipalité avait commencé à faire établir des titres réguliers pour les terrains incorporés aux routes nouvelles ou anciennes, mais elle a dû promptement y renoncer devant les droits énormes de Shenko réclamés par le Cadastre Chinois et actuellement elle a dû se contenter d'actes de cession sous-seing-privé enregistrés au Consulat, émetteur du titre, dont fait partie la portion cédée.

Le Cadastre Chinois en effet prétend réclamer les droits de Shenko sur tous les terrains non couverts par un titre, ainsi, par exemple: en un certain endroit (Route Lafayette) existait une route chinoise longée par une crique; pour élargir la route existante nous remblayons la crique, rachetons des terrains à droite et à gauche et remplaçons en fait une route de 3 à 4 mètres par une voie de 18 mètres. Pour établir un titre de la nouvelle route le Cadastre Chinois nous réclame le Shenko sur une

surface équivalente à l'ancienne route existante et à la crique remblayée, ces terrains n'ayant pas de titres antérieurs. Il en est de même pour une route rectifiée; pour faire la rectification nous rachetons des nouveaux terrains incorporés à la route et certains terrains de l'ancienne voie améliorée deviennent disponibles. D'après la pratique du Cadastre Chinois, si nous voulons un titre pour ces terrains nous devons payer du Shenko pour toute la superficie de l'ancienne route non incorporée dans le nouveau tracé, bien qu'en fait ce terrain soit remplacé par une surface équivalente incorporée au nouveau tracé et acquis, le plus souvent, à titre onéreux.

Dans ces deux cas il semble donc qu'il ne devrait pas être perçu de Shenko puisqu'il s'agit d'amélioration de routes et que le terrain reste, dans le 1^{er} cas tout entier affecté à la voie publique et dans le 2^e est remplacé par une surface au moins équivalente et presque toujours supérieure, les rectifications d'alignement étant toujours liées à une question d'élargissement; tel est, par exemple, actuellement, le cas du Great Western Road ou du prolongement de l'Avenue Edouard VII.

Il serait désirable que des pourparlers fussent engagés avec le Cadastre Chinois à ce sujet de façon à régler cette question, l'absence de titres réguliers pour nos routes municipales pouvant, à un moment donné, amener des discussions avec certains riverains.

6. Personnel.—Au 1^{er} Janvier le bureau du Cadastre comprenait :

- 1 Chef de bureau,
- 1 sous-Chef de bureau,
- 1 Chef de brigade,
- 1 Opérateur,
- 1 aide-opérateur temporaire.

Pour compléter ces cadres il restait à pourvoir à un emploi de dessinateur en remplacement de M. Sæte, nommé sous-chef de bureau, et 1 aide-opérateur en remplacement de M. Batut, passé à la Voirie.

Le matériel et les instruments commandés en France à la Maison Morin nous sont enfin parvenus et nous permettent d'outiller chaque équipe convenablement avec des instruments exacts, ce qui évitera certainement des pertes de temps considérables dans les opérations sur le terrain.

Il serait également à désirer que le bureau de dessin soit agrandi pour permettre aux opérateurs, les jours de pluie, de pouvoir rentrer au bureau rapporter leurs carnets.

Cet agrandissement pourra être réalisé à peu de frais par l'aménagement de l'appartement voisin qui, actuellement, sert de bureaux provisoires à la Société de Bienfaisance et au Délégué français à la Commission de révision du tarif Douanier.

L'Ingénieur Municipal,
G. GRENÉ



BUDGET POUR 1918



| BUDGET ORDINAIRE - RECETTES | | Tls. | c. | Tls. | c. |
|--------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------|------------|----|------------|----|
| CHAPITRE 1.—IMPOTS | | | | | |
| Art. 1.— <i>Impôt Foncier :</i> | | | | | |
| | $\frac{5}{10}\%$ de la valeur assignée à la propriété foncière suivant le rôle. | 151.000,00 | | | |
| Art. 2.— <i>Impôt Locatif Européen :</i> | | | | | |
| | 8% de la valeur locative | 58.500,00 | | | |
| Art. 3.— <i>Impôt Locatif Chinois :</i> | | | | | |
| | 12% de la valeur locative | 203.000,00 | | | |
| | | | | 412.500,00 | |
| CHAPITRE 2.—LICENCES | | | | | |
| Art. 1.— <i>Hôtels, Bars, Cafés.</i> | | 500,00 | | | |
| » 2.— <i>Théâtres Chinois, Marionnettes, etc</i> | | 1.700,00 | | | |
| » 3.— <i>Restaurants Chinois</i> | | 3.800,00 | | | |
| » 4.— <i>Débites de boissons Chinois</i> | | 5.400,00 | | | |
| » 5.— <i>Commerce de Vins et Spiritueux, gros et détail.</i> | | 2.350,00 | | | |
| » 6.— <i>Maisons de Tolérance</i> | | 7.200,00 | | | |
| » 7.— <i>Loueurs de Brouettes</i> | | 24.500,00 | | | |
| » 8.— <i>Loueurs de Jin-ric-sahus</i> | | 151.000,00 | | | |
| » 9.— <i>Charrettes à bras</i> | | 6.800,00 | | | |
| » 10.— <i>Loueurs de chevaux et voitures</i> | | 4.400,00 | | | |
| » 11.— <i>Véhicules privés.</i> | | 25.500,00 | | | |
| | | | | 233.150,00 | |
| CHAPITRE 3.—TAXES | | | | | |
| Art. 1.— <i>Monts de piété</i> | | 6.200,00 | | | |
| » 2.— <i>Marchands Fripiers.</i> | | 1.000,00 | | | |
| » 3.— <i>Logeurs</i> | | 6.200,00 | | | |
| » 4.— <i>Changeurs</i> | | 1.200,00 | | | |
| » 5.— <i>Marchands Forains et Abris</i> | | 4.300,00 | | | |
| » 6.— <i>Bateaux et Sampans</i> | | 9.000,00 | | | |
| » 7.— <i>Chaloupes à Vapeur</i> | | 350,00 | | | |
| » 8.— <i>Marchés</i> | | 14.000,00 | | | |
| » 9.— <i>Vidanges : Contribution de l'entrepreneur</i> | | 18.000,00 | | | |
| » 10.— <i>Permis de Construire</i> | | 900,00 | | | |
| » 11.— <i>Permis divers, Barrières, enseignes, etc</i> | | 450,00 | | | |
| » 12.— <i>Plans cadastraux, poses de bornes etc</i> | | 1.000,00 | | | |
| | | | | 62.600,00 | |
| CHAPITRE 4.—RECETTES DIVERSES | | | | | |
| Art. 1.— <i>Droits sur les Quais et Jetées</i> | | 6.780,00 | | | |
| » 2.— <i>Droits de Quayage</i> | | 67.000,00 | | | |
| » 3.— <i>Loyer du Marché de l'Est</i> | | 800,00 | | | |
| » 4.— <i>Produits divers.</i> | | 10.000,00 | | | |
| » 5.— <i>Location de la bouée des Messageries Maritimes</i> | | 300,00 | | | |
| » 6.— <i>Avances à réaliser</i> | | 2.500,00 | | | |
| » 7.— <i>Redevances ; Tramways</i> | | 1.000,00 | | | |
| » 8.— „ <i>Eaux</i> | | 250,00 | | | |
| » 9.— „ <i>Compagnie du Gaz</i> | | 210,00 | | | |
| » 10.— <i>Loyer maison de thé, marché de Simen</i> | | 60,00 | | | |
| | | | | 88.900,00 | |
| | à Reporter. | | | 797.150,00 | |

| BUDGET ORDINAIRE - DÉPENSES | | Tls. | c. | Tls, | c. |
|------------------------------------|----------------------------------------------------------|----------|-----------|-----------|-----------|
| Titre 1.—Secrétariat | | | | | |
| CHAPITRE 1.—PERSONNEL | | | | | |
| Art. 1.— | BUREAU DU SECRETARIAT | | | | |
| | (1)— <i>Personnel Européen</i> : | | | | |
| 1. | Secrétaire par mois | Tls. 600 | 7.200,00 | | |
| 1. | » Adjoint » | » 300 | 3.600,00 | | |
| 1. | » » (6 mois) » | » 200 | 1.200,00 | | |
| | Indemnités diverses » | » 70 | 720,00 | | |
| | | | 12.720,00 | | |
| | (2)— <i>Personnel Chinois</i> | | 1.764,00 | 14.484,00 | |
| Art. 2.— | COMPTABILITÉ | | | | |
| | (1)— <i>Personnel Européen</i> : | | | | |
| 1. | Comptable par mois | Tls. 300 | 3.600,00 | | |
| 1. | Commis-Comptable » | » 170 | 2.040,00 | | |
| 1. | » » » | » 150 | 1.800,00 | | |
| | Indemnités diverses | | 1.440,00 | | |
| | | | 8.880,00 | | |
| | (2)— <i>Personnel Chinois</i> | | 3.582,00 | 12.462,00 | |
| Art. 3.— | PERCEPTION | | | | |
| | (1)— <i>Personnel Européen</i> : | | | | |
| 1. | Percepteur en Chef par mois | Tls. 240 | 2.880,00 | | |
| 1. | Percepteur » | » 220 | 2.640,00 | | |
| 1. | Commis de Perception » | » 160 | 1.920,00 | | |
| 1. | Commis de Perception » | » 150 | 1.800,00 | | |
| 1. | Commis de Perception » | » 140 | 1.680,00 | | |
| 1. | Commis de Perception » | » 135 | 1.620,00 | | |
| 1. | Commis de Perception » | » 135 | 1.620,00 | | |
| 1. | Commis de Perception » | » 120 | 1.440,00 | | |
| 2. | Commis de Perception (aux armées) | | | | |
| | 1/2 solde » | » 110 | 1.320,00 | | |
| | Indemnités diverses | | 3.840,00 | | |
| | | | 20.760,00 | | |
| | (2)— <i>Personnel Chinois</i> | | 5.364,00 | 26.124,00 | |
| CHAPITRE 2—FRAIS GÉNÉRAUX | | | | | |
| Art. 1.— | Dépenses diverses imprévues | Tls. | 120,00 | | |
| » 2.— | Chauffage des bureaux | » | 400,00 | | |
| » 3.— | Menus frais | » | 680,00 | | |
| » 4.— | Entretien Auto du Secrétaire | » | 400,00 | | |
| » 5.— | Récompenses de fin d'année (Personnel Chinois) | » | 400,00 | | |
| | | | 2.000,00 | | |
| | Total du Titre 1.—Secrétariat. | | | | 55.070,00 |
| | à Reporter. | | | | 55.070,00 |

BUDGET POUR 1918-Recettes

| | Tls. | c. | Tls. | c. |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|----|------------|----|
| Report. | | | 797.150,00 | |
| | | | | |
| CHAPITRE 5.—SEMAPHORE ET SERVICE DES SIGNAUX MÉTÉOROLOGIQUES | | | | |
| Art. 1.— <i>Part contributive du Municipal Council pour les dépenses du Sémaphore</i> 50% | 7.500,00 | | | |
| » 2.— <i>Divers</i> | 1.500,00 | | 9.000,00 | |
| | | | | |
| à Reporter. | | | 806.150,00 | |

| | | Tls. | c. | Tls. | c. |
|---------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|-------------|-----------|-----------|-----------|
| | | Report. | | | 55.070,00 |
| Titre 2.—Services Divers | | | | | |
| CHAPITRE 1.—TÉLÉPHONES, HORLOGES | | | | | |
| Art. 1.— | <i>Abonnements Téléphoniques :</i> | | | | |
| | Secrétariat, Postes de Police, Travaux, Services divers, Entretien | 3.500,00 | | | |
| » 2.— | <i>Horloge et Pendules :</i> | | | | |
| | Remontage, Abonnement, Entretien | 200,00 | | | |
| | | | | 3.700,00 | |
| CHAPITRE 2.—SERVICE MÉDICAL | | | | | |
| Art. 1.— | <i>Personnel Européen :</i> | | | | |
| | Sect. 1.—Honoraires du Docteur p.m. | Tls. 500,00 | 6.000,00 | | |
| | » 2.—Solde de l'Infirmier Chef » | » 225,00 | 2.700,00 | | |
| | Solde de l'Infirmier-Adjoint » | 125,00 | 1.500,00 | | |
| | Indemnité de logement de l'Infirmier-Adjoint | 25,00 | 300,00 | | |
| | | | | 10.500,00 | |
| » 2.— | <i>Solde du Personnel Indigène :</i> | | | | |
| | 3 Coolies pour l'Infirmierie à Tls 9,00 p.m. | 27,00 | 324,00 | | |
| » 3.— | <i>Médicaments et achats de matières premières.</i> | | 4.000,00 | | |
| » 4.— | <i>Hospitalisation du Personnel Européen et Indigène.</i> | | 10.000,00 | | |
| » 5.— | <i>Laboratoire, Frais divers</i> | | 400,00 | | |
| » 6.— | <i>Achat d'Instruments pour l'Infirmierie</i> | | 150,00 | | |
| » 7.— | <i>Menus frais et imprévus</i> | | 400,00 | | |
| » 8.— | <i>Chauffage et glace</i> | | 500,00 | | |
| » 9.— | <i>Médicaments pour prisonniers</i> | | 800,00 | | |
| » 10.— | <i>Mobilier et Entretien</i> | | 400,00 | | |
| » 11.— | <i>Frais d'opérations chirurgicales</i> | | 2.000,00 | | |
| | | | | 29.474,00 | |
| CHAPITRE 3.—SÉMAPHORE ET SERVICE DES SIGNAUX MÉTÉOROLOGIQUES | | | | | |
| Art. 1.— | <i>Sémaphore :</i> | | | | |
| | Sect. 1.—Abonnement à l'Observatoire et calculateur chinois | 400,00 | | | |
| | » 2.—Service Téléphonique | 450,00 | | | |
| | » 3.—Personnel Européen : | | | | |
| | 1 Employé en charge p.m. Tls. 190 | 2.280,00 | | | |
| | 1 Assistant » » 115 | 1.380,00 | | | |
| | Indemnités de logement, langues, etc., | 1.020,00 | | | |
| | » 4.—Personnel Chinois | 1.192,00 | | | |
| | » 5.—Dépenses diverses (chauffage, éclairage, pavillons, etc.) | 900,00 | | | |
| | | | | 7.622,00 | |
| » 2.— | <i>Service des signaux météorologiques :</i> | | | | |
| | Sect. 1.—Personnel Européen | 6.480,00 | | | |
| | » 2.—Personnel Chinois | 288,00 | | | |
| | » 3.—Electricité | 360,00 | | | |
| | » 4.—Téléphones | 90,00 | | | |
| | | 7.218,00 | | | |
| | à Reporter | 7.218,00 | 7.622,00 | 33.174,00 | 55.070,00 |

BUDGET POUR 1918-Recettes

| | Tls. | c. | Tls. | c. |
|---------------------|-------|----|------------|----|
| Report. | | | 806.150,00 | |
| <hr/> | | | | |
| à Reporter. | | | 806.150,00 | |

BUDGET POUR 1918-Dépenses

7

| | | | | Tls. | c. | Tls. | c. |
|--------------------------------------------|-----------------------------------------|---------------------------------------------|-----------|----------|-----------|-----------|-----------|
| | | Report. | 7.218,00 | 7.622,00 | | 33.174,00 | 55.070,00 |
| Art. 2.—Sect. 5.—Entretien de la Station : | | | | | | | |
| | » | des machines | 300,00 | | | | |
| | » | » mâts | 150,00 | | | | |
| | » | » bâtiments | 200,00 | | | | |
| | | Chauffage | 200,00 | | | | |
| | | Fournitures de bureau | 40,00 | | | | |
| | | | | 890,00 | | | |
| | » | 6.—Divers : | | | | | |
| | | Gratifications de fin d'année | 100,00 | | | | |
| | | Imprévus | 400,00 | | | | |
| | | | | 500,00 | | | |
| | | | | | 8.608,00 | | |
| » | 3.—Service particulier d'exploitation : | | | | | | |
| | Sect. 1.—Personnel : | | | | | | |
| | | 1 Aide-Opérateur | 480,00 | | | | |
| | | 4 Auxiliaires | 720,00 | | | | |
| | | 3 Elèves-opérateurs | 855,00 | | | | |
| | | 3 Plantons | 360,00 | | | | |
| | | | | 2.415,00 | | | |
| | » | 2.—Electricité : | | | | | |
| | | Force motrice et éclairage | 200,00 | | | | |
| | | Réparations et échanges | 100,00 | | | | |
| | | | | 300,00 | | | |
| | » | 3.—Téléphones : | | | | | |
| | | 1 Téléphone Public à la Station | 65,00 | | | | |
| | | Réparations | 20,00 | | | | |
| | | | | 85,00 | | | |
| | » | 4.—Entretien et dépenses diverses : | | | | | |
| | | Fournitures de Bureau | 100,00 | | | | |
| | | Ameublement | 200,00 | | | | |
| | | Imprévu | 300,00 | | | | |
| | | | | 600,00 | | | |
| | | | | | 3.400,00 | | |
| | | | | | 19.630,00 | | |
| CHAPITRE 4.—ALLOCATIONS DIVERSES | | | | | | | |
| Art. 1.—Instruction Publique. | | | | | | | |
| | | Bibliothèque de l'Alliance Française | 300,00 | | | | |
| | | Collège St. François-Xavier | 300,00 | | | | |
| | | Dong Ngi Helpless Girls' School | 500,00 | | | | |
| | | Shanghai Museum | 100,00 | | | | |
| | | | | | 1.200,00 | | |
| » | 2.—Assistance Publique. | | | | | | |
| | Hôpital Général | { Allocation annuelle . . . 1.750,00 | | | | | |
| | | { Garantie d'intérêts sur | | | 9.750,00 | | |
| | | { le découvert en Banque . . . 8.000,00 | | | | | |
| | | Hôpital Ste Marie | 1.000,00 | | | | |
| | | Orphelinat de la Providence | 3.000,00 | | | | |
| | | Œuvre de protection de la Jeune Fille | 840,00 | | | | |
| | | Société Ste. Monique (crèches pour enfants) | 180,00 | | | | |
| | | Hôpital Chinois St Joseph | 2.000,00 | | | | |
| | | Bureau de bienfaisance chinois | 1.000,00 | | | | |
| | | Hôpital de Shantung Road | 400,00 | | | | |
| | | » St Luck | 100,00 | | | | |
| | | Institut Pasteur | 1.000,00 | | | | |
| | | Dispensaire | 600,00 | | | | |
| | | Lazaret de Chang Pao Cha | 2.100,00 | | | | |
| | | Société Française de Bienfaisance | 500,00 | | | | |
| | | | | | 22.470,00 | | |
| | | à Reporter. | 23.670,00 | | | 52.804,00 | 55.070,00 |

BUDGET POUR 1918-Recettes

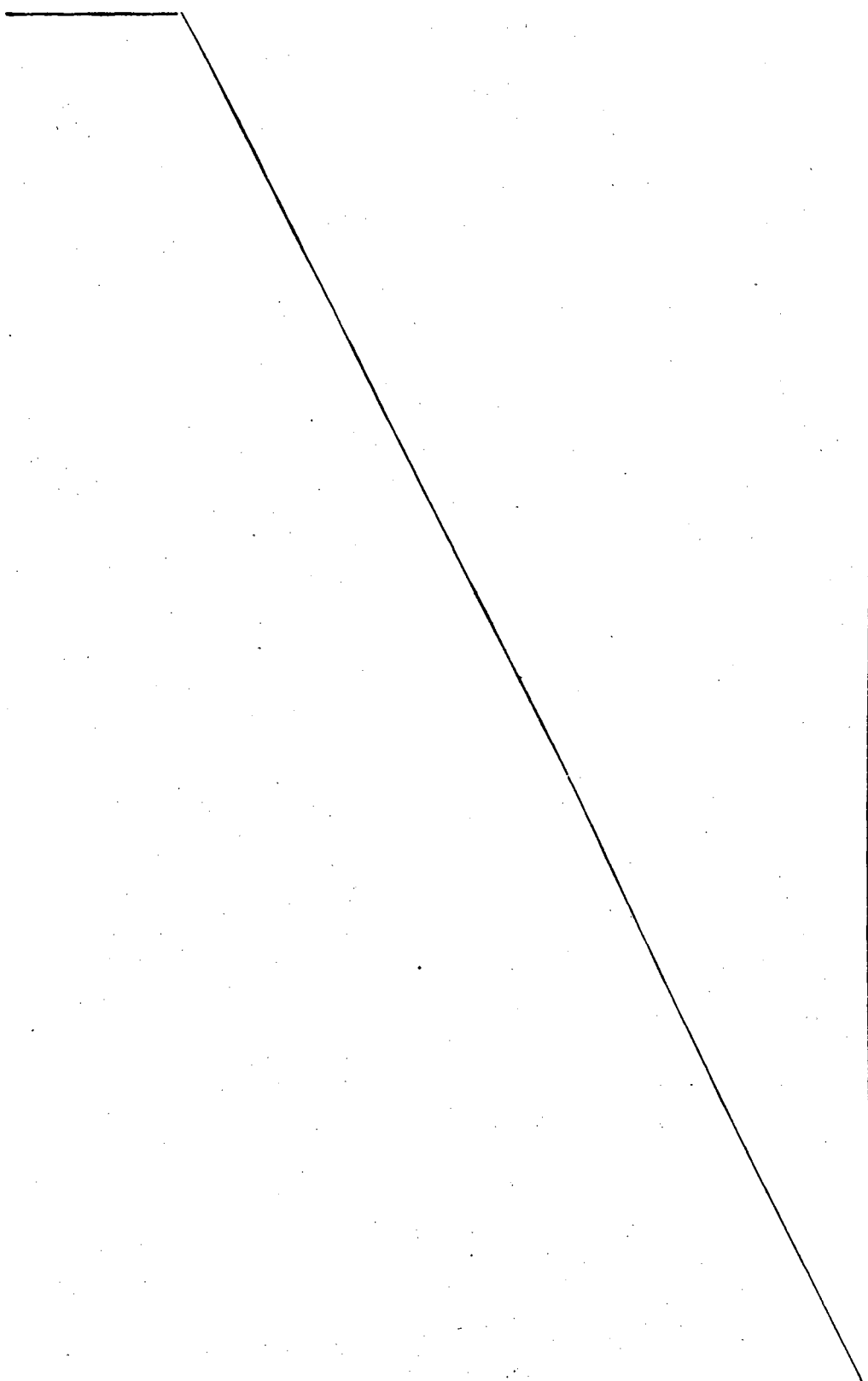
| | Tls. | c. | Tls. | c. |
|---------------------------------------------------------------------------|-----------|----|------------|----|
| Report. | | | 806.150,00 | |
| CHAPITRE 6.—ECOLES | | | | |
| Art. 1.— <i>Subvention du Gouvernement Français</i> Frs: 10.000 | 2.000,00 | | | |
| » 2.— <i>Contribution Scolaire—Ecole Municipale Française</i> | 10.500,00 | | | |
| » 3.— do. — <i>Ecole Franco-Chinoise</i> | 4.500,00 | | 17.000,00 | |
| à Reporter. | | | 823.150,00 | |

BUDGET POUR 1918-Dépenses

9

| | | Tls. | c. | Tls. | c. |
|----------------------------------------------|---------------------------------------------------|------------------|------------------|------------|-----------|
| | Report. | 23.670,00 | | 52.804,00 | 55.070,00 |
| Art. 3.— <i>Divers.</i> | | | | | |
| | Caisse de Prévoyance de la Municipalité | 10.000,00 | | | |
| | Allocation au Cercle Français | 2.640,00 | | | |
| | » » de la Police Française | 300,00 | | | |
| | Chambre de Commerce Française | 6.000,00 | | | |
| | Pensions à divers MM. Maillard Tls. 60 720 | | | | |
| | Jarno » 130 1.560 | | | | |
| | Surand Frs: » 200 500 | | | | |
| | Veuve du gardien du Jardin Public | 50 | | | |
| | | 2.830,00 | | | |
| | Musique Municipale | 1.500,00 | | | |
| | | <u>23.270,00</u> | | 46.940,00 | |
| CHAPITRE 5.—BRIGADE DES POMPIERS | | | | | |
| Art. 1.— <i>Personnel Européen :</i> | | | | | |
| | 1 Chef du Matériel (6 mois) | 165,00 | 990,00 | | |
| | 1 Mécanicien | 135,00 | 1.620,00 | | |
| | | | <u>2.610,00</u> | | |
| » 2.— <i>Personnel Chinois :</i> | | | | | |
| | Solde | | 5.508,00 | | |
| | Récompenses de fin d'année. | | 200,00 | | |
| | | | <u>5.708,00</u> | | |
| » 3.— <i>Entretien :</i> | | | | | |
| | Huiles, essences, pétrole, charbon | 1.200,00 | | | |
| | Peintures, réparations | 800,00 | | | |
| | Equipement des Pompiers Volontaires | 600,00 | | | |
| | » des Coolies | 300,00 | | | |
| | | | <u>2.900,00</u> | | |
| » 4.— <i>Téléphones :</i> | | | | | |
| | Abonnement, sonneries, pose, entretien | | 800,00 | | |
| » 5.— <i>Matériel :</i> | | | | | |
| | Sect. 1.—Nouveau matériel, Manches, | 5.000,00 | | | |
| | » 2.—Mobilier, menus frais | 400,00 | | | |
| | » 3.—Assurance | 250,00 | | | |
| | | | <u>5.650,00</u> | 17.668,00 | |
| CHAPITRE 6.—ECOLES | | | | | |
| Art. 1.— <i>Ecole Municipale Française :</i> | | | | | |
| | Sect. 1.— <i>Personnel Européen :</i> | | | | |
| | 1 Directeur et Directrice, | | | | |
| | (Solde et indemnités) | | 9.600,00 | | |
| | 1 Professeur p.m. | 225,00 | 2.700,00 | | |
| | 1 » » | 200,00 | 2.400,00 | | |
| | 1 Institutrice » | 175,00 | 2.100,00 | | |
| | 2 » » | 150,00 | 3.600,00 | | |
| | 1 » » | 125,00 | 1.500,00 | | |
| | 1 Maître d'Anglais » | 200,00 | 2.400,00 | | |
| | 2 » » | 125,00 | 3.000,00 | | |
| | 1 Surveillant-répétiteur. » | 125,00 | 1.500,00 | | |
| | 1 Professeur d'exercices physiques \$: 20 | | 216,00 | | |
| | Indemnités diverses | | 3.240,00 | | |
| | | | <u>32.256,00</u> | | |
| | à Reporter. | 32.256,00 | | 117.412,00 | 55.070,00 |

BUDGET POUR 1918-Recettes

| | Tls. | c. | Tls. | c. |
|-------------------------------------------------------------------------------------|-------|----|------------|----|
| Report. | | | 823.150,00 | |
|  | | | | |
| à Reporter. | | | 823.150,00 | |

BUDGET POUR 1918-Dépenses

11

| | | Tls. | c. |
|---------------------------------------------------------------------|--------------|------------|-----------|
| Report. | 32.256,00 | 117.412,00 | 55.070,00 |
| Sect. 2.—Personnel Chinois. | 1.875,00 | | |
| » 3.—Frais Généraux | | | |
| Livres classiques et livres de prix | 2.600,00 | | |
| Papeterie, Matériel scolaire | 600,00 | | |
| Chauffage | 800,00 | | |
| Entretien du matériel, mobilier. | 800,00 | | |
| | 4.800,00 | | |
| | | 38.931,00 | |
| » 2.—Ecole Municipale Franco-Chinoise : | | | |
| Sect. 1.—Personnel Européen | | | |
| 1 Directeur p.m. Tls. 70 | 840,00 | | |
| 7 Professeurs » » 60 | 5.040,00 | | |
| Frais de déplacement. » \$: 40=480 | 360,00 | | |
| 1 Moniteur de gymnastique » 15=180 | 135,00 | | |
| | 6.375,00 | | |
| » 2.—Personnel Chinois | | | |
| 14 Professeurs \$: 6.360,00 | 6.360,00 | | |
| 4 Domestiques 504,00 | 504,00 | | |
| Gratifications de fin d'année 286,00 | 286,00 | | |
| | \$: 7.150,00 | | |
| » 3.—Dépenses diverses | | | |
| Mobilier scolaire, livres, cartes, etc., | 1.000,00 | | |
| Livres de prix, récompenses aux élèves | 650,00 | | |
| Chauffage | 300,00 | | |
| Menus frais. | 400,00 | | |
| Téléphone, | 45,00 | | |
| | 2.395,00 | | |
| | | 14.132,00 | |
| CHAPITRE 7.—DÉPENSES DIVERSES | | | |
| Art. 1.—Sect. 1.—Passages d'employés et de leurs familles | 3.000,00 | | |
| » 2.—Annonces, abonnements, télégrammes. | 2.000,00 | | |
| » 3.—Dépenses Imprévues | 2.000,00 | | |
| | 7.000,00 | | |
| » 2.—Assurances | 2.500,00 | | |
| » 3.—Achat et entretien du mobilier | 600,00 | | |
| » 4.—Frais de postes | 700,00 | | |
| » 5.—Taxes chinoises | 1.000,00 | | |
| » 6.—Honoraires de l'Avocat-Conseil. | 5.000,00 | | |
| » 7.—Frais de chancellerie | 500,00 | | |
| » 8.—Fournitures de bureaux | 2.000,00 | | |
| » 9.—Plaques de véhicules et maisons | 200,00 | | |
| » 10.—Avances remboursables | 1.000,00 | | |
| » 11.—Fête Nationale et Fêtes de charité | 4.500,00 | | |
| » 12.—Bouée des Messageries Maritimes: entretien | 500,00 | | |
| » 13.—Entretien des Machines à écrire | 150,00 | | |
| | 25.650,00 | | |
| CHAPITRE 8.—DÉFENSE DE LA CONCESSION | | | |
| Art. 1.—Equipement, armement: | 2.000,00 | | |
| | | 2.000,00 | |
| à Reporter. | | 198.125,00 | 55.070,00 |

BUDGET POUR 1918-Recettes

| | Tls. | c. | Tls. | c. |
|-----------------------------------------------------------|-----------|----|------------|----|
| Report. | | | 823.150,00 | |
| CHAPITRE 7.—ABATTOIRS | | | | |
| Art. 1.— <i>Recettes approximatives</i> | 16.000,00 | | 16.000,00 | |
| CHAPITRE 8.—SERVICE SANITAIRE | | | | |
| Art. 1.— <i>Amendes</i> | 350,00 | | | |
| 2.— <i>Licences pour établissements classés</i> | 500,00 | | 850,00 | |
| à Reporter. | | | 840.000,00 | |

| | | Report. | Tls. c. | Tls. c. |
|-------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|---------|------------------|-----------|
| | | | 198.125,00 | 55.070,00 |
| CHAPITRE 9.—SERVICE DES ABATTOIRS | | | | |
| Art. 1.—Sect. 1.— | <i>Personnel Européen :</i> | | | |
| | Allocation au Vétérinaire p.m. | 300,00 | 3.600,00 | |
| | Inspecteur des Abattoirs » | 165,00 | 1.980,00 | |
| | Indemnités de famille | | 240,00 | |
| | | | <u>5.820,00</u> | |
| | Sect. 2.— <i>Personnel Chinois :</i> | | | |
| | Solde | | 1.410,00 | |
| | Récompenses de fin d'année | | 60,00 | |
| | | | <u>1.470,00</u> | |
| » 2.— | <i>Exploitation :</i> | | | |
| | Charbon, Bois d'Allumage, Paille, marques et divers | | 1.000,00 | |
| » 3.— | <i>Entretien du Matériel :</i> | | | |
| | Réparations, entretien, location d'une tente pour l'été | | 300,00 | |
| | | | <u>300,00</u> | |
| | | | 8.590,00 | |
| CHAPITRE 10.—SERVICE SANITAIRE | | | | |
| Art. 1.—Sect. 1.— | <i>Personnel Européen :</i> | | | |
| | Allocation au Docteur | 150,00 | 1.800,00 | |
| | 1 Inspecteur en Chef . p.m. | 250,00 | 3.000,00 | |
| | 1 Inspecteur » | 150,00 | 1.800,00 | |
| | 1 Inspecteur » | 150,00 | 1.800,00 | |
| | 1 Inspecteur » | 115,00 | 1.380,00 | |
| | 3 Inspecteurs à engager » | | p. m. | |
| | Indemnités de logement et de langues | | 2.100,00 | |
| | | | <u>11.880,00</u> | |
| | » 2.— <i>Personnel Chinois :</i> | | | |
| | Solde du personnel | | 5.000,00 | |
| | Récompenses de fin d'année | | 200,00 | |
| | | | <u>5.200,00</u> | |
| Art. 2.— | <i>Chauffage</i> | | 250,00 | |
| » 3.— | <i>Entretien du matériel et Auto.</i> | | 1.000,00 | |
| » 4.— | <i>Service Prophylactique :</i> | | | |
| | Achat de désinfectants | | 3.000,00 | |
| | Entretien des appareils | | 100,00 | |
| | Autopsie des rats | | 500,00 | |
| | Loyer des secteurs | | 600,00 | |
| | Achat de matériel | | 2.000,00 | |
| | | | <u>6.200,00</u> | |
| » 5.— | <i>Service Anti-Moustiques :</i> | | | |
| | Sect. 1.—Achat de pétrole | | 2.000,00 | |
| | » 2.—Chaux et désinfectants pour mares | | 1.000,00 | |
| | | | <u>3.000,00</u> | |
| | | | 27.530,00 | |
| CHAPITRE 11.—IMPRIMERIE MUNICIPALE | | | | |
| Art. 1.—Sect. 1.— | <i>Personnel Européen :</i> | | | |
| | 1 Surveillant | 50,00 | 600,00 | |
| » 2.— | <i>Personnel Chinois :</i> | | | |
| | Compositeurs, Lithographes, Conducteurs, Relieurs, etc., etc... | | 3.600,00 | |
| | | | <u>4.200,00</u> | |
| » 2.— | <i>Frais Généraux :</i> | | | |
| | Sect. 1.—Achat de papiers | | 2.000,00 | |
| | » 2.—Entretien du matériel | | 200,00 | |
| | » 3.—Achat de nouveaux caractères | | 200,00 | |
| | » 4.—Frais divers, colle, pétrole, | | 350,00 | |
| | » 5.—Achat de toile, travaux de reliure | | 100,00 | |
| | | | <u>2.850,00</u> | |
| | | | 7.050,00 | |
| | à Reporter | | 241.295,00 | 55.070,00 |

| | Tls. | c. | Tls. | c. |
|-------------------------------------------------------------------------------|----------|----|------------|----|
| Report. | | | 840.000,00 | |
| CHAPITRE 9.—INTÉRÊTS | | | | |
| Art. 1.— <i>Intérêts sur les Comptes-courants avec les Banques.</i> | 2.000,00 | | | |
| » 2.— <i>do. Actions de la Cie. des Téléphones</i> | 560,00 | | | |
| » 3.— <i>do. Titres de l'Emprunt Français 1915 et 1916</i> | 8.000,00 | | | |
| | | | 10.560,00 | |
| à Reporter. | | | 850.560,00 | |

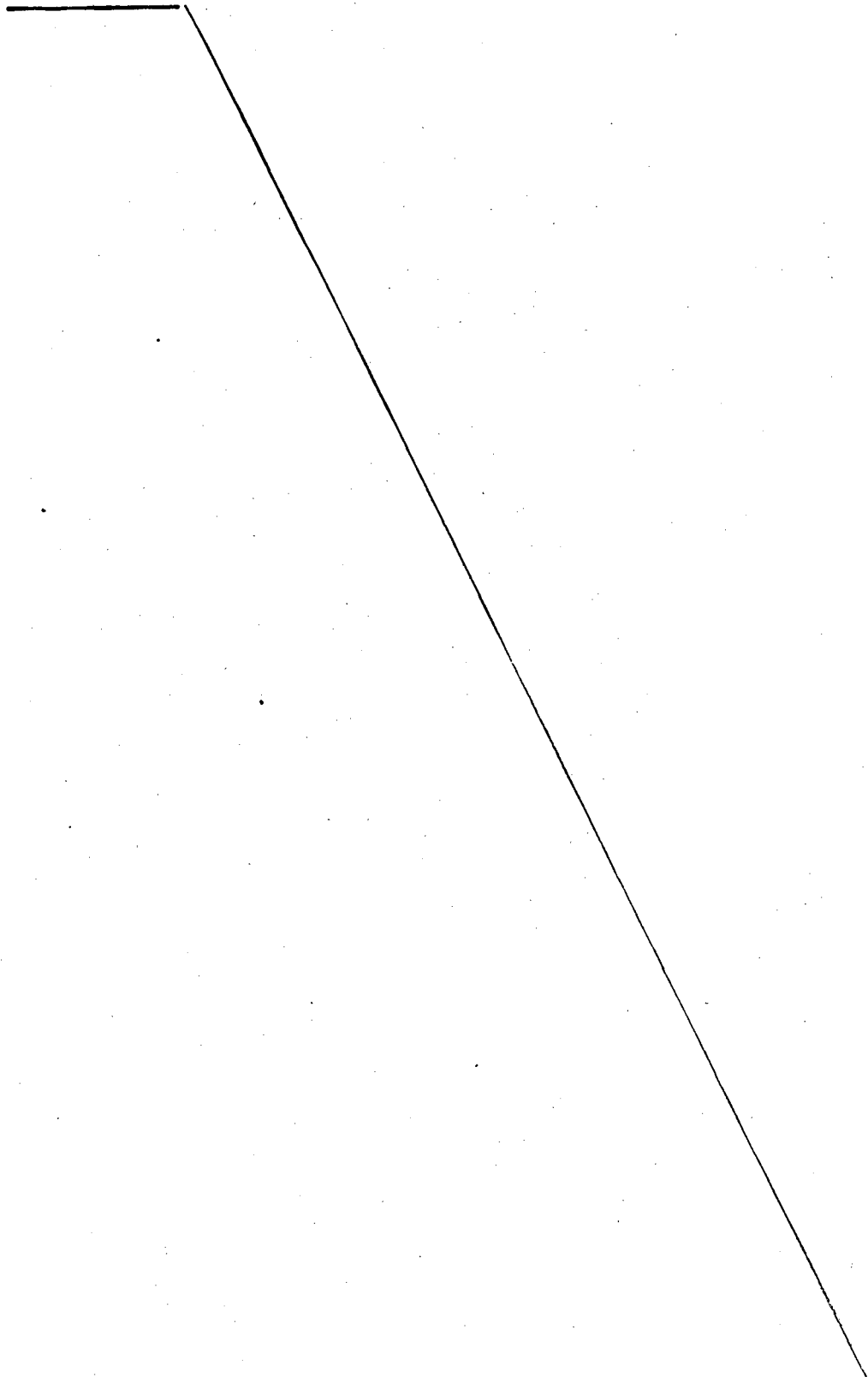
| | | | Tls. | c. | Tls. | c. |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|------------------|------------|----|------------|------------|
| | Report. | | 241.293,00 | | 55.070,00 | |
| CHAPITRE 12.—SERVICES GÉNÉRAUX | | | | | | |
| Art. 1.— <i>Personnel Européen :</i> | | | | | | |
| 1 Auxiliaire | 200,00 | 2.400,00 | | | | |
| 1 Dactylographe, détachée au Consulat | 100,00 | 1.200,00 | | | | |
| 1 Employé pour la surveillance générale, douanes, etc., détaché au Consulat | 170,00 | 2.040,00 | | | | |
| 1 Professeur chargé des Cours d'Anglais pour les Employés | 25,00 | 300,00 | | | | |
| Indemnités de logement | | 780,00 | | | | |
| | | <u>6.720,00</u> | 6.720,00 | | | |
| CHAPITRE 13—EMPRUNTS | | | | | | |
| Emprunt Municipal de 1903—4.000 Obligations à 4 1/2 % | | | | | | |
| Art. 1.— <i>Frais annuels :</i> | | | | | | |
| Service de l'amortissement Frs: 500 à 5 francs | 100,00 | | | | | |
| » 2.— <i>Intérêts et amortissement :</i> | | | | | | |
| Sect. 1.—Intérêts pour 1918 Frs: 74.070,00 à 5 francs | 14.814,00 | | | | | |
| » 2.—Amortissement de 98 titres à 500 Frs: 49.000 francs à 5 francs | 9.800,00 | | | | | |
| | | <u>24.714,00</u> | | | | |
| » 3.—Emprunt Municipal de 1911—4.000 Obligations de Tls. 100 à 6 % Intérêts annuels | | 24.000,00 | | | | |
| » 4.—Emprunt Municipal de 1914—5.000 Obligations de Tls. 100 à 5 1/2 % Intérêts annuels | | 27.500,00 | | | | |
| » 5.—Emprunt Municipal de 1916—3.500 Obligations de Tls. 100 à 5 1/2 % Intérêts annuels | | 19.250,00 | | | | |
| » 6.—Intérêts sur le découvert en Banque | | <u>20.000,00</u> | | | | |
| | | | 115.464,00 | | | |
| Total du Titre 2.—Services Divers. | | | | | 363.479,00 | |
| à Reporter. | | | | | | 418.549,00 |

BUDGET POUR 1918-Recettes

| | Tls. | c. | Tls, | c. |
|-----------------------------------------------------------|-----------|----|------------|----|
| Report. | | | 850.560,00 | |
| CHAPITRE 10.—GARDE MUNICIPALE | | | | |
| Art. 1.—Amendes | 8.000,00 | | | |
| » 2.—Vente d'objets saisis par la Police. | 500,00 | | | |
| » 3.—Agents employés à des Services particuliers. | 9.000,00 | | | |
| » 4.—Cour Mixte Française | 14.000,00 | | | |
| » 5.—Produits divers | 12.000,00 | | 43.500,00 | |
| <hr/> | | | | |
| à Reporter. | | | 894.060,00 | |

| | | Report. | Tls. | c. | Tls. | c. |
|---------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|-----------------|------------|-----------|------|------------|
| Titre 3.—Garde Municipale | | | | | | |
| CHAPITRE 1.—PERSONNEL | | | | | | |
| Art. 1.— <i>Personnel Européen</i> : | | | | | | |
| Sect. 1.—Soldes. | | | | | | |
| 1 | Chef de la Garde p.m. | 525,00 | 6.300,00 | | | |
| 1 | do. Adjoint. » | 300,00 | 3.600,00 | | | |
| | Indemnité (chauffage et logement) » | 70,00 | 840,00 | | | |
| 1 | Inspecteur Principal. » | 280,00 | 3.360,00 | | | |
| 1 | » de la Sûreté. » | 175,00 | 2.100,00 | | | |
| 1 | Chef de Secteur Ouest » | 205,00 | 2.460,00 | | | |
| 1 | do. Est . . . (6 mois) » | 175,00 | 2.160,00 | | | |
| | do. Central. . . (6 mois) » | 185,00 | | | | |
| 1 | do. Central. » | 175,00 | 2.100,00 | | | |
| 1 | do. Sud. » | 175,00 | 2.100,00 | | | |
| 1 | do. Pottier » | 175,00 | 2.100,00 | | | |
| 1 | Chef de Bureau de la Cour Mixte » | 175,00 | 2.100,00 | | | |
| 6 | Sergents de 1 ^e cl. (dont 2 pour 6 mois) » | 120,00 | 8.610,00 | | | |
| 2 | do. 2 ^e » » | 115,00 | 2.760,00 | | | |
| 12 | do. 3 ^e » » | 110,00 | 15.840,00 | | | |
| 5 | Brigadiers de 1 ^e cl. (dont 2 pour 6 mois) » | 105,00 | 6.240,00 | | | |
| 16 | do. 2 ^e » » | 100,00 | 19.200,00 | | | |
| 5 | Gardes de 1 ^e classe » | 95,00 | 5.700,00 | | | |
| 3 | do. 2 ^e » » | 90,00 | | | | |
| 19 | do. 3 ^e » » | 85,00 | 19.380,00 | | | |
| 1 | Secrétaire-Interprète pour l'annamite. » | 110,00 | 1.320,00 | | | |
| 2 | Gardiens de Jardin » | 60,00 | 1.440,00 | | | |
| Ancienneté | | | | | | |
| 8 | à Tls. 5= | 480,00 | | | | |
| 9 | dont 5 pour 1 an, les autres représentent un total de 47 mois » | 10=1.205,00 | | | | |
| 5 | représentent un total de 45 mois » | 15= 870,00 | | | | |
| 3 | dont 1 pour 7 mois » | 20= 695,00 | | | | |
| 6 | » | 25=1.800,00 | | | | |
| 3 | dont 1 pour 1 an, les 2 autres représentent un total de 17 mois » | 30=1.045,00 | | | | |
| | | | 6.095,00 | | | |
| Sect. 2.—Indemnités diverses. | | | | | | |
| | Sûreté | | 1.800,00 | | | |
| | Eloignement. | | 360,00 | | | |
| | Langues | | 2.200,00 | | | |
| | Supplément pour la baisse du change. | | 1.500,00 | | | |
| | Indemnités pour enfants | | 3.000,00 | | | |
| | Indemnités de monture pour cavaliers | | 200,00 | | | |
| | | | 124.865,00 | | | |
| » 2.— <i>Personnel Chinois</i> : | | | | | | |
| Sect. 1.—Soldes. . . . \$: 78.324,00. | | | | | | |
| | Récompenses de fin d'année » | 3.000,00 | | | | |
| | | 81.324,00 | | | | |
| » 2.—Indemnités. | | | | | | |
| | Ancienneté | 3.465,00 | | | | |
| | Langues | 300,00 | | | | |
| | Transports de détectives | 2.736,00 | | | | |
| | | \$: 87.825,00 | à 74 | 64.990,00 | | |
| | | à Reporter. . . | 189.855,00 | | | |
| | | | | | | 418.549,00 |

BUDGET POUR 1918-Recettes

| | Tls. | c. | Tls. | c. |
|------------------------------------------------------------------------------------|-------|----|------------|----|
| • Report. | | | 894.060,00 | |
|  | | | | |
| .à Reporter. | | | 894.060,00 | |

BUDGET POUR 1918-Dépenses

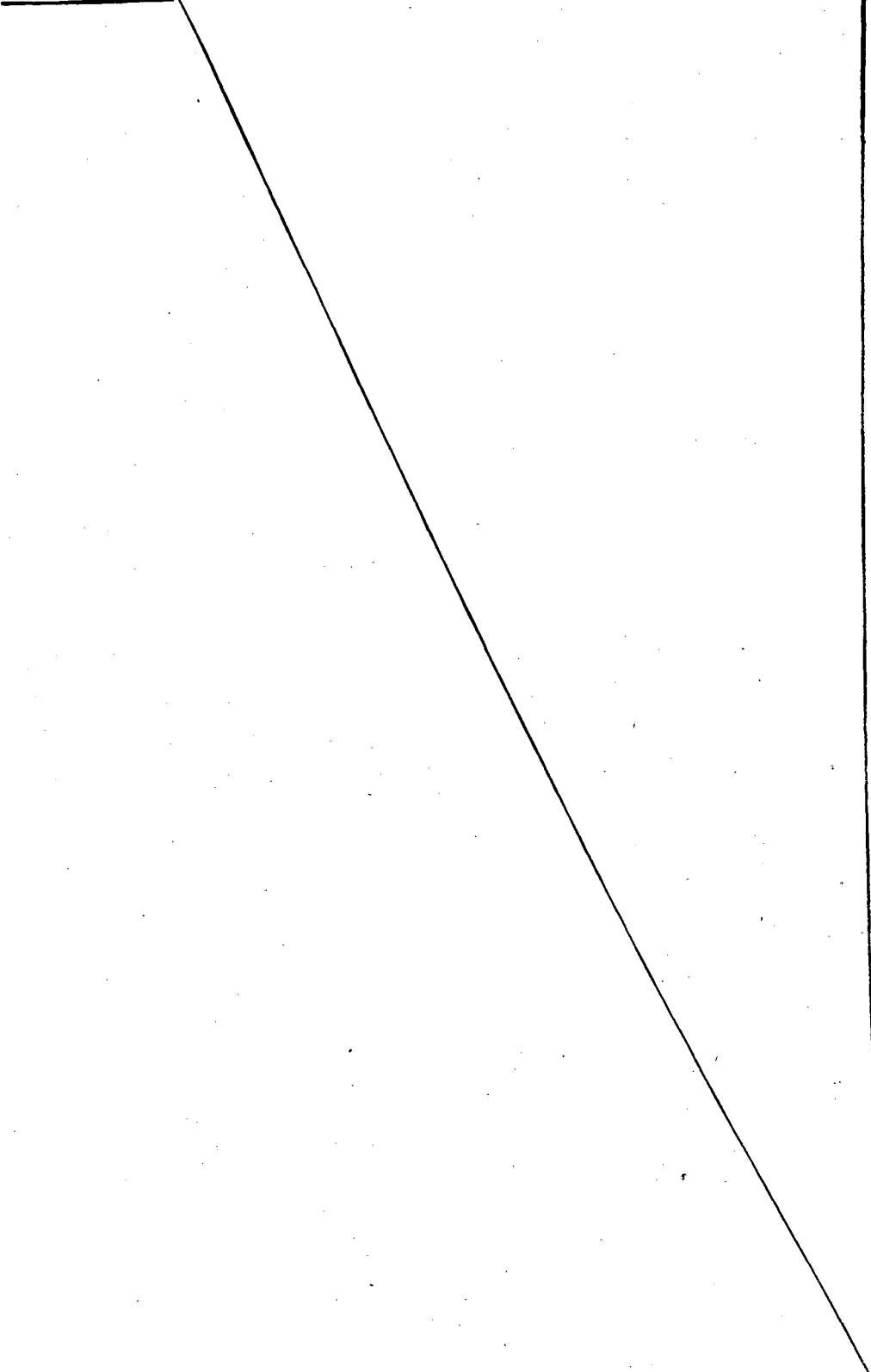
19

| | | | Tls. | c. | Tls. | c. |
|------|--------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|------------------|------------------|-------------------|
| | | Report. | .189.855,00 | | | 418.549,00 |
| Art. | 3.—Personnel Tonkinois : | | | | | |
| | Sect. 1.—Soldes | \$: 38.603,00 | | | | |
| | » 2.—Indemnités. | | | | | |
| | Ancienneté | \$: 2.350,00 | | | | |
| | Langues | » 130,00 | | | | |
| | Rapatriements, Voyages » | 5.000,00 | | | | |
| | Récompenses de fin d'année | 800,00 | | | | |
| | | \$: 46.883,00 | à 74 | 34.800,00 | | |
| | | | | | 224.655,00 | |
| | CHAPITRE 2.—MAISON D'ARRÊT | | | | | |
| Art. | 1.—Personnel Européen : | | | | | |
| | Sect. 1.—Soldes. | | | | | |
| | 1 Directeur | p.m. 175,00 | | 2.100,00 | | |
| | 1 Brigadier de 2 ^e classe. | » 100,00 | | 1.200,00 | | |
| | 3 Geôliers de 1 ^e classe . | » 95,00 | | 3.420,00 | | |
| | » 2.—Indemnités. | | | | | |
| | Langues | | | 240,00 | | |
| | | | | <u>6.960,00</u> | | |
| | » 2.—Personnel Tonkinois : | | | | | |
| | Sect. 1.—Soldes | \$: 8.448,00 | | | | |
| | » 2.—Indemnités. | | | | | |
| | Ancienneté | 750,00 | | | | |
| | Langues | 130,00 | | | | |
| | » 3.—Récompenses de fin d'année | 400,00 | | | | |
| | | <u>9.728,00</u> | à 74 | 7.199,00 | | |
| | » 3.—Personnel Chinois | \$: 696,00 | | » 515,00 | | |
| | » 4.—Frais Généraux : | | | | | |
| | Sect. 1.—Nourriture des prisonniers indigènes | | | 9.300,00 | | |
| | » 2.— » » subsistants européens | | | 200,00 | | |
| | » 3.—Habillement des prisonniers indigènes | | | 1.700,00 | | |
| | » 4.—Frais d'hospitalisation | | | 1.500,00 | | |
| | | | | <u>12.700,00</u> | | |
| | | | | | 27.374,00 | |
| | CHAPITRE 3.—FRAIS GÉNÉRAUX | | | | | |
| Art. | 1.—Entretien à l'habillement | | | 800,00 | | |
| | » 2.—Habillement et équipement | | | 10.000,00 | | |
| | » 3.—Indemnités de chaussures | | | | | |
| | » 4.—Entretien à l'armement | | | 120,00 | | |
| | » 5.— » à l'ameublement | | | 600,00 | | |
| | » 6.— » au harnachement | | | 250,00 | | |
| | » 7.—Chauffage, glace | | | 6.000,00 | | |
| | » 8.—Sect. 1.—Menus frais, Transports | | | 600,00 | | |
| | » 2.—Dépenses diverses, Imprévus. | | | 600,00 | | |
| | | | | <u>1.200,00</u> | | |
| | » 9.—Section montée : nourriture, entretien : | | | 550,00 | | |
| | » 10.—Bicyclettes et Autos, (Achats, entretien) | | | 2.700,00 | | |
| | » 11.—Service Anthropométrique, (Achats, entretien, Photographies) | | | 700,00 | | |
| | » 12.—Bibliothèque | | | 300,00 | | |
| | » 13.—Prix de tir | | | 100,00 | | |
| | | | | | <u>23.320,00</u> | |
| | CHAPITRE 4.—COUR MIXTE FRANÇAISE | | | | | |
| Art. | 1.—Personnel Chinois et Dépenses diverses de fonctionnement . | | | 9.640,00 | | |
| | » 2.—Honoraires au Docteur, comme Médecin légiste de la Cour Mixte | | | 360,00 | | |
| | » 3.—Huissier Chinois à \$ 30 p.m. : 360 au taux de 74. | | | 266,00 | | |
| | | | | | <u>10.266,00</u> | |
| | Total du Titre 3.—Garde Municipale. | | | | | 285.615,00 |
| | à Reporter. | | | | | <u>704.164,00</u> |

| | Tls. | c. | Tls, | c. |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|----------|----|------------|----|
| Report. | | | 894.060,00 | |
| CHAPITRE 11.—TRAVAUX PUBLICS | | | | |
| Art. 1.— <i>Remboursements pour travaux divers</i> | 6.000,00 | | | |
| » 2.— <i>Cautionnements des entrepreneurs</i> | | | | |
| » 3.— <i>Economie probable à réaliser sur le Chapitre Eclairage Electricité</i> | 5.000,00 | | 11.000,00 | |
| <hr/> | | | | |
| à Reporter. | | | 905.060,00 | |

| | | Report. | Tls. | c. | Tls. | c. |
|---------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|-----------|------------------|------------|------------|------------|
| | | | | | 704.164,00 | |
| Titre 4.—Travaux Publics | | | | | | |
| CHAPITRE 1.—PERSONNEL | | | | | | |
| Art. 1.— | <i>Personnel Européen :</i> | | | | | |
| | 1 Ingénieur en Chef p.m. | 650,00 | 7.800,00 | | | |
| | 1 Ingénieur de la voirie » | 350,00 | 4.200,00 | | | |
| | 1 Contrôleur » | 250,00 | 3.000,00 | | | |
| | 1 Contrôleur adjoint » | 170,00 | 2.040,00 | | | |
| | 1 Architecte » | 125,00 | 1.500,00 * | | | |
| | 1 Conducteur de Travaux » | 107,00 | 1.290,00 * | | | |
| | 1 Chef Jardinier » | 200,00 | 2.400,00 | | | |
| | 1 Inspecteur des Ecuries » | 180,00 | 2.160,00 | | | |
| | 1 Surveillant de Travaux » | 160,00 | 1.920,00 | | | |
| | 1 Surveillant d'Architecture » | 150,00 | 1.800,00 | | | |
| | 1 do. de Travaux » | 150,00 | 1.800,00 | | | |
| | 1 do. de Travaux » | 180,00 | 2.160,00 | | | |
| | 1 do. du Stand » | 110,00 | 1.320,00 | | | |
| | 1 do. de Travaux » | 130,00 | 1.560,00 | | | |
| | 1 do. de Travaux » | 130,00 | 1.560,00 | | | |
| | 1 do. des Constructions Particulières » | 150,00 | 1.800,00 | | | |
| | 1 Chef du 1 ^{er} arrondissement p.m. | 220,00 | 2.640,00 | | | |
| | 1 Chef du 2 ^{ème} arrondissement » | 220,00 | 2.640,00 | | | |
| | 1 Chef de section, atelier, etc... » | 200,00 | 2.400,00 | | | |
| | 1 Commis aux Ecritures » | 150,00 | 1.800,00 | | | |
| | 1 Dactylographe » | 100,00 | 1.200,00 | | | |
| | 1 Surveillant de Voirie » | 65,00 | 780,00 * | | | |
| | Indemnités diverses | | 7.440,00 | | | |
| | | | <u>57.210,00</u> | | | |
| | * Mobilisés. 1/2 solde. | | | | | |
| » 2.— | <i>Bureau du Cadastre :</i> | | | | | |
| | 1 Chef du Cadastre p.m. | 250,00 | 3.000,00 | | | |
| | 1 Chef Adjoint du Cadastre » | 200,00 | 2.400,00 | | | |
| | 1 Opérateur » | 190,00 | 2.280,00 | | | |
| | 1 Opérateur » | 170,00 | 2.040,00 | | | |
| | 1 Aide Opérateur » | 130,00 | 1.560,00 | | | |
| | Indemnités diverses | | 2.520,00 | | | |
| | | | <u>13.800,00</u> | | | |
| » 3.— | <i>Personnel hors cadres :</i> | | | | | |
| | 1 Surveillant de Travaux p.m. | 110,00 | 1.320,00 | | | |
| | 1 do. de Voirie » | 110,00 | 1.320,00 | | | |
| | 1 do. Architecture » | 130,00 | 1.560,00 | | | |
| | 1 Aide Surveillant aux Ecuries » | 25,00 | 300,00 | | | |
| | 1 Aide Contrôleur » | 120,00 | 1.440,00 | | | |
| | Indemnités diverses | | 780,00 | | | |
| | | | <u>6.720,00</u> | | | |
| » 4.— | <i>Personnel Chinois (dessinateurs, cantonniers, jardiniers, etc...)</i> | | 52.000,00 | | | |
| | | | <u>52.000,00</u> | | | |
| | | | | 129.730,00 | | |
| CHAPITRE 2.—MATÉRIEL | | | | | | |
| Art. 1.— | <i>Matériel Neuf et entretien :</i> | | | | | |
| | Sect. 1.—Matériel fixe, Outillage (achat et entretien) | | 3.000,00 | | | |
| | » 2.—Matériel roulant (entretien et remplacement) | | 3.500,00 | | | |
| | » 3.—Entretien des autos, charbons, huiles, graisses, | | 3.500,00 | | | |
| | | | <u>10.000,00</u> | | | |
| | à Reporter | 10.000,00 | | 129.730,00 | | 704.164,00 |

BUDGET POUR 1918-Recettes

| | Tls. | c. | Tls. | c. |
|-------------------------------------------------------------------------------------|-------|----|------------|----|
| Report. | | | 905.060,00 | |
|  | | | | |
| à Reporter. | | | 905.060,00 | |

BUDGET POUR 1918-Dépenses

23

| | | Report. | Tls. | c. | Tls. | c. |
|------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|------------|----|------------|--------|
| | | 10.000,00 | 129.730,00 | | 704.164,00 | |
| Art. 2. | <i>Cylindres à vapeur:</i> | | | | | |
| | Sect. 1.—Combustibles | 3.500,00 | | | | |
| | » 2.—Entretien | 800,00 | | | | |
| | | 4.300,00 | | | | |
| | | | 14.300,00 | | | |
| CHAPITRE 3—VOIE PUBLIQUE | | | | | | |
| Art. 1. | <i>Entretien:</i> | | | | | |
| | Sect. 1.—Trottoirs. | 9.000,00 | | | | |
| | » 2.—Chaussées pavées. | 2.000,00 | | | | |
| | » 3.—Chaussées empierrées | 35.000,00 | | | | |
| | » 4.—Goudronnage | 15.000,00 | | | | |
| | » 5.—Assainissement | 6.000,00 | | | | |
| | » 6.—Quais, pontons, ponts | 2.500,00 | | | | |
| | | 69.500,00 | | | | |
| Art. 2. | <i>Enlèvement par bateaux des boues et ordures ménagères</i> | | | | 2.400,00 | |
| » | 3.— <i>Ecuries Municipales:</i> | | | | | |
| | Sect. 1.—Nourriture des chevaux | 7.500,00 | | | | |
| | » 2.—Infirmerie, maréchalerie, accessoires | 1.000,00 | | | | |
| | » 3.—Achat et entretien du harnachement | 1.500,00 | | | | |
| | » 4.—Achat de chevaux | 1.800,00 | | | | |
| | | 11.800,00 | | | | |
| » | 4.— <i>Divers:</i> | | | | | |
| | Sect. 1.—Travaux remboursables Eaux, Tramways, Gaz, etc. | 5.000,00 | | | | |
| | » 2.—Cautionnements des entrepreneurs. | 5.000,00 | | | | |
| | | 5.000,00 | | | 88.700,00 | |
| CHAPITRE 4.—ARCHITECTURE ET PLANTATIONS | | | | | | |
| Art. 1. | <i>Architecture:</i> | | | | | |
| | 1° Hôtel Municipal et annexes. | 1.500,00 | | | | |
| | 2° Postes de Police, Maison d'arrêt, postes téléphoniques, Cour Mixte. | 7.000,00 | | | | |
| | 3° Ecoles | 2.500,00 | | | | |
| | 4° Abattoirs | 300,00 | | | | |
| | 5° Poste d'incendie de l'Ouest | 500,00 | | | | |
| | 6° Maisons des surveillants de travaux, dépôts du matériel, Ecuries Municipales, Stand | 1.000,00 | | | | |
| | 7° Marchés couverts. | 500,00 | | | | |
| | 8° Sémaphore | 200,00 | | | | |
| | 9° Camp de Koukaza | 800,00 | | | | |
| | 10° Abris en nattes et stores en jonc | 700,00 | | | | |
| | 11° Imprévus divers | 1.000,00 | | | | |
| | | 16.000,00 | | | | |
| Art. 2. | <i>Plantations:</i> | | | | | |
| | Sect. 1.—Entretien, Jardinage | 5.000,00 | | | | |
| | » 2.—Cimetières | 2.500,00 | | | | |
| | » 3.—Jardin (Avenue Joffre) | 200,00 | | | | |
| | | 7.700,00 | | | 23.700,00 | |
| CHAPITRE 5.—DÉPENSES DIVERSES | | | | | | |
| Art. 1. | <i>Menus frais</i> | | | | | 200,00 |
| » | 2.— <i>Chauffage des bureaux, et Salle des fêtes</i> | | | | | 300,00 |
| » | 3.— <i>Commande d'Instruments pour Cadastre, Voirie</i> | | | | | 800,00 |
| | | | | | 1.300,00 | |
| | | à Reporter. | 257.730,00 | | 704.164,00 | |

BUDGET POUR 1918-Recettes

| | Tls. | c. | Tls. | c. |
|--------------------------------------------------------------------------------------|------|----|---------------------|----|
| Report. | | | 905.060,00 | |
| Economie à réaliser en cours d'exercice sur le Titre III "Garde Municipale". | | | 25.000,00 | |
| Excédent disponible au 31 Décembre 1917 | | | 44.863,04 | |
| Déficit probable au 31 Décembre 1918. | | | 71.360,96 | |
| Total des Recettes—Budget ordinaire. | | | 1.046.284,00 | |

BUDGET POUR 1918-Dépenses

25

| | | Tls. | c. | Tls. | c. |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|------------|----|--------------|----|
| Report. | | 257.730,00 | | 704.164,00 | |
| CHAPITRE 6.—ECLAIRAGE | | | | | |
| Art. 1.— <i>Electricité</i> : | | | | | |
| Sect. 1.—Consommation, Voies publiques . . . | 50.000,00 | | | | |
| » 2.— » Bâtiments Municipaux. | 11.500,00 | | | | |
| » 3.—Entretien des Bâtiments y compris les sonneries | 1.500,00 | | | | |
| » 4.—Entretien de l'éclairage public . . . | 14.650,00 | | | | |
| » 5.—Compteurs Bâtiments Municipaux. | 500,00 | | | | |
| » 6.— » Voies publiques | 350,00 | | | | |
| » 7.—Matériel d'éclairage. | 1.700,00 | | | | |
| | 80.200,00 | | | | |
| » 2.— <i>Gaz</i> : | | | | | |
| Sect. 1.—Consommation et Entretien voies publiques | 500,00 | | | | |
| » 2.—Consommation Bâtiments Municipaux | 2.500,00 | | | | |
| » 3.—Location de Compteurs | 90,00 | | | | |
| | 3.090,00 | | | 83.290,00 | |
| CHAPITRE 7.—EAU | | | | | |
| Art. 1.—Entretien des Installations Municipales . . . | 600,00 | | | | |
| » 2.—Compteurs | 500,00 | | | | |
| | 1.100,00 | | | 1.100,00 | |
| Total du Titre 4.—Travaux Publics. | | | | | |
| | | | | 342.120,00 | |
| <div style="position: absolute; top: 50%; left: 50%; transform: translate(-50%, -50%); font-size: 4em; opacity: 0.2;">/</div> | | | | | |
| Total des Dépenses—Budget ordinaire. | | | | | |
| | | | | 1.046.284,00 | |

BUDGET POUR 1918-Recettes

| Titres 5 & 6.—Budget Extraordinaire | Tls. | c. | Tls. | c. |
|------------------------------------------------------------|------------------------------|----|-------------------|------------|
| | Emprunt à réaliser | | | 483.404,30 |
| Total des Recettes—Budget Extraordinaire. | | | <u>483.404,30</u> | |

Titres 5 & 6.—Budget Extraordinaire

VIABILITÉ—ASSAINISSEMENT

| | Tls. | c. | Tls. | c. |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|----|-------------------|----|
| Art. 1.— <i>Rue du Capitaine Rabier :</i> Drainage entre Rue de l'Observatoire et Pont Ste-Catherine 280 m. | 1.680,00 | | | |
| » 2.— <i>Route Prosper Paris :</i> Drainage 1.063,00 | 10.600,00 | | | |
| » 3.— <i>Route Fergusson :</i> Drainage depuis le transformateur—Route Dupleix, 1.121,00 | 6.600,00 | | | |
| » 4.— <i>Great Western Road :</i> Drainage et achèvement de la voie suivant accord avec le Municipal Council | 30.000,00 | | | |
| » 5.— <i>Route Say-Zoong :</i> Expropriations 2 mows environ 5.600,00 Aménagement 800 m. 4.800,00 | 10.400,00 | | | |
| » 6.— <i>Avenue Edouard VII : (jusqu'à Manila Road)</i> Expropriations 3.000,00 Aménagements 3.250,00 | 6.250,00 | | | |
| » 7.— <i>Mises à l'alignement partielles, diverses reconstructions dans voies existantes ou nouvelles prévues :</i> Expropriations 15.000,00 Aménagement 10.000,00 | 25.000,00 | | | |
| » 8.—Grande transversale sur 125 mètres, drainage, macadamisage, remblayage. | 1.750,00 | | | |
| » 9.— <i>Route Lafayette :</i> Remblayage, terrassements sur 2.880 | 3.000,00 | | | |
| » 10.—Dragage de la Crique de Zikawei 100.000 m3 à Tls. 0,20 | 20.000,00 | | | |
| » 11.—Achat d'une drague—Contrat Nicolas TSU. | 4.750,00 | | | |
| » 12.—Travaux du Poste Sud—Solde Bâtiment B. | 60.000,00 | | | |
| » 13.—Villa du Chef de la Garde—Solde | 9.000,00 | | | |
| » 14.—Modifications aux Prisons, Buanderies, Travaux votés en 1917 | 6.000,00 | | | |
| » 15.—Installation d'une nouvelle Station Sanitaire | 10.000,00 | | | |
| » 16.—Dépôt du 3 ^e Arrondissement. | 2.000,00 | | | |
| » 17.—Poste des Pompiers, Route Pottier—Construction | 8.000,00 | | | |
| » 18.—Transfert des Abattoirs (pour mémoire) | 1.000,00 | | | |
| » 19.—Aménagement Jardin Public et nouvelles serres. | 12.000,00 | | | |
| » 20.—Remboursements de retenues de garanties pour travaux | 12.500,00 | | | |
| » 21.—W. C. et Urinoirs Publics | 2.400,00 | | | |
| » 22.— <i>Pompiers :</i> Achat d'une pompe automobile et 1 chassis environ 80.000 francs avec transport et assurances, à 5 francs. | 16.000,00 | | | |
| Découvert à la Banque au 31 Décembre 1917. | | | 258.930,00 | |
| | | | 224.474,30 | |
| Total des Dépenses—Budget Extraordinaire. | | | 483.404,30 | |